

mémoires

Tome 1 • 1994-1998 • 5e série

du Soissonnais



BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE
DE SOISSONS

Photo de couverture :
«*Coucy-le-Château*», au dos inscription *Coucy 1823* et cachet de cire *Paul Huet*, huile sur carton
(H. 0,215 ; L. 0,315), Paul Huet (Paris 1803-1869), Musée de Soissons (n° inv. 995.13.1)
acquis avec l'aide du FRAM de Picardie (cf. infra article D. Defente p. 103).
Couverture : Frédérique Miane-Petit

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Editorial, par DENIS ROLLAND	5
Mortefontaine au cœur du Moyen Age. Les hommes et la terre en soissonnais, par GHISLAIN BRUNEL	7
Les fermiers de Mortefontaine, par BERNARD ANCIEN†	27
La ferme du Temple à Mortefontaine, par DENIS ROLLAND	33
Toussaint Dupressoir, curé de Hautefontaine au XVIIe siècle, par JULIEN SAPORI	39
Soissons dans les dictionnaires, par MAURICE PERDEREAU	45
Mots oubliés du Soissonnais, par PIERRE MEYSSIREL	53
Un peintre à Septmonts, par JEAN LIGER	65
Une Américaine à Septmonts, par MADELEINE DAMAS	85
Le Pacifisme en question, à propos des carnets d'un Français des régions occupées par les Allemands de 1914 à 1918, par ROBERT ATTAL	91
Une famille Saint-Quentinoise pendant la guerre de 1914-1918, souvenirs de GUSTAVE CHARPENTIER†	97
Le Musée de Soissons : bilans et perspectives, par DENIS DEFENTE	99
Observations archéologiques à Soissons (1988-1998), par DOMINIQUE ROUSSEL	129
A propos de la cathédrale Saints-Gervais-et-Protais de Soissons, par P. VERDIER	153
Le château de Pernant, par DENIS ROLLAND	171
Le parc du château de Vic-sur-Aisne, par GABRIELLE JOUDIYOU	195
De nouvelles inscriptions allemandes, par DENIS ROLLAND	203

EDITORIAL

Au début de 1998, la Société Historique de Soissons a fêté ses cent cinquante ans d'activité. Robert Attal a alors souhaité céder la place de président qu'il occupait depuis 1991. Un septennat c'est lourd et bien suffisant et il faut de l'alternance, nous a-t-il dit. Au cours de cette période, sa compétence et son affabilité ont permis à notre société de se transformer. Robert Attal a su attirer autour de lui des compétences complémentaires qui sont aujourd'hui le principal atout de notre société. En effet une association ne peut se développer que si tous les membres du bureau apportent leur contribution et là il n'est plus question d'histoire. Nous sommes confrontés aujourd'hui à différents problèmes qu'il faut bien résoudre si nous voulons vivre et nous développer : secrétariat, trésorerie, comptabilité, locaux et matériel, sans oublier l'énorme travail d'inventaire en cours. S'il fallait résumer les sept années de présidence de Robert Attal j'emploierais les mots de communication, convivialité, ouverture d'esprit. Cette rénovation de l'intérieur nous a conduit à nous ouvrir sur l'extérieur ; elle commence d'ailleurs à porter ses fruits puisque nous avons eu, cette année, une augmentation sensible du nombre de nos adhérents.

Durant les 150 années écoulées, quatre séries, représentant 80 volumes, ont été publiées. Le vingtième volume de la quatrième série sera publié prochainement. Il constituera la table alphabétique des troisième et quatrième séries. Nous lançons avec cet ouvrage la cinquième série.

A une époque où on ne parle que de réformes, de rénovations et de restructurations il nous fallait réfléchir à la forme et au contenu à donner à cette cinquième série dont ce volume constitue le tome 1. Nous en sommes venus ainsi à un nouveau format car il nous a semblé indispensable de donner une plus grande importance à l'illustration. La publication d'articles concernant l'art et l'archéologie demande des plans et des photographies lisibles que les nouveaux procédés d'impression permettent de faire à un coût abordable. Les pages couleurs donnent un attrait supplémentaire aux illustrations et valorisent les articles concernés.

Un récent débat est intervenu au sein de la fédération des sociétés d'histoire de l'Aisne sur le niveau des articles des sociétés historiques. Faut-il rechercher le même niveau que celui d'un travail universitaire ou peut-on se contenter d'articles plus superficiels et donc destinés à un plus grand public ? Donner des réponses tranchées à ces questions serait oublier que les sociétés d'histoire locale sont les points de rencontre entre le public, les passionnés et les spécialistes, universitaires ou institutionnels.

Les travaux de ces derniers nous sont évidemment indispensables. Ils permettent de replacer nos recherches locales dans un environnement plus général, d'établir des comparaisons ou de mettre en évidence des liens qui nous échappent faute d'un recul suffisant. A ce titre nous devons leur offrir la possibilité de publier leurs recherches qui sans cela resteraient dans l'ombre. A l'inverse les travaux des chercheurs locaux, souvent moins fouillés, plus superficiels, peuvent offrir aux universitaires des pistes de recherche. Ils méritent donc tout autant d'être publiés.

Le risque commun à ces deux catégories d'auteurs est la recherche trop ciblée, trop spécialisée, trop localisée, qui finalement n'intéresse qu'un nombre limité de personnes. C'est le reproche que l'on peut faire à beaucoup des articles des sociétés d'histoire. Au travers d'études très spécialisées, elles publient souvent pour la postérité. De ce fait, le public boude leurs publications, qu'il juge trop ardues et les bulletins s'entassent dans les greniers et ne sont écoulés que sur cinquante ans ou même plus.

C'est un véritable problème qui tue nos publications. Le financement d'un livre est une opération coûteuse qui nécessite un minimum de vente pour pouvoir assurer le suivant. Les seuls qui paraissent avoir trouvé le point d'équilibre semblent être le GEMOB et les Annales Historiques Compiègnaises qui publient chacune quatre fois par an une revue, très illustrée et de bonne tenue scientifique. « Graine d'histoire » marche sur les mêmes traces et tout porte à croire que cette revue aura également une large diffusion. Ces deux publications ont su attirer un plus large public que celui trop limité des sociétés d'histoire locale, grâce à des thèmes variés, illustrés et pas trop spécialisés.

Finalement, l'équation est simple : Publication = vente - frais d'édition. Si nous voulons maintenir nos publications il faut couvrir nos frais d'édition et pour cela vendre nos bulletins. A bien regarder les choses nous sommes donc obligés de rechercher un savant équilibre entre les articles de haut niveau qui peuvent faire notre notoriété et ceux plus modestes qui attireront le public.

Pour pouvoir vivre et publier, les sociétés d'histoire ont besoin de l'aide des collectivités locales. Nous avons la chance à Soissons d'avoir toujours été soutenu dans nos actions par les municipalités et pour la première fois cette année par le département de l'Aisne. C'est une très bonne chose car les collectivités locales sous-estiment parfois le potentiel des sociétés d'histoire qui pourraient être utilisées dans la valorisation touristique de leur région. De nombreux projets de développement sont ainsi confiés à des personnes, organismes ou bureau d'étude, certes très compétents, mais qui n'ont pas notre connaissance de l'histoire et du patrimoine local. La Fondation du Patrimoine, qui vient d'être créée et se met en place a pris conscience de cette faiblesse. Elle a décidé de s'appuyer au maximum sur le réseau des associations oeuvrant dans le domaine du patrimoine et de l'histoire locale.

Ce premier volume de la cinquième série a donc pour objectif d'atteindre un plus large auditoire. Nous nous sommes attachés à illustrer au maximum une sélection d'articles placés sous le signe de la diversité. Diversité des thèmes, des auteurs, de leurs compétences et de leurs origines. On y trouvera ainsi des études de haut niveau que les spécialistes apprécieront et d'autres plus modestes, destinées à un plus large public. Toutes dévoileront au lecteur une parcelle de l'histoire ou du patrimoine de notre région dans une présentation moderne chargée d'attirer le lecteur.

Enfin, je remercie tous ceux qui ont contribué à la parution de cet ouvrage. En particulier les auteurs qui, tous bénévoles, ont consacré un peu de leurs loisirs à la rédaction de ces articles, la ville de Soissons pour son soutien constant envers notre association, l'association de développement du musée de Soissons et le Conseil Général de l'Aisne.

DENIS ROLLAND

MORTEFONTAINE AU CŒUR DU MOYEN ÂGE

LES HOMMES ET LA TERRE EN SOISSONNAIS

GHISLAIN BRUNEL

Parmi les nouvelles tendances de l'histoire économique et sociale, l'une des plus novatrices privilégie les études micro-locales, seules aptes à faire comprendre de l'intérieur le fonctionnement des sociétés rurales anciennes et à suivre des itinéraires individuels révélateurs de la complexité des rapports sociaux. L'objectif ultime étant de confronter ces résultats aux analyses et aux modèles globaux d'explication, afin de parvenir à définir les règles de constitution et de marche de l'ensemble social. La reconstitution minutieuse du groupe des acteurs de cette histoire et de leur champ local d'évolution permettrait de cette manière d'étudier de près des questions essentielles telles que la répartition de la propriété foncière, les modes de domination des puissants, l'organisation interne de la société villageoise ou la hiérarchisation de la paysannerie. C'est dans cette optique, et en un premier temps d'observation qui restera à grande échelle, que j'aborderai un exemple soissonnais, celui du terroir de Mortefontaine et de ses habitants, au XIIe et surtout au XIIIe siècle, lorsque les sources textuelles se font plus abondantes et plus loquaces¹.

Signalons, à cet égard, que l'histoire de Mortefontaine, entre le début du XIIe et le début du XIVe siècle, ne peut s'écrire sans prendre en compte moins d'une douzaine de fonds d'archives différents : ceux du chapitre cathédral de Soissons, des abbayes de Saint-Denis, de Longpont (cisterciens), de Valsery (prémontrés), de Marmoutier (prieuré de Pierrefonds), de Saint-Éloi de Noyon ou de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons, des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, des Chartreux de Bourgfontaine ou des Antonins de Troyes, auxquels s'ajoutent les inévitables archives royales et celles de Charles de Valois, le frère de Philippe le Bel. Cette multiplicité des intervenants suffit à souligner la complexité d'une restitution plausible des mutations foncières et des relations sociales à l'époque médiévale dans le cadre d'une localité ordinaire.

Magnifiquement favorisé par la convergence documentaire de plusieurs fonds d'archives, qui autorise une tentative de reconstitution historique plus minutieuse que d'habitude, le village de Mortefontaine est connu également par l'importance de son patrimoine architectural médiéval, remis récemment en perspective² : bâtiment, tourelle et écuries voûtées de la ferme des Templiers, portes et colombiers de divers logis. Il avait déjà servi aussi de point d'appui aux recherches menées par les géographes sur les structures agraires du Bassin parisien, sur l'évolution des terroirs et la naissance des grandes fermes des plateaux tertiaires³. Le dossier restait donc en attente, pour qui oserait se plonger au cœur de ces parchemins pluriséculaires, traces infimes d'une vie « grouillante » dont l'historien d'aujourd'hui ne saisit que quelques traits.

1. La documentation relative à Mortefontaine (Aisne, arr. Soissons, cant. Vic-sur-Aisne) et à ses habitants se monte à une quinzaine d'actes pour le XIIe siècle (en fait pour les années 1135-1200), et à une cinquantaine pour le XIIIe siècle.

2. Je pense évidemment au bel ouvrage de Denis ROLLAND. *Architectures rurales en Picardie : le Soissonnais*, Nonette, éditions Créer, 1998, 252 p., et profite de l'occasion pour saluer le dynamisme de ses recherches historiques sur le Soissonnais, en le remerciant de son amicale patience à obtenir un texte toujours retardé. Que ces quelques pages — qui demeurent trop souvent au stade de l'esquisse d'une véritable histoire du Mortefontaine médiéval — lui soient dédiées, en souvenir du travail commun déjà entrepris.

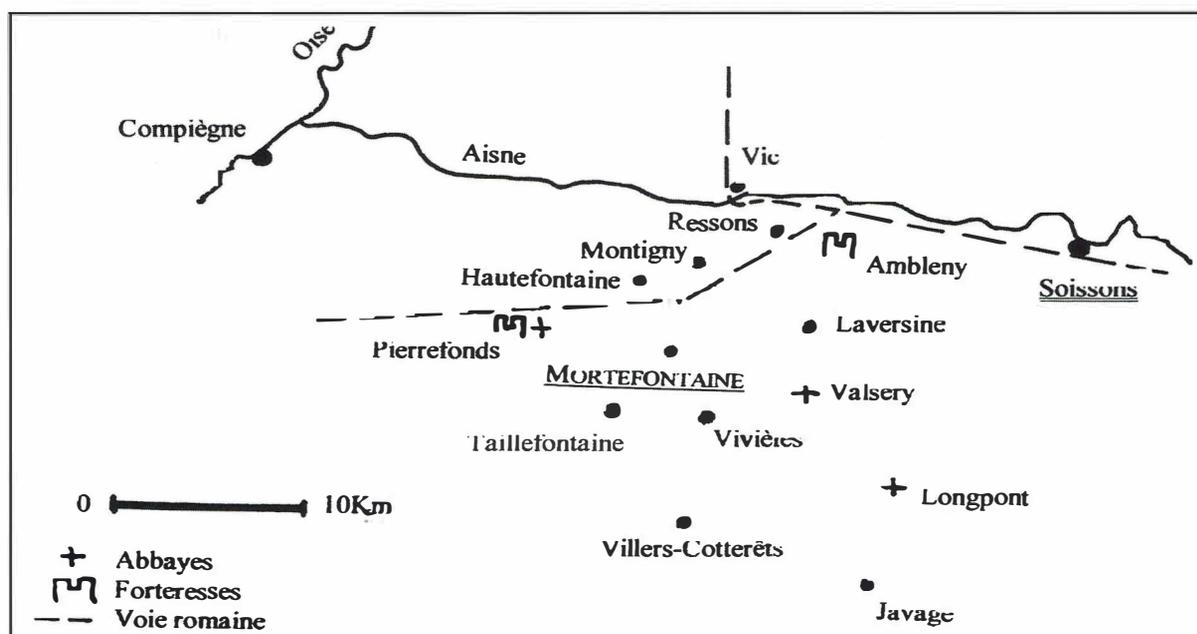
3. Pierre BRUNET. *Structure agraire et économie rurale des plateaux tertiaires entre la Seine et l'Oise*, Caen, Caron, 1960, par exemple, p. 78-83, et 302-304.

Ajoutons que j'ai souhaité saisir l'occasion de dépasser le seul examen des archives d'églises, les plus abondantes — voire les seules subsistantes — à cette époque, pour redonner sa place légitime à la société laïque, non pas seulement aristocratique mais aussi paysanne. Cette place voilée, sinon cachée, du fait du manque de maîtrise de l'écrit par la population non ecclésiastique du Moyen Âge central, l'insertion de rares archives laïques dans les dossiers provenant des établissements religieux, suite à des acquisitions foncières ultérieures (pour lesquelles les titres des propriétaires précédents ont rejoint les coffres monastiques comme preuves de droits), nous aidera à la restituer sommairement, quelles que soient les limites de ces maigres documents sauvés de la destruction⁴.

Le village et son environnement

Cadres ecclésiastique et politique (carte 1)

Situé dans le département de l'Aisne, mais à la frontière de celui de l'Oise, le village de Mortefontaine subissait au Moyen Âge davantage l'attraction de Pierrefonds, le centre fortifié le plus proche (9 km), que celle de la cité épiscopale de Soissons (20 km). Du point de vue ecclésiastique, il relevait cependant du grand archidiaconé de Soissons et du doyenné rural de Viviers, localité limitrophe. Le chapitre cathédral était le présentateur à la cure, dans l'une des rares paroisses (cinq au total) du diocèse de Soissons dédiée à saint Hilaire — l'évêque de Poitiers fêta le 14 juin. Connaissant le rôle de l'abbaye de Saint-Denis dans la diffusion du culte du saint⁵, on ne peut s'empêcher de rapprocher la dédicace de Mortefontaine de la présence san-dyonisienne dans la paroisse voisine de Laversine (cf. *infra*, « l'omniprésence de la propriété ecclésiastique »), et à la périphérie du terroir de Mortefontaine. Plus généralement, le village appartient à un secteur dont l'histoire est dense depuis l'époque romaine. La voie Soissons-Senlis (appelée « chaussée Brunehaut ») passe en limite nord de Mortefontaine, la séparant des villages voisins de Hautefontaine et de Montigny, dont on a rappelé récemment le passé du haut Moyen Âge : persistance d'une zone sous contrôle royal puis comtal, rôle



Carte 1. - Situation générale du Soissonnais Occidental.

4. La pièce éditée en annexe, datée de 1293, est l'exemple même d'un contrat de vente passé entre laïcs, qui a rejoint le chartrier d'une église, après l'absorption des propriétés de l'acheteur du moment.

5. Michel ROBLIN, *Le terroir de l'Oise aux époques gallo-romaine et franque*, Paris, Picard, 1978, p. 190-191. Saint-Denis a propagé le culte de saint Hilaire, à la suite d'une confusion avec saint Hilaire de Javols (Gévaudan), dont l'abbaye détenait les reliques.

de la forteresse carolingienne de Montigny, émergence du château des seigneurs de Pierrefonds à Ambleny, etc. Aux XIe et XIIe siècles, Mortefontaine se situe en-deçà de la zone de contact entre comtes de Soissons et seigneurs de Pierrefonds, très nettement au sein de l'aire de domination du Soissonnais occidental par ces seigneurs, qui sera celle du roi capétien lui-même après l'extinction de la famille de Pierrefonds en 1192⁶.

Topographie et paysage (carte 2)

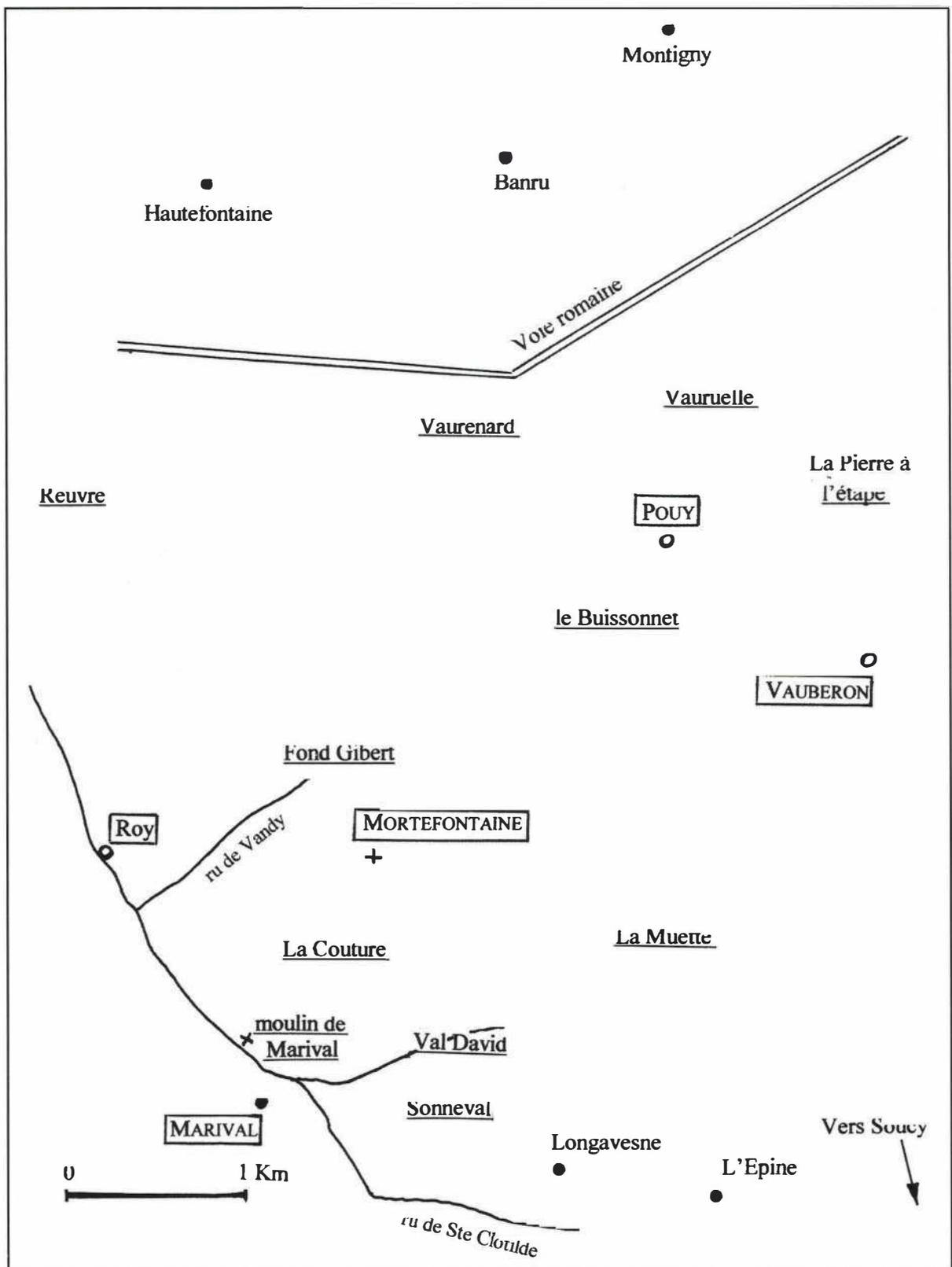
Accroché au plateau calcaire qui s'étend entre la vallée de l'Aisne, coulant quelques kilomètres plus au nord, et le massif forestier de Retz (ou forêt de Villers-Cotterêts), véritable poumon du Soissonnais occidental, le terroir de Mortefontaine couvre aujourd'hui quelques 1200 ha. Bordé à l'ouest et au sud par les rus de Vandy et de Sainte-Clotilde, le village actuel en tire son originalité : l'eau passe en fond de vallée (vers 65-70 m), encerclant partiellement le rebord de plateau où se groupent l'habitat et l'église (vers 120 m), tandis que les plateaux de culture occupent plutôt les parties septentrionale et orientale du terroir. Le rôle de cette eau qui descend du massif de Retz (qui culmine à 240 m, avec sa « route du Faîte ») pour se jeter loin au nord dans l'Aisne est fondamental, puisqu'elle va jusqu'à donner leur nom à trois localités qui la bordent successivement, du sud au nord : Taillefontaine, Mortefontaine et Hautefontaine.

En l'absence de données archéologiques et de texte antérieur au XIIe siècle, l'histoire la plus ancienne est délicate. On ne peut guère s'aventurer à dater et hiérarchiser l'apparition des trois principaux lieux d'habitat : le centre villageois de Mortefontaine en hauteur ; le hameau de Roy en contrebas à l'ouest, sur les rives du ru de Vandy ; et celui de Pouy, repoussé à l'extrémité nord et au sommet du plateau (160 m), comme planté au milieu des cultures céréalières. Pourtant, Pouy a eu une importance suffisante, du point de vue de la population, pour être doté d'une chapelle dépendante de la paroisse de Mortefontaine, également à la collation du chapitre cathédral : attestée dans les confrants dès 1193, elle est recensée au nombre des bénéfices dépendant de la cathédrale en 1302⁷. Pour finir, le hameau de Marival, qu'abrite la rive gauche du ru de Sainte-Clotilde, relève de la commune de Taillefontaine (et il en était ainsi au Moyen Âge), mais le moulin de Marival utilisant la force motrice de la rivière se trouve sur l'autre rive, à Mortefontaine cette fois-ci, et constitue un enjeu économique essentiel à l'époque médiévale.

La microtoponymie elle-même ne fournit pas de piste réelle sur les strates successives du peuplement. Tout au plus confirme-t-elle que les habitants de l'endroit ressentaient fortement les contrastes topographiques, visibles tant sur la carte que dans le paysage actuel. Car les références de localisation des parcelles sont majoritairement les collines et les vallées du finage. Les « monts » de Mortefontaine, de Pouy, de Roy, de Banru, de Longavesne, le « mont Guimer », s'opposent aux « val », les Val Beron (Vaubéron), Val Chapel (Vauchapel), Val David, Val Joibert, Val Louvet, Vaurenard, Val Thierry (Vauthierry), Summeval (Sonneval), et Maharival (Marival). Sur la végétation, les productions agricoles ou les restes de boisements médiévaux (*le Buissonnet*, en plein plateau : à distinguer des arbres isolés, simples repères de zones : *Le Chêne*, *L'Orme*...), peu d'indications furent des sources écrites, plus attentives au droit et au rapport des biens fonciers, ou à leurs charges. On notera toutefois l'existence d'une zone appelée « la Couture » (1202, 1265, 1293 : « en la Couture, dessus l'Orme de Mortefontaine »), que les cartes actuelles continuent de situer au sud de l'habitat villageois, et qui renvoie sans doute à une ancienne terre de réserve seigneuriale, dont on saisit mal le niveau de « pulvérisation » à la fin du XIIIe siècle.

6. Sur cette question, cf. Denis ROLLAND et Ghislain BRUNEL, « Un donjon du XIIe siècle : la tour d'Ambleny », dans *Actes du 148e Congrès archéologique de France (1990), Aisne méridionale*, Paris, Société française d'archéologie, 1994, tome 1, p. 9-40, et précisément, « Ambleny, tour des seigneurs de Pierrefonds », p. 11-22.

7. Arch. nat., L 1004, n° 9 : *quinque aissinos sub capella de Poiz* (1193) ; chapellenie de Pouy citée dans le règlement sur les bénéfices dépendant de l'église cathédrale du 2 août 1302 : Auguste LONGNON, *Pouillés de la province de Reims*, t. VI, Paris, Imprimerie nationale, 1908, p. 78.



Carte 2. - Le terroir de Mortefontaine et ses abords.

Quant aux limites parcellaires, elles se restreignent aux bornes classiques que sont pierres et fossés : « la pierre qu'on appelle l'Étape » ou la « borne de Banru » (1153), la Croix (1202 et 1248) ; aux « voies » : celles de Soucy (1193), de Mortefontaine (1277), de Roy (dessous Pouy, 1293), de Jaulzy et de Chelles (1293), la voie allant de Pouy à Mortefontaine,... bref, tout un petit réseau de desserte des lieux habités ; et aux fosses : Boullain fosse (1277), Morfosse (1277, 1293), Fosse dame Alice (1277).

Ressorts territoriaux et propriétés foncières

Comment les hommes des XIIe-XIIIe siècles se représentaient-ils le terroir villageois dans son ensemble ? Quelles notions, spatiales, juridiques, économiques, employaient-ils pour le définir au mieux ? C'est à travers leurs propres repérages topographiques que l'on parvient à discerner les divers cadres d'appréhension de la terre qui leur étaient familiers, ou utiles.

Lors de la période la plus ancienne observable (avant 1230), on constate nettement l'absence de hiérarchisation des lieux au sein de la zone large qui équivaldrait à la commune actuelle. Soit on indique tenir ou donner quelque chose « à Mortefontaine » (déterminatif toponymique sans précision)(depuis 1135), soit on localise directement un bien ou un revenu à l'endroit exact où il se trouve, c'est-à-dire au lieu-dit de référence qui semble être le plus précis à l'époque : « au mont de..., au val de..., à la voie de..., au champ de..., au sentier de... » (depuis 1150). Certains documents du XIIIe siècle encore, énumérant et localisant des terres ou des redevances, réussissent le tour de force de ne pas mentionner une seule fois le fait qu'il s'agit au fond du terroir de Mortefontaine⁸. Les choses changent au cours du XIIIe siècle, lorsque se diffuse le concept de *territorium* au niveau du village entier. L'expression « au territoire de Mortefontaine » (1229 pour la première fois, 1232, 1235...) est employée dans des documents globaux, récapitulatifs, qui se dispensent de donner l'emplacement de chaque parcelle, l'acte les situant en général. Le mot même de village (*villa*), désignant l'habitat groupé, fait alors seulement son apparition : « sur le territoire de Mortefontaine, entre Vaubéron et ledit village » (1235), « sur le territoire dudit village, au lieu-dit au Meslier » (1248), pour aboutir à une définition complète du milieu du XIIIe siècle : « *tos les terraiges et tote la seignorie et tote la propriié qu'il avoit et devoit avoier a Mortefontaine et es terroirz et as appartenances de la vile devant dite* » (1255, en ancien français)⁹. Un terroir bien ordonné sous le règne de saint Louis, par conséquent, mais où l'on remarquera l'absence totale du cadre de la paroisse (et de l'église, au moins comme bâtiment repère, par exemple), considéré pourtant comme traditionnel par les historiens : elle n'est jamais une référence pour la localisation des biens fonciers et des parcelles à Mortefontaine ; pire, aucune source ne l'évoque, et avec elle, le groupe des fidèles, dont la vie religieuse reste cachée.

Au niveau inférieur du zonage du terroir villageois, le référent principal, tout au long des XIIe et XIIIe siècles, est aussi un « territoire », mais le mot désigne alors spécifiquement l'ensemble des terres soumis à la seigneurie et à la justice d'un maître, sans intermédiaire ni supérieur. Dès 1150, l'abbé Suger précise, par exemple, que la nouvelle grange cistercienne de Vaubéron est limitrophe du « territoire » (*contermina territorio nostro*) de l'abbaye de Saint-Denis au mont de Pouy¹⁰. Un vocabulaire juridique identique sert à délimiter les ressorts laïcs : tel chevalier peut donc être amené à léguer une terre provenant « de son territoire » (1180)¹¹. Plus d'un siècle après, le même système de division de l'espace est opératoire. Lors d'un échange foncier réalisé en 1277 entre les cisterciens de Longpont et les prémontrés de Valsery, et qui met en jeu une trentaine de parcelles d'une superficie totale de 20 ha, le terme « *territorium* » est employé chaque fois pour localiser les terres rendant un « terrage », c'est-

8. Par exemple : « *Drogo Meserins vendidit et dedit... XXI aissinos terre arabilis... Loca vero in quibus terra illa sita est hec sunt : sex aissinos sunt in Cultura, tres in Campo des Estrees, VII in duabus partibus in Campo Manerii et quinque in monte de Roi* » (Arch. nat., L 1009 A, n° 73, 1202).

9. Bibl. nat., Picardie 292, n° 18 (juillet 1235) et n° 24 (décembre 1248) ; Arch. dép. Oise, H 3838 (avril 1255 : vidimus de 1268).

10. Arch. nat., L 1004, n° 2.

11. « *Terre de territorio suo, in monte Mortui Fontis et de Banru* » (Hervé de Pierrefonds, 1180) : William Mendel NEWMAN, *Les seigneurs de Nesle en Picardie (XIIe-XIIIe siècle). Leurs chartes et leur histoire*, t. II, Paris, Picard, 1971, n° 86, p. 171-172.

à-dire une redevance proportionnelle en nature qui revient au propriétaire du sol. Dans les autres cas (terres ne devant pas de terrage), seuls les lieux-dits sont indiqués. Ainsi, sur les 13 parcelles cédées par Longpont, 7 sont situées « *in territorio* » : trois fois sur celui de Saint-Gervais (chapitre cathédral de Soissons), deux fois sur celui de Saint-Hilaire (l'église paroissiale), une fois sur celui de Saint-Sulpice de Pierrefonds, une fois sur celui de Valsery ; sur les 17 parcelles cédées par Valsery, 9 sont « au territoire » : 3 fois sur celui de Saint-Sulpice, 2 fois sur celui des Sauvage (une famille de chevaliers), une fois respectivement sur celui du roi, de Saint-Éloi de Noyon, de Saint-Sulpice et de Saint-Denis¹². C'est dire l'enchevêtrement, en cette fin de siècle, des propriétés et des aires de perception des impôts de base dus par la terre. L'expression garde toute sa force juridique par la suite et correspond bien à la formule employée constamment dans l'acte de vente de 1293 publié en annexe : « telle terre meut de X à terrage ». Outre la perception de la redevance foncière de base qu'est le terrage, elle implique la détention des droits de justice sur la terre, rappelés en maintes occasions.

L'omniprésence de la propriété ecclésiastique

Saint-Sulpice de Pierrefonds, le chapitre cathédral de Soissons et l'abbaye Saint-Denis

Si pour les villages voisins de Montigny (Aisne) et de Hautefontaine (Oise), la plus ancienne mention remonte à la fin du IX^e siècle, lors d'une donation du comte de Soissons Heric à l'abbaye de Saint-Crépin-le-Grand, il faut attendre les années 1130/1140 pour disposer des premiers textes citant Mortefontaine. Dès 1135, l'abbaye bénédictine Saint-Éloi de Noyon y possède une terre et des droits sur des « hôtes », paysans-colons aux charges spécifiques¹³. Surtout, en 1143-1144, l'évêque de Soissons, Josselin, confirme leurs biens de Hautefontaine, Mortefontaine, Taillefontaine et Marival, aux moines bénédictins du prieuré de Saint-Sulpice de Pierrefonds, issus de la célèbre abbaye de Marmoutier¹⁴. Installés par les seigneurs de Pierrefonds dans leur château et sur leurs terres à la fin du XI^e siècle, les religieux de Saint-Sulpice ont calqué leur présence territoriale sur l'espace de domination des sires.

Comme nous l'avons vu, d'autres institutions religieuses ont trouvé leur place à Mortefontaine. En premier lieu, le chapitre cathédral Saint-Gervais de Soissons, collateur de la cure paroissiale, dont la présence est malgré tout discrète. D'après un bilan établi en 1193, les cisterciens de Longpont tiennent de lui une surface importante de terres — quelque 18 hectares —, sises à Mortefontaine et à sa périphérie, contre des redevances diverses (cens en argent, terrage, vinage, dîme). Il est donc logique de retrouver le chapitre mentionné comme bénéficiaire du terrage de 3 des 13 parcelles échangées par l'abbaye de Longpont avec les prémontrés de Valsery en 1277¹⁵. En l'état actuel des recherches, il est difficile de localiser précisément cet ensemble foncier capitulaire : il s'étendrait sur la frange orientale du terroir, à la Muette, au sud de Pouy et de Vaubéron, au mont de Longavesne, sur la voie de Soucy... Liée au chapitre, l'église paroissiale Saint-Hilaire dispose également d'une dotation foncière propre ; connue tardivement (1277), elle semble proche du village lui-même¹⁶.

12. Arch. nat., L 1009 A, n° 163 (juin 1277).

13. La bulle du pape Innocent II récapitulant les possessions de Saint-Éloi de Noyon, et datée de Pise, le 10 avril 1135, mentionne des terres et des droits sur les hôtes à Trosly, Pierrefonds et Mortefontaine : cf. Dietrich LOHRMANN, *Papsturkunden in Frankreich. Neue Folge. Band 7. Ile-de-France und Vermandois*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1976, n° 46, p. 294.

14. « *Et quod habent apud Mortuam Fontanam et Altam Fontanam, Stillam Fontanam et ... Maharival...* » : deux originaux sont conservés (Arch. nat., K 23, n° 11/3, et Bibl. nat., manuscrit latin 2096, n° 2).

15. Un total de 86 essins, réparti en 14 pièces de terre au moins, est énuméré dans une charte de l'abbé de Longpont du 21 mai 1193 : Arch. nat., L 1004, n° 9. On a affaire à des parcelles d'une taille médiane de 5 essins, soit 1 ha environ. L'échange de terres réalisé entre Longpont et Valsery, en juin 1277, cite 3 parcelles relevant de « Saint-Gervais », de 6, 7 et 8 essins (entre 1,2 et 1,6 ha) : Arch. nat., L 1009 A, n° 163. Dans l'attente d'une révision métrologique des données soissonnaises médiévales, que nous avons entreprise, et avec les plus grandes réserves d'usage, les conversions de mesures employées dans cet article s'appuient sur les chiffres suivants : 1 arpent (41,2 ares) = 2 essins, 1 essin = 2 pichets (F. CURE, *Traité des mesures métriques et de leur rapport aux anciennes, à l'usage des communes du département de l'Aisne*, Laon, 1839).

16. En 1277, Longpont tient 2 parcelles (de 3 essins et de 3 pichets) qui doivent le terrage à Saint-Hilaire (Arch. nat., L 1009 A, n° 163) : l'une est située « vers l'Orme de Mortefontaine », lieu-dit aujourd'hui conservé dans la « rue de l'Orme » qui, venant du sud et du lieu de « la Couture », aboutit non loin de l'église.

Parmi les occupants de longue date, on compte aussi les moines de Saint-Denis, dont le domaine et la seigneurie voisine de Laversine relèvent de l'office de la Chamberrie, mais dont on ne connaît malheureusement ni la date ni les modalités d'installation en Soissonnais avant le début du XII^e siècle. Sous le règne de Louis VI, l'abbaye a fort à faire avec les empiètements de son avoué laïc, sans que l'on sache depuis quand Laversine est passé sous son contrôle¹⁷. Il n'en reste pas moins que ses terres s'étendent vers l'ouest jusqu'à Pouy, dont la situation « stratégique » se traduit dans sa position au point de convergence des trois limites communales actuelles de Montigny, Laversine et Mortefontaine.

De nouveaux arrivants : cisterciens de Longpont et prémontrés de Valsery

Le quart nord-est du terroir de Mortefontaine connaît une véritable colonisation avec l'arrivée des moines cisterciens de l'abbaye de Longpont, fondée non loin de là en 1132. Car ils réalisent de toutes pièces un nouveau centre d'exploitation agricole (« nova grangia ») à Vaubéron, limitrophe du domaine san-dyonisien sur le mont de Pouy. C'est là qu'en 1150, l'abbé Suger accense aux moines blancs, « pour accroître les labours » de leurs champs, 6 modiées de terre, bien délimitées, contre deux muids de grain annuels (un de froment et un d'avoine) payables à la Toussaint. Trois ans plus tard, Saint-Denis accense six nouvelles modiées, toujours sur la terre du mont de Pouy, entre la Pierre à l'Étape et la borne de Banru — c'est-à-dire sur la lisière nord de Mortefontaine —, contre 2 muids de froment et un d'avoine¹⁸. Au siècle suivant, lorsque l'abbaye fait le compte des terres que Longpont tient d'elle, il faut ajouter 32 essins (soit 6,6 ha) aux 12 modiées précédentes (près de 55 hectares ?), qui semblent former une exploitation compacte : et, pour régularisation, Saint-Denis obtient une redevance annuelle supplémentaire d'un muid de blé méteil¹⁹.

Les disciples de saint Norbert, installés dans le gros bourg de Vivières puis dans l'abbaye retirée de Valsery (com. Cœuvres) avant 1150, prennent pied dans Mortefontaine un peu plus tard. Et inmanquablement, ils le font dans le sillage de chevaliers issus de la forteresse ou du service de la famille de Pierrefonds²⁰. Parmi les mieux documentées, leur politique d'acquisition mériterait à elle seule une étude approfondie. Ils conduisent notamment toute une série d'achats de terres et de rachats de redevances en nature (terrages), payables jusque-là aux aristocrates laïcs propriétaires éminents de la terre qu'ils cultivent, et dont ils se rendent indépendants²¹. Au total, dons et acquisitions à titre onéreux leur font constituer un patrimoine foncier d'au moins 30 à 35 ha en quelque 60 années (1202-1267), avec des prix assez stables de la terre : autour de 5 livres l'essin (0,2 ha), et d'une livre le rachat du terrage d'un essin de terre. La dispersion de leur patrimoine paraît importante : ils disposeraient d'une zone mieux contrôlée (un « *territorium* ») à la Muette, dans l'est du terroir, mais de minutieuses reconstitutions s'avèrent nécessaires avant toute cartographie hypothétique.

Templiers, Hospitaliers et Chartreux

L'implantation des Templiers à Mortefontaine est, elle, antérieure à la fin de l'année 1226, puisqu'en novembre, un Aucher de Pernant leur échange une maison située près de celle qui leur appartient déjà²². Il est même envisageable que l'Ordre se soit installé une trentaine d'années plus tôt, à la suite

17. La dédicace de l'église de Mortefontaine (cf. *supra*, note 5) ferait remonter cette présence au haut Moyen Âge. Sur la première attestation de Saint-Denis à Laversine : Jean DUFOUR, *Recueil des actes de Louis VI roi de France (1108-1137)*, t. II, Paris, De Boccard, 1992, n° 409, p. 348-351 (acte non daté, sans doute de 1128).

18. Arch. nat., L 1004, n° 2 : charte de Suger pour Geoffroy, abbé de Longpont (1150), et LL 1172, fol. 18 v° : charte de l'abbé de Saint-Denis Eudes (1153).

19. Arch. nat., LL 1172, fol. 19 r° : charte de l'abbé de Longpont de 1235.

20. La première présence attestée des prémontrés à Mortefontaine date de 1189, lorsque Agathe de Pierrefonds entérine la donation par Jean Le Turc de toute sa terre et de tout son terrage de Mortefontaine (Victor de BEAUVILLE, *Recueil de documents inédits concernant la Picardie*, Paris, Imprimerie nationale, 1882, t. 4, n° XVIII, p. 24-25).

21. On en a un bel exemple dès 1202, lorsque le chevalier Dreu Meserin leur vend 21 essins (4,3 ha) de terre pour 100 livres de Soissons, et ses droits de terrage pesant sur 31 autres essins (6,4 ha) pour 33 livres parisis : Arch. nat., L 1009 A, n° 73.

22. Arch. dép. Oise, H 3838 : « *quamdam domum quam habebat apud Mortefontaine cum horto adjacente sitam juxta domum fratrum (militie Templi)* » (novembre 1226). L'ouvrage d'E. MANNIER, *Les commanderies du grand-prieuré de France*, Paris, Aubry-Dumoulin, 1872 (« Commanderie du Mont-de-Soissons et de Maupas », p. 541-557), n'apporte pas d'élément précis sur Mortefontaine.

d'une donation faite en Terre sainte par le chevalier Raoul de Ressons. Les archives de l'Ordre nous ont en effet conservé, parmi ses documents les plus anciens attestant sa présence en Soissonnais, une charte originale scellée par le comte de Soissons Raoul à Saint-Jean d'Acre en avril 1192 (la ville a été prise par les croisés en 1191, lors de la 3e croisade menée par Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion) : elle rapporte l'entrée dans l'ordre d'un « Raoul de Ressons » et son legs à la « milice » de 20 essins de terre (environ 4 ha), malheureusement non localisés²³. Il faut voir en ce Raoul le frère du chevalier Pierre de Ressons, avoué laïc de l'abbaye Notre-Dame de Soissons, qui a eu des démêlés avec le célèbre monastère de femmes pour avoir construit en 1183 une fortification à Ressons sans l'accord de l'abbesse²⁴. Il n'est pas impossible que des propriétés annexes de cette famille soient situées en lisière méridionale du terroir de Ressons, vers Mortefontaine donc, d'autant qu'en 1293 (cf. pièce justificative), c'est un écuyer de Ressons, une nouvelle fois, qui vend tout un patrimoine foncier ancestral, ancré dans le terroir de Mortefontaine.

Quant à la famille chevaleresque des Meserin (cf. *infra*, « le lignage des Autreval »), elle possède aussi une maison localisée près de celle du Temple et cédée aux prémontrés de Valsery en deux fois, en décembre 1248. Les biens fonciers des Templiers demeurent mal connus au XIIe siècle : des terres à Pouy (on y parle de « territorium » du Temple) et sur le terroir central de Mortefontaine, au mont de Mortefontaine et à la Muette²⁵. On leur connaît une bergerie — citée en 1265 mais difficile à localiser — qui confirme l'importance de l'élevage ovin dans la région à l'époque médiévale, élevage traditionnellement associé à la culture céréalière. Enfin, leur grange de Mortefontaine, centre de perception et de versement des redevances en nature, apparaît peu après, en mai 1269.

À la suite de la disparition de l'Ordre du Temple, l'établissement agricole de Mortefontaine passe aux Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. On entre ainsi dans l'époque des bilans chiffrés et détaillés, tant pour les surfaces de culture que pour la valeur des productions agricoles et de leurs profits. Un premier état estimatif concernant Mortefontaine figure dans un document récapitulatif des revenus et dépenses de chaque membre de la baillie du Mont de Soissons, dressé en 1319. Cette année-là, 9 muids et 9 setiers de terre arable rapportent en blé 29 livres 5 sous tournois ; les revenus des dîmes et terrages des blés s'élèvent à 10 muids et 8 setiers de blé, estimés à 38 livres et 8 sous tournois ; les revenus et terrages en avoine se montent à 5 muids et 5 setiers, estimés à 10 livres 16 sous et 8 deniers tournois, tandis que les vinages font 3 muids et demi de vin, estimés à 62 sous tournois ; les cens ne font que 10 sous 6 deniers, devant lods et ventes (taxes de mutation), donc doublés, soit 21 sous tournois. Le rapport final de Mortefontaine est donc de 84 livres 12 sous et 8 deniers tournois ; déduction faite des dépenses de blé et d'avoine (14 livres 10 sous), le revenu annuel est réduit à 70 livres 2 sous et 8 deniers tournois²⁷.

Puis, en 1329, une série d'achats faits auprès des Hospitaliers par l'entremise de Charles de Valois permet aux chartreux de Bourgfontaine (Oise) — fondation du frère du roi — de succéder à l'Ordre à

23. Arch. nat., S 4952 A, 5e pièce de la liasse 2 (cote dorsale : S 4952, n° 37) : sont notés comme témoins de l'acte Jean de Nesle, frère du comte Raoul, Robert Cosset (chevalier de Billy-sur-Ourcq bien connu par ailleurs) et un templier « frère Guillaume de Ressons », peut-être apparenté à Raoul.

24. Raoul est mentionné comme frère de Pierre de Ressons dans l'accord passé avec l'abbaye Notre-Dame en 1183 (charte de l'évêque Nivelon : Bibl. nat., Picardie 295, n° 4) et dans une donation de sa mère Hildeburge faite lors de sa retraite à l'abbaye soissonnaise de Saint-Crépin-en-Chaye en 1184 (Bibl. nat., latin 18372, fol. 26 v°-27 r°).

25. Arch. nat., L 1009 A, n° 109 : 4 essins à Pouy au territoire des Templiers (1238). Arch. dép. Oise, H 3838 (fonds de la chartreuse de Bourgfontaine), actes concernant les Templiers de 1249 à 1269. La Muette : cf. pièce justificative (1293).

26. « *Tres essinos retro bergariam Templi* » : Arch. nat., L 1009 A, n° 150 (décembre 1265). Sur l'élevage en Soissonnais, cf. Ghislain BRUNEL, « Les activités économiques des prémontrés en Soissonnais aux XIIe et XIIIe siècles : politique originale ou adaptation au milieu ? », dans *Agriculture et économie chez les Prémontrés, Actes officiels du 14e colloque du Centre d'études et de recherches prémontrées (Laon, 1988)*, 1989, p. 66-79 (surtout p. 71-72).

27. L'état des revenus de 1319 est conservé aux Archives nationales, en S 4952, liasse 4, n° 8.

Mortefontaine²⁸. En 1339, le précepteur de la commanderie hospitalière du Mont-de-Soissons refuse de payer à la papauté le droit de gîte dû pour l'établissement de Mortefontaine, qui lui a été retiré récemment, tandis qu'en 1348 une charte de Philippe, duc d'Orléans, compte Mortefontaine au nombre des dépendances de la chartreuse de Bourfontaine²⁹. Les transactions opérées par Charles de Valois en 1329 occupent une peau complète de parchemin et permettent de se faire une idée encore plus précise de la superficie et des revenus. L'estimation des commissaires fournit en effet une surface totale de 218 essins et 34 perches, soit près de 45 ha, répartis en 35 parcelles, toutes localisées. La majorité font entre 3 et 7 essins (entre 0,6 et 1,4 ha) ; six pièces seulement dépassent les 10 essins, et comptent entre 2,2 et 3,6 ha. Compte tenu de terres annexes, au mont de Retheuil (24 essins) et à Ambleny (18 essins), de revenus en grains, en vin ou en dîmes, et déduction faite des versements au prêtre de Mortefontaine, la valeur finale de l'exploitation est estimée en 1329 à 95 livres 13 sous 6 deniers parisis, ou 119 livres 11 sous 10 deniers tournois, soit une somme supérieure à celle de 1319.

Exploitations et propriétés laïques : les lignages aristocratiques

Les seigneurs de Pierrefonds et leurs hommes

Étant donné la proximité du château de Pierrefonds, et la situation de Mortefontaine entre les deux forteresses du sire (Pierrefonds et Ambleny), l'omniprésence d'hommes et de chevaliers de l'entourage seigneurial s'y avère logique. Les cisterciens de Longpont et leur « cour » de Vaubéron sont sans doute l'un des meilleurs exemples de la sollicitude de ce milieu seigneurial. Ainsi, en 1171, Conon de Pierrefonds et son épouse Agathe, qui se considèrent comme des seconds fondateurs de l'abbaye cistercienne, prennent sous leur protection les maisons de Vaubéron et de La Gorge, entérinant les acquisitions faites jusque-là. Ils en viennent à fixer le nombre maximum (2000 têtes) du cheptel ovin de ces deux exploitations qui pourra paître dans la châtelainie de Pierrefonds, et le nombre de vaches (20). Une fois veuve, Agathe fait don, en outre, de toute la terre arable qu'elle cultive à Mortefontaine et d'un petit pré à Marival. L'un de ses vassaux l'avait précédée : Hervé de Pierrefonds fut le donateur-vendeur d'une terre de 6 modiées et demie, située au mont de Mortefontaine et Banru, plantée en « médiocre froment », et pour laquelle il continua à percevoir un terrage de 3 muids de froment .

Le lignage des Autreval-Meserin-Mortefontaine (généalogie n° 2)

Cette domination foncière de la vassalité des Pierrefonds — dont la famille disparaît à la fin du XIIe siècle et la seigneurie passe aux mains de Philippe Auguste — s'incarne particulièrement, au début du XIIIe siècle, dans le lignage des Autreval. Ce qualificatif toponymique, qui renvoie à un lieu-dit situé près du château de Pierrefonds, en fait à coup sûr une famille chevaleresque issue du service de la forteresse de Pierrefonds. Bienfaiteurs des prémontrés de Vivières/Valsery, les chevaliers d'Autreval et leur cousin Raoul Meserin (cf. tableau généalogique n° 1) aident les chanoines de saint Norbert à s'installer dans le secteur et les dotent dès 1141 à Saint-Agnan (sur la commune actuelle de Cœuvres-

28. Un document récapitulant les achats faits par Charles de Valois auprès des Hospitaliers pour la dotation de la chartreuse de Bourfontaine a été jusque-là mal identifié dans les inventaires, et donc peu exploité : il est conservé aux Archives nationales, sous la cote L 940, n° 188 (noté par erreur comme concernant les chartreux de « Morfontaine » en Moselle), et date du 12 mars 1329. Son exploitation complète, notamment la localisation des parcelles énumérées, reste à mener.

29. La plainte du précepteur de la baillie du Mont-de-Soissons est rapportée dans une lettre de Pierre, cardinal de S. Prassede, et de Bertrand, cardinal-diacre de S. Maria in Aquiro, à l'official de Soissons, en date du 24 janvier 1339 (Arch. nat., S 4952, liasse 4, n° 7). En novembre 1348, Philippe, duc d'Orléans et comte de Valois, accorde aux chartreux de Bourfontaine un droit d'usage illimité pour le bois de construction dans la forêt de Retz, à destination de leurs maisons de Mortefontaine, etc. (Arch. nat., JJ 77, fol. 144, n° 252, et K 28, n° 3).

30. F. Antonius MULDRAC, *Compendiosum abbatiae Longipontis Suessionensis chronicon*, Paris, Jean Bessin, 1652, p. 58-60 (1171) ; donation d'Agathe en 1183 : Arch. nat., J 422, n° 6 ; donation d'Hervé de Pierrefonds en 1180 : William Mendel Newman, *Les seigneurs de Nesle en Picardie (XIIe-XIIIe siècle). Leurs chartes et leur histoire*, t. II, Paris, Picard, 1971, n° 86, p. 171-172.

et-Valsery), situé à peu de distance à l'est de Mortefontaine³¹. Puis, un descendant des Meserin, Dreu, vend aux prémontrés en 1202 des terres arables et des revenus en terrages, dont un grand nombre sont localisables sur le terroir de Mortefontaine ou à proximité : à La Couture, au Mont de Roy, à Val Thierry, à Sonneval, c'est-à-dire plutôt dans la partie sud et ouest du terroir (carte 2).

Sa fille Éveline — qualifiée après sa mort de *domicella*, qui est un titre réservé aux femmes nobles, et plus particulièrement aux femmes d'écuyers — épouse un certain Aucher avant 1202 ; appelé « Aucher de Mortefontaine » en 1213, ce qui suppose un enracinement dans la localité, il devient « Aucher le Remuant » après sa mort. Aucher vend ses droits éminents (représentés par le terrage et la justice) sur une terre de 7 essins (moins d'1,5 ha) au Val Thierry, droits qui proviennent de l'héritage de sa femme (son beau-père Dreu Meserin détenait d'ailleurs un terrage en Val Thierry) : pratique habituelle de l'utilisation des dots des femmes comme moyens d'échange et de souplesse du marché foncier, puisqu'il s'agit de biens annexes, qui ne « collent » pas toujours avec le cœur du patrimoine du lignage du mari. La vente est approuvée par le beau-frère, duquel il tenait la terre, et par le suzerain du beau-frère, le chevalier Pierre de Rozoy. On est donc en présence d'une famille aristocratique de petit niveau (les titres de « chevalier » ou « écuyer » ne leur sont pas donnés), contrôlant une petite portion de village et dont l'histoire devient vite très obscure.

D'autres familles des environs sont impliquées dans la propriété foncière de Mortefontaine. Parfois modestes, comme celui de la dame de Bérogne (hameau du village voisin de Chelles) qui donne 6 essins (1,2 ha), les patrimoines aristocratiques forment encore de beaux ensembles en plein XIIIe siècle. Ils apparaissent brutalement, lors d'une cession totale de patrimoine par exemple. Le chevalier Jean le Sauvage retire ainsi 230 livres tournois de la vente de tous ses droits de propriété et terrages de Mortefontaine, ce qui correspondrait à quelque 46 essins de terre (au prix courant de 5 livres l'essin), soit plus de 9 ha (!), ou à une surface beaucoup plus importante de prélèvements : au prix connu d'une livre le terrage pesant sur un essin de terre arable, on arrive à une surface maximale de 45 ha ; la réalité doit se trouver entre les deux... Quant aux seigneurs de Pouy, ils conservent au début du XIVe siècle des droits de terrage et champart sur 70 essins (15 ha) de terre de l'abbaye Saint-Denis³².

La paysannerie au village : entre « servage » et « élite »

Les serfs de la châtelainie de Pierrefonds

L'approche de la paysannerie et de la société villageoise résidant ou travaillant sur le terroir de Mortefontaine n'est pas aisée. Les informations ne sont pas inexistantes mais très dispersées ; elles se concentrent rarement sur une famille ou sur un personnage au point de permettre de retracer avec sûreté son parcours, familial, social ou économique. En l'absence d'une liste globale des habitants, ou du moins des chefs de feux, comme on peut en trouver parfois pour le XIIIe siècle³³, le chiffre même de la population ne nous est pas accessible. Les rares listes partielles sont fournies par les actes d'affranchissement de serfs de la châtelainie de Pierrefonds par Blanche de Castille et saint Louis vers 1252-1255. Passée sous la souveraineté du roi capétien depuis la mort d'Agathe de Pierrefonds (octobre 1192), cette châtelainie comprenait au milieu du XIIIe siècle encore près de 900 serfs, recensés et dénommés localité par localité dans un cahier de parchemin conservé au Trésor des chartes royal³⁴.

31. Cf. Ghislain BRUNEL, « L'implantation des ordres religieux de Prémontré, Cîteaux et Fontevraud dans la région de Villers-Cotterêts au XIIe siècle : une réponse à de nouveaux besoins ? », dans *Mémoires de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, XXXII, 1987, p. 197-224 (surtout, p. 208-213, p. 212 et note 28).

32. Sibille de Bérogne : Arch. nat., L 1009 A, n° 99 (1229) ; Jean le Sauvage : Arch. dép. Oise, H 3838 (1255) ; Adam de Cuise, seigneur de Pouy : Arch. nat., LL 1172, fol. 22-23 (1308), et Louis LE FLOCH, *Histoire de Cuise-la-Motte (Oise). Institutions et vie locale depuis le XIIe siècle*, Alençon, 1974, appendice III, « les seigneurs de Pouy », p. 369-375.

33. Cf. Ghislain BRUNEL, « Des paysans introuvables ? Traces écrites et données démographiques en France septentrionale (XIe-XIIIe siècles) », dans *Enquêtes rurales*, 2, 1997, Caen, Presses universitaires de Caen, p. 7-36 (surtout, p. 26-28, et p.-j. n° 5, pour Pasly en 1254).

34. L'édition de la liste des serfs figure dans l'article de Louis CAROLUS-BARRE, « L'affranchissement des serfs de la châtelainie de Pierrefonds par Blanche de Castille (v. 1252) et sa confirmation par saint Louis (septembre 1255) », dans *Violence et contestation au Moyen Âge. Actes du 14e Congrès national des sociétés savantes (Paris, 1980)*, Paris, Editions du CTHS,

Pour ce qui nous concerne, ce sont les ressorts (des « mairies » royales) de Mortefontaine, Marival et Roy qui sont recensés (« *homines nostros de... Marrival, de Mortefontaine, de Val Davi, ... de Roi* », dit la charte royale de 1255). S'agissant de la mairie de Mortefontaine elle-même, les enquêteurs du roi dénombrent 21 serfs (dont au moins 4 veuves), 11 couples et 15 hommes ; ces chiffres devraient être complétés par la population de Roy, qu'il est malheureusement difficile de distinguer de celle de Retheuil et Palesne, avec lesquels Roy forme une seule mairie. Afin de se délivrer du servage (qui se traduit essentiellement par le contrôle seigneurial des déplacements, des mariages et des successions), les hommes et les femmes de la châtellenie royale ont versé une somme de 12 deniers pour une livre de biens, c'est-à-dire une taxe fiscale de 5 %, une livre équivalent à 240 deniers.

Le fait capital pour notre propos est qu'à Mortefontaine figure l'un des serfs les plus riches de la châtellenie, placé au 12^e rang de fortune : il paye 7 livres, correspondant à 140 livres de revenus, et se nomme Étienne de Mortefontaine ; son frère Pierre est le 3^e plus imposé du village avec 4 livres (80 livres de revenus supposés), derrière un certain Aucher, aussi taxé à 7 livres . Pour Louis Carolus-Barré, cet Étienne pourrait être le même individu qu'« Étienne de Mortefontaine, maire du roi à Taillefontaine », qui dépose en 1261 lors de l'enquête sur la gestion de Mathieu de Beaune, bailli de Vermandois (1256-1260) sorti de charge. À lire l'enquête royale (cf. planche jointe), il n'y a pas de doute sur l'identité des deux personnages. Étienne y témoigne comme un personnage de poids, ayant exercé ses fonctions de maire « pendant 25 années », c'est-à-dire depuis 1235-1240. Il est par conséquent un serf fortuné, pourvu de responsabilités par la royauté, et qui a pris à ferme la gestion d'une mairie royale locale, ressort villageois de base dépendant du prévôt de Pierrefonds³⁵.

Le cas de la famille Moufflet de Mortefontaine

On ne peut donc manquer de faire le rapprochement avec un autre « Étienne de Mortefontaine », qui apparaît, en décembre 1265, comme vendeur à l'abbaye prémontrée de Valsery de 7 essins de terre arable (quelque 1,5 ha) pour 36 livres parisis³⁷. Les deux parcelles objets de la transaction sont situées à Mortefontaine, sans que cela soit dit expressément, l'une (3 essins) « derrière la bergerie du Temple », l'autre (4 essins) « dans la Couture », soit dans la portion du terroir jouxtant le village au sud, et que nous avons déjà évoquée à plusieurs reprises.

Outre des informations sur la propriété paysanne, le texte apporte des renseignements familiaux très précieux. D'abord, sur le cercle de relations d'Étienne, car la vente est garantie par un personnage dénommé « Pierre Moflez ». Sachant que les cautions des contrats sont souvent prises parmi les membres de la famille proche des contractants, on se rappellera que le frère du serf et maire Étienne de Mortefontaine était prénommé Pierre vers 1252 ; et revenant encore en arrière dans le temps, on identifiera Pierre Moufflet comme le fils d'Arnoul Moufflet de Mortefontaine et de sa veuve Mathilde, donatrice en 1245 d'une terre près de Vaubéron au profit de l'abbaye de Valsery. Pour authentifier cette donation, sont cités les enfants et les gendres du couple Moufflet : on y retrouve bien sûr Pierre, mais aussi ses frères Roger et... Étienne³⁸.

1990, p. 59-111. Sur la question des serfs du domaine royal en général, la référence reste l'ouvrage de Marc BLOCH, *Rois et serfs. Un chapitre d'histoire capétienne*, édité en 1920 et repris récemment avec d'autres articles sur le servage, Paris, La Boutique de l'Histoire, 1996, 334 p.

35. Cf. CAROLUS-BARRÉ, *Op. cit.*, p. 81-82, n° 13, 14 et 31.

36. *Ibid.*, p. 63, et note 17. L'enquête est conservée au Trésor des chartes royal, sous la cote J 1028, n° 4, et le témoignage de Richard figure au folio 36 r°, n° CCCLXXXI. On trouvera une édition partielle de l'enquête menée dans la prévôté de Pierrefonds dans le *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. XXIV, 1904, « preuves de la préface », p. 318-329 (à partir de la page 323 pour Pierrefonds).

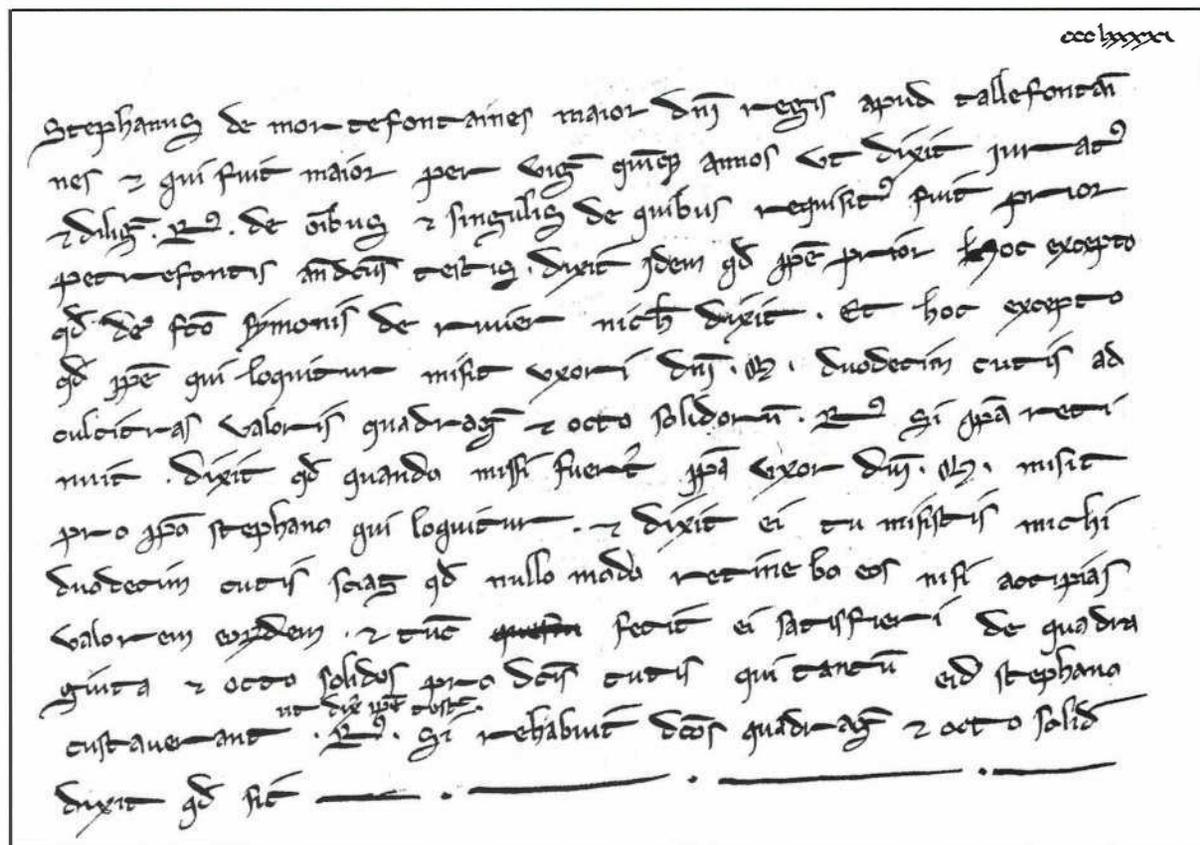
37. Arch. nat., L 1009 A, n° 150.

38. Arch. nat., L 1009 A, n° 121 (mars 1245). L'une des filles Moufflet se prénomme Mélisende, prénom rare qu'on retrouve dans la liste des serfs affranchis à Mortefontaine en 1252 (n° 10 : « *Milesendis et liberi* ») : il y a de fortes présomptions pour que soit la sœur de Pierre Moufflet.

Nos sources apportent ensuite beaucoup sur la descendance d'Étienne, puisque ses trois fils interviennent comme vendeurs et comme garants de la vente de 1265 : on trouve ainsi un Étienne, qui est « cleric », un dénommé Richard, et un Guillaume, lui aussi « cleric », mais encore mineur, et qui devra reconnaître la vente dès qu'il aura atteint sa majorité. La preuve irréfutable de l'appartenance d'Étienne et de ses fils à la famille Mouflet est alors donnée par une charte royale d'octobre 1294, qui mentionne comme donateurs à l'abbaye de Valsery le « moine Guillaume Mouflet, Etienne de Mortefontaine, Richard de Mortefontaine, son fils Simon... »³⁹. Le sobriquet « Mouflet » réapparaît ainsi en cette extrême fin du XIIIe siècle pour notre plus grand bonheur. On peut donc reconstituer le parcours de cette famille privilégiée par les sources, en remontant à l'époque de Philippe Auguste.

Aux origines : Arnoul Mouflet (généalogie n° 1)

Le plus ancien membre de la famille qu'on connaisse pour l'instant est cet Arnoul Mouflet, défunt mari de Mathilde, « bienfaitrice » des prémontrés de Valsery en 1245. Il occupe, sous le règne de Philippe Auguste, une position sociale déjà confortable puisqu'il fait partie des rares témoins jurés de deux enquêtes royales forestières menées en 1214 et 1215 à propos des droits du comte de Soissons et des droits d'usage des moines de Longpont dans la forêt de Retz. Appelé « Arnoul de Mortefontaine » en 1214, ce qui entérine son ancrage ancien dans la localité, on le trouve pourvu de son sobriquet caractéristique en mai 1215 (« *Arnulphus Mosflet* »)⁴⁰. Une autre preuve de son rôle local et de ce qu'on peut appeler sa « capacité d'influence » suit de peu son « entrée dans l'histoire ». En 1220, une vente faite par un chevalier de Bérogne au profit des prémontrés de Valsery réunit à Bérogne même (hameau du village de Chelles, limitrophe de Mortefontaine) plusieurs témoins : très exactement, trois chevaliers,



*Témoignage d'Étienne de Mortefontaine
(Extrait du Trésor des chartes royal - Arch. Nat. J1028 n° 4).*

39. Récapitulatif des acquisitions de Valsery : Bibl. nat., Picardie 292, n° 36.

40. John BALDWIN, *Les registres de Philippe Auguste*, vol. 1 : texte, Paris, Imprimerie nationale de Boccard, 1992, n° 42, p. 89 (1214), et n° 43 (mai 1215), p. 90.

deux chanoines de l'abbaye, le clerc de l'archidiacre de Soissons venu sur place et, en dernière position (mais cité nommément), « Arnoul de Mortefontaine, etc. »⁴¹. On remarquera avec intérêt cette présence d'un garant laïc, non chevalier, seul nommé d'un groupe assurément plus large qui assistait à l'officialisation de la vente en question. Cette courte biographie de l'ancêtre de la famille montre, à l'évidence, qu'il faut éviter de penser les réussites familiales paysannes comme brusques ou inattendues. Le « décollage » peut être beaucoup plus ancien qu'il n'y paraît, le patrimoine et l'influence de la famille subissant des aléas et des gains qui nous échappent tout au long d'une tendance moyenne, qui nous paraît de loin toujours ascensionnelle.

Les fils d'Étienne de Mortefontaine et l'entrée dans l'Église

La carrière du fils d'Arnoul comme maire du roi dans le village voisin de Taillefontaine prend donc l'allure d'un « marche-pied » de première grandeur, puisqu'au cours de sa charge, sa fortune semble faite, si l'on en croit les estimations chiffrées des enquêteurs royaux. Il faut alors revenir sur l'importance d'une carrière ecclésiastique de deux de ses trois fils, qui donne à la famille d'Étienne de Mortefontaine une place à part sur la scène locale, par rapport au reste du groupe paysan. Elle confirme l'existence de revenus nécessaires à la formation intellectuelle de base des enfants, traduit l'espérance de la carrière profitable socialement et spirituellement dans l'Église, en usant d'appuis locaux noués avec les églises voisines, principaux propriétaires fonciers de Mortefontaine. Disons que ces espérances n'ont pas été trompées car, trente ans plus tard (1293), les deux frères de Richard refont surface : le clerc Étienne est dit « de Vivières » — localité commerciale et administrative en bordure de forêt, qui connaît alors un certain développement —, et gravite peut-être autour des prémontrés maîtres de l'église paroissiale, qui est aussi le siège du doyenné rural ; fait plus important, Guillaume est devenu chanoine de l'abbaye de Valsery et « maître de la maison » prémontrée de Javages, vieille dépendance située non loin à Faverolles⁴². Cette position forte de Guillaume s'est comme doublée, en montant encore d'un cran, avec le propre fils de Richard, Simon, lui aussi clerc mais chanoine du prestigieux chapitre urbain de Saint-Pierre-au-Parvis qui fournit les prêtres attachés au service de l'abbaye Notre-Dame de Soissons⁴³.

Richard de Mortefontaine, un paysan propriétaire foncier

Ces trajectoires parallèles des Mouflet au sein de l'Église soissonnaise traduisent l'influence concrète et grandissante d'Étienne, puis de Richard lui-même. Ce dernier joue, en effet, à plusieurs reprises le rôle d'arbitre dans des conflits locaux, montrant son active participation à la vie sociale et économique. Lors d'un différend entre l'abbaye de Valsery et un certain Simon de Marival à propos du moulin de Marival et de son usage, le compromis est passé devant trois arbitres, dont Richard. En 1301 encore, un conflit entre les Templiers et un écuyer de Martimont (Oise, com. Croutoy) débute par la désignation des arbitres de chacune des parties : le procureur du Temple, Mathieu d'Arras, choisit, quant à lui, Richard de Mortefontaine pour défendre les intérêts du Temple⁴⁴. Prémontrés et Templiers, les deux plus gros propriétaires de Mortefontaine, ne pouvaient se passer de relations étroites et d'une collaboration mutuelle avec l'homme influent qu'était devenu Richard.

Enfin, sur le plan de la fortune familiale, la position dominante de Richard s'exprime très clairement dans le contrôle (partagé avec une autre famille, apparentée ?) du moulin de Marival (rappelons qu'Étienne était maire du roi à Taillefontaine et Marival !), équipement stratégique et vital du terroir de

41. Charte originale de Garnier, archidiacre de Soissons : Arch. nat., L 1009 A, n° 86.

42. C'est le comte Raoul de Vermandois qui céda le domaine de Javages aux prémontrés en 1148, pour y établir des sœurs norbertines à l'écart du couvent des hommes. Il s'y trouve un petit cimetière, et quelques terres d'exploitation.

43. Toutes les informations sur la carrière de ces clercs figurent dans deux chartes de l'officialité de Soissons, datées de 1293, et concernant le moulin de Marival : Arch. nat., L 1009 A, n° 171 et 172.

44. Le compromis sur Marival date de 1293 (Arch. nat., L 1009 A, n° 171) ; l'arbitrage pour les Templiers date de 1301 (Arch. nat., S 4952 A, liasse 4, pièce n° 9).

Mortefontaine, qui fait l'objet de deux transactions avec l'abbaye de Valsery. Ce bien, ou du moins la part qui lui revient, est nettement présenté comme « venant de son propre héritage » ; il lui assure des revenus en grains, le contrôle des aulnaies et du cours de l'eau, la propriété de courtils à proximité du pâturage de la communauté villageoise, et il peut transmettre à son fils des redevances payées par les prémontrés, telles que 18 essins de blé d'hiver (près de 185 litres), ou 3 aulnes de drap.

Mais le plus beau signe de réussite reste l'achat massif des biens de l'écuyer Jean de Resson en avril 1293 (cf. pièce justificative), pour une somme de près de 250 livres parisis, que l'on peut comparer aux 140 livres de la fortune estimée pour Étienne de Mortefontaine en 1252. L'acquisition porte sur une quarantaine d'essins, soit plus de 8 ha, répartis en 22 parcelles de petite taille, et sur la résidence (« maison avec le courtilg ») de « Merdençon » (ou Mardanson aujourd'hui), située dans la partie septentrionale du village, le long de l'actuelle rue des Bugnes. Cette habitation deviendra ultérieurement le siège de la commanderie Saint-Antoine de Troyes dans le village, d'où la présence de ce contrat d'achat dans les archives des Antonins.

Aux biens fonciers proprement dits s'ajoutent un ensemble de droits en nature (terrages, rentes en blé et en avoine, gelines) et en argent (cens) qui constituent un « fief » tenu du vicomte de Pierrefonds, et dont l'assise territoriale s'étend, au-delà de Mortefontaine, à Roy et Taillefontaine. Si l'on en croit une mention dorsale de l'acte d'achat de 1293, ce fief mouvait du roi au titre du château de Pierrefonds et faisait de son détenteur un « homme jugeant » de l'Assise de Pierrefonds⁴⁵. Il n'y a pas de raison de penser que le principe n'ait pas été appliqué à Richard lui-même et de voir dans l'acquisition de cette portion d'un patrimoine aristocratique, attributive d'un rôle judiciaire, une étape supplémentaire vers les couches supérieures de la société médiévale⁴⁶.

À partir d'informations aussi tronquées que celles qui subsistent pour les XIIe-XIIIe siècle, le survol de deux siècles d'histoire villageoise reste une gageure. Si quelques trajectoires individuelles peuvent parfois sortir du néant, il n'en demeure pas moins que l'essentiel du fonctionnement de la société locale et de la communauté villageoise échappe complètement à notre regard. On peut espérer progresser, en revanche, dans la connaissance de la répartition de la propriété et du parcellaire grâce aux documents tardifs du début du XIVe siècle et à leurs nombreuses données chiffrées ; mais les pratiques agricoles, les rendements et les variations de production semblent toujours hors d'atteinte pour ce cœur du Moyen Âge qui a retenu notre attention. Le dossier « Mortefontaine » reste donc ouvert. Tel quel, il aura eu le mérite de donner un peu d'épaisseur et de chair à un passé longtemps mythique qu'inspira la fin tragique des Templiers abrités un temps par le village.

45. Sur les Assises et les Hommes-jugeants du Valois en général, et de Pierrefonds en particulier, cf. Louis CAROLUS-BARRE, *Le comté de Valois jusqu'à l'avènement de Philippe de Valois au trône de France (Xe siècle-1328)*, dans *Comptes rendus et Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis (années 1995 à 1997)*, 1998, p. 112-113.

46. La mention dorsale : « ... doufié de Tallefontainne qui muet dou roy a cause de son chastel de Perrefonds, et pour lequel je suis hom jugans doudit chastel » (cf. pièce justificative) est d'une main du début du XIVe siècle ; mais rien ne prouve qu'elle désigne Richard lui-même, et non l'un de ses descendants. Ici encore, l'enquête reste à poursuivre.

Pièce justificative

Jean, écuyer de Ressons, et sa femme Alice vendent à Richard de Mortefontaine, leurs biens, fiefs et droits à Mortefontaine pour 248 livres et 10 sous parisis.

Avril 1293

Source : Archives nationales, S 4960 B (Antonins de Troyes), liasse 3, pièce cotée B2 (autre cote dorsale : S 4964, n° 28). Parchemin, 32,5 x 55 cm ; traces de 2 sceaux pendants sur double queue de parchemin.

Mention dorsale du début du XIV^e siècle : « *Lettres de plusieurs eritages seant en la montanie de Pois et de Mortefontaine, et aucy de la maison de Merdenson et dou fié, et aucy dou fié de Tallefontainne qui muet dou roy, a cause de son chastel de Perrefonds, et pour lequel je suis hom jugans dou dit chastel* ».

A touz ceuz qui ces presentes lettres verront et orront, Robers de Saint Just, a ce tans garde de le prevosté de Pierrefons, et Jehans dis de Paris, garde dou seel de la dite prevosté, especiaument establis dou quemandement [2] nostre seigneur le roy de France a recevoir et a oïr toutes manieres de couvenances en la prevosté de Pierrefons et ou ressort, vindrent en propre persone par devant nous Jehans de Ressons¹, escuiers, et madame Aalis [3] sa femme, et requenerent de leur bonne volenté, sans contrainte, que il avoient vendu, quitié et otroié a touz jours a Richart de Mortefountaines pluseurs pieces de heritaiges ci desous devissees que il avoient, [4] si comme il disoient, en la montaigne de Pouis et de Mortefontaine :

c'est assavoir sis essins et onze verges de terre que il avoient, si comme il disoient, en une piece seant au liu con dist aux Jeuneles, deseur la quarriere [5] de Pouis², tenant a la terre les enfans Jehan de Brie d'une part, et a la terre Saint Denize d'autre part, et muet, si comme il disoient, de Saint Denize a terraige.

Item, cinc pichés et dis verges de terre, en une piece seant [6] desous la piece de terre desus dite dalés la quarriere, tenant a la terre de Saint Ladre de Pierreffons³, d'une part, et a la terre de Vauberon d'autre part, et muet, si comme il disoient, de Saint Denize a terraige.

Item un essin et [7] vint une verge de terre, en une piece seant desous Pouis en la voie de Roy, tenant a Jeffroy le Boursier d'une part, et a la terre les enfans Eliot de Banru⁴ d'autre part, et muet, si comme il disoient, de Saint Denize a [8] terraige.

Item un essin et cinquante verges de terre en une piece seant au liu con dist en Champ Warin, tenant a la terre Jehan de Thiemers⁵ d'une part, et a la terre Simon dou Four de Reuves⁶ d'autre part, et muet, si comme [9] il disoient, de Saint Gervais de Soissons a terraige.

Item cinc pichés et cinc verges et demie de terre, en une piece seant deseur Morfosse entre la voie de Jauzi et la voie de Chielle⁷, tenant a la terre Jehan de [10] Paris d'une part, et a la terre Jehan le fiut la Renode d'autre part, et est icele Renode de Roy⁸, et muet, si comme il disoient, de la dame de Mongonbert⁹, de Jehan dou Solier¹⁰ et de Rousel de Chielle a terraige.

1. Ressons-le-Long : Aisne, cant. Vic-sur-Aisne.
2. Pouy : Aisne, com. Mortefontaine.
3. Maladrerie Saint-Lazare de Pierrefonds.
4. Banru : Aisne, com. Montigny-Lengrain, cant. Vic-sur-Aisne.
5. Thimet : Aisne, com. Taillefontaine, cant. Villers-Cotterêts.
6. Reuves ou Reuvres : Oise, l.-d. de la com. de Chelles.
7. Jaulzy et Chelles : Oise, cant. Attichy.
8. Roy : Aisne, com. Mortefontaine.
9. Montgobert : Aisne, cant. Villers-Cotterêts.
10. Le Soulier : Aisne, ham. d'Ambleny.

Item un [11] essin et vint et neuf verges de terre en une piece seant entre le Chaisne et Valberon, tenant a la terre Comtesse de Laversines¹¹ d'une part et a la terre de Valberon d'autre part, et muet de Saint Denize a une maille [12] nerete de cenz chascun an a paier aus witaveles de la Saint Denize¹².

Item un pichet et vint et deuz verges de terre et demie de terre en une piece seant desous Pouis, et va la voie qui va de Pouis a Mor-[13]-tefontaines parmi, tenant a la terre de Valberon, et muet, si comme il disoient, de Saint Elloy de Noion a terraige.

Item cinc pichés et wit verges de terre en une piece seant desous le Chaisne au liu [14] con dist en Boulain Fosse, tenant a la terre de Valberon d'une part, et a la terre le dit acheteur d'autre part, et muet de Saint Denize a terraige.

Item li desus noumé Jehans de Resons, escuiers, et madame [15] Aalis sa femme requenurent par devant nous que il avoient vendu, quitié et otroié a touz jours audit Richart de Mortefontaines tout le fié que il tenoient de Robert de Saci¹⁴, escuier, en [16] pluseurs lius ci desous devisees :

c'est assavoir une maison avec le courtilg, ensi comme touz li clos se comporte devant et derriere, seant a Mortefontaine deseur la fontaine con dist de Merdençon, tenant a la [17] mesure Robert le prestre d'une part et a Saintime, femme feu Warin d'autre part ; et a dedens ce clos desus dit entour un pichet de terre qui muet, si comme il disoient, de Saint Denize, a [18] deuz nerés de cenz chescun an a paier aus witaveles de la Saint Denize.

Item sis essins, un pichet et wit verges et demie de terre en une piece dou fié desus dit, seant au liu con dist en Val [19] Louvet, tenant a la terre de l'Espine¹⁵ d'une part et a la terre dou Temple d'autre part.

Item dis wit verges de terre en une piece dou fié desus dit seant au Buissonnet, tenant a la terre le prestre de Mortefoun-[20]-taine d'une part, et a la terre Pierre le Bourdon d'autre part.

Item cinc essins et onze verges de terre en une piece dou fié desus dit, seant au liu con dist a l'Ourmelet, tenant a la terre les malades de [21] Pierreffons d'une part, et a la terre Jehan le Mesaigier de Viviers¹⁶ d'autre part.

Item un essin et vint wit verges de terre en une piece dou fié desus dit, seant au liu con dist en Chastillons, tenant a la [22] terre Robert de la Ruelle d'une part, et aus murs de la maison deseur dite d'autre part.

Item trois essins et quarante verges de terre en une piece dou fié desus dit seant en la Couture deseur [23] l'Ourme de Mortefontaines, tenant a la tere de Valberon d'une part et a la terre Jehan le Mesaigier de Viviers d'autre part.

Item li desus nommé Jehans de Resons, escuiers, et madame Aalis sa femme requenurent [24] par devant nous que il avoient vendu et quitié a touz jours audit Richart de Mortefontaines tout le fié que il avoient acheté aus enfans Fremin Sauget de Resons seur le Mas¹⁷, li quiex fiés [25] est tenus de maistre Michiel de Morgneva¹⁸, viconte de Pierreffons, c'est assavoir ice fié seant en la ville et en la montaigne de Roy, en la montaigne de Taillefontaines, et en la ville et en la montaigne [26] de Mortefontaines, en terraiges, en cenz, en rentes de blé et d'avaine, en gelines, en ventes et en toutes autres chozes que il i avoient par raison doudit fié et poient avoir.

11. Laversine : Aisne, cant. Vic-sur-Aisne.

12. Cens à payer aux octaves (« witaves » ou « witaveles ») de la Saint Denis, c'est-à-dire le 8e jour après la fête du saint, qui a lieu le 9 octobre.

13. Abbaye bénédictine de Saint-Éloi de Noyon : cf. supra, note 12 de l'article.

14. Sacy : Oise.

15. L'Épine : Aisne, com. Vivières.

16. Vivières : Aisne, cant. Villers-Cotterêts.

17. Ressons-sur-Matz : Oise, ch.-l. cant.

18. Morierval : Oise, cant. Crépy-en-Valois.

Item li desus noumé [27] Jehans de Resons, escuiers, et madame Aalis sa femme requenurent par devant nous que il avoient vendu et qutié a touz jours audit Richart de Mortefountaines le quart de plusieurs [28] pieces de terre ci desous devisees :

c'est assavoir le quart de trois pichés et deuz verges de terre en une piece seant au liu con dist au Meslier, tenant a la terre dou Temple d'une part, et a [29] la terre Drouart Malaisi d'autre part, et muet, si comme il disoient, de Saint Denize a deuz nerés de cenz chascun an a paier aus witaveles de la Saint Denize.

Item le quart de trois pichés et deuz ver-[30]-ges de terre en une piece, seant desous la Muete, tenant a la terre dou Temple d'une part et a la terre de l'Espine d'autre part, et muet, si comme il disoient, dou prieur de Saint Souplis de Pierreffons¹⁹ [31] a terraige.

Item le quart de wit essins et quarante cinc verges de terre en une piece seant au liu con dist a la Geneste, tenant a la terre la dame de Courtix²⁰ d'une part, et a la terre la dame de [32] La Folie d'autre part, et muet, si comme il disoient, des hoirs de Pouis a terraige.

Item le quart de sis essins, un pichet et quatre verges de terre en une piece seant au liu con dist La Gloe, tenant [33] a la terre Phelippe de Pouis²¹ d'une part, et a la terre dou Temple d'autre part, et muet, si comme il disoient, de Saint Denize a terraige.

Item le quart d'un essin et vint une verge de terre en une piece [34] seant deseur Val Joibert, tenant a la terre les malades de Pierreffons d'une part, et a la terre les hoirs de Pouis d'autre part, et muet, si comme il disoient, de Saint Denis a terraige.

Item le [35] quart d'un essin et vint wit verges de terre en une piece seant aus Jeuneles, tenant a la terre aus enfans Jehan de Brie d'une part et a la terre Guillaume Biausostes d'autre part, et muet, si comme il di-[36]-soient, de Saint Denize a terraige.

Item le quart de deuz essins de terre en une piece seant aux Jeuneles, tenant a la terre Jehan de Brie d'une part, et a ceuz de Saint Denize d'autre part, [37] et muet, si comme il disoient, de Saint Denize a terraige.

Item le quart de quatre essins de terre et douze verges en une piece seant en Morfosse, tenant a la vesve Freret d'une part et a la [38] terre les enfans Jehan de Brie d'autre part, et muet, si comme il disoient, dou viconte de Pierreffons a cenz.

Et requenurent les dis Jehans de Resons et madame Aalis sa femme que il s'estoient [39] dessaisi de touz les heritaiges et des fiés desus dis en la main des seigneurs comme de vente et que il en ont fait saissir le dit Richart, laquel vente de touz les heritaiges et des fiés desus devisees fu [40] faite pour douze vins livres et wit livres dis sols parisis leur quites des quex douze vins wit livres et dis sols parisis, les dis Jehans de Resons, escuiers, et madame Aalis sa femme se tindrent a païé doudit Richart par de-[41]-vant nous en bonne monnoiee et bien contee a eus baillié et delivree doudit Richart et laquel mounoie est convertie en leur propre pourfit, si comme il le connurent par devant nous.

Et renonchierent les dis [42] Jehans de Resons, escuiers, et madame Aalis sa femme em ce fait a excepcion que les choses desus dites n'aient pas ensi esté faites comme il est desus dit et devizé, a toute aide de droit, de canon et de citoien, a touz [43] privileges de crois prise et a penne, a excepcion de mal, de tricherie, de fraude, de decepcion, de circonvention et a toutes autres excepciones, reisons, deffenses, allegacions de droit et de fait especial [44] et quemun que en porroit dire ou opposer encontre ce present escrit et qui leur porroit aidier et audit Richart nuire, enseur que tout les dis Jehans de Resons, escuiers, et madame Aalis sa [45] femme premitrent par leur leaus creans que contre ceste vente et ceste quitance il ne venront ne feront venir par eus ne par autres, ne par douaire ne par don de mariage ne par droit de [46] heritaige ne par autre raison quele que elle soit, mais audit Richart et a ses hoirs et a touz ceuz qui aueront cauze de par lui des ore en avant es choses devant dites, il porteront leal [47] garandie a touz jours encontre touz a leur propres couz, aus us et aus coustumes dou païs, et premitrent les dis Jehans de Resons, escuiers, et madame Aalis sa femme par leur leaus creans a garantir au [48] dit Richart ou a ceus qui i aueroient cauze de lui touz les heritaiges desus dis, a tex cenz et a tex

19. Prieuré Saint-Sulpice de Pierrefonds. dépendant de l'abbaye de Marmoutier.

20. Courtieux : Oise, cant. Attichy.

21. Philippe de Pouy : Philippe de Cuise, seigneur de Pouy.

rentes comme il est deseure dit et devizé, sans autres redevances, et a ce se obligerent il par devant nous.

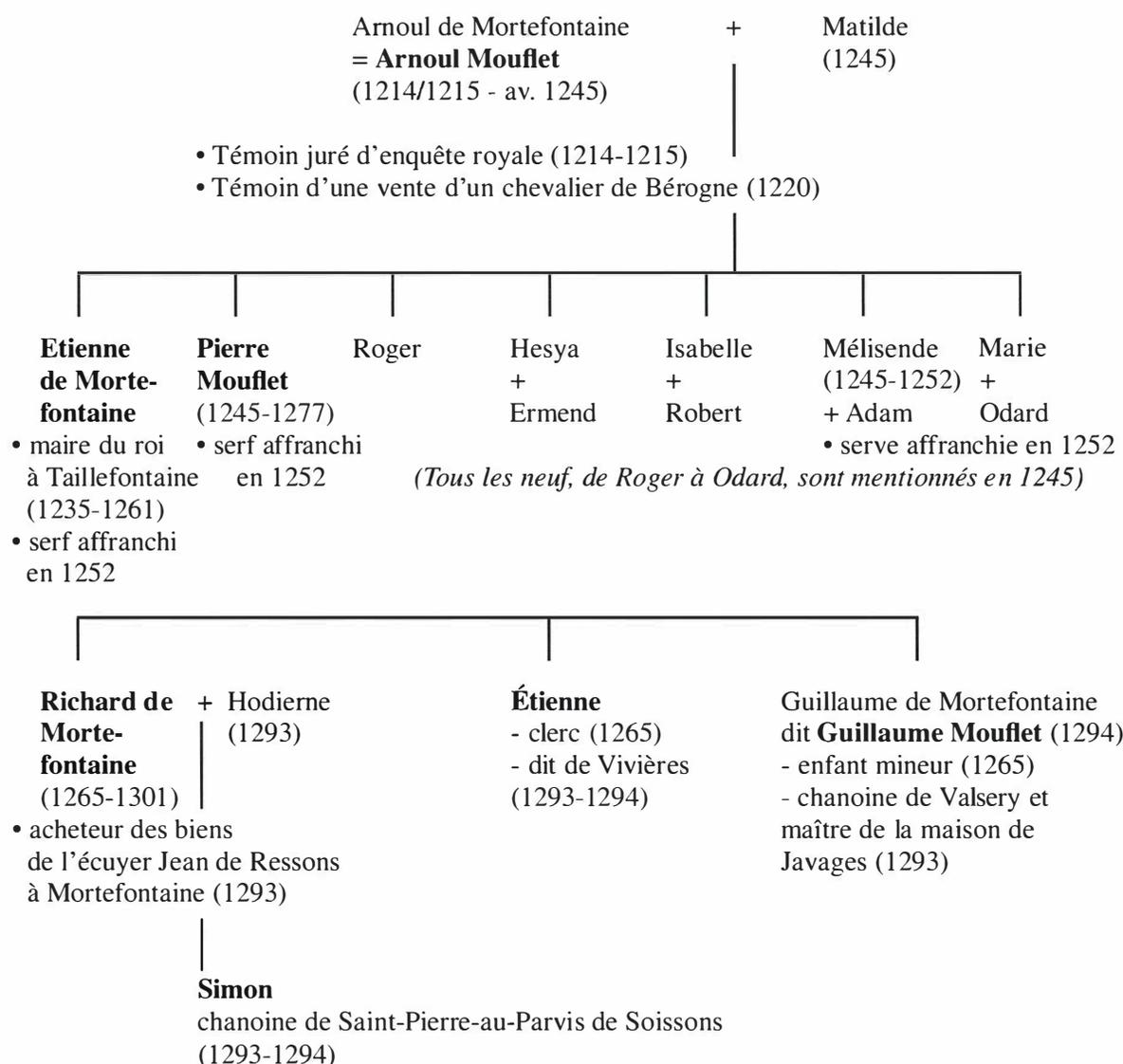
[49] Et quant a toutes ces chozes devant dites fermement a tenir et foiaublement a emplir les dis Jehans de Resons, escuiers, et madame Aalis sa femme ont obligié eus et leur hoirs et touz leur biens et [50] les biens de leur hoirs, meubles, non meubles, presens et a venir, en quelconque lius que il soient trouvé a penre et a saisir, a vendre et a despendre par la gent le roy, se il faloient [51] de garandie, tant que li grés audit Richart seroit fais des heritaiges et des fiés desus dis et des couz et des damaiges, se aucuns en i avoit, a defaute de leur garandie et a toutes ces chozes, si [52] comme elles sont desus dites et devisees, se obligerent les dis Jehans de Resons et madame Aalis sa femme par devant nous.

Et pour ce que ce soit ferme choze et estable, nous avons seelees ces presen-[53]-tes lettres dou seel de la prevosté de Pierrefons et dou seel audit prevost, sauf le droit le roy et l'autrui.

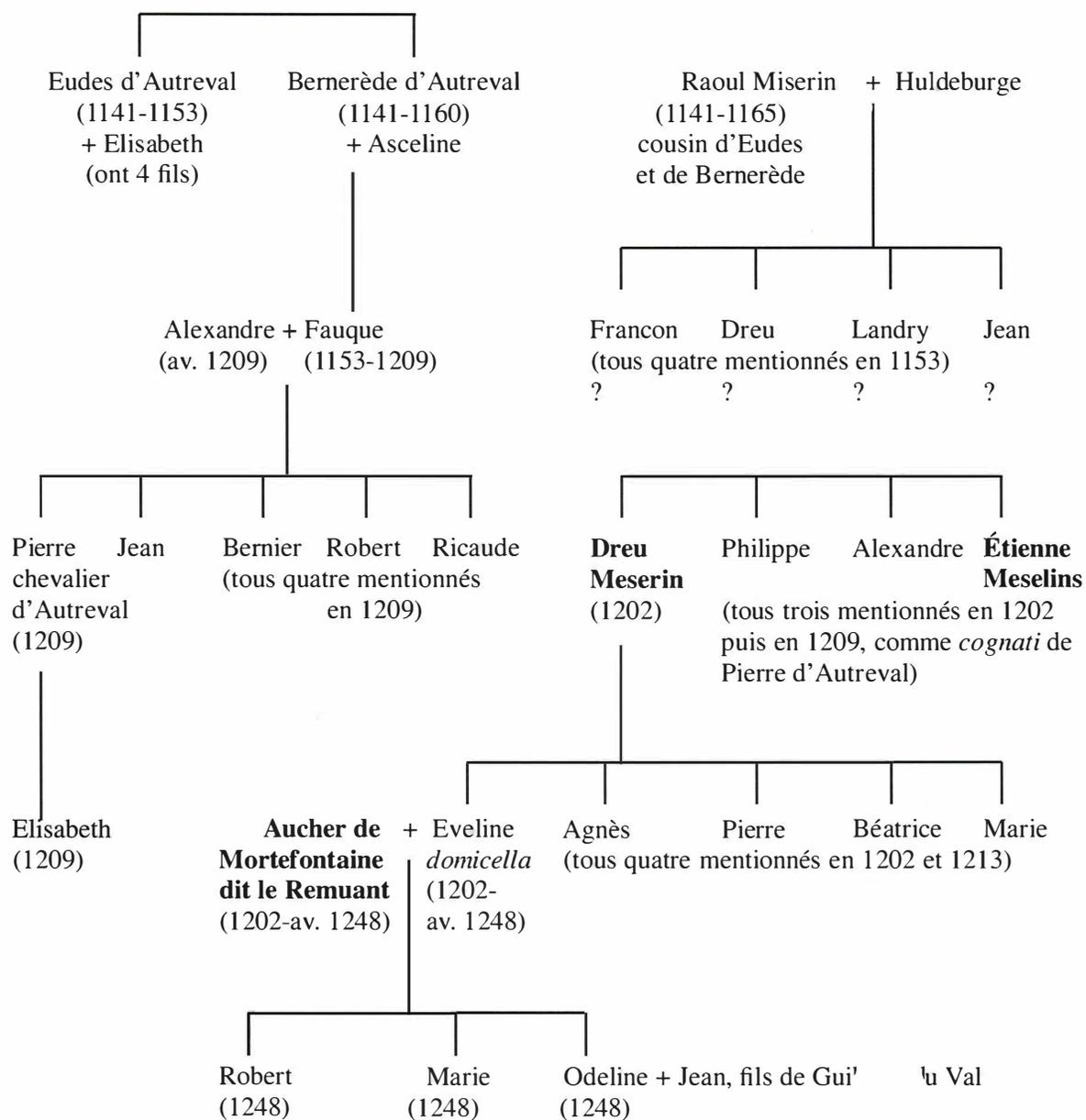
Ce fu fait l'an de grace mil deuz cenz quatre vins et treze, ou mois de avrilg.

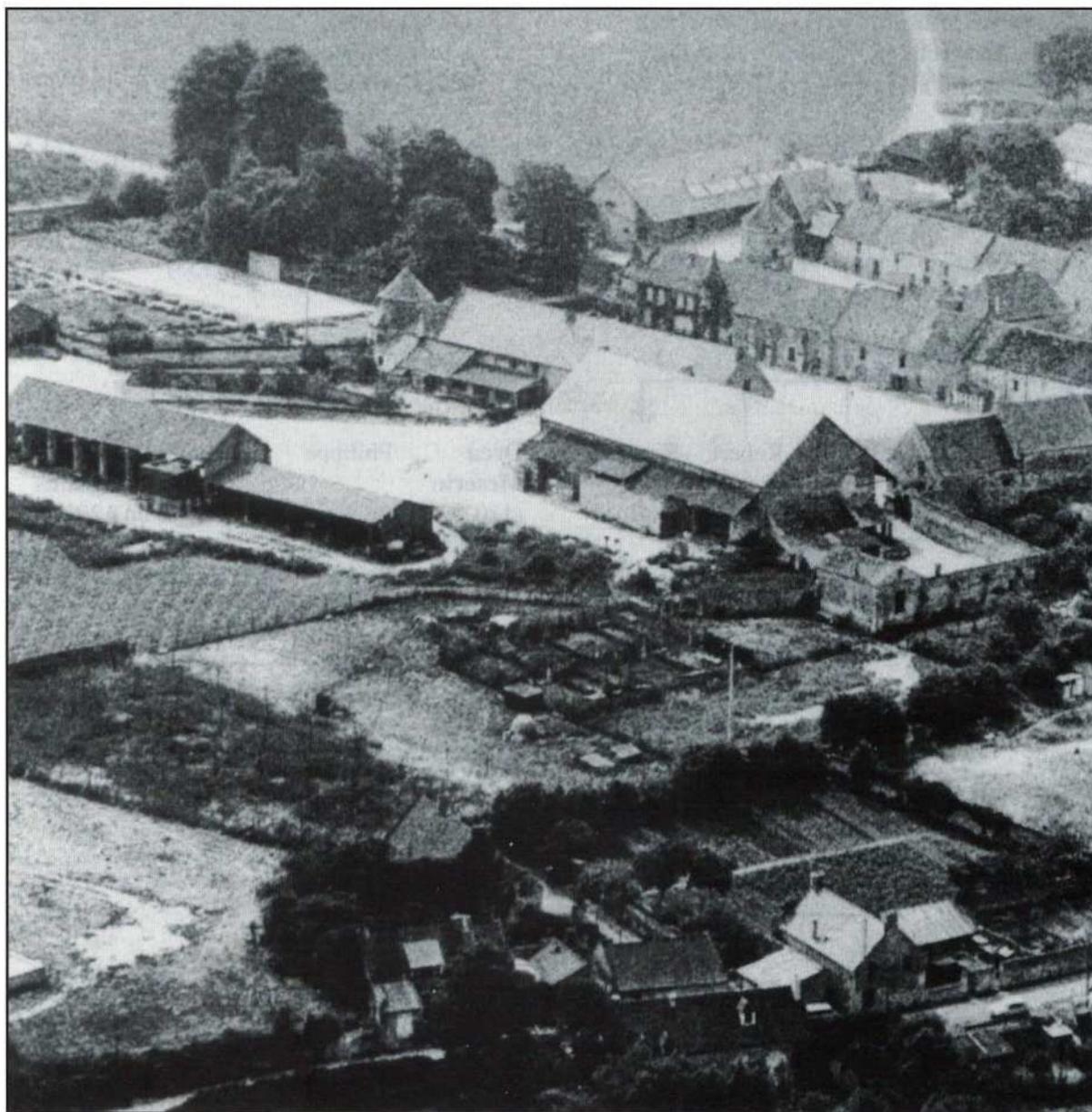
Généalogie 1

Famille Mouflet de Mortefontaine (XIIIe siècle).



Généalogie 2
Famille chevaleresque des Miserin (XIIe-XIIIe siècles).





Mortefontaine aujourd'hui : En haut à gauche la ferme du Temple.

LES FERMIERS DE MORTEFONTAINE ¹

BERNARD ANCIEN†

A Mortefontaine, les fermes (ou censes, comme l'on disait) étaient nombreuses. Celles d'abbayes étaient les plus importantes : les Cisterciens de Longpont possédaient Vaubéron - les Célestins de Soissons, Pouy - à Roye, la ferme était seigneuriale.

Dans l'agglomération elle-même on trouvait deux fermes seigneuriales laïques, celle du château et celle du duché d'Estrées-Cœuvres et encore : la ferme des Célestins de St Pierre au mont de Châtre, celle des chevaliers de Malte nommée Mardenson-St Antoine. La plus importante restait celle du Temple ou de Bourgfontaine.

Les fermiers

Quatre familles, qui ont entre elles parenté ou affinité vont, à la ferme du Temple se succéder durant deux siècles et demi. La famille Lamy est en place au cours du 16^e siècle le dernier d'entre eux Antoine, époux de Judith de Sacy décède en 1646. Les troubles de la Fronde sévissent à ce moment, la famille Lesguillier ou Leguiette qui tient la ferme, fuit devant les «Lorrains», elle va s'abriter à Soissons en 1652 date à laquelle la fermière est à la cathédrale, marraine chez d'autres réfugiés venue de Cœuvres. Plus tard, Toussaint Léguiette et sa femme Crépine Lamy, seront enterrés dans l'église en 1667 et 1673.

Leur fils leur succède, c'est Pierre Léguiette, époux d'Anne Prévost ; puis, en 1691, paraît Bernard Gibert qui a pris Marie Léguiette pour femme. Il va présider à l'exploitation pendant 60 ans.

A Mortefontaine ils célébrèrent en 1734 leurs noces d'or par une messe fort solennelle, dont le curé inscrivit le procès-verbal sur le registre paroissial. Ces heureux époux tiendront eux aussi à reposer sous le dallage de l'église : la femme y prendra place en 1749 et le survivant, âgé de 91 ans, en 1753.

Ils avaient eu douze enfants, c'est le dernier des fils, Paul qui reconduisit le bail des Chartreux, il tira sa conjointe d'une autre grande famille agraire Marie-Anne Lemaire, sœur du curé de Mortefontaine. Ces familles de laboureurs donnaient volontiers de leurs fils au clergé : de la ferme du Temple étaient naguère sortis Jean Lamy curé de Mortefontaine et Denis Léguiette, curé de Chelles et Bérogne.

Mais, ni Paul Gibert ni sa femme ne mourront au village. Des sept enfants à qui ils y donnèrent le jour, une seule y reçut sépulture, c'était une fille de 18 ans qui fut ensevelie dans l'église en 1755. Une seule aussi s'y maria, ce fut en 1757, l'époux, un Courtier appartenait à une grande famille de laboureurs Briards. C'est sans doute ce qui fit, qu'à l'abandon des baux et des lieux par Gibert, le gendre d'une Courtier, Charles Giroust prendra la place.

1. On regrettera toujours la faiblesse du nombre des publications de Bernard Ancien face à l'immensité de ses recherches. Ses archives, conservées à la mairie de Soissons, contiennent ainsi de nombreuses notices comme celle-ci, entièrement rédigées et qui sont restées inédites. L'occasion nous était donnée ici de prolonger le travail de G. Brunel par cette étude inédite sur les fermiers de Mortefontaine. Nous n'avons pas jugé nécessaire de citer ses sources nous renvoyons le lecteur à son important dossier sur le village de Mortefontaine.

Giroust qui va être le dernier des fermiers d'ancien régime et le premier de ceux du nouveau, considéré avec sa famille et avec son temps, est un personnage fort intéressant pour la chronique agraire et historique. Il était issu d'une notable génération de culture briarde de la région de Lagny. En cadet, ses débuts avaient été orientés vers la négoce à Paris, puis, veuf de bonne heure, son désespoir l'avait jeté chez les trappistes. Il y resta peu, la consolation lui vint vers 1766 d'une belle veuve : Anne Suzanne Charlotte François, fille d'un campagnard du nom de Ringuier qui avait tenu la Présidence de l'Élection de Crépy en Valois, et dont la veuve avait pris retrait à Hautefontaine.

Les époux Giroust avaient deux enfants en 1770 lors de leur apparition à Mortefontaine, il leur en naîtra sept ici, et chaque fois sur les registres baptistères le curé précisera que le père est : «fermier des Chartreux et autres».

En effet, comme son prédécesseur, il cumule fermes et marchés terres. On le voit en décembre 1775 renouveler le bail de la ferme des Célestins de Saint Pierre du Mont de Chastre dont il est temps de parler. Elle intéresse au même titre que celle de Bourgfontaine alias du Temple puisque, toutes deux réunies, ont composé la ferme actuelle.

La ferme de St Pierre

La ferme des Célestins, dont l'importance rurale était trois fois moindre que celle des Chartreux (185 esseins, 10 verges, soit 52 hectares 50 environ) avait ses bâtiments à l'Ouest de la cour actuelle, contre le cimetière de l'église. Ses propriétaires, dont la robe blanche analogue à celle des chartreux, s'augmentait du scapulaire noir, étaient établis sur un des points élevés de la forêt de Cuise, lequel tirait son nom (in Castris) de retranchements celtiques que les commensaux de Napoléon III ont par erreur transformé en retranchements romains. A l'origine, des moines de St Crépin-le-Grand de Soissons s'y étaient établis. Ils y restèrent jusqu'en 1309, date à laquelle ils acquièrent au désir de Philippe le Bel. Le roi voulait les remplacer par l'Ordre des Célestins nouvellement apparu. Avec ces derniers le couvent rénové, sans se départir de sa modestie, prospéra, ils se dédoublèrent même en aïssant à Ste Croix d'Offémont.

En plus de diverses possessions rurales autour de Pierrefonds, ces pères célestins possédaient près d'ici la ferme Soulemont à Taillefontaine et depuis 1503, celle dite aussi de St Pierre au Mont de Chastres à Montigny-Lengrain. On ne sait qui leur abandonna celle de Mortefontaine, l'obituaire du couvent ne donnant aucun détail à ce sujet.

En 1622 les religieux achetèrent au maréchal d'Estrées une maison déchuée en mesure, laquelle s'encastrait dans leur ferme de Mortefontaine, le long de la rue et ce fut moyennant une redevance perpétuelle de 4 deniers de cens à chaque fête de St Remy chef d'Octobre, plus 2 chapons.

L'Ordre célestin eut une fin qui ressemble assez à celle des templiers, moins l'ignominie et la torture. On avait représenté à Louis XV l'état de décrépitude de certaines communautés et il avait institué une commission chargée d'étudier des suppressions.

Le diocèse de Soissons ne comptait que trois communautés célestines, le rapport que leurs commissaires déposèrent est de 1770 (date coïncidant avec la venue de Giroust), il était élogieux pour les moines, mais il ne les sauva pas. Leurs biens furent mis sous séquestre dont la régie fut confiée en mars 1774 au soissonnais Antoine Marc Marie Le Duc de la Tournelle, Président trésorier de France et Receveur des Décimes du diocèse. Cinq ans plus tard, l'évêque fut autorisé par le roi à éteindre les trois maisons et l'on songea au partage de leurs dépouilles. Mais, si les biens des célestins de Villeneuve furent attribués (C'est ainsi que la ferme de Pouy passa au séminaire), ceux du Mont de Châtre, dont la suppression ne fut entérinée qu'en septembre 1786, restèrent sous d'administration du séquestre et c'est ainsi que les baux des fermes de Montefontaine et de Montigny furent, jusque la Révolution passés par le sieur Le Duc de la Tournelle.

Charles GIROUST

Dès son arrivée, il fait figure de très gros laboureur fermier des chartreux, des célestins, il continue les autres baux de son prédécesseur, celui des terres de la cure de Mortefontaine (1771), celui de la Fabrique (1773). En 1785 il se rend propriétaire ; il achète de Messire Durouilt sieur de Bois-Massot gentilhomme du duc d'Orléans à Villers-Cotterêts, une petite ferme sise à Mortefontaine et deux autres maisons. C'est la même année qu'il mariait en l'église sa fille aînée, la Suzanne à l'extravagante destinée.

Les Giroust s'étaient insérés fort honorablement dans la culture avoisinante, ils étaient en relations étroites avec les Ferté de Longavesnes, les Demory de Vaubéron, Desmoulins de Pouy etc... leur intimité les liait plus volontiers au Bourgeois de l'Épine (le futur député aux États généraux). Chacun de leurs enfants avait reçu une bonne éducation, l'aîné butera dans la basoche à Paris, un sera précepteur, un autre fonctionnaire. Suzanne dont il a été parlé avait reçu une instruction fort suffisante chez les Ursulines de Crépy, elle allait être appelée à devenir dans le genre galant, la plus curieuse personnalité que la région ait jamais donné.

C'est en 1783 ou 1784, qu'à la faveur d'une fête de famille chez les Bourgeois de l'Épine elle fit la connaissance avec d'un avocat de Soissons, Nicolas Quinquet. Elle avait 17 ans et lui 33. «Bon Dieu (écrit-elle), que huit jours en apprennent en amour. Ces huit jours me firent voir que j'étais, de toutes les femmes, la plus tendre, la plus sensible, la plus passionnée, ces huit jours décidèrent de tout le destin de ma vie².»

Les premiers temps de sa vie se localisèrent à la ferme parternelle et c'est dans l'un des ouvrages de la dame, qui tentera de se faire un nom dans la littérature sous le pseudonyme de Morency : «Illyrine ou l'écueil de l'inexpérience» (3 vol. 1779) qu'il faut les suivre. L'avocat passait pour homme corrompu et endetté, on conçoit que le fermier Giroust qui toujours fut fort sévère et farci de principes voulut éloigner tout contact, sa vigilance allait endurer bien des épreuves : On apprend ainsi les artifices employés pour faire passer la correspondance clandestine à la ferme - les rendez-vous à Hautefontaine, dissimulés par des prétextes de séjour chez l'ayeule plus condescendante - la découverte par le père du messenger acheté, dans la cour du château de Mortefontaine - et enfin la pénitence forcée en l'abbaye que je crois être de St Remy près Villers-Cotterêts. Mais il n'est, dit un vieux dicton, ni verrou ni grille pour défendre la vertu. Quinquet parvint à tirer la belle de son couvent et ce fut l'évasion en auberge...

Pensant mettre fin au scandale, Giroust accepta qu'il soit parlé de mariage. Au cours des arrangements, la ferme n'en connut pas moins de nouveaux petits drames : Suzanne parvint à desceller les barreaux de sa chambre qui donnait sur le jardin à l'aide d'une corde qu'on disposait sur le mur, et la suite se devine.

Le mariage se fit enfin, en présence des deux beaux frères de l'époux : Vernier qui devint le régisseur du domaine de Valois pour le duc d'Orléans et Dieu le médecin de renom. Mademoiselle Giroust entra dans une des familles les plus réputées de Soissons, pourtant, au lendemain de ses noces elle a écrit : «Cette nuit se sentait déjà de l'influence du sacrement. O, faiblesse de l'humanité ! légitime une passion, c'est l'éteindre.» Voilà qui explique l'existence qui commençait pour elle. Elle reverra Mortefontaine le temps qu'elle sera Madame Quinquet, mais le grave père Giroust ne pardonnera jamais ces écarts, tout ce qu'il fera, sera de retirer chez lui et d'élever l'unique fillette Quinquet, qui naîtra à Soissons en 1790.

2. Le lecteur pourra consulter l'article de Robert Attal, consacré à Suzanne Giroult dans *Mémoires de la fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*. T. XLIII, 1998 (à paraître).

La Révolution

Charles Giroust et Desmoulins de Pouy sont les personnalités les plus influentes de Mortefontaine quand éclate la Révolution. Ils représentent la paroisse partout où elle a à intervenir : aux assemblées du Soissonnais (1789-1790) à la réunion des grands électeurs du département à Chauny 1790 etc...

Ami de son curé et imbu des saines traditions bourgeoises, Giroust n'en hésite pas moins, à la nouvelle de la saisie des biens d'Eglise à soumissionner le premier en date, le 5 juillet 1790, pour acquérir tous ceux qu'il fait valoir.

L'adjudication définitive eut lieu à Soissons le 30 décembre 1790, il y supplanta les autres amateurs et emporta :

la ferme de Bourgfontaine pour	66.500 livres
celle des Célestins	32.800
et les terres de la cure	5.600

Il est un seul marché de terre qu'il négligera, celui de la Fabrique. Celui-ci ne sera vendu qu'en 1794 et, curieuse coïncidence, à la veuve Quinette de Soissons, la mère du conventionnel qui avait enlevé Suzanne Giroust à son mari !

Ces acquisitions achevèrent de placer en vedette le citoyen Giroust sur le plan communal et révolutionnaire. Il devint maire de Mortefontaine et on le voit çà et là en commissaire, parcourir le canton de Vic sur aisne dans des missions officielles. Il n'en reste pas moins marguillier de la Fabrique, il est témoin en 1791, de l'expulsion du vieux curé Lemaire, beau frère du dernier Gibert, lequel pasteur, a baptisé ses enfants et va être remplacé par l'intrus Mary jureur des lois nouvelles et qui, comme son confrère de Hautefontaine en arrivera à se marier.

Le comportement de Giroust tel qu'on vient de le voir était assez similaire à celui des contemporains de sa situation, sa réussite personnelle malgré tout , fut plus manifeste. Son frère aîné Antoine Giroust avait lui-même obtenu des biens nationaux devenus exploitations agricoles de ses fils : le couvent de Serres (près Lunéville) et la ferme du Vivier (Mitry-Mory).

Mais la Révolution ne fit pas que donner, ainsi, un des fils de cet Antoine qui avait pris l'état ecclésiastique fut une des victimes des massacres de l'Abbaye en 1792 (on le compte aujourd'hui parmi les saints martyrs) - un autre qui n'était pas sans talent, à l'Académie de peinture, vit sa carrière brisée, l'Art n'étant plus de mode : il se fera soldat (à l'armée de Dumouriez, peut-être retrouvera-t-il un de ses courins de Mortefontaine) mais, ne réussissant pas mieux il prit le sage parti de revenir à la charrue.

Quinquet de son côté était un des plus farouches sans-culottes de Soissons, il brigua la députation mais dut se contenter de siéger au District et d'en être un temps le procureur-syndic. Si ardente que fut son activité, elle ne rétablit pas sa fortune ni ne lui apporta quelque considération ; tout au plus, cette activité politique mit son épouse en présence de tribuns plus favorisés, qui en feront une parisienne et alors, elle pourra atteindre des personnages plus éminents encore parmi lesquels Fabre d'Eglantine - Hérault de Séchelles - et les généraux de Biron et Dumouriez.

C'est à ce moment (novembre 1792) que Giroust père quitte à Mortefontaine l'administration municipale. Sans doute ses acquisitions ayant amoindri ses capacités financières, en avril 1793 il contracte un premier emprunt à son beau-frère J.A. Ringulier ; de Chèvreville et dès lors il semble qu'une association s'est constituée entre eux, qui sera très ténue pendant plusieurs années.

Puis l'ère des mariages se produit. En 1793 Angélique Giroust épouse Nicolas Jean Crosnier, de Chèvreville - 1794 union de Marie Marguerite Giroust avec son cousin germain Maxime Laurent Giroust, de Mitry (frère de l'artiste peintre).

Avec 1794 une nouvelle tranche de biens nationaux est lancée sur le marché, celle des ci-devant nobles qui ont émigré. C'est ainsi qu'à Mortefontaine deux fermiers purent acheter leurs exploitations : Collard, la ferme du Château (saisie sur la dame de Hautefontaine) - Dijon, celle qui appartenait au marquisat de Cœuvres.

Le marquis de Mazancourt seigneur de Vivières a aussi émigré, le 2 juillet son château est crié, ce sont les deux beaux frères Ringuier et Giroust qui l'emportent à la 10^e bougie pour 80.100 livres. Tous deux y transportent leur résidence la même année.

A Mortefontaine qu'il abandonne définitivement, Giroust s'est réservé sa dernière récolte, mais il y attire son gendre Crosnier et lui consent en décembre 1794 le bail de 18 ans, de ses deux corps de ferme, plus une maison, avec 400 arpents de terres labourables (227 hectares environ) à la charge d'un loyer annuel de 12.000 livres.

Le même mois, Jean Antoine Ringuier qui décidément n'est pas à cours de deniers reprend la partie du château de Hautefontaine qui compose la «ferme du Bas», avec 402 esseins 45 verges de terre (114 hect. env.) pour 133.300 livres, il tire cette propriété de trois paysans de Hautefontaine qui, sans consulter leurs ressources s'en étaient rendus adjudicataires aux Domaines seulement sept jours auparavant ; ce qu'en tirent ces trois agioteurs, c'est une soulte de 12.000 livres. Ringuier, dans le château des de Rothe et Dillon avait pour voisin A.Ch. Bergeron, le beau père de son fils ; Bergeron de Puiseux étant lui-même acquéreur de la ferme dite «du Haut».

Vivières, Mortefontaine et Hautefontaine réunis, cela marque l'apogée de l'association des deux beaux-frères. Pour une raison qui échappe, Giroust et les siens désertent Vivières et se fixent à Hautefontaine où meurt l'ayeule Angélique Courtier veuve Ringuier 1798, et quelques mois plus tard Madame Giroust née Ringuier. C'est là encore qu'on apprend que le lendemain de Noël 1802 est décédé à la lointaine île de Saint Domingue le fils qui était employé aux domaines nationaux. Giroust en deuil quitte ces lieux et réintègre le château de Vivières dont il est maintenant seul propriétaire.

Il atteint 73 ans en 1806, il vend à ses deux gendres Crosnier et Maxime Giroust ses deux fermes de Mortefontaine et leurs terres moyennant 21.000 francs payés comptant, plus 49.000 francs à constituer en rente viagère. A Vivières il vieillira encore vingt ans, il trépassera assez abandonné des siens en janvier 1827, n'ayant rien ajouté à son fort bref testament de 1814 (ses quatre héritiers, dont la famille réprouvée n'habitaient plus la région).

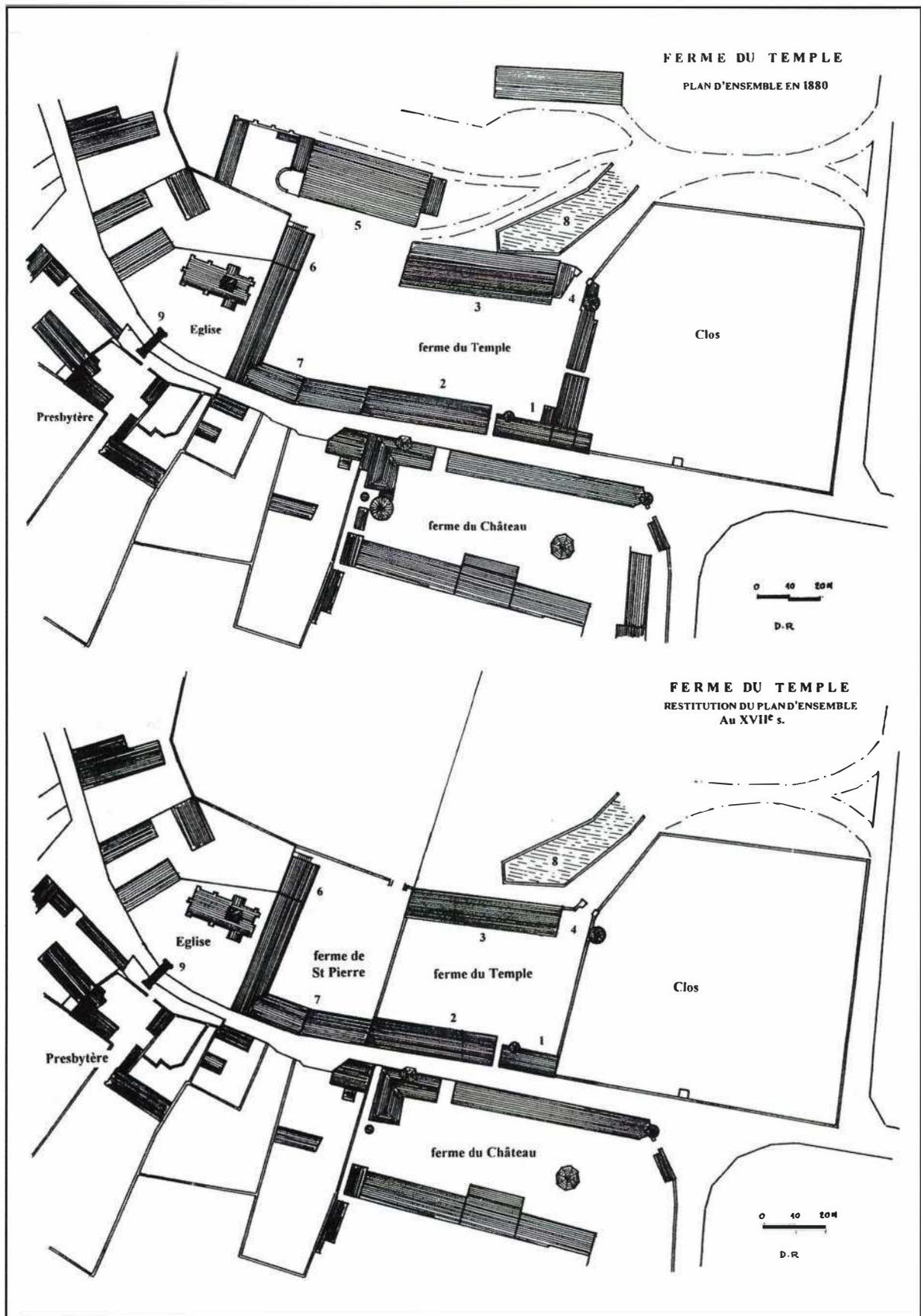
Sa croix funèbre a été transportée au nouveau cimetière du village où on la voit encore. La petite plaque de cuivre qui y est fixée le surnomme «le père des pauvres», affirmation dont il n'a pas été possible d'établir les raisons certaines, on ne peut à ce sujet qu'accepter l'assertion très tardive d'un instituteur : «chaque dimanche Mr Giroust réalisait le vœu d'Henri IV en faisant servir une bonne soupe aux indigents de Vivières.»

En résumé, Charles Giroust reste un des meilleurs exemples de ces laboureurs honorables de l'Ancien régime. Plus attaché à la possession de la terre qu'aux scrupules, il n'hésita pas en 1790 à profiter des événements. Non pas politicien mais terrien, sa mutation en propriétaire et châtelain se fit sans heurt. Soucieux de ses intérêts mais modèle des vertus familiales, il ne se départit jamais ni de ses qualités morales ni de sa sévérité, on le déduit, ce qui semble paradoxal, «d'ILLYRINE», l'autobiographie d'une de ses filles, la seule qu'il n'ait put s'attacher.

A tous ces titres, cet homme qui fut à la réunion des fermes des Chartreux et des Célestins, méritait d'être replacé avec quelque étendue dans le cadre de cette notice.

La ferme de Mortefontaine, possédée comme on l'a vu, depuis 1806 en indivision par Crosnier et Maxime Giroust était tenue par le premier. Il mourut jeune encore (âgé de 42 ans) en 1807. Maxime Giroust vint le remplacer, laissant l'exploitation du Vivier à un sien frère. Quand il regagna sa Seine et Marne natale, ce dernier Giroust de chez nous laissa place semble-t-il à Delarue.

Les consorts Crosnier établis à Paris en étaient encore propriétaire à l'époque de la Restauration.



Plan d'ensemble - 1. Logis, 2. Bâtiment voûté, 3. Grange, 4. Porte fortifiée, 5. Grange XIXe s., 6. Logis, 7. Ecuries, 8. Mare, 9. Pont couvert.

LA FERME DU TEMPLE A MORTEFONTAINE

DENIS ROLLAND

Mortefontaine est un des villages les plus pittoresques du Soissonnais. Cela tient à sa situation, en bordure de plateau et à ses vieilles bâtisses qui n'ont pas été touchées par la première guerre. Mais le village présente une particularité intéressante: la rue principale, au cours de sa descente dans la vallée, délimite deux zones distinctes englobant d'une part l'ancienne maison du Temple et l'église et d'autre part l'ancien château et le presbytère. Ils étaient autrefois reliés par un curieux pont couvert qui franchissait la rue entre l'église et le presbytère.

Plan d'ensemble

Telle que nous la voyons aujourd'hui, la ferme est le résultat de la fusion en une seule de deux exploitations agricoles. Charles Giroust, fermier de Bourgfontaine fit en effet l'acquisition le 30 décembre 1790, devant le district de Soissons, des deux fermes de Bourgfontaine et de Saint-Pierre sises à Mortefontaine. Le regroupement des deux exploitations a entraîné des travaux d'aménagement dans la ferme Saint Pierre. Le mur de séparation a été démoli et un grand portail créé au nord. En même temps que les bâtiments étaient restructurés, un passage vers la rue était aménagé dans l'angle sud-est. Cette campagne de travaux est bien datée grâce au millésime 1791 surmonté d'un coeur sculpté au-dessus de la porte murée près de l'église.

La limite des deux anciennes fermes est encore parfaitement visible, délimitée à ses deux extrémités par le décrochement de la façade du bâtiment sud et le grand portail. La ferme de Mortefontaine apparaît donc avant la Révolution comme un parallélogramme d'environ 60m de côté bordé au nord par la grange et par la porte charretière, au sud par le long bâtiment voûté et par le logis traversé par un passage cavalier, à l'est par le clos et à l'ouest par la ferme Saint Pierre. Ce plan est identique à celui que l'on peut restituer au début du XVIIème siècle grâce à l'arpentage de 1652¹.

Pour tenter d'esquisser le plan antérieur, nous sommes amenés à faire les constatations suivantes :

- La séparation église/ferme Saint-Pierre est artificielle. Le mur mitoyen est parfaitement rectiligne et implanté à moins de 3m de l'abside de l'église,
- A plusieurs reprises, les travaux effectués dans les années soixante, dans la zone ouest et sous les bâtiments de cette partie, ont mis à jour des tombes taillées. Ces sépultures n'ont pas été fouillées mais leur forme particulière évoque le haut Moyen Age².
- La seule possibilité d'accès à la ferme Saint Pierre était au nord. En effet, toutes les terres situées à l'ouest et au nord-est appartenaient à Bourgfontaine. Au sud, la route en contrebas de plusieurs mètres et à l'ouest le cimetière et les carrières interdisaient tout accès de ces côtés.

En définitive, tout porte à croire que la ferme Saint-Pierre a été créée par amputation du cimetière et de la propriété de la maison du Temple qui était à l'origine mitoyenne du cimetière. A quelle époque a pu avoir lieu cette transformation? Probablement dans le courant du XVIème siècle.

1. Archives de l'Oise - Dossier Hautefontaine, copie par B. Ancien.

2. Ces tombes ont fait l'objet d'une note d'observations de B. Ancien. Elles sont taillées dans le banc calcaire qui affleure, elles affectent la forme d'un trapèze prolongé d'un alvéole circulaire.

Le logis

Il a été modifié à différentes époques et dernièrement dans les années soixante, ce qui limite quelque peu l'analyse. Toutefois, les adjonctions des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles sont suffisamment nettes pour pouvoir restituer le plan initial du rez-de-chaussée (fig.4).

Du côté de la rue, subsiste une fenêtre à meneaux murée datable du milieu du XVI^{ème} siècle. En revanche, la tour d'escalier remonte à une époque plus ancienne, probablement le XIII^{ème} ou le XIV^{ème} siècle. Au-dessous, la cave est reliée au logis par un escalier voûté à ressaut plein cintre. Avant les extensions du logis, elle se trouvait hors de l'emprise des bâtiments, sous le jardin. Tout cela suggère une reconstruction du logis au milieu du XVI^{ème} siècle en ne conservant que la tourelle d'escalier et probablement quelques pans de murs.

A l'origine, le passage cavalier conduisant à la rue constituait l'entrée principale de la propriété, dans l'arpentage de 1652, la porte nord est d'ailleurs appelée "porte de derrière". Il y a tout lieu de penser que ce passage était beaucoup plus large et que la tourelle était implantée dans l'angle du bâtiment, disposition plus fonctionnelle que celle qu'elle occupe actuellement.

Le bâtiment voûté

Ce bâtiment d'un grand intérêt est construit dans le prolongement du logis. Son pignon et le tronçon de façade armé de contreforts sont antérieurs au logis qui est venu masquer partiellement le glacis du pignon. Cela conforte l'hypothèse d'un passage vers la rue plus important et non couvert. Il serait hasardeux de vouloir dater cette partie en se basant sur l'aspect des contreforts qui peuvent cependant remonter au XIII^{ème} siècle.

Le plan de l'état actuel permet de restituer assez facilement l'état ancien du bâtiment. Il était constitué de deux grandes salles voûtées d'arêtes sur piliers centraux de 8m environ de largeur et respectivement 17m et 21m de longueur. Elles étaient éclairées au nord par des fenêtres hautes. Bien que très semblables, elles présentaient de légères différences. Les voûtes d'arêtes de la salle ouest sont moins hautes et encadrées par deux demi berceaux. De plus, les fenêtres y sont plus basses et subsistent les vestiges d'une grande porte centrale.

Le premier étage formait un seul et même volume éclairé des fenêtres rectangulaires chanfreinées du côté de la rue et du côté de la cour.

Si on laisse de côté le pignon est et la portion du mur nord armée de contreforts qui proviennent d'une construction précédente, les seuls éléments de datation sont les fenêtres de l'étage et les voûtes d'arêtes. Ces baies possèdent des appuis similaires à ceux de la fenêtre à meneaux du logis datée du milieu du XVI^{ème} siècle.

Les voûtes d'arêtes ont été utilisées à différentes époques mais sont fréquentes aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles. C'est ce même type de voûte qu'on retrouve dans les communs du château de Coevres (vers 1559), à la ferme de Chauffour à Dommiers (détruites en 1918), ou dans celles de Croutoy, Baisemont (Oigny-en-Valois), Précy-à-Mont etc.

Reste à déterminer la destination du bâtiment dont l'affectation agricole ne fait pas de doute en raison de l'absence de cheminée et de la faible étendue des ouvertures.

Les écuries du château de Coevres (nord des communs) sont très semblables tout comme le beau bâtiment de la ferme de Baisemont. Toutefois, on peut se demander si cette affectation est bien celle

3. L'un d'eux a d'ailleurs été construit dans les années soixante. Il est tout à fait semblable aux deux autres ce qui invite à faire preuve de beaucoup de prudence dans la datation des constructions en utilisant pour seul critère l'aspect des maçonneries.



2. - Vue du logis et du bâtiment voûté.



3. - La porte fortifiée et le colombier

qu'il faut retenir. La ferme du Chauffour à Dommiers, elle aussi construite par un seigneur de Coeuvres à la même époque, présentait des dispositions plus fonctionnelles puisque les voûtes d'arêtes étaient soutenues par des piliers situés à la périphérie et délimitant des alvéoles abritant les mangeoires. Les piliers centraux de Coeuvres, Mortefontaine ou Baisemont ne permettaient pas un aménagement fonctionnel de l'espace pour y loger des chevaux. Reste une affectation en bergerie et/ou étable, sans pour cela écarter d'autres usages, notamment cellier ou remise.

L'affectation du premier étage en grenier à grain ne fait pas de doute. Les voûtes du rez-de-chaussée permettaient de supporter de fortes charges et mettaient le grain à l'abri de l'humidité et des rongeurs.

La grange

Elle a subi d'importants dégâts en 1940, mais a subsisté intégralement dans sa partie est. C'était à l'origine un long bâtiment de 50m sur 10m avec l'entrée au centre de la façade, côté cour. C'est le type de bâtiment que l'on a construit à partir du XVI^{ème} siècle, sans grande évolution jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, ce qui ne facilite pas la datation. Toutefois, la forme des ouvertures anciennes du premier étage permet de ne pas la faire remonter au-delà du XVII^{ème} siècle.

La porte

Rares sont les fermes de notre région qui ont conservé leur porte fortifiée. Car il s'agit bien ici d'un corps de garde au-dessus de la porte et non d'un pigeonnier comme on en rencontre si souvent dans le Tardenois. L'arcade de l'entrée est surmontée d'un corps de garde muni de deux petites fenêtres et de deux meurtrières. Il est couvert d'une toiture à quatre pentes portée à l'arrière par un pan de bois. Ici encore, nous manquons de critères précis de datation. Ce type d'ouvrage a pu être construit à toutes les époques, du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle.

Le colombier

C'est une grosse tour de 6m de diamètre implantée à proximité immédiate de l'entrée et tangente au rempart. Plus rien ne subsiste d'ancien à l'intérieur. Les colombiers cylindriques sont relativement peu fréquents dans notre région, le plan carré ou octogonal étant de loin le plus répandu. Toutefois on en trouve quelques exemples, tous implantés le long de l'enceinte comme à la ferme de L'Épine toute proche ou à celle de Fleury⁴. Cette situation avait l'avantage de figurer une tour de défense susceptible d'impressionner le visiteur. C'était aussi une façon d'afficher la prospérité de la ferme.

Le clos

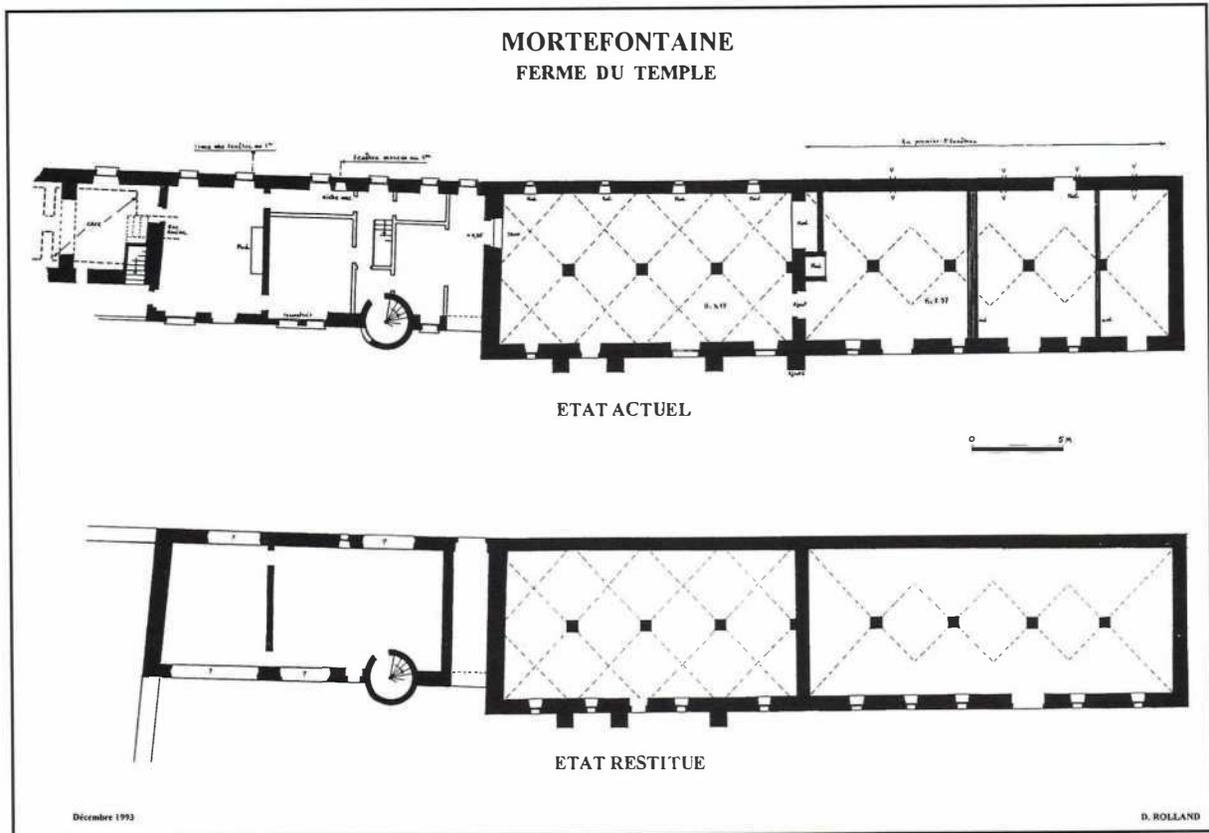
Il est entouré d'un beau mur de clôture ancien, à chaperon trapézoïdal. Du côté de l'entrée, le mur est percé de deux canardières permettant de prendre à revers les assaillants qui tentaient de forcer la porte. L'arpentage de 1652 mentionne que " le jardin est augmenté à cause du petit clos que l'on a enfermé dedans..." Cela signifie que, par rapport au dernier arpentage (dont on ignore la date), la superficie du jardin a été augmentée. Cette extension pourrait se situer au début du XVII^{ème} siècle, en concordance avec l'aspect du mur de clôture.

Dans les angles nord-est et sud-est des petites plates-formes surélevées pouvaient constituer des postes de surveillance des accès de la ferme, chargés de pallier à l'absence d'échauguettes encore courantes dans les clôtures jusqu'au XVII^{ème} siècle.

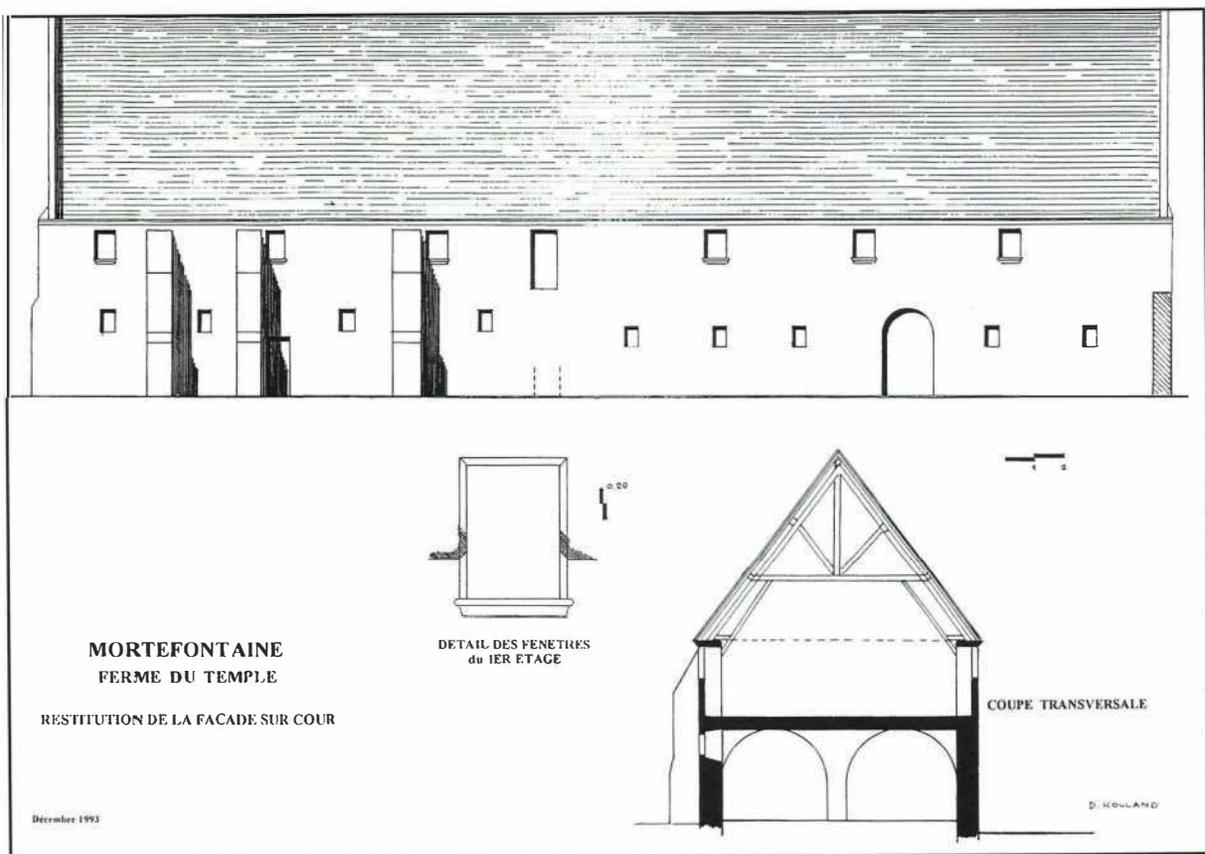
Les bâtiments de la ferme Saint Pierre.

Ils n'ont pas le caractère monumental de ceux de la ferme du Temple. Ceux qui subsistent sont le résultat d'une restructuration lourde intervenue en 1791 et présentent les caractères communs à ceux de la plupart des fermes du Soissonnais.

4. Voir sur ce sujet Denis Rolland, *Architectures Rurales de Picardie*, le Soissonnais, Ed. Créer, Nonette, 1998.



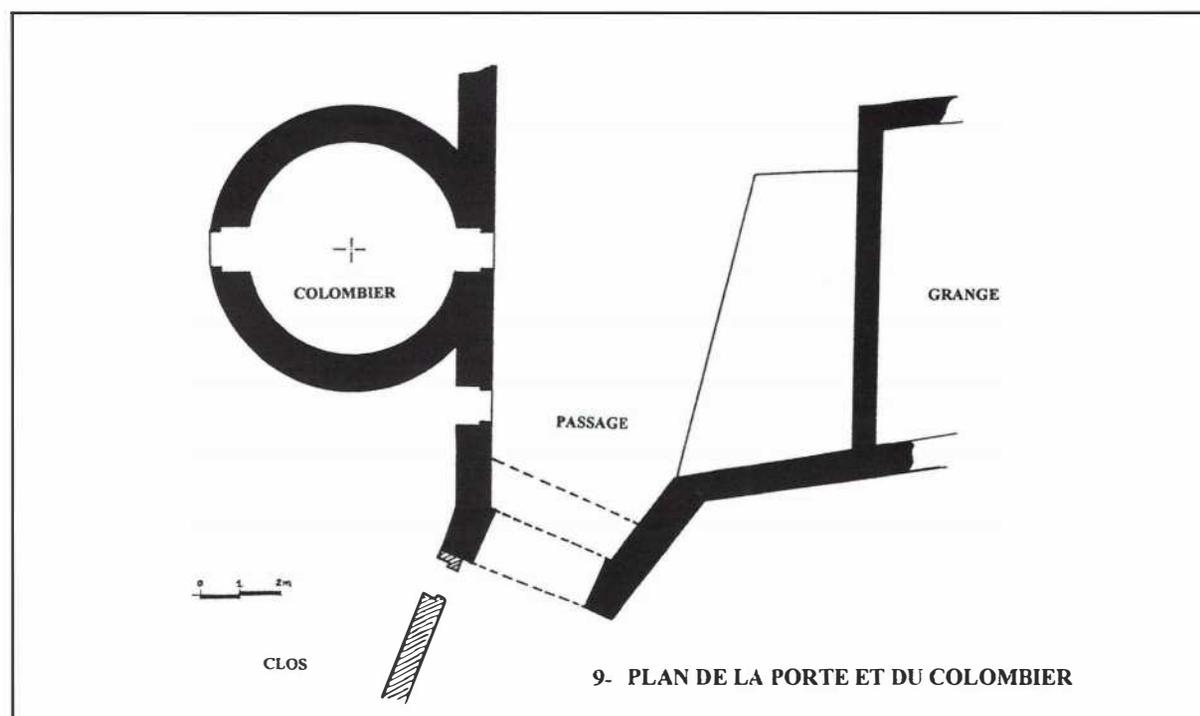
4. - Le logis et le bâtiment voûté.



5. - Bâtiment voûté, restitution de la façade sur cour.

Conclusion

Rien ne subsiste de l'ancienne commanderie, si ce n'est peut-être la tourelle d'escalier, un pignon et les murs armés de contreforts du bâtiment voûté. La propriété des chevaliers du Temple acquise par les religieux de Bourfontaine en 1323 a été largement remaniée et reconstruite dans la première moitié du XVI^{ème} siècle. Cette rénovation s'est inscrite dans un vaste mouvement de renouveau de la campagne soissonnaise. La grande majorité des propriétés rurales a alors été reconstruite. De cette période subsistent les deux salles voûtées et une partie du logis reconstruit en remployant la tourelle. Malheureusement, les guerres de religion sont venues anéantir les belles réalisations de la Renaissance. Le clos, la porte fortifiée, le colombier et peut-être la grange ont été probablement construits dans les premières décennies du XVII^{ème} siècle.



6. - *Le colombier et l'entrée*

TOUSSAINT DUPRESSOIR, CURE DE HAUTEFONTAINE AU XVII^e SIECLE

JULIEN SAPORI

Toussaint Dupressoir, né en 1634, devient curé de Hautefontaine en 1662, à l'âge de 28 ans. Il assurera son ministère dans cette paroisse durant 39 ans, jusqu'à sa mort en 1701. Il était vraisemblablement originaire du pays, plusieurs de ses neveux habitant les alentours.

A l'époque, Hautefontaine était une paroisse petite (70 feux, soit environ 250 habitants) et pauvre, son revenu annuel étant de 600 livres seulement, à comparer à celui de Chelles, 800 livres pour 60 feux, ou Croutoy, 700 livres pour 30 feux. Le presbytère se trouvait à l'emplacement de l'actuelle maison Stoffaes, et l'église Saint-Simeon était encore entourée de son mur de défense, construit à la hâte au siècle précédent à l'occasion des guerres de religion. Toutefois, dans ce petit village se trouvait le château de la famille de Brion, siège d'une seigneurie d'une certaine importance. Le curé Dupressoir partagera ainsi sa vie entre les salons de cette noble famille et les modestes chaumières des laboureurs: son témoignage est donc particulièrement révélateur des mœurs de cette époque.

Bien que nommé à Hautefontaine en 1662, comme l'atteste la pierre scellée dans l'église paroissiale en sa mémoire, Toussaint Dupressoir a dû être au départ le coadjuteur d'autres prêtres, car c'est seulement en 1680 qu'il commence à rédiger les actes de l'état civil.

Il n'est donc pas cité à l'occasion de l'arrivée d'Anne, la nouvelle cloche de l'église: l'inscription, que cette dernière porte encore de nos jours, est en effet rédigée comme suit: « L'an 1663, je fus faite et nommée Anne, du temps de M. Anthoine Vincent, curé du lieu, Anthoine de Ménéacque, esc. St. de Hautefontaine, dam.le Anne Tertereau, François de Renty, Loïs Tassart et Jehan Flamant, marglrs » (marguilliers).

Mais Dupressoir n'est pas le seul dont le nom a été oublié à l'occasion de cet événement si important pour la paroisse... Lorsque nous observons la façade de l'église de Hautefontaine, nous notons, situé entre le portail et la pierre rappelant le curé Louis Feuquières décédé en 1885, un graffiti maladroît particulièrement étrange: « Adrien Flamant 1663 » (?), entouré d'un encadrement grossier, auquel accède une longue échelle. S'agit-il d'un parent du marguillier Jehan Flamant ci-dessus cité, voulant ainsi rappeler qu'il avait participé lui aussi à l'opération fort périlleuse pour les moyens de l'époque, consistant à monter une cloche au sommet de la tour? Notons que le curé Dupressoir, le 6 septembre 1683, administrera le baptême à un certain Adrien Flamant, fils d'Adrien Flamant.

Notre première source, demeure le « Registre des baptêmes, mariages et mortuels », que depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts, prise en 1539 par François I^o, les curés des paroisses étaient tenus de remplir et faire viser chaque année par l'autorité civile. C'est ainsi que le 8 janvier 1680, Jean Gosses, Lieutenant de Messire la Bailli de Valois à Pierrefonds, vise le registre de Hautefontaine présenté pour la première fois par Toussaint Dupressoir. Et quelques jours plus tard, le 16 janvier, notre curé administre le sacrement du mariage à Louis Costeret, âgé de 45 ans, demeurant à Chelles, et à Marguerite Charon, âgée de 49 ans, demeurant à Hautefontaine. C'est la première mention rédigée par Toussaint Dupressoir de son écriture claire et menue.

Notre deuxième source est le « Registre de la catholicité » dont seulement le premier volume, qui couvre les années 1604/1667, est conservé à la Mairie de Hautefontaine. Il est tenu avec moins de formalisme que le précédent: y figurent les baptêmes, décès et obits (prières commandées en l'honneur des défunts). Dupressoir commence à le rédiger en 1662, en alternance avec un certain Aronde et d'autres prêtres. Son premier acte concerne un baptême: « Ce jour, troisième d'août 1662, fut baptisé dans l'église Saint Siméon en la paroisse de Hautefontaine, Pierre (...?) fils de Pierre (...?) et Marie (...?), les pères et mères, son parrain Anthoine Lanie et la marraine Marie (...?), pour preuve de quoy jay signé ». On devine une certaine maladresse chez le débutant Dupressoir, car cet acte, pourtant très simple, comporte deux ratures, ce qui par la suite, n'arrivera quasiment plus.

L'immense majorité des mentions figurant sur ces deux registres concerne des familles modestes qui n'ont laissé aucune trace dans l'histoire, hormis les quelques lignes de leur curé annonçant naissance, mariage et décès. Toutefois, certains actes, relatifs à la famille De Brion, sont connus des historiens. C'est ainsi qu'après avoir célébré le 19 novembre 1680 le mariage entre le Seigneur Charles De Brion et Louise-Eugénie-Christine Cirier, le 20 août 1681, Dupressoir administra solennellement, en présence de l'évêque de Soissons, Monseigneur Charles de Bourlon, le mariage à « Messire Louis-François Lefebure de Caumartin, marquis de Cailly, âgé de 45 ans, et à demoiselle Françoise-Elisabeth de Brion, âgée de 22 ans, fille de messire Marc Cyrus de Brion, Seigneur de Hautefontaine et plusieurs autres lieux (...) ».

Des personnes illustres assistent parfois aux événements marquants l'histoire de la famille de Brion. C'est ainsi que le 24 avril 1688, Dupressoir célèbre le baptême de Cyrus de Brion, âgé de quatre jours; le parrain est Louis Cirier, marquis de Neufchelles, Brigadier des armées et Lieutenant des Gardes de Corps du Roi. Pour le baptême d'un autre enfant de Brion, le 29 octobre 1693, le parrain est un abbé commanditaire, également chanoine de la Sainte Chapelle.

La famille du Seigneur se distinguait davantage encore lors des obsèques. « Le 24 avril 1694 à trois heures du matin, est décédé le très haut et puissant Messire Marc Cyrus de Brion, âgé de 76 ans, Seigneur de Hautefontaine, Montigny, Courtieux, (...), Jaulzy, Croutoy, Martimont le Bas, Roy Saint Nicolas (...) et autres lieux, dont l'inhumation a été faite le 27 du mois dans le caveau sous la chapelle de la Sainte Vierge dans l'église de Hautefontaine par moy, curé dudit Hautefontaine, accompagné de plusieurs curés, passants et autres soussignés. » Le corps de sa femme, âgée de soixante-treize ans, l'avait précédé dans le caveau familial le 23 mars 1693.

Les lieux de sépulture reproduisaient en effet la hiérarchie sociale. Si la famille de Brion a seule droit au caveau, d'autres notables peuvent se faire enterrer à l'intérieur de l'église. C'est le cas du Lieutenant de Justice de Hautefontaine, Messire Antoine Legrand, qui décède le 23 janvier 1699 à six heures du matin, à l'âge de 44 ans; il est inhumé le lendemain dans l'église de Hautefontaine, « sous le banc de ses filles ».

Le 21 mai 1665, la femme d'un autre Lieutenant de Justice avait été également inhumée dans l'église, le registre de la catholicité précisant qu'elle avait fait au préalable un don de 35 sols pour un obit.

Un fidèle serviteur des de Brion, Paul Robert, décédé le 23 juin 1663, a également droit à ce privilège; il sera inhumé devant la chapelle de la Sainte Vierge, à proximité donc du caveau des de Brion.

Pour les gens du commun, le lieu de sépulture était immanquablement le cimetière. « Le 18 janvier 1681 est décédé Jacques Gassot, âgé de 28 ans, domestique de Mre Antoine Legrand, Lieutenant de Justice d'Hautefontaine, sur les neuf heures du soir, après avoir reçu tous les sacrements avec bonne connaissance dont l'information a été faite par moy, curé de Hautefontaine soussigné, le 19, dans le cimetière de Hautefontaine entrer la (...?) et le mur de la cour de Nicolas ».

Si la profession du défunt n'était indiquée que rarement, l'emplacement de la tombe était toujours décrit soigneusement. « Le 19 octobre 1667 est décédée Jeanne Lienarre de son vivant femme de Claude Payen, l'inhumation de laquelle a été faite le 22ème du mois dans le cimetière de Hautefontaine, assez proche de la grille, pour preuve de quoy j'ai signé ».

Certaines vies sont particulièrement courtes. « Le 28 décembre 1687 fut baptisé par moy curé de Hautefontaine soussigné, Charles Levaque, âgé d'un jour ». Quelques lignes plus loin, nous lisons: « le Charles Levaque est décédé le 6 janvier 1688, dont l'inhumation a été faite dans le cimetière de Hautefontaine. »

Mais en cette période de foi intense, rien n'était plus grave que de mourir privé de l'assistance des sacrements, chose que les actes ne manquent jamais de mentionner. « Le 28 décembre 1665, est décédé Barthélémy de Lettre, sans la réception d'aucun sacrement, lequel on a trouvé mort le dit jour au matin, marié de la défunte Marie (...?), dont l'inhumation a été faite dans le cimetière de Hautefontaine au dessus de la croix... ». Notons qu'à Hautefontaine, contrairement aux usages en vigueur à l'époque dans la plupart des paroisses (exemple à proximité: Saint-Etienne-Roilaye), les personnes décédées sans sacrement étaient inhumées dans le cimetière et non dans un enclos éloigné.

Les obits, pouvant donner lieu à des constatations épuisantes portant tant sur les modalités de l'exécution que sur leur paiement, étaient soigneusement décrits; il s'agissait de véritables contrats entre morts et vivants, avec engagements réciproques. Le 25 mai 1667 décède une certaine Marie Labonne (?), qui fut inhumée au cimetière de Hautefontaine près de la grille de fer. Elle a « formé un obit de 30 sols par an, payable au 25 mai, à prendre sur une pièce de terre sise au-dessus de Saily d'Hautefontaine, tenant d'un laz » (côté) « au chemin, d'un autre laz à Pierre Gil, à marqy Cyrus de Brion Seigneur de Hautefontaine, et d'autre bout à Mre Petit, avocat à Soissons; pour satisfaire au jour dit, sera dite une messe haute. »

Parmi cette quantité d'actes de baptême, mariage et décès, nous en trouvons un daté de décembre 1685, qui diffère complètement. C'est l'irruption de la « grande histoire » dans la vie quotidienne du petit village, le roi Louis XIV venant de révoquer l'édit de Nantes. Quelques temps après cet événement considérable, une équipe inquiétante se présente à Hautefontaine: elle est composée d'un prédicateur jacobin, nommé Adrien Gordon, du Lieutenant Général du bailliage accompagné de son greffier, et d'un certain Dupoisse, qualifié de « bourgeois de Paris ». Aussitôt ils s'adjoignent le curé Dupressoir et, ensemble, ils convoquent une famille soupçonnée de sympathies protestantes. Il s'agit du sieur (...) Bernard, âgé de quarante six ans, de sa femme Suzanne Lieuvain, âgée de quarante-sept ans, de leurs enfants Bertholémy et Charles, âgés respectivement de vingt et de dix-sept ans, ainsi que d'une certaine Sisnose Bernard, âgée de quarante-quatre ans, tous nés à Hautefontaine. On les somme de signer la déclaration suivante: « Nous croyons de ferme foy tout ce que l'église catholique, apostolique et romaine croie et professe (...) et condamnons et rejetons très sincèrement toutes hérésies, opinions (...) que la même église a condamné et rejeté. (...) Nous jurons de vivre et mourir dans la profession de cette même foy ». Certainement très impressionnés par ce déploiement d'autorité et de théologie, les convoqués signent le document, exception faite de Suzanne Lieuvain, qui déclare ne savoir ni lire ni écrire.

Notons qu'il ne s'agit point d'un acte d'abjuration comme les registres de l'état civil de Hautefontaine en connaîtront plusieurs au XVIII^e siècle, lorsque certains domestiques anglais des Dillon, successeurs des de Brion, renonceront à leur religion protestante pour intégrer celle catholique. Ici, la famille Bernard ne déclare à aucun moment quitter une religion pour une autre: ils sont simplement soupçonnés de ne pas être dans la norme, peut-être à la suite d'une délation. C'est une situation qui n'est pas sans rappeler la « Loi des suspects » de la Terreur et qui éclaire sur le climat de persécution et tout simplement de conformisme déclenché par la révocation de l'édit de Nantes...

On peut s'étonner de découvrir un tel acte dans un registre d'état civil, mais nous aurions tort de croire que le premier but de l'ordonnance de Villers-Cotterêts était la généralisation de l'enregistrement de la population; avant toute autre chose, cette ordonnance voulait réglementer l'attribution des bénéfices ecclésiastiques que le roi de France contrôlait depuis le concordat de 1516. Il était donc indispensable de savoir qui était catholique, protestants et juifs étant bien évidemment exclus à la fois des bénéfices et donc des registres de l'état civil.

Ce zèle des autorités religieuses et civiles, était-il dû au fait que le siège épiscopal de Soissons venait d'être attribué, le 17 novembre 1685, à Monseigneur Huet, précédemment sous-précepteur du Dauphin? Cet homme de cour a-t-il voulu ainsi se distinguer auprès du roi qui, pour des raisons politiques bien plus que religieuses, venait de décider la persécution des protestants? Rappelons que, rares dans le Soissonnais, les « hérétiques » étaient nombreux en Thierache, d'où ils émigrèrent en masse, notamment vers l'Allemagne.

L'évêque Huet n'occupa le siège épiscopal de Soissons que durant quatre ans, et fut remplacé par Monseigneur Fabio Brulard de Sillery. Ce prélat accordait toute son attention à la formation spirituelle des jeunes; il fit notamment construire le nouveau séminaire et imprimer un catéchisme diocésain.

Signe de cette reprise en main pastorale, en mai 1699, Dupressoir mentionne que Brulard de Sillery a procédé à la confirmation, à Attichy, d'environ cent vingt enfants; il s'agit d'une première dans les registres de la paroisse. Dans la liste des confirmés, nous remarquons trois Dupressoir, certainement des neveux de notre curé : Charles, Marie-Jeanne et Anne.

Il est temps de terminer. Le 21 juin 1701, l'écriture du registre de l'état civil change soudainement, et nous pouvons y lire : « Messire Toussaint Dupressoir, curé de cette paroisse, âgé de 67 ans ou environ, est décédé après avoir reçu les sacrements de l'église. Son corps a été inhumé dans l'église de cette paroisse par moi, Toussaint Moufflard, curé de Mortefontaine (...), en présence de ses neveux. »

Très malade, Dupressoir savait qu'il allait mourir, car le 29 avril de la même année, il avait rédigé son testament, tout en continuant à exercer son ministère et à rédiger lui-même les actes de l'état civil d'une main qu'on devine tremblante. Il sera remplacé à son poste par ce Toussaint Moufflard, qui restera curé de Hautefontaine jusqu'en 1705.

Aujourd'hui encore, une plaque située à l'intérieur de l'église de Hautefontaine rappelle en ces termes son souvenir : « Ici repose le corps du défunt Toussaint Dupressoir, curé de Hautefontaine, lequel après avoir gouverné cette paroisse avec beaucoup de zèle et d'édification l'espace de 39 années, est décédé le 21 juin 1701 à l'âge de 67 ans ou environ et a légué à l'église et cure dudit Hautefontaine 3 pichets de terre et 96 sols de rente annuelle et perpétuelle pour chanter l'octave du sacrement en la manière ordinaire et un obit solennel tous les ans le jour de son décès comme il est porté par son testament holographique du 29 d'avril 1701. Priez pour son âme. »

Seul avec le curé Jeannotte, décédé en 1949, Toussaint Dupressoir aura eu droit à cette marque de reconnaissance de la part de ses paroissiens. Dans son microcosme villageois, il aura été un des artisans de ce renouveau de la foi qui caractérise la longue période de paix sociale et d'essor économique qui suivit les guerres de religion et la fronde, période que d'aucuns appellerons le « siècle réparateur ».

I C Y D E V A N T R E P O S E L E C O R P S D E
 D E V N T M A I T R E T O U S S A I N T
 D U P R E S S O I R P R E S T R E C U R É D E
 H A U T E F O N T A I N E L E Q U E L A P R E S
 A V O I R G O U V E R N É C E T T E P A R O I S S E
 A V E C B E A U C O U P D E Z E L E E T
 D E D I F I C A T I O N L E S P A C E D E 3 9
 A N N E E S E S T D E C E D É L E 2 1 D E
 J U N 1 7 0 1 A G É D E 6 7 A N S O U
 E N V I R O N E T A L E G U É A L E G L I S E
 E T C U R É D U D I T H A U T E F O N T A I N
 3 R I C H E T D E T E R R E E T 9 6 S O L S D E
 R E N T E A N N U E L L E E T P E R P E T U E L L E
 P O U R C H A N T E R L O C T A V E D U S
 S A C R E M E N T E N L A M A N I E R R E
 O R D I N A I R E E T V N O B I T S O L E M N E L
 T O U S L E S A N S L E J O U R D E S O N
 D E C E D C O M M E I L E S T F O R T É P A R
 S O N T E S T A M E N T O L O G R A P H E D U
 2 9 J A N V I E R 1 7 0 1
Dieu Dieu pour son Ame

Pierre Tombale de Toussaint Dupressoir dans l'église de Hautefontaine.

LE GRAND
**DICTIONNAIRE
 HISTORIQUE**
 OU
LE MÉLANGE CURIEUX

DE
**L'HISTOIRE SACRÉE
 ET PROFANE:**
 QUI CONTIENT EN ABREGÉ

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES
 Des Patriarches: Des Juges: Des Rois des Juifs: Des Papes: Des SS. PP. & des Docteurs Orthodoxes: Des Evêques
 Des Cardinaux & autres Prélats celebres: Des Heretiques & des Schismatiques avec leurs principaux dogmes:

Des Empereurs, Des Rois, Des Princes illustres, & des grands Capitaines:
 Des Auteurs anciens & modernes: Des Philosophes: Des Inventeurs des Arts: & de ceux qui le font rendre recommandable
 en toute sorte de Professions, par leurs sciences, par leurs Ouvrages, ou par quelque autre éclaircissement.

L'ETABLISSEMENT ET LE PROGRÈS
 Des Ordres Religieux & Militaires; & LA VIE de leurs Fondateurs:

LES GENEALOGIES
 De plusieurs Familles illustres de France, & d'autres Pais:

L'HISTOIRE FABULEUSE
 Des Dieux & des Heros de l'Antiquité Payenne:

LA DESCRIPTION
 Des Empires, Royaumes, Republiques, Provinces, Villes, Isles, Montagnes, Fleuves, & autres lieux considérables
 de l'ancienne & nouvelle Geographie: ou l'on remarque la situation, l'étendue & la qualité du pais: la Religion,
 le Gouvernement, les moeurs & les coutumes des Peuples: Où l'on voit les Dignités, les Magistratures ou Titres
 d'honneur: Les Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & Payens: Les principaux noms des Arts & des
 Sciences: Les Actions publiques & honorables: Les Jeux, les Fêtes, &c. Les Edits & les Loix, dont l'Histoire
 est curieuse, &c.

L'Histoire des Conciles generaux & particuliers, sous le nom des lieux où ils ont été tenus.
 Le tout enrichi de Remarques, de Diffinitions & de recherches curieuses, pour l'éclaircissement des diffinitions,
 de l'histoire, de la Chronologie & de la Geographie, tirées de différens Auteurs, & servent
 de Dictionnaire Critique de M. Bayle.

Par M^{rs} LOUIS MORERY, Prêtre, Docteur en Theologie.
 NOUVELLE ET DERNIERE EDITION REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

Par M. VAULTIER.

TOME IV.



A PARIS,
 Chez DENYS MARTELLÉ, rue saint Jacques, près les Mathurins,
 à Saint-Augustin.

M. DCC. CIV.
 AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROT.

S O L

Abbayes de saint Medard, de saint Crespin le Grand, de
 Nôtre-Dame, de saint Jean des Vignes, de saint Leger des
 Vignes, & de saint Crespin en Chaye lez-Soissons. Outre ces
 six Abbayes, il y en a dix-sept autres dans le Diocèse. Le plus
 ancien Evêque est saint Sixte, qui le fut ensuite de Reims,
 & qui eut pour successeur à Soissons, un saint Prêtre, nom-
 mé Sinicius. L'Evêque est le premier suffragant de Reims,
 & a droit de sacrer nos Rois Très-Chrétiens en l'absence
 de son Metropolitan. * Pline, li. 4. cap. 17. Strabon, li. 4.
 Cesar, li. 2. Pomponius Mela, li. 3. c. 2. Antonin, in Itineris
 Gregoire de Tours, Flodoard, &c. Robert & Sainte-Mar-
 the, Gall. Christ. Du Chêne, Rech. des Antiquit. des Villes.

CONCILES DE SOISSONS.

En 743. ou 744. vingt-trois Prélats s'assemblerent à Sois-
 sons pour diverses affaires importantes, qui sont exprimées
 dans dix Canons qui nous restent de ce Concile. Le II.
 Concile de Soissons fut tenu en 853. en la presence de
 Charles le Chauve, au sujet des Clercs consacrez par Ebles
 de Reims. Hincmar qui étoit à sa place le fit déposer. Cette
 affaire eut des suites fâcheuses, & fut débrouillée dans un
 autre Concile de Soissons en 866. Les Evêques s'assemblerent
 dans l'Abbaye de S. Crespin de Soissons en 941. pour
 l'affaire de Hugues & Artauld, tous deux prétendants à
 l'Evêché de Reims. Le premier y fut maintenu, & fut consacré
 dans ce Concile. Manassés de Reims en tint un en
 1078. & Rainald aussi Metropolitan, en celebra un autre
 en 1092. où l'Heretique Roscelin abjura ses erreurs. Saint
 Anselme en fait mention, li. 2: ep. 41. ad Fulcon. & Conon,
 Evêque de Palestrine & Legat du saint Siege, présida à un
 Concile tenu contre Pierre Abailard en 1120. & selon d'au-
 tres en 1137. Les Evêques des Metropoles de Reims & de
 Sens, s'assemblerent en 1155. en cette Ville, pour y regler
 diverses affaires du Royaume, & pour y chercher les
 moyens de s'opposer à certains Seigneurs qui pilloient les
 biens des Ecclesiastiques & des Seculiers. Rigord nous
 assure que vers l'an 1210. ou selon d'autres 1202. on assem-
 bla un Concile à Soissons, pour l'affaire de Philippe Au-
 gulte, qui avoit repudié son épouse Ingeburge, & qu'il
 alla reprendre, lorsque les Prélats étoient sur le point de
 décider s'il le devoit faire. Le Cardinal des Ursins, Arche-
 vêque de Reims, y en celebra un autre de sa Province en
 1456. & on y travailla à réformer divers abus. Nous avons
 les Actes de ce Concile dans les Ordonnances Synodales
 d'Aras.

SOISSONS sur Aïne, Ville de France en Picardie,
 capitale d'un petit pays dit le Soissonnois, avec titre de
 Comté & Evêché suffragant de Reims; est nommée par
 les Auteurs Latins *Suessio* & *Civitas Augustina Suessionum*. Elle est
 tres-ancienne, grande & riche. Sous la première race de nos
 Rois, Soissons a été capitale d'un Royaume, & depuis a tou-
 jours porté titre de Comté. La riviere d'Aïne la traverse
 d'un côté & la rend tres-marchande, par la commodité des
 gros bateaux qui y abordent facilement. Il y a dans cette
 Ville, Prédial, Generalité, & une Académie de beaux Es-
 prits. L'Eglise Cathedral, dédiée sous le titre des saints
 Martyrs Gervais & Prothais, a un Chapitre, où il y a un Pre-
 vôt, Doyen, Chantre, &c. Cette Ville renferme plusieurs
 autres Maisons Ecclesiastiques & Religieuses, avec les

Le dictionnaire de Morery, en 1704 donne une toute autre vision de la ville de Soissons. Peu de place est laissé à la ville elle-même. On insiste surtout sur l'histoire religieuse de la cité et notamment sur les conciles qui se sont tenus à Soissons (col. Sté Hist. Soissons).

SOISSONS DANS LES DICTIONNAIRES

MAURICE PERDEREAU

Dictionnaire géographique universel de VOSGIEN, revu par Parisot (1830).

SOISSONS, anc. v. (Aisne, s.-préf., 8 l. S.-O. Laon : 7229 h. Trib. de 1ère instance et comm., évêché. Fabr. de grosses toiles, bas ; tanner. corder. blanchisser./ consid./ Gr. comm., grains, bestiaux, haricots de Soissons tr.renommés, lin, chanvre. Foires de 9 j. le 21 mai et le 23 oct. ; de 8 j. le 11 nov. et de 2 j. le 21 nov. Clovis apr. sa vict. sur Siagrius, 486, y avait fixé le siège de son empire. Charles-le-Simple y fut battu en 922. Près de cette v. est le bourg de S.-Gobin où se fabriq. les plus belles glaces de l'Eur.

Dictionnaire universel d'histoire et de géographie, par M. N. Bouillet (1859).

SOISSONNAIS, pays de l'Ile-de-France, entre le Valois et le Laonnois, avait pour ch.l. Soissons et pour autres places principales Vailly, Fère-en-Tardenois, Cœuvres, etc. Auj. partie du dép. de l'Aisne.

SOISSONS, Noviodunum, puis Suessio ou Civitas Suessionum chez les anciens, en latin moderne Sexoniae, ch.-l. d'arr. (Aisne), à 40 kil. S.O. de Laon, sur l'Aisne ; 8.124 hab. Evêché. Tribunal de 1ère instance et de commerce, collège communal. Enceinte bastionnée, remparts plantés d'arbres ; rues régulières. Cathédrale, églises de Saint-Pierre et de Saint-Léger, anciennes abbayes de Saint-Jean-des-Vignes et de Saint-Médard (dans cette dernière, fondée par Clotaire en 557, Louis-le-Débonnaire fut enfermé par ses fils ; Pépin-le-Bref y fut couronné). Grand commerce de haricots renommés et de blé ; tapisseries fines, étoffes rases. Patrie de Louis d'Héricourt, Collot d'Herbois, Quinette. S. était puissante au temps de César. Près de cette ville se livre en 486 la bataille de Soissons, où Clovis vainquit le général romain Syagrius. Charles-Martel y battit en 719 Chilpéric, roi de Neustrie. En 923, Charles-le-Simple y combattit Robert qui y perdit la vie. Soissons, après la mort de Clovis, devint la capitale de l'un des quatre royaumes francs (Voy.ci-après). Depuis, Soissons a toujours porté le titre de comté. Cette ville a soutenu plusieurs sièges, notamment en 948, 1414, 1617 et 1814. Un grand nombre de conciles y furent tenus, entre autres ceux de 1122, où fut condamnée l'opinion d'Abélard sur la Trinité, et de 1202, convoqué à l'occasion du divorce de Philippe-Auguste avec Ingelburge. Avant 1789, Soissons possédait une académie célèbre, qui avait été fondée en 1674. L'arr. de Soissons a 6 cant. (Braisne-sur-Vesle, Oulchy-le-Château, Soissons, Vailly-sur-Aisne, Vic-sur-Aisne, Villers-Cotterêts), 167 comm. et 68.761 hab.

Le Larousse pour tous, sous la direction de Claude Augé (non daté, prob. entre 1906 et 1913), en deux volumes.

SOISSONNAIS (nè), petit pays de la haute Picardie et du gouvernement de l'Ile-de-France ; capit. Soissons.

SOISSONS (soi-son), ch.l. d'arr. (Aisne) sur l'Aisne, ch.de f. N. et E. ; à 32 km de Laon. 14.330 h. (Soissonnais). Evêché. Belle cathédrale. Céréales, haricots, poterie, quincaillerie. Patrie de Paillet. En 486, Clovis y vainquit Syagrius et en 719 Charles Martel y mit en déroute les Neustriens. En 833, Louis-le-Débonnaire y fut déposé par ses fils et, en 923, Charles le Simple y fut battu par Hugues le Grand. L'arrond. a 6 cant., 165 comm., 74.330 h. Le canton a 20 comm. et 25.000 h.

(en gravure : les armes de la ville de Soissons).

Petit Larousse illustré (1913).

SOISSONNAIS, petit pays de l'Ile-de-France, cap. Soissons.

SOISSONS, ch. l. d'arr. (Aisne) sur l'Aisne ; ch. de f. N. et E. ; à 32 kil. S.-O. de Laon. 13.200 h. (Soissonnais). Evêché. Céréales, haricots, poterie, quincaillerie. Patrie de Paillet. En 486, Clovis y vainquit Syagrius et, en 719, Charles Martel y mit en déroute les Neustriens. En 833, Louis-le-Débonnaire y fut déposé par ses fils et, en 923, Charles le Simple y fut battu par Hugues le Grand. L'arrond. a 6 cantons, 165 comm. 74.150 h.

Dictionnaire Larousse classique illustré (1915).

SOISSONNAIS, petit pays de l'Ile-de-France ; capit. Soissons.

SOISSONS, ch.-l. d'arr. (Aisne) sur l'Aisne ; ch. de f. N. et E. ; à 32 kil. S.-O. de Laon ; 14.460 h. (Soissonnais). Evêché. Céréales, haricots, poterie. En 486, Clovis y vainquit Syagrius et, en 719, Charles Martel y mit en déroute les Neustriens. En 833, Louis le Débonnaire y fut déposé par ses fils et en 923, Charles-le-Simple y fut battu par Hugues le Grand. L'arrond. a 6 cantons, 165 comm., 74.150 h.

Petit Larousse illustré (1917) - 142ème édition.

SOISSONNAIS, petit pays de l'Ile-de-France ; capit. Soissons.

SOISSONS, ch.-l. d'arr. (Aisne) sur l'Aisne ; ch. de f. N. et E. ; à 32 km S.O. de Laon. 14.460 h. (Soissonnais). Evêché. Céréales, haricots, poterie, quincaillerie. Patrie de Paillet. En 486, Clovis y vainquit Syagrius et, en 719, Charles Martel y mit en déroute les Neustriens. En 833, Louis le Débonnaire y fut déposé par ses fils et, en 923, Charles le Simple y fut battu par Hugues le Grand. L'arrond. a 6 cantons, 165 comm., 74.150 h.

Larousse universel en 2 volumes (1923).

SOISSONNAIS, petit pays de la haute Picardie et du gouvernement de l'Ile-de-France, cap. Soissons.

Encycl. La section historique de l'état-major français a donné le nom du Soissonnais, avec celui de l'Ourcq, à une bataille de la Grande guerre se rattachant à la « deuxième bataille de la Marne » qui fait le lien entre les deux campagnes offensive et défensive de 1918, livrée du 18 au 28 juillet, avant la bataille du Tardenois, par les 10ème et 6ème armées françaises (de Mitry et Berthelot), la bataille du Soissonnais et de l'Ourcq a complètement vidé des Allemands de von Boehm la petite poche creusée au S. de l'Aisne et chassé du plateau d'Hartennes les soldats de von Mudra.

SOISSONS, ch.-l. d'arr. (Aisne) sur l'Aisne ; ch. de f. N. et E. ; à 32 kil. de Laon ; 14.460 h. (Soissonnais). Evêché. Belle cathédrale gothique du XIIème siècle détruite par les obus allemands en 1914. Ruines de l'abbaye de St-Jean-des-Vignes. Céréales, haricots, poterie, quincaillerie. Patrie de Paillet. En 486, Clovis y vainquit Syagrius et, en 719, Charles Martel y mit en déroute les Neustriens. En 833, Louis-le-Débonnaire y fut déposé par ses fils et, en 923, Charles-le-Simple y fut battu par Hugues-le-Grand. Cette ville, momentanément occupée par les Allemands en 1914 et en 1918, a été en grande partie détruite au cours de la Grande Guerre. L'arr. a 6 cantons, 165 comm., 74.150 h. Le canton a 20 comm. et 25.080 h.

SOISSONS (vase de) : (article sur l'anecdote du vase).

Larousse du XXème siècle (1933).

SOISSONNAIS (pagus Suessionensis), pays de Picardie et (depuis Louis XIV) de l'Ile-de-France, aujourd'hui dans le département de l'Aisne, correspondant à l'arrondissement de Soissons moins les cantons de Villers-Cotterêts, d'Oulchy-le-Château, mais comprenant aussi Coucy (arrond. de Laon) et Fismes (départ. de la Marne).

- Encycl. La section historique de l'état-major français a donné le nom du Soissonnais, avec celui de l'Ourcq, à une bataille de la Grande guerre se rattachant à la « deuxième bataille de la Marne » qui fait le lien entre les deux campagnes offensive et défensive de 1918. Livrée du 18 au 28 juillet, avant la bataille du Tardenois, par les 10ème et 6ème armées françaises (Mangin et Degoutte), la bataille du Soissonnais et de l'Ourcq a complètement vidé des Allemands de von Boehm la petite poche creusée au S. de l'Aisne par l'armée ennemie, lors de la troisième bataille de l'Aisne, et chassé du plateau d'Hartennes les soldats de von Mudra.

SOISSONS (soi-son), n.m. Variété très estimée de haricots.

SOISSONS (en latin Noviodunum, Suessionum civitas), ch.-lieu d'arrond. de l'Aisne, à 30 kil. de Laon, sur l'Aisne ; 17.865 hab. (Soissonnais, aises). Ch. de f. Nord et Est. Evêché. Cathédrale Notre-Dame (XIIème et début du XIIIème s.), de pur style gothique, dominée par une tour de 66 m. Le monastère de chanoines réguliers de Saint-Jean-des-Vignes a laissé le portail et les deux tours gothiques de l'église et un cloître du XIVème siècle. Restes romains ; maisons du XIIème siècle. Commerce et industrie assez actifs ; métallurgie du fer et du cuivre, fonderies, forges, verreries, sucrerie, etc. ; culture et grand commerce des haricots dits de Soissons. Patrie du théologien Radbert et du général révolutionnaire Ronsin. Occupée par les Allemands pendant la première quinzaine du mois de septembre 1914, Soissons fut libérée par la victoire de la Marne mais demeura longtemps en bordure ou à proximité des lignes ennemies ; la ville fut réoccupée du 23 mai au 8 août 1918. Elle a beaucoup souffert ; les quartiers du centre ont été entièrement détruits, la cathédrale a été gravement endommagée et ses voûtes ruinées. L'arrondissement de Soissons a 11 cant., 289 comm. et 128.840 hab. Le canton a 20 comm. et 29.330 hab.

Histoire - Soissons représente peut-être le *Noviodunum* que César donne pour capitale aux Suessions ; c'est en tout cas la cité gallo-romaine d'*Augusta Suessionum* qui devint, à la fin du IIIème siècle de notre ère, le siège d'un important évêché. En 486, Clovis y battit le général romain Syagrius. En 923, Soissons vit la défaite de Charles le Simple par Robert. Plus tard, la ville devint le siège d'un comté que possédèrent successivement les maisons de Luxembourg, de Bourbon, d'Orléans et qui fut réuni au domaine royal en 1734. Forteresse médiocre, Soissons fut pris par les Alliés en 1814 et dut se rendre aux Prussiens le 10 septembre 1870. Momentanément occupée par les Allemands en 1914 et en 1918, Soissons a été en grande partie détruite au cours de la Grande guerre ; sa cathédrale, qui eut beaucoup à souffrir du bombardement, a été complètement restaurée en 1931.

SOISSONS (vase de), anecdote rapportée par Grégoire de Tours. Après la bataille de Soissons (486), les Francs avaient enlevé d'une église un vase dont Saint Rémi, évêque de Reims, fit demander à Clovis la restitution. Au moment de se partager le butin, Clovis demanda à ses soldats le vase, en plus de sa part, et tous y consentirent. Un seul s'y opposa et brisa même le vase de sa francisque en disant : « Tu n'auras que ce que le sort t'attribuera ! ». L'année suivante, passant la revue de ses troupes, Clovis arriva devant le guerrier : « Personne ici, lui dit-il, n'a des armes aussi mal tenues que les tiennes ! ». Et il jeta à terre la francisque du guerrier. L'homme s'étant baissé pour la ramasser, Clovis lui fendit le crâne en disant : « Ainsi as-tu fait au vase de Soissons ! ».

SOISSONS (Royaume de). V. Neustrie.

Dictionnaire Larousse universel, en 2 volumes (1949).

SOISSONS, chef-lieu d'arrondissement sur l'Aisne. 17.447 h. à 32 km de Laon. Chemin de fer. Evêché. Belle cathédrale gothique du 12^{ème} siècle, détruite par les obus allemands en 1914. Ruines de l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes. Céréales, haricots, aciéries, fonderies, machines agricoles, chaudronnerie. Patrie de Paillet. En 486, Clovis y vainquit Syagrius. En 833, Louis-le-Débonnaire y fut déposé par ses fils et, en 923, Charles le Simple y fut battu par Hugues le Grand.

Dictionnaire Quillet (1956).

SOISSONS, 20.484 habitants (Soissonnais). Chef-lieu d'arrondissement sur l'Aisne, à 33 km de Laon. Industr. diverses. Commerce de haricots (soissons). Evêché. Ruines des abbayes de Saint-Médard (XI^o) et Saint-Jean-des-Vignes (XIII^o). Belle cathédrale (XIII^o). Victoire de Clovis sur Syagrius (486) et de Charles Martel sur les Neustriens (729). Louis-le-Débonnaire y fut dépossédé par ses fils (833). La ville a beaucoup souffert en 1916 et 1918.

Dictionnaire Larousse classique (1957).

SOISSONNAIS, petite région du Bassin parisien entre l'Aisne et l'Oise. Victoire de l'armée française en juillet 1918.

SOISSONS, v. du Soissonnais ch.-l. d'arr. de l'Aisne, en partie reconstruite après la guerre de 1914. 24.400 h. Cathédrale (XII^{ème} et XIII^{ème} s.). Marché agricole (céréales, haricots). Industries : fonderie, chaudronnerie, minoteries, engrais, pneumatiques. Clovis y vainquit en 486 le comte romain Syagrius et, en 923, Charles le Simple y fut battu par Hugues le Grand.

Petit Larousse illustré (1976).

SOISSONNAIS, petit pays de l'Ile-de-France, cap. Soissons.

SOISSONS - (02200) ch.-l. d'arr. de l'Aisne, sur l'Aisne, dans le Soissonnais ; 27.641 h. (Soissonnais). Evêché. Cathédrale du XIII^{ème} s. Abbaye Saint-Jean-des-Vignes. En 486, Clovis y vainquit Syagrius, victoire qui est à l'origine de l'anecdote du « vase de Soissons ». La ville a été dévastée par l'artillerie allemande (1914-1918). Marché agricole. Caoutchouc. L'arr. a 6 cantons, 164 communes (88.713 h.).

Dictionnaire universel des noms propres. Tome IV - Le Robert (1978).

SOISSONNAIS, n.m. Région du Bassin parisien (Aisne) autour de Soissons, comprise entre la r.g. de l'Oise, le Laonnois et le Valois, coupée d'E. en O. par l'Aisne. Plateau calcaire convenant aux grandes cultures (céréales, betteraves), sillonné par les vallées de l'Aisne, de l'Ailette et de la Vesle, propices aux cultures maraîchères.

SOISSONS. Sous-préf. de l'Aisne, ch.-l. d'arr. (6 cantons, 164 comm., 90.931 h.), sur l'Aisne. 27.641 hab. (25.409 agglom.) (Soissonnais). Evêché ; tribunal de grande instance. Nombreux monuments : cathédrale St-Gervais-et-St-Protais, très beau spécimen du gothique français (XIII^o-XIV^o s.), ruines des anc. abbayes Saint-Médard (crypte préromane) et St.Jean-des-Vignes (XIII^o-XV^o s.) dont subsistent la façade et les deux clochers flamboyants. Eglise Saint-Léger (XIII^o - XIV^o s.). Musée occupant les restes de l'anc. abbaye fondée en 1152. Marché agricole et centre industriel (fonderies, chaudronnerie, constructions mécaniques et électroniques, pneumatiques, verreries, sucrerie). Gautier de Coincy est né près de Soissons en 1177.

Hist. Ville de garnison gallo-romaine (Augusta Suessionum), évêché dès le III^e s., Soissons s'illustra en 486 par la victoire de Clovis sur Syagrius. Grégoire de Tours rapporte la célèbre anecdote du vase de Soissons : Clovis aurait fracassé la tête d'un guerrier franc qui avait préféré briser un vase plutôt que de l'attribuer dans un partage à Clovis désireux de le restituer à l'évêque de Reims. Soissons devint en 511 la cap. du royaume de Neustrie (ou de Soissons). En 751, Childéric III étant déposé, Pépin le Bref y fut proclamé roi des Francs. La ville devint siège d'un comté à la suite de la défaite de Charles le Simple (923) et de sa prise par Hugues-le-Grand (948) et le resta jusqu'au XVI^e s. où une partie de la ville passa à la couronne. Soissons souffrit des invasions allemandes de 1870, 1914-1918 et pendant la Deuxième guerre mondiale.

Petit Larousse en couleurs (1980).

SOISSONS (02200), ch.-l. d'arr. de l'Aisne, sur l'Aisne, dans le Soissonnais ; 32.236 h. (Soissonnais). Cathédrale des XII^e-XIII^e s. ; anc. abbaye St-Jean-des-Vignes, etc. Constructions mécaniques. Caoutchouc. En 486, Clovis y vainquit Syagrius, victoire qui est à l'origine de l'anecdote célèbre dite du vase de Soissons. La ville fut, à partir de 511, la capitale du royaume de Neustrie. Soissons fut dévastée pendant la première Guerre mondiale (photo de Saint-Jean-des-Vignes).

Petit Larousse illustré (1982).

SOISSONNAIS, petit pays du dép. de l'Aisne. V. pr. Soissons.

SOISSONS (02200), ch.-l. d'arr. de l'Aisne, dans le Soissonnais. 32.112 h. (Soissonnais). Cathédrale des XII^e-XIII^e s. avec croisillon sud arrondi, anc. abbaye Saint-Jean-des-Vignes, etc. Constructions mécaniques. Caoutchouc. En 486, Clovis y vainquit Syagrius, victoire qui est à l'origine de l'anecdote célèbre du vase de Soissons. La ville fut, à partir de 511, la capitale du royaume de Neustrie. Située très près du front, Soissons fut dévastée pendant la première Guerre mondiale.

Le dictionnaire de notre temps - Hachette (1989).

SOISSONS, ch.-l. d'arr. de l'Aisne, sur l'Aisne. 32.236 hab. Import. marché agricole (pommes de terre, haricots dits Soissons ou de Soissons) avec quelques industries (métall., méca., chim.). Evêché. Cathédrale gothique St.-Gervais-St.-Protas (XII^e et XIII^e s.). Vestiges des anc. abb. St.-Médard (crypte IX^e s.) et St.-Jean-des-Vignes (XIII^e-XIV^e s.) - Victoire de Clovis sur Syagrius (486) ; selon Grégoire de Tours, un de ses soldats aurait, après la bataille, refusé d'accroître le butin de Clovis d'un vase sacré revendiqué par l'évêque de la ville, vase qu'il cassa ; un an plus tard, Clovis tua ce soldat (« Souviens-toi du vase de Soissons »). En raison de sa position, la ville a souffert des guerres, notam. en 1914-1918. Le Soissonnais est un petit pays de l'Ile-de-France autour de Soissons.

Petit Larousse illustré (1990).

SOISSONS, ch.-l. d'arr. de l'Aisne, sur l'Aisne, dans le Soissonnais. 32.236 h. (Soissonnais). Evêché. Constructions mécaniques. Caoutchouc. Belle cathédrale des XII^e-XIII^e s. (très restaurée) ; anc. abbaye St.-Jean-des-Vignes et autres monuments. Musée. En 486, Clovis y vainquit le romain Syagrius, victoire qui est à l'origine de l'anecdote célèbre dite du vase de Soissons : Clovis ayant réclamé à un soldat, en surplus de sa part de butin, un vase pris dans une église afin de le remettre à l'évêque de Reims, le soldat brisa le vase, rappelant au roi l'égalité des guerriers dans le partage des dépouilles. L'année suivante, alors qu'il passait en revue les troupes, le roi fendit le crâne du soldat en disant : « ainsi as-tu fait du vase de Soissons ». Soissons fut dévastée pendant la première Guerre mondiale.

SOISSONS (et souvent le Soissonnais), figure en bonne place dans les dictionnaires classiques, encyclopédiques, géographiques ou universels. L'échantillon présenté ci-dessus est dû au hasard des rencontres avec tel ou tel ouvrage, de 1830 à 1990. Il est bien évident qu'il serait intéressant de relever

les articles « SOISSONS » et « SOISSONNAIS » d'une façon plus systématique afin de mieux constater à partir de quelle édition ou de quelle année tel élément a disparu ou tel autre, au contraire, a été introduit dans la description ou dans l'historique de la ville.

Mais déjà, à partir des quelques données que nous avons reproduites ici, on peut remarquer des différences sensibles au fil des parutions. L'étude des choix qui ont été faits par les auteurs ne manque pas d'intérêt. Certaines informations sont nécessairement reprises régulièrement, comme le nombre des habitants ou la structure administrative de la ville, d'autres prennent une importance plus ou moins grande selon l'époque et selon l'auteur.

Voici quelques réflexions qui peuvent venir à l'esprit en comparant les divers dictionnaires entre eux.. Pour la commodité, ces derniers seront identifiés par leur chiffre d'ordre : de 1 (Vosgien revu 1830) à 17 (Petit Larousse illustré 1990).

Tous signalent, évidemment, que Soissons est un chef-lieu d'arrondissement (ou une sous-préfecture, dans 1) et le siège de l'évêché.

Distance de Soissons à Laon : elle est en général évaluée à 32 km (sauf 2 : 40 km et 10 : 33 km). A partir de 11, il n'y a plus d'indication du kilométrage, le profil de la route étant sans doute devenu trop changeant.

Nombre d'habitants : moins de 10.000 (1 et 2)
entre 13.200 et 17.865 (de 3 à 8)
entre 20.484 et 27.641 (de 10 à 13)
plus de 32.000 (de 15 à 17).

Tribunaux : seuls 1 et 2 signalent un tribunal de 1ère instance et 13 un tribunal de grande instance. 1 et 2 signalent également le tribunal de commerce.

Collège communal : seul 2 en parle.

Musée : dans 13 et dans 17.

Académie : seul 2 fait mention « d'une académie célèbre fondée en 1674 ».

Chemin de fer du Nord et de l'Est : mentionné dans 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ; dans 9 on note simplement « chemin de fer ». A partir de 11, on n'en parle plus.

Commerce et industrie :

- le **commerce des grains et des céréales**, et particulièrement des haricots de Soissons, apparaît dans la plupart des articles depuis 1.

- 1 est le seul à noter les **tanneries** et les **blanchisseries** ainsi que la **corderie**.

L'industrie textile apparaît dans 1 : fabrication de grosses toiles, de bas, du lin, du chanvre et, dans 2 : tapisseries fines, étoffes rases.

L'activité agricole est citée dans :

- 9, machines agricoles,
- 12 et 13, marché agricole,
- 13, cultures maraîchères,
- 16, pommes de terre,
- 11, engrais, minoteries,
- 8 et 13, sucrerie,
- 13, betteraves.

Seul 1 fait allusion aux **foires** et en donne les dates.

L'activité industrielle présente quelques changements au fil des temps. Inexistante dans 1 et 2, elle apparaît en 3.

de 3 à 7 : poteries,

de 3 à 7 : quincaillerie.

Métallurgie : aciéries (9), fonderies (8, 9, 11, 13), chaudronnerie (9, 11, 13), forges (8) fer et cuivre (8).

Constructions mécaniques et électroniques : à partir de 13 jusqu'à 17.

Verreries : 8 et 13.

Pneumatiques : 11, 12, 13, 14, 15 et 17.

Grands hommes nés à Soissons :

2 cite Louis d'Héricourt, Collet d'Herbois et Quinette.

3, 4, 6, 7, 9 citent Paillet dont on ne trouve plus trace ensuite...

8 cite le théologien Radbert et le général révolutionnaire Ronsin.

13 cite Gautier de Coincy.

Les autres éditions ne donnent pas de noms de célébrités nées à Soissons.

Monuments :

- la cathédrale est chez tous, avec des précisions chez certains comme dans 7 : « détruite par les obus allemands en 1914 », ou 15 : « avec croisillon Sud arrondi » ou 17 : « très restaurée ».

- l'église St Pierre : 9.

- l'église St Léger : 2 et 15.

- l'abbaye St Jean-des-Vignes : chez tous.

- l'abbaye de St Médard : 2 avec un bref historique et 10, 13, 15, 16.

- enceinte bastionnée, remparts plantés d'arbres : 2.

Histoire :

- époque gallo-romaine : Soissons est appelée Noviodunum : 2 et 8, Suessio : 2, Civitas Suessionum : 2 et 8, Augusta Suessionum : 8 et 13, et curieusement Sexoniae « en latin moderne » : 2

- Clovis : tous les articles s'étendent sur la victoire de Clovis sur Syagrius (486). Ce dernier est général romain dans 2 et comte romain en 11.

- l'anecdote du vase de Soissons, rapportée d'après Grégoire de Tours, n'apparaît qu'en 8 (1933), puis régulièrement dans tous les autres articles avec plus ou moins de détails.

- Soissons capitale de la Neustrie (511) dans 13, 14, 15.

- Charles Martel bat Chilpéric (719) dans 1 ; il met les Neustriens en déroute dans 3, 4, 5, 6, 7. A partir de 8, Charles Martel n'est plus mentionné.

- couronnement de Pépin le Bref (751) dans 2 et 13.

- déposition de Louis le Débonnaire (833) dans 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9.

- défaite de Charles le Simple, battu par Hugues le Grand (923) chez tous sauf 10, et 14 à 17. Dans 1, la date retenue est 922.

- sièges de 948, 1414, 1617, 1814 dans 2.

- deux conciles sont cités dans 2 :

- 1122 contre Abélard.

- 1202 sur le divorce de Philippe-Auguste.

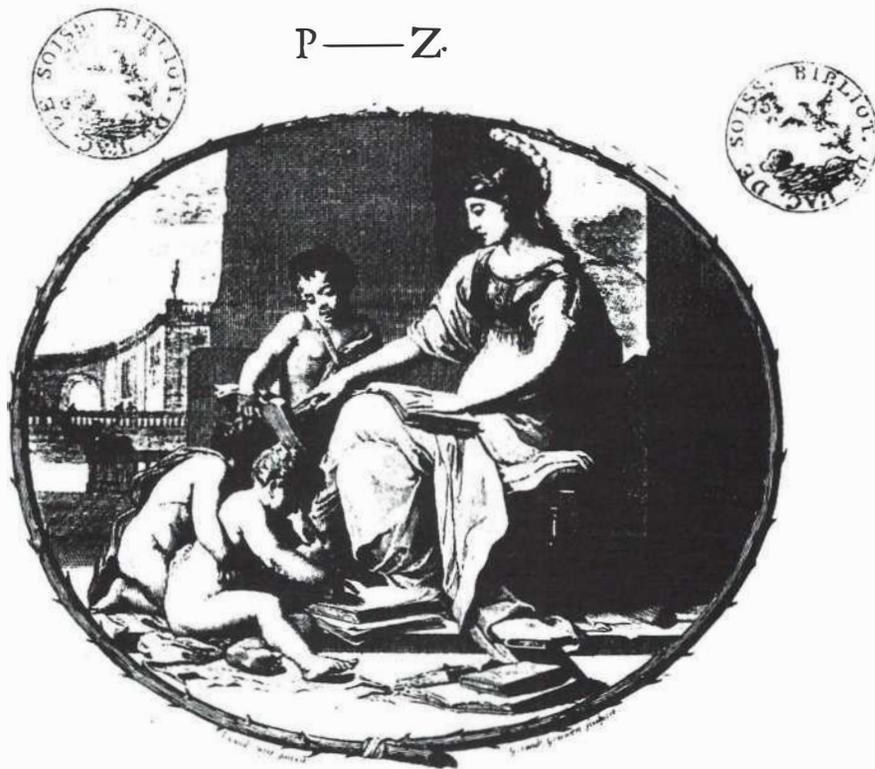
- guerre de 1914-1918 : il est remarquable que les allusions à la guerre de 1914-1918, sauf dans 8, tiennent dans une ou deux lignes et n'atteignent nulle part l'importance de l'anecdote du vase de Soissons !

Bibliothèque de Pomponne
DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
E T
CRITIQUE:

Par Monsieur B A Y L E.

T O M E S E C O N D,
S E C O N D E P A R T I E.

P—Z.



A R O T T E R D A M,
Chez R E I N I E R L E E R S,
M D C X C V I I.
A V E C P R I V I L E G E.

Tome 2 du dictionnaire de Bayle provenant de la bibliothèque de l'abbé de Pomponne au château de Vic-sur-Aisne. Il porte le cachet de l'Académie de Soissons à laquelle l'abbé avait cédé par testament sa bibliothèque (col. Sté. Hist. Soissons).

MOTS OUBLIES DU SOISSONNAIS

PIERRE MEYSSIREL

Dans le bulletin de la Société Historique de Soissons 1ère série - numéro 3 de 1849, on peut lire:
«L'abbé Poquet soumet les questions suivantes à la Société et prie chaque membre de vouloir bien y répondre.

On relève en particulier :

Quels sont les caractères littéraires et grammaticaux du patois soissonnais ?

Donner la liste des mots picards autochtones du Soissonnais.

Quel est le sens précis des mots : bernaoule, bodouli, brende, carbozeille, dessurbir, émoehan, goulischer, nicherette, pioule, rint-int-in?

Il est précisé que chaque contrée, chaque village a des mots qui lui sont exclusivement propres et ce sont eux ordinairement les plus curieux».

Si ce questionnaire a reçu des réponses, elles ne furent pas publiées. Il faut attendre 1863 pour retrouver l'intention de faire cette recherche :

«Plusieurs membres sont d'avis qu'il serait utile de recueillir les mots qui dans le Soissonnais s'écarteraient du langage ordinaire. L'abbé Paquet fait remarquer que ces données pourraient mettre sur la voie d'études philologiques locales très intéressantes».

Mais cette fois encore le projet est resté une bonne intention.

Plus d'un siècle après l'abandon du projet, nous pensons qu'il serait utile de le reprendre d'autant plus qu'il existe un intérêt évident pour cette recherche des «mots qui s'écartent du langage ordinaire». Nous avons donc choisi de publier une enquête faite au cours des années 1976 et 1977 par les élèves du cours moyen de Ressons. Pendant ces deux années, ils ont effectué la collecte des mots et expressions souvent oubliés par la plupart mais que quelques anciens du village utilisaient encore. Cette recherche a été complétée et précisée en interrogeant plus longuement Madame Ménard et Monsieur Jean Lajoie de Ressons, Mesdames Meyssirel et Taquoi de Coevres.

Monsieur Daniel Durand, instituteur honoraire à Flavy-Le-Martel, auteur d'articles parus dans l'Aisne nouvelle «Parler Picard est-ce mal parler?», nous a communiqué de nombreux renseignements bien utiles. Il en a résulté un travail présenté au cours d'une exposition «Des mots qu'on n'entend plus beaucoup» et dont Daniel Hutier a publié des extraits dans «l'Aisne nouvelle» en 1978. Il s'agit :

1/ de mots conservés de l'ancien français, souvent plus ou moins déformés. Ce sont les plus nombreux.

2/ de mots français avec une signification différente - exemples : frais, fondre, indigne....

3/ de mots venant du picard, souvent altérés et apportés par les Camberlots et leurs descendants restés au village.

Je dois préciser que, né à Coevres où j'ai passé ma jeunesse, j'ai utilisé la plupart des mots retenus. Si l'enquête a été faite à Ressons, je peux malgré tout dire que c'est le glossaire de Coevres et Ressons.

En 1849, l'abbé Poquet indiquait que *«chaque village a des mots qui lui sont exclusivement propres»*. Il nous semblait intéressant de vérifier cette affirmation en consultant les glossaires de villages voisins du Soissonnais. Malheureusement, nous n'avons eu à notre disposition que celui de Sermoise établi en 1984, et incomplet. Il comporte 150 mots; un peu plus de la moitié sont cités dans notre enquête. Une dizaine sont des mots français déformés (aglaciac pour acacia, corroie pour courroie...). Reste donc une cinquantaine de mots que nous publions à la fin de cet article.

A

Aboutonner	Boutonner. Aboutonner samedi avec dimanche.
Acouveté	Recouvert complètement.
Acrampi	Courbatu pour être resté longtemps dans la même position ... et on se décrampit.
Adé	Au revoir.
Aduire	Suivre, y arriver. Tu vas trop vite; j'peux pas aduire.
Affligé	Estropié.
Agache	La pie.
Aguillonner	Exciter.
Aï ou ailli	Réduit servant à abriter du bois, des fagots, du foin; sans doute le hallier trouvé dans un bail du presbytère de Ressons en 1795 «la remise, la petite écurie, la voûte et le hallier au-dessus de la remise».
Aines	Les pommes écrasées et pressées pour faire du cidre.
Allochée	Une averse.
Amiteux	Affectueux, caressant.
Aniché	Bien couché dans son lit comme dans un nid.
Antar	Le manche de la faux.
Araqué	Embourbé, enlisé. On dit aussi enraqué.
Arna	Appareil de bois que l'on adapte au manche de la faux pour servir à amasser et à retenir les tiges que l'on fauche de manière à les déposer en lignes.
Arrément	Une parcelle de terre délimitée.
A l'ar'voyeur	Au plaisir de vous revoir.
Ast'heure	A cette heure-ci, maintenant.
Attelée	Chevaux ou bœufs que l'on attelle ensemble. En 1900, il y avait à la ferme de la Montagne 5 attelées de bœufs et 5 de chevaux. L'attelée c'est aussi le début du travail à la ferme, la dételée c'est la fin. En 1946, le maire (qui était maréchal-ferrant) me disait à l'heure de la fermeture du secrétariat «il est temps de dételier».
Avaloir	Le gosier.
Aveindre	Atteindre, attraper. On dit aussi raveindre. Il est trop haut, j'peux pas l'aveindre.

B

Babènes	Les lèvres. Essuie tes babènes.
Bactée	Une grande quantité de liquide.
Badrée	Une sorte de bouillie épaisse.
Baffe	Une gifle.
Bancroche	Boiteux.
Basiner	Marcher au ralenti. Ma grand-mère disait qu'elle basinaït quand ses jambes flageolaient..
Bâtiment	La remise.
Baveux	Bavard. Un bavard intarissable, c'est un mille-gueules.
Bec	Un baiser «Fais-moi un tiot bec».

Bécher	Frapper avec le bec en parlant du poussin qui va sortir. Quand la naissance est proche, on dit «ça bêche».
Béchillonner	Diminutif de bêcher. Un vieillard béchillonner.
Becquillonner	Manger du bout des dents.
Beigne	Un coup «i y'a foutu une beigne».
Berdouiller	Pour bredouiller.
Berloquer	«Ça berloque dans cette boîte». Quand on l'agite, le contenu se déplace.
Berloquin	Le mobilier.
Bétain	Souvent pour désigner un animal qu'on ne connaît pas. En parlant d'une personne désagréable, on peut dire «quel sale bétain! On dit aussi béteil.
Béteil	Animal; souvent les animaux d'élevage. Avec tous nos béteils, on n'peut pas partir en vacances.
Beuron	Une grosse mouche bruyante, un bourdon.
Beutain	Un jeune bœuf.
Bibine	Frénette.
Billonnette	Quand on fait du bois, il y a le gros bois (les bûches) et la billonnette.
Bilot	L'oiie.
Bistouille	Un café avec de l'eau de vie.
Bloute	Une motte de terre.
Boquillon	Le bûcheron.
Botte	La charge «J'en ai ma botte de porter ce sac».
Botter	Elaguer; c'est le botteur qui fait ce travail et les branches élaguées sont les bottures.
Boudaine	Le nombril.
Bougeon	L'échelon ou le barreau de chaise.
Bouillasse	La boue.
Bouille	Le bouleau. Un balai de bouille ou de boule.
Bouilleuse	La lessiveuse. Un pied de bouilleuse est un trépied pour faire bouillir la lessive.
Bourgeron	Vêtement de travail (terme français).
Bourseau	Le saule. Une touffée de bourseaux.
Boursoyé	Cabossé.
Bousat	Se dit d'une personne sale.
Brailles	Les langes des bébés.
Brandouiller	S'occuper à des petits travaux (comme masuquer).
Bréch'dents	Edenté.
Brèle	Un mauvais cheval.
Brèler	Serrer le câble d'un chariot chargé de gerbes de céréales ou de foin.
Bricoleux	A un sens péjoratif comme cafouilleux.
Brind'zingu'	Ivre.
Brisaque	Un brise tout.
Un tiot briquant	Un petit cultivateur que l'on appelle aussi un acotier ou arcotier (Brayer 1825).
Brousé	Sale, barbouillé. La brousure, c'est la tache.

Broyé	Ereinté. Le betteravier disait à la fin de sa journée «Je suis broyé».	Chicoté	Déchiqueté. On dit aussi chiqu'té.
Bubuses	Babioles, choses de peu de valeur. On disait aussi des rabusettes.	Chincherlèche	Une petite quantité.
Buhoter	Dégager de la fumée. Le buhot, c'est le tuyau de la cheminée; c'est aussi le tuyau restant après avoir plumé une volaille.	Chique	Une fluxion de la joue. On dit aussi «Mou comme une chique», sans énergie.
Buquer	Frapper, heurter. On buque à la porte. Quand j'ai la migraine, ça m'buque dans la tête.	Chopinier	Etre porté sur la boisson. Un sobriquet : chopineau.
C			
Cadet	Mon cadet est une expression amicale pour s'adresser à un jeune enfant; souvent on dit «mon tiot cadet».	A choyon	A califourchon, sur les genoux, sur une chaise, sur un tronc d'arbre. «Etre à choyon» comme être à cheval.
Cafouiller	Fureter, chercher en remuant des objets ou agir sans beaucoup d'effet : un cafouilleux.	Ciais	Le cellier.
Cafouiné	Caché (mais cette définition n'est pas certaine).	Cinquième	Un cinquième de goutte. Le café ouvrait de bonne heure le matin, quand les ouvriers montaient à la ferme et certains entraient pour boire leur cinquième.
Cafourgniau	Petite pièce servant de débarras. En picard, c'est le réduit pour les cendres sous le four. Cf. capharnaüm.	Cliché	Le loquet de la porte ou la clenche. On dit aussi la cliche.
Cafut	Mal venu, qui a mal poussé.	Clique	Coup donné sur le derrière avec le plat de la main.
Cagibi	Petit réduit.	Cliquoter	Cliqueter.
Calée	Une nichée, une portée. Une calée de perdreaux.	Codaquer	Caqueter.
Calende	La calandre, le charançon.	Coffin	Le petit récipient métallique pour mettre le sabourai.
Calot	Une grosse bille en verre.	Corbeau	Un vêtement noir.
Calouche	Qui louche.	Corée	Le mou (poumon).
Camberlot	Ouvrier saisonnier (moissonneur, betteravier) venu du Vermandois, de la région de Cambrai. L'hiver, chez lui, il était souvent tisserand. Certains camberlots sont restés en place et ont fait souche; à Ressons : Ducamp, Hoët, Gosselet, Durieux, Décamp.	Coton	La tige.
Capette	Une botte de haricots ou un petit tas de foin. Pour certains, c'était la gerbe étalée en éventail qui coiffait le tas de gerbes pour le protéger de la pluie.	Coulotte	L'orifice par lequel coule un liquide.
Carne	De la viande dure/une mauvaise bête mais aussi une mauvaise femme.	Courate	Jeu qui consiste à se poursuivre.
Casaque	Une veste de gros drap.	Coute	La taie d'oreiller.
Caset	Un moule à fromage. On dit aussi un chaseret.	Craler	Tousser.
Casuel	Fragile, qui casse facilement.	Cran	Des débris de pierres calcaires. Un lieu-dit : La Cranière.
Cesse	La merise, un cessier.	Crapaud	Récipient arrondi et plat en terre cuite pour emporter la boisson aux champs (des anneaux permettaient d'y mettre une courroie).
Chable	Le câble.	Criblures	Les sous-produits du criblage servant à nourrir les poules.
Chaise	Quand on confectionnait une meule de céréales, il fallait, lorsqu'on atteignait une certaine hauteur, ménager un emplacement pour le moissonneur qui recevait les gerbes du chariot pour les transmettre plus haut : c'était la chaise.	Crinquet	Une montée courte mais raide, un raidillon. On dit aussi un coup de cul.
Chauffouré	Echauffé par la fermentation. L'avoine rentrée dans la grange encore humide a la chauffouré.	Croc	Un outil de jardinage pour crocheter la terre (il est fait de pointes recourbées).
		Croch'patt'	Un croche-pieds, un croc-en-jambe.
		Croquant	Le cartilage.
		Cru	Frais et humide.
		Culd'mulet	Une culbute.
		Culée	La partie d'un arbre abattu tenant aux racines.
		Culot	Le dernier né d'une famille.
		D	
		Débaculer	Mettre la charrette à cul pour la vider. Pendant la guerre, une voisine de Coeuvres disait, en entendant un bombardement, : «Ecoute don comme i débaculons''».
		Débarouler	Dégringoler.
		Débigaucher	Ne pas aller droit, ne pas tourner rond.

Débine	«Se mettre à la débine», c'est s'adonner à la boisson.
Déboqueter	Sortir du bois par petites quantités pour le mettre en bordure d'un chemin carrossable.
Déboyauter	Enlever les boyaux.
Décaniller	Quitter le lit, la niche. C'est aussi se sauver.
Déduire ou dédrussir	Eclaircir un semis trop dru.
Dégarnir	Enlever les harnais d'un cheval. Après la célébration d'un mariage, le maire; Monsieur Thévenin qui était maréchal-ferrant, disait : «Je vais aller dégarnir».
Dégaroucher	Chaparder ou dénicher.
Dégavioté	Dont le col est ouvert.
Déglinguer	Disloquer, casser.
Déhangonné	Branlant, instable. Une chaise déhangonnée.
Déhotter ou débucher	Faire sortir.
Déjouquer	«Vas-tu bientôt te déhotter de ton lit?». Quitter le perchoir. Se déjouquer, c'est se lever.
Déloqueté	En loques, en guenilles.
Démises	Des vêtements mis au rebut.
Dépiauler ou dépiauter	Ecorcher, enlever la peau.
Dépoitraillé	Qui a la chemise ouverte.
Dépatrouiller	Eclaircir, débrouiller.
Dérangé	On a le corps dérangé quand on a la diarrhée.
Détourer	Couper à la faux le pourtour d'un champ de blé pour que la moissonneuse puisse passer.
Digoner	Se répéter, mais aussi bougonner.
Dindaine	L'eau de vie de fruits.
Dodiner	Dodeliner.
Dondaines	Des caprices.
Dondon	Une grosse femme.
A dos	En quantité «J'ai récolté des fraises à dos».
Doucir	Tiédir.
Driller	Se sauver rapidement. Quand il a vu le chien, il a drillé.
Dringue	Une averse.
Drouille	La diarrhée.
On disait aussi :	«Une grosse drouille» en parlant d'une femme sale et paresseuse.
Dru	Vigoureux, bien alerte. On disait aussi gadru, voir rétu. Corblet cite une comparaison «Gadru comme une portée de souris».

E

Ecaniller	Disperser ou attiser, activer. On écanille le feu.
Echanger	Pour essanger.
Eclayé	Les planches d'un tonneau éclayé sont disjointes par l'effet de la sécheresse?
Eclèche	Morceau de bois éclaté.

Emberdouiller	Enchevêtrer ou barbouiller.
Embistrouiller	Embrouiller, embarrasser.
S'empaffer	Se gaver de nourriture.
Empasser	Mesurer au pas. On dit aussi appasser.
S'empierger	Se prendre dedans (ronces, fil de fer, etc) «Viens pas m'empierger» dit-on à un enfant qui est dans vos jambes et gêne votre activité.
Empieule	L'entrée.
Enchiferné	Enrhumé du cerveau.
Enclumiau	Une petite enclume pour rebattre la faux.
Engauser	Ouvrir la gauge, commencer à bêcher.
Engelé	Frigorifié, transi. ou qui craint le froid; «Mets ton cache-nez à ton gaviot, tu vas avoir froid, engelé!».
Enguibauder	Enjôler, entraîner à....
Embringué	Impliqué, être partie prenante. «Pourquoi tu t'es embringué dans c't'affaire?».
Enraqué	Voir araqué.
S'entoquer	Se gorger de nourriture, s'étrangler en mangeant.
S'entrucher	Avaler de travers, s'étrangler.
Epantard	Un épouvantail.
Eparvauder	Effaroucher.
Etriche ou triche	Lame de bois sur laquelle on étendait le sabourai pour redonner du mordant à la faux.

F

Fabrique	La sucrerie.
Fier	«Le vent est fier, l'air, elle est fière ce matin», le vent est vif. Un fier-cul, c'est un orgueilleux.
Fieu	Le fils. «Mon tiot fieu» est une expression amicale.
Fionner	Comme driller : aller vite.
Fligé	Pour figer. La sauce, elle flige.
Foncer	«C'est le dégel, la terre fonce» : elle cède sous les pas.
Fontaine	Le robinet du tonneau.
Fondu	Le mur, il est fondu : écroulé.
Fourrière	Le bout du champ où l'attelage tourne.
Fouir	Bêcher.
Fournaquer	Farfouiller, chercher en fouillant.
Frais	Mouillé «il a reçu la dringue, ses cheveux sont tout frais».
Frusqué	Froissé.
Frusquin	Ce qu'on possède. On dit aussi le saint frusquin.
Fumaqueux	Un fumeur d'occasion.

G

Gadin	Ramasser un gadin : faire une chute.
Gadoue	La boue «Il pleut, ça va gadouiller».
Galapiat	Un galopin. On dit aussi un galoriau.
Galipe	Une mauvaise terre. «C'tiot briquant i n'a qu'des galipes».

Galocher	Courir vite.
Garnir	Harnacher un cheval.
Garauche	La maraude.
Gâté	Faire un tiot gâté. un câlin.
Gauge	Ouverture faire dans la terre quand on bêche. On met des poireaux en gauge.
Gave ou gaviot	La gorge, le jabot.
L'geille	Le geai. C'était un sobriquet à Ressons.
Gingler	Ruer, sauter.
Glaines	Les poules.
Globe	La lampe tempête.
Gobelotter	Aimer boire.
Goulaf	Goinfre.
Goût	Ca sent un drôle de goût : une odeur.
Goutte	L'eau-de-vie
Grainmain	Beaucoup. «Des pommes, y en a pas grainmain, c't année». Sans doute déformation de grandement?
Gravouiller	Gargouiller, remuer dans les intestins.
Grigner	Grincer, grigner des dents.
Greffier	Le greffier de mairie : le secrétaire (se disait encore à Ressons en 1945).
Grugeon	Une partie dure.
Grumelots	Des grumeaux.
Guégnier	Pour guigner.
Gueulebée	Cuveau utilisé pour la fabrication du cidre. En français, un tonneau à gueule bée est un tonneau défoncé par un bout.

H

Habits	De tous les jours : habits de travail. On est habillé en tous les jours. Du dimanche : habits pour les cérémonies et les fêtes.
Hachillonner	C'est ce qui se passe quand on coupe quelque chose avec un outil mal aiguisé.
Hacher	Agacer. «C'toit-là : me hache le dos».
Happé	Saisi par la cuisson ou mûri trop vite.
Heuré	Qui a des habitudes à heure fixe.»Un bébé heuré».
Homme	Mon homme : mon mari. On ne disait guère mon mari.
Houpper	On utilisait ce verbe pour désigner la façon de tousser d'un enfant souffrant de coqueluche.

I

Indigne	Insupportable, turbulent. «Il est indigne c't'jeun'là».
Insortable	Qu'on ne peut amener chez les autres à cause de sa conduite.

J

Javelle	Un tonneau tombe en javelle quand les douves ayant séché se séparent. C'est ce que veut dire éclayer.
Jouette	Le terrain où les lapins creusent des trous en se jouant.
Jouqué	Perché. Le jouquoir, c'est le perchoir. On dit aussi : «D'où qu'tu jouques?».

L

Langreux	Dolent, chétif. Vient de langoureux.
Larris	Une terre en pente souvent inculte ou peu fertile. A Ressons, un lieu-dit «Le larris St Pierre».
Lévier	Pour l'évier. Cette formation d'un mot par juxtaposition de l'article et du nom existe en français : la lulette pour l'ulette, le lierre pour l'hierre, alarme pour à l'arme.
Loque	La loque à loqueter, c'est la serpillière. Loqueter : laver le carrelage avec une loque.

M

Maclotte	Un grumeau.
Mahon	Un bourdon.
Maillole	Une mauvaise herbe.
Malédiction	Un enfant fait la malédiction : ce qu'on ne doit pas faire. Il est malédictionné. Un grand panier gris. Le traditionnel panier gris était une mesure semi-officielle pour les pommes de terre aux marchés de Vic et Chauny avant 1914. (Daniel Durand) Une mandelée : le contenu du panier.
Mande	Un bricoleux, un cafouilleux. Ronchonner. Un maoureux ou un maouleur.
Manokeux	Un bricoleux, un cafouilleux.
Maouler	Ronchonner. Un maoureux ou un maouleur.
Maquer	Mâcher, d'où manger.
Maronner	Marmonner.
Maronnes	La culotte, le pantalon.
Marotte	Un pansement sur un doigt.
Masuquer	S'occuper à des petits travaux.
Mazée	Dépôt de boue, la vase.
Mécanique	La manivelle pour serrer les freins d'un chariot ou le frein lui-même.
Mécaniser	Médire.
Mentiries	Des mensonges.
Mernu	Nu. S'emploie aussi dans le sens de frêle, le contraire de rétu.
Mexion	Désigne un produit dont on ne connaît pas le nom, un médicament souvent.
Mitan	Milieu. A Ressons, il y a le chemin du mitan.
Mogniau	Un moineau.
Mohar	Un ver blanc.
M'rouille	Une morille.
Mou cuit	Indolent, sans énergie.
Moufter	Il n'a pas moufté : il n'a rien dit.
Se mucher	Se cacher. Contraire : se démucher.
Mulot	Un ver blanc.
Mulotter	Marmonner.

N

Naquillard	Qui mange du bout des dents.
Narreux	Dégoûté, difficile sur la nourriture. «As't'heure, vla qu'id'vient narreux». On dit aussi nerreux.
Nasonner	Parler du nez.

Nichetée	Une couvée, une portée. On dit aussi de façon péjorative souvent : «Une nichetée» pour désigner une famille nombreuse.	Plaine	Le passage d'un instrument agricole dans un champ (semoire, faucheuse, etc).
Niflette	Le rhume de cerveau; l'écoulement nasal.	Platrée	Pour une platée.
Nifler	Renifler, flairer.	Pelure	Une fille dévergondée.
Niguedouille	Imbécile, niais.	Potenton	La poignée transversale de la bêche.
	O	Profiter	Quand le bébé profite, il pousse bien.
Odeur	Un parfum. Il a mis de l'odeur sur son mouchoir.	Purette	En purette : sans veste, bras nus.
Ortrille	Une ortie. Ortriller : piquer avec des orties.	Putrelle	une mauvaise herbe (la mercuriale).
Ouiller	Travailler, s'occuper. «T'n'sait pas quoi ouiller». On utilise aussi le diminutif ouillonner.		Q
	P	Quat'dents	Un rongeur.
Pagnot	Le pan de la chemise.	Quat'z'yeux	Qui porte des lunettes.
Palée	Ce qu'on prend avec une fourche ou une pelle : une palée de luzerne. On pale les lapins quand on change la litière.	Queueuse	La pierre à aiguiser.
Pan	Un coquelicot.	Queuette	La prêle.
Pané	Un bois pané commence à pourrir.		R
Papinette	Une cuiller en bois.	Rabobin	Une reprise grossière. On rabobine.
Paré	Mûr, bon à manger.	Rabusette	Une babiole, quelque chose qui a peu de valeur. Synonyme de bubuse.
Papette	Un moustique. On dit de quelqu'un qui est dégingandé : «Un grand dénicheux de papettes».	Racoin	Pour recoin.
Parement	Un gros bâton. Les parements servent à habiller les fagots.	Rafourer	Donner de la paille ou du foin au bétail.
Patasser	Piétiner.	Ragricher	Raccrocher, érailler.
Patrouiller	Remuer de la boue.	Se ragripper	On se ragrippe à une branche. On se ratrape.
Pénats	Des bandes de tissu pour remplacer les chaussettes - des chaussettes russes.	Raisonnable	Un enfant raisonnable : «gentil, bien élevé».
Perroquet	Un échafaudage sur lequel on met le foin pour le faire sécher.	Ramona	Un ramoneur.
Perruquier	Le coiffeur.	Ramonée	Une volée de coups.
Pesée	Le morceau de pain que l'on ajoute pour faire le poids exact.	Se ranicher	«S'anicher de nouveau» : s'enfourer dans son lit.
Pétéreaux	Des arbustes. Un lieu-dit à Saint-Bandry : la fosse aux pétéreaux. Pour certains, ce sont des genévriers. Dans le Berry, les pétériaux sont les branches parasites qui poussent du pied de l'arbre.	Rankille	La viome. «Les gamins fumaient de la rankille pour faire comme les grands».
Pétrouiller	Péter et drouiller.	Rapasser	Revenir sur ses pas. «T'n'fait qu'passer et rapasser» - «Rapasserez-vous par chez nous».
Peuple	Un peuplier. A Ressons, un lieu-dit «La rue du gros peuple».	Rapport à	«I s'sont disputés rapport aux gamins» : à cause de.
Pialer	Pour piauler : se plaindre en pleurant.	Rapproprier	Remettre en état (plus propre).
Piergeonner	Piétiner, souvent d'impatience.	Raquillon	Un crachat. On raquillonne : on toussote pour cracher.
Piquette	L'onglée.	Ratapiaule	Une volée de coups.
Pisseuse	Une fille. Un père venant déclarer une naissance me disait : «c'est encore une pissouse».	Raveluche	La moutarde sauvage.
Pissotte	Une source qui a un faible débit.	Ratirer	Rapprocher, faire revenir. «Sa femme veut l'quitter mais i fait rien pour la ratirer».
		Raviser	Regarder.
		Rayon	Le talus, une petite pente de terre en friche. Synonyme : rillon.
		Régaler	Aplanir, niveler.
		Récent	Se dit d'une personne qui a cuvé son vin, dessaoulé. «Il n'est pas récent» : il a bu (cf. Il n'est pas frais).

S'rechanger	Changer de vêtements.
Règne	Une épidémie.
Relaverie	L'arrière cuisine.
Relavure	L'eau de vaisselle.
Relinquer	Faire le difficile.
Reliter	Changer la litière.
Requinquer	Redonner des forces.
Ressuer	Sécher. La terre commence à ressuer.
Rester	Habiter. 'D'où qu'tu restes ?».
Retri	Flétri, ridé.
Se rétaler	Tomber.
Rétu	Vigoureux, bien portant.
Riez	Une terre en riez : inculte. Dans un acte de 1609 «cinq pièces de vignes, jardin, riez». Ce mot était utilisé en Thiérache dès le 13ème siècle dans le sens de pâturages.
Rogaillou ou rougaillou	Le manège de chevaux de bois.
Ramioner	Bougonner, grommeler entre ses dents.
Rougières	Terre rouge et forte.
Roule	Un rouleau pour briser les mottes.
Rouscailler	Rouspéter.
Rousti	Fichu.
Route	Une ligne de semis.

S

Sabourai	Du grès pilé pour aiguiser la faux. Le faucheur le mettait dans le coffre attaché à sa ceinture et il l'étendait sur l'étriche.
Saue	Le saule. Une touffée de saues.
Savart	Une terre en friche.
Signure	Une signature.
Souffler	On souffle la lumière électrique comme on soufflait la chandelle. On souffle aussi le poste de radio.
Sourcer	Pour sourdre.

T

Tacon	Une reprise grossière. On tacone ou on ratacone.
Taille	Compter à la taille : payer son pain à crédit. Pour chaque pain fourni, le boulanger faisait une entaille au couteau dans l'épaisseur de deux planchettes accolées, il en remettait une au client et gardait l'autre.
Taïon	L'arrière grand-père.
Taïonne	L'arrière grand-mère.
Tartron	Un chausson aux pommes.
Taleur	Tout à l'heure.
Tannée	Un châtiment corporel.
Tatasse ou titisse	Tatillon.
Téger	Soupirer, gémir au moindre effort.
Telle	Une terrine pour le lait.
Tertouss	Nous irons tertouss : tous ensemble.
Tête	Une tête d'oreiller pour une taie.

Tignard Un bois tignard : difficile à fendre.
Un enfant tignard : qui ne cède pas facilement.

Tignon Le fruit de la bardane.
Tiot Petit. Tiotte : petite. «Tiot est le mot typique, véritable critérium délimitant la Picardie». C'est un terme affectueux qu'on applique aux enfants. On dit aussi : titiot : tout petit. Le tiot (nom) ou (prénom). Un tiot mit : un petit chat. Souvent on désigne familièrement une jeune homme par le qualificatif tiot apposé au nom de famille : j'étais un tiot Meyssiriel.

Tiquet La tique, parasite du chien.
Tir'point Pour tiers-point.
Torchillonner Diminutif de torcher.
Torsin Tortillon de foin pour lier la botte.
Touiller Remuer, mélanger. On peut touiller son café mais aussi son fil.

Un touillage, c'est un enchevêtrement.
Touillon Un torchon usagé.
Tournicoter Faire des allées et venues sans but.
Toussillonner Toussoter, avoir une toux nerveuse.
Traiter «M'sieu, i m'traite» disaient mes élèves : il m'insulte.

Trichon Un morceau de pain.
Train'baller Traîner partout avec soi. On dit aussi traingueballer.

Trécique Le scarificateur.
Tripot «Faire son tiot tripot» : c'est effectuer dans la maison les occupations habituelles (ménage, cuisine).

Troufignon Le croupion.
Tuter Boire.
Tutronner Boire en inspirant.
Tutute Une tétine

V

Valdinguer Faire un valdingue, une belle culbute.
Dinguer : c'est projeter.

Verrat «Ah le verrat!» : juron familier marquant l'étonnement.

Veule Sans consistance. Une terre veule est facile à remuer.

Viau Bande de terre laissée par maladresse lors du passage d'un instrument agricole. Quelque chose qui n'est pas rectiligne.
Viéserie ou vieuserie Vieil objet, chose ancienne devenue inutile.

On dit «c'est de la vieuserie» en parlant d'une infirmité liée à l'âge.

Voyeu Une voie. Un lieu-dit à Rissons : le Voyeu.

Une voïette est une petite voie.
Vive Du vive, c'est du foin.

DES EXPRESSIONS

Affaire	«En v'là une affaire» marque l'étonnement parfois l'admiration.
Allez	est utilisé souvent en fin de phrase. «L'r'viendra vite, allez».
Aploomb	«J'n'm'sens pas d'aploomb ce matin». Je ne suis pas bien.
D'aucun	«I s'en trouve d'aucuns qui disent» : certains.
Bien	«Y en a très bien» : beaucoup.
Blanc	«Après cette dringue, la terre est à blanc d'eau» : recouverte d'eau.
Brûler le jour	Quand on allume la lampe avant qu'il ne fasse nuit ou quand on oublie de l'éteindre alors que le jour s'est levé.
Ça	«ça n's'rait qu'd'moi» : quant à moi. «ça y est-i?» est-ce prêt ?
Chacun	«Tout un chacun fait comme i peut». « A chacun son bonsoir » en s'adressant à plusieurs personnes assemblées.
Chier	« Il a chié dans mes bottes! » : il a dépassé les bornes.
De chip en chop	De côté et d'autre. Peu à peu.
Couple	On l'utilise parfois au lieu de deux.
Coup	«Être aux cent coups» : tracassé. «I'n'faut qu'un coup» : il suffit d'une fois.
Cul	«Être cul et chemise avec quelqu'un» pour désigner deux personnes inséparables. «Au cul de l'enne l'aute» : à la file. «Un coup de cul» : un crinquet, un raidillon ou l'effort qu'il faut pour le franchir. «Ca charge à cul» : quand la charge pèse sur l'arrière du tombereau.
En dessous	«Il est fort en dessous» : sournois.
Dire	«J'dis ça pis j'dis rien» : je ne prends pas la responsabilité de ce que je dis. Ma mère employait cette formule lorsqu'elle faisait une remarque et qu'elle ne voulait pas être désobligeante.
Ecoles	«Il est allé aux écoles» : il a fait des études.
Il faut	«Pour le faire faut-i» : puisqu'on sera obligé de le faire. «Un homme comme il faut» : sur qui il n'y a rien à dire.
Fin + adjectif	«Il était fin soulé» : complètement.
Fleurs d'orage	Les premières nuées orageuses.
Frais sang	«Il n'est pas de frais sang» : il a bu.
Faire	«Faire des bêtes» : les élever.
Gauche	«Une patte à gauche» : un gaucher.
Gueule	«Un pour la gueule» : un gourmand, un ivrogne.
Gerbée	«On vient rebatte les vieilles gerbées» me disait une dame de Ressons à propos des réunion du club des anciens c'est-à-dire évoquer des souvenirs.

Herser le dos	Fatiguer.
J'hangar	Pour le hangar. A Ressons, il y avait l'angar en tôles.
Interrogations	Quelle heure qu'il est? Ten veux core? D'où qu'c'est qu'al est? Comment qu'i va? D'où qu'tu viens?
Jour	«Au jour d'aujourd'hui» : aujourd'hui.
Jusqu'à	«Jusqu'à tant que» : jusqu'à ce que.
Loque	«Le marchand d'loques» : le marchand de vêtements. «Être comme une loque» : sans énergie.
Lard	«C'est-i du lard ou du cochon» : il faut décider.
Mal	«Un mauvais mal» : une tumeur, un cancer.
Manquer	«ça n'peut qu'manquer» : marque le fatalisme.
Marquer A main	«Marque c'qu'j't'dis» : écris-le. «Être à main» : bien placé pour faire un travail.
Au moins	«C'est au moins toi qu'as cassé le vase» : sans doute.
Musette	«Prendre sa musette» : c'est aller travailler. Un ancien me disait «A douze ans, j'ai pris la musette».
Manger	«Mangé à puces» : les puces sont nombreuses.
Nous deux	«Nous deux lui» : toi et moi.
Ah ouinte	Quand une affirmation vous surprend : non, pas possible.
A ouesse	Où est-ce?
Mon oncle	«Dans le bois de mon oncle» : le bois du voisin.
Parler	«Parler à une fille» : commencer à la fréquenter.
Père	«Le père lapin» opposé à la mère lapin. «Le père z'oille» : le jars.
Piane-piane	«Allez piane-piane» : doucement.
Papinette	«Avoir une bonne papinette» : être bavard.
Par nuit	«Partir par nuit» : pour pendant la nuit. Pour + prop infinitive Une tournure de phrase est souvent employée : c'est pour suivi d'un pronom personnel et d'un infinitif : «C'est pour nous manger.». «C'est pour toi lire».
	Monsieur Perdereau m'a signalé que c'est un substrat germanique. Cette construction se rencontre assez souvent dans le vieux français.
Qu'un don	Marque l'étonnement : oh ça alors! = tiens donc!
Qu'et'part	Quelque part.

Ra (préfixe)	On change souvent le préfixe re en ra : raconduire, un racoin. Passer et rapasser ou tourner et ratourner (aller et venir sans résultat).	Tant qu'à	'Tant qu'à faire» : puisqu'il faut faire quelque chose.
Se ronger	«Se ronger les sangs» : s'inquiéter.	Tour	«Ça c'est un tour» : c'est ennuyeux. «Une semaine à courts tours» : une semaine coupée par des ponts. Les courts tours : ce sont les derniers dépla- cements d'un engin agricole, de plus en plus courts à l'extrémité d'une parcelle non rectangulaire.
Soigner	«Soigner les corbeaux» : effrayer les corbeaux dans les terres ensemencées. Ce travail était fait par les gamins.	Tout partout	«Tout partout» : partout.
Sous-ventrière	«Se faire péter la sous-ventrière» : quand on mange beaucoup.	D'traviole	«Il fait tout d'traviole» : de travers.
Si	«Si ça s'trouve» : à l'occasion. «Si ça tomb'» : c'est possible.	Et pis toute	La totalité.
Sous	«I regard' à quat'sous pour s'habiller».	V'la tout	«Il est cassé, v'la tout' : qu'importe.

COMPLEMENTS

Au cours de mes recherches dans les archives de Ressons, j'ai trouvé d'autres mots plus ou moins oubliés. Certains de ces mots figurent dans le glossaire de «Architectures rurales» de Denis Rolland.

- | | |
|---|--|
| <p>1622 Dans un inventaire :
Un lumeron : un lumignon..
Table de bois de faux : le hêtre.
Une seraine : une baratte.
Un seran : Outil pour préparer le chanvre.</p> <p>1650 Dans un bail
Maison manable : maison de paysan habitable.
Bluteau : instrument pour passer la farine.</p> <p>1651 Dans un bail :
«Et 100 sous d'épingles pour la femme Follet»
Epingles : gratification donnée à une femme dont
on a reçu un service.</p> <p>1672 Marché (Poulandon).
«Refaire à neuf la relesse»
Relesse : mur de façade reliant les pignons.
J'ai retrouvé ce mot dans un contrat de 1827.</p> <p>1709 Testament
«Cet argent sera employé à une grisette».
Grisette : Etoffe grise de peu de valeur.</p> <p>1713 Déclaration du Duc d'Estrées
«Une maison haute contenant quatre ramures».
Maison haute : maison surélevée, on y accède par
un escalier extérieur en pierre.
Ramure : espace entre deux pignons.</p> <p>1741 Bail
«Les pailles qui proviendront de la présente
dépouille»
Dépouille : récolte de l'année.</p> <p>1778 Bail
Raveau : une dépression, un ravin.
Rillon : petite pente de terre en friche (Brayer
1825).</p> <p>1788 Réunion de la municipalité
Les usages : les terrains de vaine pâture.
Les plançons : les boutures.</p> | <p>1791 Délibération
«Faire l'acquisition d'une horloge neuve ou de
hasard».
De hasard : d'occasion.</p> <p>1793 Délibération
«Le salut sera célébré aux quatre jours nataux».
Jours nataux : Noël - Pâques - Pentecôte -
Toussaint.
«Les quatre fêtes nataux» est une expression com-
mune en Picardie. C'est l'exemple survivant d'une
règle d'accord encore en usage dans l'ancienne
langue et qui subsiste encore dans deux locutions :
lettres royaux, ordonnances royaux».</p> <p>1805 Bail
Les couvraines : les semailles d'automne.</p> <p>1828 Acte de vente
«Les dépendances et circonstances de cette mai-
son».
Circonstances : Tout ce qui en dépend.</p> <p>1862 Devis
«Une culière en pierre dure».
Culière : pierre plate creusée en rond avec une
goulette pour recevoir l'eau d'un tuyau.</p> <p>1811 Matrice cadastrale.
Une bove : carrière-grotte.</p> <p>1863 Devis de 1863
«Dimanche 9 juillet à deux heures de relevée».
Relevée : l'après-midi.
J'ai retrouvé ce mot sur une affiche de 1905.</p> <p>1864 Devis.
«Fouille de terres pour l'emplacement du lavoir au
droit du horle».</p> <p>Horle : Talus.
J'ai retrouvé ce mot dans un acte de vente de 1896 :
«39 a de bois taillis et horle planté en sapins». Il est
utilisé dans «Usages locaux dans l'Aisne 1863».</p> |
|---|--|

- 1865** Acte de vente.
«Tecq à porcs et poulailler couverts en chaume».
Tecq : la niche à cochons.

Autres mots

- 1591** Acte concernant le Moulin à papier.
«Quatre milliers de drappeaux».
Drappeaux : vieux morceaux de linge ou d'étoffe.
- 1604** «Fagots fait en façon de hardeaux selon la coutume du pays».
Hardeau : sans doute y-a-t-il un rapport avec le hared/hart, lien d'osier servant à fixer le chaume sur les échals (cité par D. Rolland). En ancien français, un hardel est un paquet lié au moyen d'une corde.
- 18ème** Seigneurie de Ressons : «Jardin et pourpris».
Pourpris : un enclos.
Relevé des chemins :
Piésente : sentier étroit où l'on ne peut passer qu'à pieds.

J'ai aussi relevé des mots dans le journal d'Armand Hénin d'Ambleny, qui m'a été prêté par D. Rolland. Armand était né en 1849.

«J'ai pour moi les accrus qui se trouvent sur le terrain» (travail d'élagage).

Accrue : une forêt dont le bois s'étend au-delà de son enceinte. Ici, il doit s'agir des rejets.

«En août, avoir débordé une pièce de blé».

Déborder : couper le bord, synonyme de détourer.

«Avoir tanardé de l'avoine».

En réalité ce doit être tararder : passer au tarare pour vanner le grain. Broyer, en 1825, cité un talard.

«Scier les billaudes»

Billaudes : bille, pièce de bois.

«Faire un ramier».

Ramier : amas de branches dont on fera les fagots.

«Cinq quarterons de pommes».

Quarteron : En ancien français, un quarteron est le quart d'une livre en parlant d'objets qui se vendent au poids.

GLOSSAIRE DE SERMOISE

D : mot figurant dans le dictionnaire Larousse du début du siècle.

A	
Afféron	Petite pièce de métal qui garnit le bout des lacets. D
Affûtiau	Bagatelle, brimborion. D
Anchette	Entonnoir.
Arganier	Celui qui bricole.
Arlage	Désordre.
Arland	Lent, toujours en retard.
Artisse	Vétérinaire.
B	
Bacoule ou bacoulette	La belette (bas et cul). D
Balosse	Prune.
Barrot	Tombereau - débarroter : décharger un tombereau. D
Bêrême	Brebis.
C	
Cabot	Entêté.
Cahou	Renfrogné, sournois.
Calendeau	Vieux cheval.
Carcancier	Equarisseur.
Carnabot	Toupie à fouet - D : c'est un éteignoir servant à l'extinction des cierges.
Coquassier	Marchand d'œufs. D

D	
Dépointer	Supplanter quelqu'un. Droit coutumier en Picardie : évincer un fermier sans indemnité.
Derne	qui a la tête qui tourne.

E	
Ecalage	Cadre de bois sur un chariot. D : action de caler les voitures.
Effardes	Bouts de branchages.
Embreigneux	Emmerdeur - D : embrener : salir d'excréments.
Endêver	Faire enrager - D : avoir grand dépit de quelque chose. Ancien français : endesver : enrager.
Entiche	Jalon.
Evaltonné	un peu fou - D : s'évaltonner : prendre des airs trop libres.

F	
Ferloque	Chiffon, loque.
Foinquier	Grenier à foin.

G	
Gadouiller	Se promener sans but précis.
Gratouiller	Gaspiller - gâcher.
Gayot	Petit fossé.
Gendresse	Bru.

Glage Roseau. En ancien français, glai, gloi : glaïeul et roseau.
Godailer Faire une débauche de table, de boisson. En ancien français, gode : joyeux drille.
Gouri Cochon d'Inde.

H

Hachemarder Déchiqeter.
Halot Gros copeau de bois. Ancien français : halot : branche, bûche
Houpe Pièce d'attelage.

L

Landon Pièce d'attelage. Ancien français : landon : muselière.
Magonner Cafouiller.
Margache Défécation de sucrerie.
Mascagner Cafouiller.
Moyette Petite meule. Ancien français : moie : meule de paille ou de blé.
Môle Meule. Ancien français mole : meule.
Mouzinier Pleuvoir finement.

N

Niaiseux Paresseux. Niaiser : s'amuser à des riens. D

O

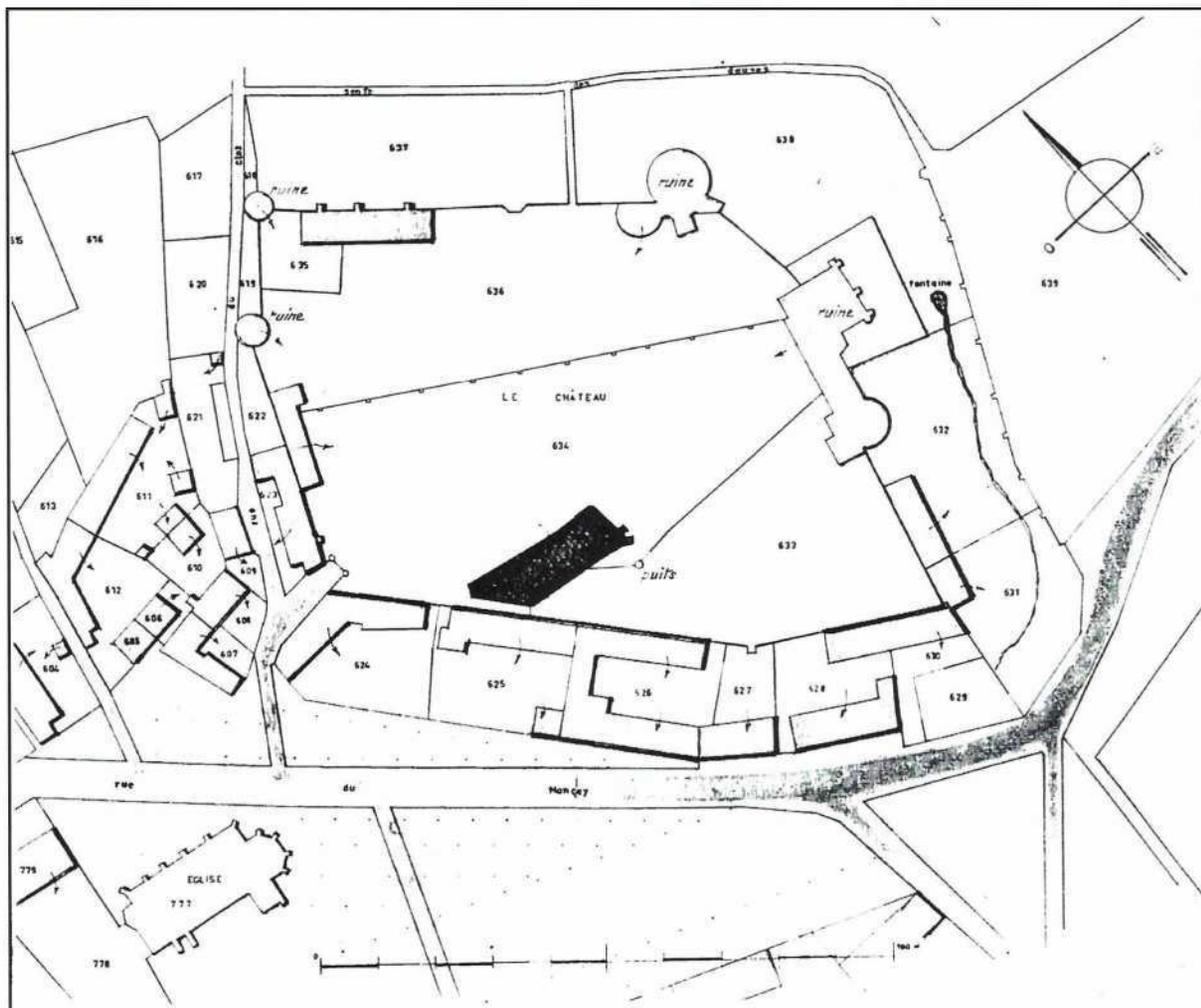
Oluze Fraude envers la régie.

P

Palecour Valet de cour.
Patronner Pétrir, tripoter.

R

Ragriche Reprise grossière.
Ramoïer Rassemblé, ramasser.
Ratteint Rassasié.
Réchaud Le dimanche suivant la fête patronale.



Extrait du CADASTRE de 1845 - Section C du village de SEPTMONTS - 3ème feuille -

Ce plan représente l'ensemble du Château de Septmonts, propriété de la Famille JUVIGNY depuis le 08 juin 1798. L'espace ceinturé par les remparts du XIV^e s. comprend les parcelles n^{os} 633-634-635-636. Au centre : le **Pavillon Renaissance** ancien logis des évêques de Soissons, seule partie habitable. Les édifices médiévaux sont considérés en ruine. Dans une vingtaine d'années le domaine sera acquis par J. LEMAN y compris les parcelles n^{os} 624-625-631-632-637-638 ; sauf la parcelle n^o 633. Il désenclavera sa propriété en démolissant les constructions des parcelles n^{os} 624 et 625. Puis déplacera l'entrée fortifiée d'origine vers la rue du Moncey, dans l'angle Ouest de la parcelle n^o 624.

UN PEINTRE A SEPTMONTS

JEAN LIGER

1. Jacques-Edmond Leman (1829-1889)

En 1872, seul le maire d'Alençon, voyait un inconvénient à ce que les collections d'un musée se limitassent aux seules œuvres d'artistes originaires de la région. Pourtant, cette année là, le marquis Philippe de Chennevières, conservateur du musée d'Alençon, faisait attribuer au musée l'œuvre d'un peintre ornaï, Jacques-Edmond Leman, intitulée « scène de dépit amoureux » achetée en juin 1870 : 1.000 francs. Depuis, le musée des Beaux-Arts et de la Dentelle a acquis quatre tableaux de ce peintre né à l'Aigle en 1829 dont, grâce à d'heureuses circonstances, nous pouvons admirer la diversité de l'art injustement oublié.

Une des circonstances remonte au 29 juillet 1835, lorsque par une chaude journée d'été, au Sud de Soissons, dans la vallée de la Crise, un couple célèbre se promenant aperçoit comme en rêve, au détour d'un chemin ombragé, la romantique et fantastique silhouette du donjon de Septmonts. Le souvenir de cette escapade de Juliette Drouet au bras de son cher « Toto » nous a été révélé par une lettre de l'auteur d'Hernani adressée à sa femme de La Fère le 1er août 1835, alors qu'elle-même se dirigeait vers la Bretagne pour y rejoindre Saint-Beuve.

La Fère, 1er août, midi - (1835)

..... A deux lieues de Soissons, dans une charmante vallée repliée loin de toute route, il y a un admirable châtelet du quinzième siècle encore parfaitement habitable. Cela s'appelle Septmonts. J'ai prié M. de Bonneau de me donner avis si jamais on voulait vendre ce château une dizaine de mille francs. Je te l'achèterais, mon Adèle. C'est la plus ravissante habitation que tu puisses te figurer. Une ancienne maison de plaisance des évêques de Soissons.

Nous ignorons quelle suite fut donnée à cette proposition d'achat. Madame Hugo, dans sa correspondance dite « journal », rédigée à Angers le 5 août 1835, ne fait aucune allusion à cette hypothétique acquisition : ni dans celle adressée à son mari le 16 août. Aurait-elle eu l'appréhension d'y découvrir un jour, dans une embrasure du donjon, les graffiti que les amants n'avaient pu résister de graver dans la pierre : « *Victor Hugo - Juliette 29 juillet 1835* » ? Quoi qu'il en soit, la propriété était toujours en vente en 1864 lorsque J.E. Leman en fit sa résidence.

L'autre circonstance, nous pensons qu'elle a pour origine une décision prise par la municipalité de Septmonts en 1991 d'entreprendre la restauration du Logis des Evêques. En effet, qui se serait soucié de l'existence passagère de ce peintre obscur, avant-dernier propriétaire du château, si le sort avait voulu que l'indifférence et l'amnésie entraînaient la disparition irréversible de ce patrimoine ?

Le siècle de J.E. Leman.

Lorsqu'en 1864 J.E. Leman vient s'installer à Septmonts, dans l'Aisne, le Second Empire s'engage vers un sombre avenir. Ce ne sont pas, à nos yeux, les intrigues politiques qui éloignent J.E. Leman de la capitale mais sans doute un besoin d'espace et de calme, pour y réaliser quelques toiles de grand format, dans un décor architectural propre à son penchant romantique. Comme la plupart des artistes du XIXe siècle, la seule voie pour accéder à la renommée est soit d'affronter le jury de concours du Prix de Rome, soit d'emprunter le chemin moins prestigieux des salons. Etre admis à exposer au Louvre,

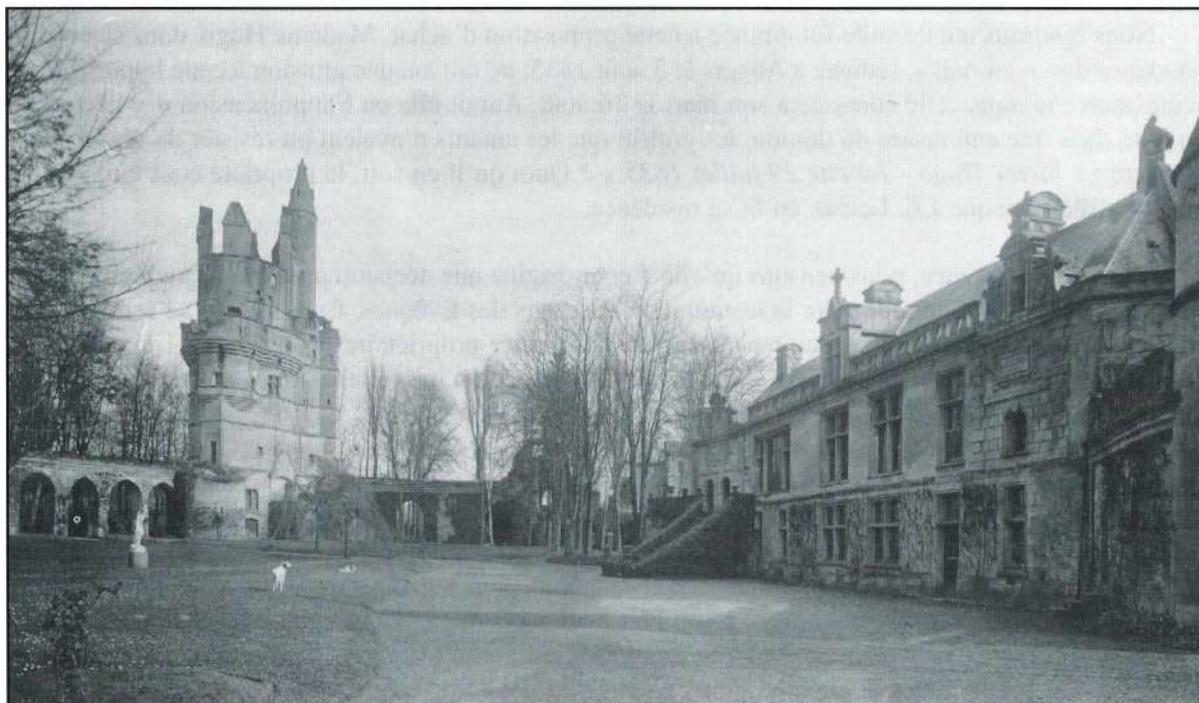
aux Tuileries ou dans les expositions universelles était à la fois pour l'artiste un point d'honneur et surtout une possibilité d'écouler ses œuvres ou d'obtenir des commandes de l'Etat.

Encore fallait-il que son talent fût reconnu, voire récompensé d'une mention honorable, d'une médaille et, distinction suprême, faire l'objet d'une critique élogieuse et sécurisante de ceux qui détiennent « l'art officiel », c'est à dire le cénacle des gardiens des valeurs éternelles : la vénérable Académie des Beaux-Arts. C'est ce qu'il advint à notre peintre lors de l'Exposition universelle de 1855, où son art fut enfin salué d'une mention honorable. A cette occasion, il côtoya les chefs-d'œuvre de Delacroix, Ingres, Decamps, Corot, en possession de son immense talent. Courbet y brandit le drapeau du réalisme, alors que Meissonnier décrocha la grande médaille d'honneur. Puvis de Chavannes et combien d'autres illustres y donnèrent des œuvres remarquables.

La production artistique de notre peintre, quoique prometteuse selon certains critiques d'art du temps, est de nature plus modeste. Formé dans l'atelier de François-Edouard Picot (1786-1868) où « l'antiquomanie » fait place à un style résolument romantique, J.E. Leman, à trente cinq ans, manifeste depuis 1852, date de son premier salon, un conformisme appliqué servi par une maîtrise acquise par un long apprentissage. Ses études se limitent en général à la représentation scrupuleuse de sujets historiques relevant de l'Antiquité, de la Renaissance ou du Grand siècle et de scènes de genre. Il faut reconnaître que le traitement de tels sujets nécessite une culture étendue. Chacune de ses œuvres aux accents réalistes témoigne de sa profession de foi littéraire ou historique dont raffole la classe aisée, enrichie grâce au développement rapide de l'industrie et de l'agriculture. Sa peinture est fort sage, peu originale, sobre et discrète, mais excellemment colorée et harmonieuse. C'est surtout dans l'exécution des portraits qu'il se révèle le plus talentueux. D'ailleurs, c'est l'un de ses portraits, exposé au Salon de 1852, qui attira l'attention de Delacroix. Sur le point de lui décerner une médaille, mais il se reprit à la vue d'une autre toile d'une facture hélas moins heureuse.

L'installation à Septmonts

Revenons au château de Septmonts que J.E. Leman vient d'acquérir pour la somme de 18.100 francs en octobre 1864, enthousiasmé par le site, malgré l'état déplorable dans lequel se trouve la propriété. Les bâtiments en partie ruinés ont souffert du dépeçage méthodique effectué dès 1692 par l'épis-



copat de Soissons, aggravé par un siècle et demi d'abandon. L'ensemble du château se présente sous la forme d'une vaste cour cernée d'une enceinte moyenâgeuse défendue au nord-est par un élégant donjon, joyau d'architecture militaire et œuvre capitale de Simon de Bucy (1362-1404). A l'Est subsistent les vestiges d'un logis qui comportait deux niveaux et la « tour carrée » (XIV^e siècle). Ils furent, avec le donjon, les seules parties habitables jusqu'à la construction du « pavillon renaissance » élevé au tout début du XVI^e siècle par l'évêque Symphorien de Bullioud (1530).

C'est cet édifice que notre peintre parisien décide de transformer pour en faire sa demeure. Après avoir fait dégager les courtines et les douves de toutes les constructions parasites qui les encombraient, son effort se porta sur les aménagements du « logis Renaissance ». C'est ainsi qu'il fit élever la façade Est avec une croupe en couverture. A l'Ouest, il fera construire un élément de jonction entre la tourelle d'escalier et la façade orientale du logis. Il installa vraisemblablement son atelier à l'étage où subsiste encore, au Nord, une grande baie obtenue en démolissant le trumeau qui séparait les deux croisées. A l'intérieur, il fit installer des cheminées factices ou authentiques prélevées sur des constructions voisines. Les salles d'apparat furent toutes tendues de tapisseries anciennes. Quant aux rares parties dénudées, le maître les recouvrit de motifs en trompe-l'œil, peints à la main, inspirés des décors du XVI^e siècle.

Bien qu'il n'ait pas exposé aux Salons de 1865 et 1866, son activité ne semble pas ralentie par les travaux de Septmonts. Pour rester en relation avec Paris et sa clientèle, il y conservera toujours un pied-à-terre au 133, rue de PARIS à Boulogne. Puis il déménagera au 33 rue de Douai, dans le 9^{ème} arrondissement, en 1868. On suppose ainsi que le tableau « *le dépit amoureux* », acheté par le marquis Philippe de Chennevières pour le musée d'Alençon, aurait été peint à Paris, 6, rue Clauzel, alors que les grandes toiles, par exemple : « *Louis XIV et les ambassadeurs du roi de Siam* » ainsi que « *la joie de la France en 1638* » ont été peintes à Septmonts.

La tourmente de « l'année terrible ».

L'exposition du Salon de 1870 terminée, notre peintre avait rejoint son château, tandis que Bismarck mobilisait méthodiquement ses forces aux frontières. Début août, la France apprend que les premières batailles se soldent par des défaites, dont la destruction de toute notre cavalerie lors de la courageuse charge des cuirassiers à Reichshoffen. Le 11 septembre, les troupes prussiennes atteignent Septmonts et y cantonnent. Le siège de Soissons commence ; il se poursuivra jusqu'à la reddition, le 15 octobre, de la ville, qui aura résisté 4 jours et demi sous un bombardement de 9.000 projectiles.

Au cours de cette période, J.E. Lemans a été désigné chef des gardes nationaux septmontois. L'ennemi l'apprend et le général Von Selchow, jugeant le peintre suspect, le consigne dans son château. Décision justifiée sans doute par la découverte de vingt cinq fusils de la Garde nationale dissimulés dans le clocher de l'église. Du coup, J.E. Lemans s'adonne à son art en résidence surveillée tout au long de l'hiver, vraisemblablement jusqu'à la capitulation de Paris (28 janvier 1871). Il échappe ainsi à la famine des parisiens assiégés et, nous le supposons, évite les massacres de l'insurrection de la Commune qui se termine par la répression sanglante du mois de mai.

La production artistique de cette époque se ressent de la gravité des événements. Il faudra attendre le salon de 1872 où notre artiste expose un seul portrait, celui de M. Anatole de Montaiglon. Beaucoup d'artistes sont absents. Particulièrement ceux qui s'étaient engagés dans la Garde nationale et qui s'étaient battus héroïquement comme par exemple le grand Henri Regnault, déjà illustre avant d'avoir quitté l'école de Rome.

Le logis épiscopal pour la mise en scène d'une comédie de Molière.
(illustrations)

Pourtant l'œuvre la plus curieuse et la plus inattendue pour ceux qui ont aujourd'hui la mission de relever les ruines de la résidence des Evêques, c'est le tableau exposé au Salon de 1874, intitulé « *Agnès et Rodolphe* ». Le peintre a pris pour sujet la scène 2 du 3ème acte de « *L'école des femmes* » quand Rodolphe décide d'annoncer à sa pupille son intention de l'épouser :

« *Agnès, pour m'écouter, laissez-là votre ouvrage,
Levez un peu la tête et tournez le visage.* ».

C'est la seule fois, nous semble-t-il, où J.E. Leman utilise sa toute nouvelle propriété pour planter le décor d'une œuvre picturale. Au premier plan du tableau, nous trouvons le perron sur lequel se tiennent les deux personnages. A droite, derrière Agnès, on aperçoit les marches de l'escalier en fer à cheval. A gauche, où est adossé Arnolphe, apparaît une des deux portes à bossages qui donnent accès à l'étage. Tous ces éléments existent encore aujourd'hui. Au second plan, la façade a été simplifiée en réduisant le nombre de baies. En revanche, le peintre a reproduit le dessin des fenêtres à meneaux avec leurs moulures prismatiques. Enfin, en haut du tableau, la présence de deux frontons armoriés prouve qu'ils étaient encore en place à l'époque où fut peinte cette œuvre : ils furent donc déposés ultérieurement et réinstallés à l'extrémité Ouest de la façade, selon une composition identique et symétrique à celle de l'avant-corps qui fut implanté sous l'épiscopat de Jérôme Hennequin (1585-1619). Dans le cartouche ornementé, on lit une belle et mélancolique devise empruntée à un maître éminent du XVIe siècle : « de jour en jour en apprenant mourant ».

Un maître d'œuvre républicain au secours de Septmonts.

Au cours du Salon de 1874, on put également admirer l'émouvant portrait de Daniel Ramée*, œuvre hélas disparue, mais qu'une photographie nous restitue fidèlement sous les traits d'un personnage d'une noble assurance, dont le visage au regard pénétrant est tout imprégné d'intelligence. Aussi pensons-nous qu'il n'est pas étranger à l'installation de J.E. Leman au château de Septmonts. N'aurait-il pas, entre deux scènes de pose, informé notre peintre de l'existence d'une propriété abandonnée qu'il aurait découverte au hasard de ses visites de chantiers picards ? C'est plausible. On peut même suggérer que ses compétences furent sollicitées pour suivre les travaux. A notre avis, seul un homme de l'art qualifié pouvait restaurer et aménager une architecture aussi délicate avec une telle perfection qu'il est parfois impossible aujourd'hui de discerner les interventions du XVIe siècle. L'exécution de son admirable portrait ne serait rien d'autre qu'un témoignage d'estime envers ce grand architecte.

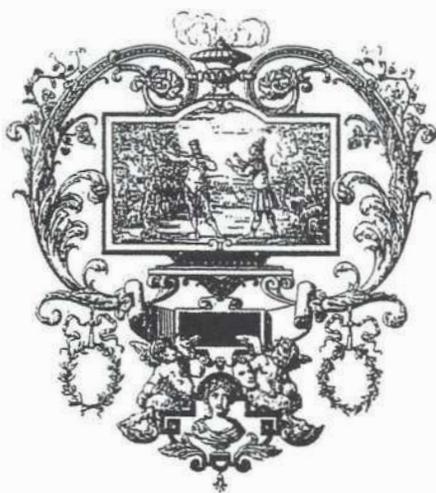
Comment aborder l'art au XIXe siècle.

Lorsqu'on se reporte aux comptes rendus d'exposition, particulièrement ceux de la seconde moitié du XIXe siècle, de Beudelaire, Zola, Chamfleury, Duranty, Théophile Gautier... bref l'élite des « salonniers » qui firent la pluie et le beau temps dans les galeries d'art de cette époque, nous admirons leur immense culture, leur intuition raisonnée, leur connaissance technique du métier de peintre. Aussi, lorsque J.E. Leman entreprit de broser « *la joie de la France en 1638* » (salon de 1876) dut-il préalablement réunir les documents relatifs au sujet, tant sur l'architecture intérieure de la chambre de la reine que sur le mobilier, la qualité et la physionomie des personnages et la nature des costumes, soit tout l'environnement dans lequel naquit le futur Louis XIV. Cela, pour la bonne raison que le Château Neuf de Saint-Germain où eut lieu cet « heureux événement » n'existait plus depuis un siècle. Le velléitaire Charles X avait fait table rase du merveilleux ensemble construit par Philibert de l'Orme (1557) où se

* Daniel Ramée (1806-1887) fut membre de la commission des Monuments Historiques puis architecte du gouvernement. On lui doit la réparation du Palais de justice de Beauvais, et des églises de Noyon, Abbeville, Saint-Riquier, Roye et Senlis. Il a publié de nombreux ouvrages parmi lesquels une histoire générale de l'architecture et une monographie sur la cathédrale de Noyon.

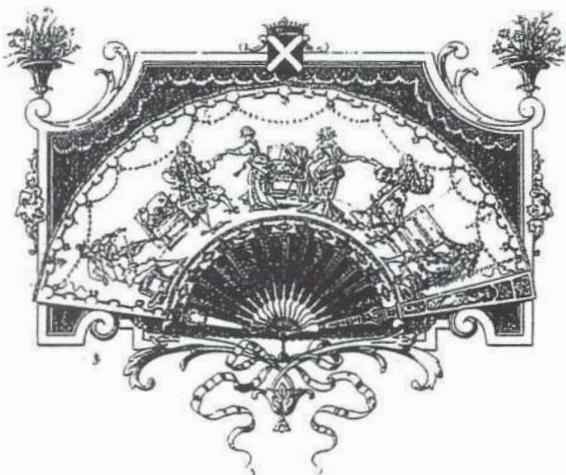


Après deux siècles d'attente, notre grand comique va donc se trouver, enfin, en possession d'une édition définitive de ses œuvres, absolument digne de son merveilleux génie. Peut-être est-on en droit de s'étonner que l'art français n'ait pas cherché à acquitter plus tôt cette dette de reconnaissance. Jusqu'à ce jour, en effet, les éditions de Molière nous ont pas manqué. On les compte par centaines. On en trouve de toutes qualités et de tous formats, de belles et de laides, beaucoup d'incorrectes, quelques unes d'illustrées, mais ces dernières, elles-mêmes, sont loin d'être un hommage suffisant rendu au plus étonnant esprit dont se glorifie notre théâtre. Tous les illustrateurs qui se sont mesurés avec ce géant, depuis Boucher jusqu'à Tony Johannot, depuis Bida jusqu'à Louis Leloir, ont considéré leur œuvre propre bien moins comme un appendice, comme un complément, comme une parure de l'œuvre même du poète — parure qui devait s'accommoder au style de l'auteur, se conformer aux divisions de son ouvrage et cadrer chacune de ses pièces — que comme une occasion d'exercer une verve fantaisiste jalouse avant tout de se faire admirer. Ouvrez toutes ces suites, feuillotez toutes ces séries. Vous en trouverez beaucoup d'agréables, plusieurs d'un mérite très réel. Le peintre y brille. Le dessinateur y étincelle. Molière en est absent. — Pourquoi cette éternelle absence ? — On le devine seulement quand on voit à quel effroyable labeur M. Jacques Leman a dû plier son remarquable talent, pour arriver à faire ce que personne avant lui n'avait osé tenter. — Il n'a pas pris, en effet, Molière à ses gages, lui demandant de loin en loin l'inspiration d'une vignette plus ou moins pittoresque, et le payant avec un dessin amusant parfois, mais toujours inexact. Il s'est fait humble et respectueux serviteur du grand comique, le suivant pas à pas, l'habillant de ses lettres ornées, de ses fleurons et de



ses culs-de-lampe, le parant de belles compositions, que M. Champollion reprend de son burin. — Et cela non pas à la mode d'hier ou de demain, mais à celle du temps où Molière écrivait, chaque pièce apportant avec elle un bagage d'illustrations qu'on croirait dessinées et gravées par les artistes du grand siècle. — Ce qu'exige un pareil travail de recherches curieuses, de travaux, d'érudition, ce qu'on doit feuilleter de livres, copier de tableaux, étu-

dier de gravures pour ressusciter ainsi une époque brillante, il est vrai mais déjà bien lointaine, il faut être du métier pour le comprendre — Mais le public n'a point à se soucier de l'effort énorme, il ne doit tenir compte que du résultat. Ce résultat, les dessins que nous publions aujourd'hui ne peuvent en donner qu'une idée très imparfaite. Par suite de nécessités d'impression auxquelles nous devons strictement obéir, nous avons été obligés de faire graver en relief un échantillon des compositions, que M. Jacques Leman distribue à pleines mains dans son magnifique ouvrage, et qui y sont gravées



en taille douce. Quel que soit le soin qui a présidé à cette gravure en relief, elle ne saurait naturellement rendre le charme que le burin communique à ces compositions exquises. — Le Molière de M. Jacques Leman contiendra huit cents de ces dessins, c'est dire avec quelle prodigalité il acquitte notre dette commune. M. de Montaignon a mis sa saine et solide érudition à la disposition de son ami. L'éditeur M. Lemonnier n'a rien épargné pour que l'impression et le tirage fussent exceptionnels. On peut donc prédire sans crainte à ce magnifique ouvrage un succès sans précédent.

GEORGES FRANÇAIS.



LES ŒUVRES DE MOLIERE, ILLUSTRÉES PAR JACQUES LEMAN. — LEMONNIER, éditeur.

Page annonce de Georges FRANÇAIS relative à la publication des oeuvres de Molière en 32 volumes de 1882 à 1888 par Jules LEMONNIER, éditeur.

L'illustration conçue selon les caractéristiques du style historiciste contemporain fut confiée à J. LEMAN guidé par les conseils de son ami Anatole DE MONTAIGLON.

Sur les 800 dessins à la plume prévus : 361 furent exécutés par J. LEMAN.

Après son décès (1889) Maurice LELOIR acheva l'illustration avec 335 dessins alors qu'Emile TESTARD prenait le relai de l'édition. Nous retrouvons les motifs décoratifs : pinceaux, cuirs, guirlandes, vases, masques, etc. qui servirent de base à la décoration de sa demeure à Septmonts.

déployaient jusqu'aux bords de la Seine les plus grandioses jardins à l'italienne de France. Du Château Neuf, lieu de mémoire lié aux faits tragiques de l'histoire de France, ne nous sont parvenus que les oratoires du roi et de la reine, le pavillon du jardinier et quelques vestiges de terrasses.

Pour pallier cette lacune, seule une documentation iconographique exhaustive pouvait venir en aide à l'artiste pour reconstituer l'authenticité historique de la scène. C'est certainement cette aide que lui prodiguèrent ses amis, auxquels il rend hommage en les peignant groupés autour d'une table (cf le tableau n° 1177 exposé au Salon de 1863). Fantin la Tour reprendra ce thème neuf ans plus tard (cf son tableau « *un coin de table* » exposé au Salon de 1872 - Musée d'Orsay).

Trente cinq ans après, lorsque notre peintre conçut le projet d'illustrer une édition monumentale de l'œuvre de Molière d'une originalité inconnue jusqu'alors, Anatole de Montaiglon se trouva prêt à devenir son collaborateur. C'est avec empressement qu'il se chargea d'établir le texte et d'écrire pour chaque comédie une note historique et critique. Malheureusement, aucun des deux collaborateurs n'aura le temps d'achever leur œuvre commune. Les œuvres complètes de Molière en trente deux volumes furent publiées en édition de grand luxe de 1882 à 1889, année du décès de l'artiste, le 28 décembre. Sur les 696 illustrations qui feront le succès bibliographique de cet ouvrage, J.E. Leman, presque au crépuscule de sa vie, réalisa 360 dessins à la plume que l'on peut considérer comme son œuvre ultime.

2. Les décors à Septmonts

Une gravure de Tavernier montre ce qu'il restait du logis de Septmonts vers 1780 et à quel point les travaux effectués par le peintre ont modifié l'aspect de la façade. De grandes baies ont été percées au rez-de-chaussée, un pavillon et une tourelle ajoutées et la façade couronnée d'une balustrade. L'intérieur du logis a aussi été entièrement transformé et décoré de la main du maître. Si le logis renaissance a perdu son originalité, il est devenu une habitation confortable et cossue d'un peintre de renom du XIX^{ème} siècle. On jugera du résultat en étudiant les ruines et la description qui figure dans l'acte de vente du 12 décembre 1876 :

...sur la droite et au midi de ce jardin, corps de logis du XVI^{ème} siècle construit en pierre de taille et couvert en tuile comprenant - au rez-de-chaussée: petit vestibule donnant sur le jardin dont s'agit, cuisine à la suite ayant une porte de sortie sur un passage couvert, ci-après désigné, petite salle à manger à droite de ce vestibule, salle de billard à côté, grande salle à manger ensuite, dans laquelle se trouve un escalier conduisant au premier étage, grand vestibule ayant porte d'entrée sur le jardin ci-dessus désigné et à gauche duquel se trouve la grande salle à manger, lavabo au fond de ce vestibule à droite, petit salon ayant vue sur le grand jardin et sur la place publique. - au premier étage : vestibule auquel on arrive par un escalier extérieur en pierre, avec perron donnant sur le grand jardin ci-dessus désigné ; à gauche de ce vestibule, galerie servant de bibliothèque; en face petite chambre à coucher; à droite grand salon, à la suite de ce salon vestibule auquel donne accès l'escalier communiquant avec la grande salle à manger du rez-de-chaussée, à droite deux chambres à coucher avec cabinet de toilette et salle de bains.

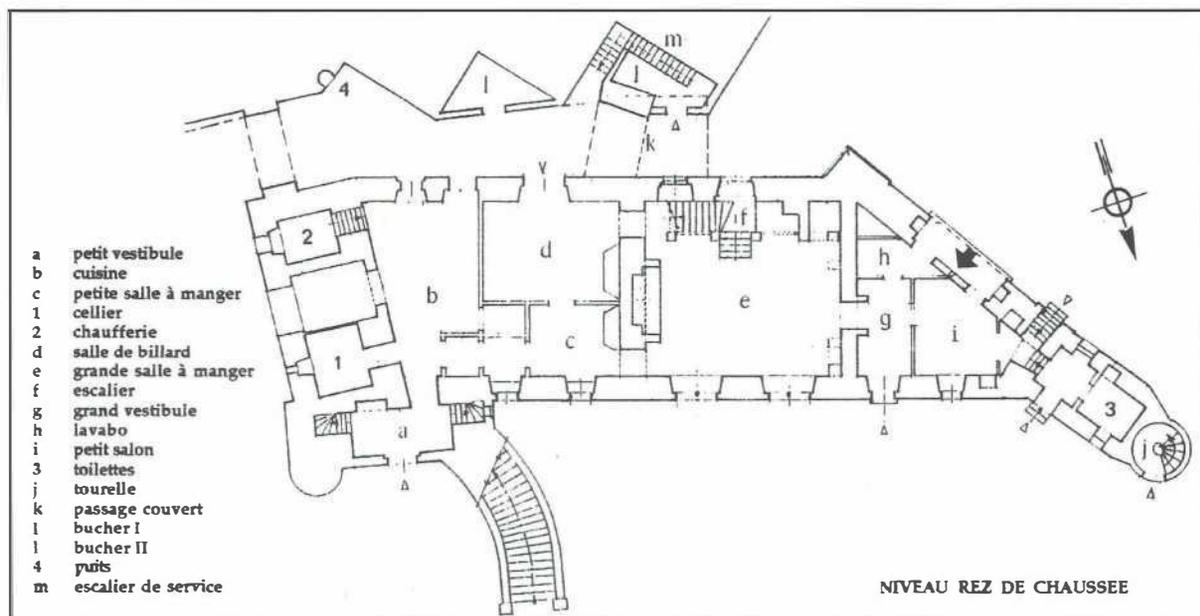
En face et au dessus du salon chambre de domestique grenier sur ce corps de logis et cave dessous. Derrière ce corps de logis et de l'autre côté du passage couvert ci-après rappelé, bûchers se trouvant dans un petit bâtiment adossé à un mur mitoyen avec le sieur Tangre dans lequel bâtiment existe un escalier de service communiquant avec un corridor se trouvant derrière le salon du premier étage du corps de logis qui vient d'être désigné.

Etant fait observer . Que deux autres escaliers de service se trouvant dans le corps de logis principal donnent encore accès au premier étage de ce -'corps de logis . Que les salles à manger, la salle de billard, les vestibules, le lavabo, et le petit salon du rez-de-chaussée sont tendus de tapisseries anciennes et ornés de peintures décoratives ainsi que le salon et les chambres à coucher de l'étage supérieur et l'escalier faisant communiquer la grande salle à manger du rez-de-chaussée avec le premier étage . Que dans le salon du premier étage existe une porte de dégagement ouvrant sur un corridor donnant accès à une petite chambre à coucher et à un escalier conduisant au grenier, lequel corridor communique avec l'escalier de service se trouvant dans le petit bâtiment ci-dessus désigné construit derrière le corps de logis. .Et que ce corridor, la chambre se trouvant à côté et la cage de l'escalier du grenier forment une voûte reposant sur le corps de logis et sur le petit bâtiment se trouvant derrière sous laquelle voûte existe un passage qui fait communiquer le jardin ci-dessus désigné, avec un autre jardin déjà rappelé donnant sur la place publique et désigné ci-après sous le paragraphe cinquième.



Vue du logis des évêques en 1988.

Le rez-de-chaussée



La loggia de plan rectangulaire, voûtée en arc surbaissé a été aménagée par Leman dans l'épaisseur de la courtine Sud. Deux portes avec impostes permettent l'accès de l'intérieur. L'une par le **lavabo** situé au fond du **grand vestibule ayant porte d'entrée sur le jardin**, l'autre par le **petit salon ayant vue sur le grand jardin et sur un autre petit jardin**.

Deux niches symétriques occupent les faces en retour.

Les murs sont entièrement peints directement sur la pierre y compris la voûte bleutée parsemée d'étoiles blanches (voir page 76, planche A).

1- Vue de la loggia. On aperçoit faiblement au centre la silhouette de deux vase sous cassolettes d'où jaillissent des feuillages souples et fins.

2- Fragment du décor en tableau des baies. Motifs symétriques disposés verticalement en bandes étroites empruntés aux grotesques arabesques et mascarons purement Renaissance.

3- Fragment d'un motif peint au droit des corbelets.

4- Côté gauche du trumeau; détail de la base d'un vase.

5- Côté droit du trumeau; détail du vase après rafraîchissement.



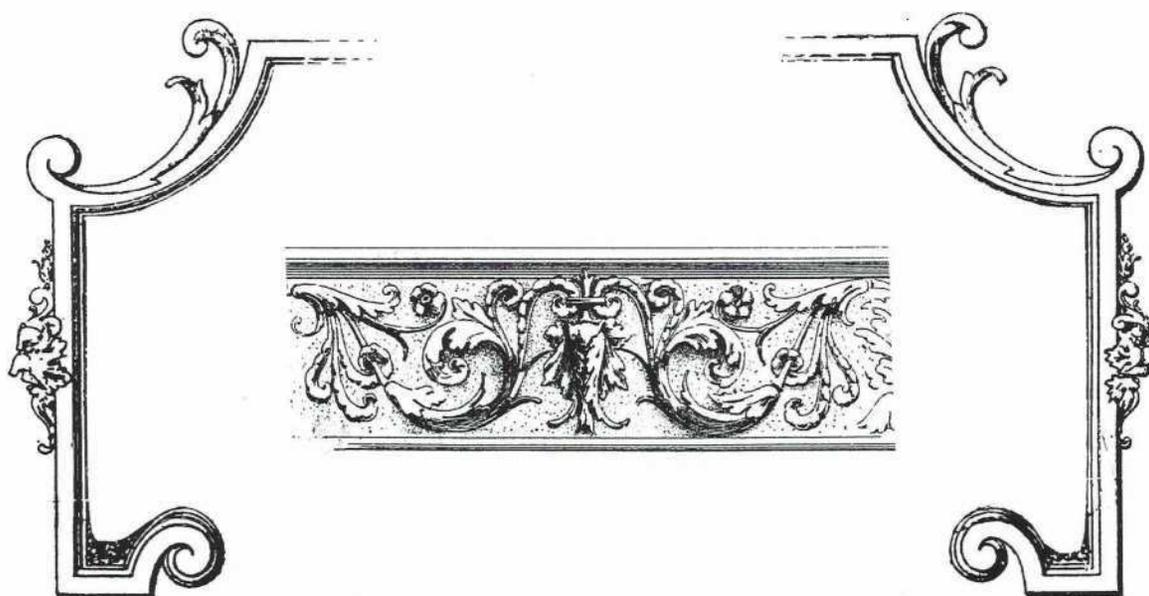
Motifs similaires repris par J. Leman pour illustrer les oeuvres de Molière

*Tapisserie intitulée : mois arabesques - Appollon -
D'après un carton de Noël Coypel - Gobelins (1697) Louvre.*

Le grand vestibule conserve quelques vestiges de décoration groupés dans la partie supérieure des deux piliers qui encadrent l'accès à la grande salle à manger.

La symétrie guide sagement une ornementation végétale qui se répand avec souplesse sur chaque face des deux jambages. Les motifs s'inspirent de rinceaux antiques convertis en fines arabesques où se mêlent avec fantaisie, corbeilles de fruits, oiseaux, mascarons grotesques, dans une tonalité éclatante or sur fond bleu céruléen (voir page 77, planche B).

- 1- Vue de l'entrée de la grande salle à manger. Le tympan est un délire ornemental où s'associent le décor peint et le bas relief.
- 2- Un cartouche orné de deux mascarons délicatement sculptés dans l'exubérance de volutes en forme de copeaux d'enroulements de cuirs les plus caractéristiques de l'ornementation de la Renaissance française.
- 3- Pilier Sud; oiseau tenant deux cerises dans son bec.
- 4- Pilier Nord; vue d'ensemble d'un des motifs.
- 5- Pilier Nord; détail d'un mascarone.
- 6- Restitution du décor d'une partie du pilier Nord.



Motifs similaires repris par J. Leman pour illustrer les oeuvres de Molière.

Parmi les décors qui ornent les piliers du grand vestibule, nous avons été intrigué par la présence d'un oiseau huppé, ailes déployées, perché sur un rinceau de feuillage, tenant dans son bec, nous semble-t-il, deux cerises. La symétrie du motif qui est la règle dans les arabesques est confirmée par les faibles traces des ailes et d'une queue d'un autre oiseau en partie effacé .



La promulgation du dogme de l'Immaculée Conception défini par Pie IX le 8 décembre 1854 avait suscité quelques réactions.

En 1857 le prêtre Vergés exprima violemment son opposition contre le dogme en assassinant Marie Dominique Sibour archevêque de Paris au cri de "*A bas les déesses*".

C'est dans ce climat que l'église Saint-Eustache commande à Jacques LEMAN un tableau intitulé : **L'éducation de la Vierge** destiné à la décoration de l'autel de la chapelle Sainte-Anne (8ème chapelle du bas côté Sud).

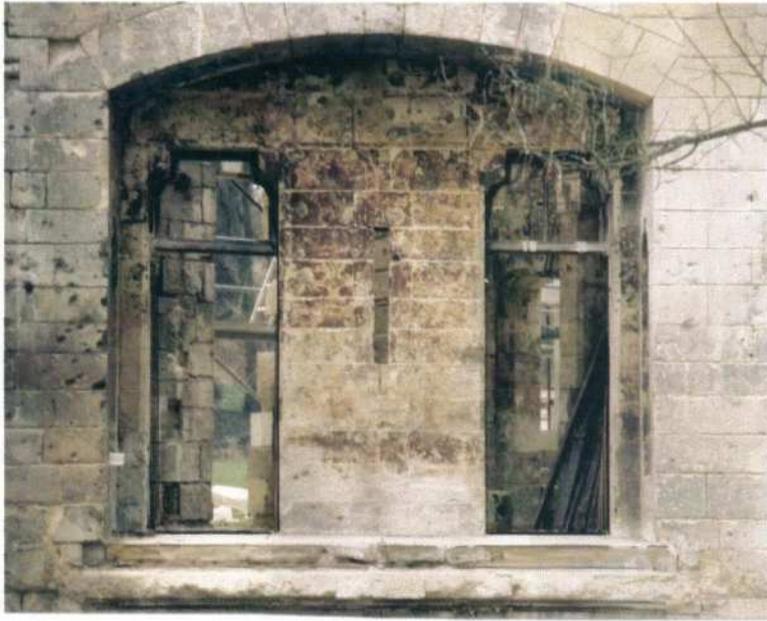
Cette oeuvre peinte en 1858 (huile sur toile, 1.60 x 1.10 m.) fut payée 2.000 francs auxquels se sont ajoutés 200 francs de frais annexes par l'église.



En rapprochant le tableau de J. LEMAN de celui de DELACROIX exécuté en 1842 intitulé également **L'éducation de la Vierge** (collection particulière) on ne peut s'empêcher d'y déceler quelques réminiscences malgré les seize années qui séparent les deux oeuvres.



J. Lemman a peint ce tableau (en haut), en utilisant le sujet de la scène 2 de « l'école des femmes » qu'il a composé en campant les personnages devant sa demeure de Septmonts (en bas aujourd'hui).



1



2



3

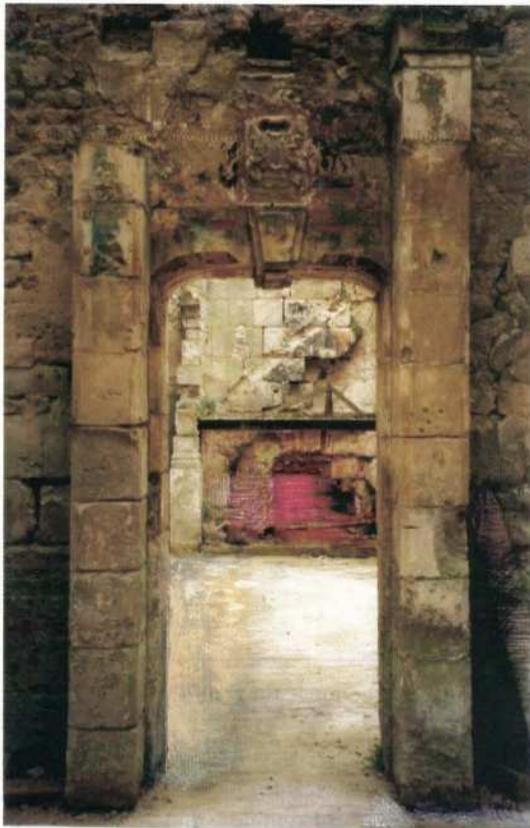
*Décor du rez-de-chaussée
planche A.*



4



5



1



3

Décor du rez-de-chaussée planche B.



2



5

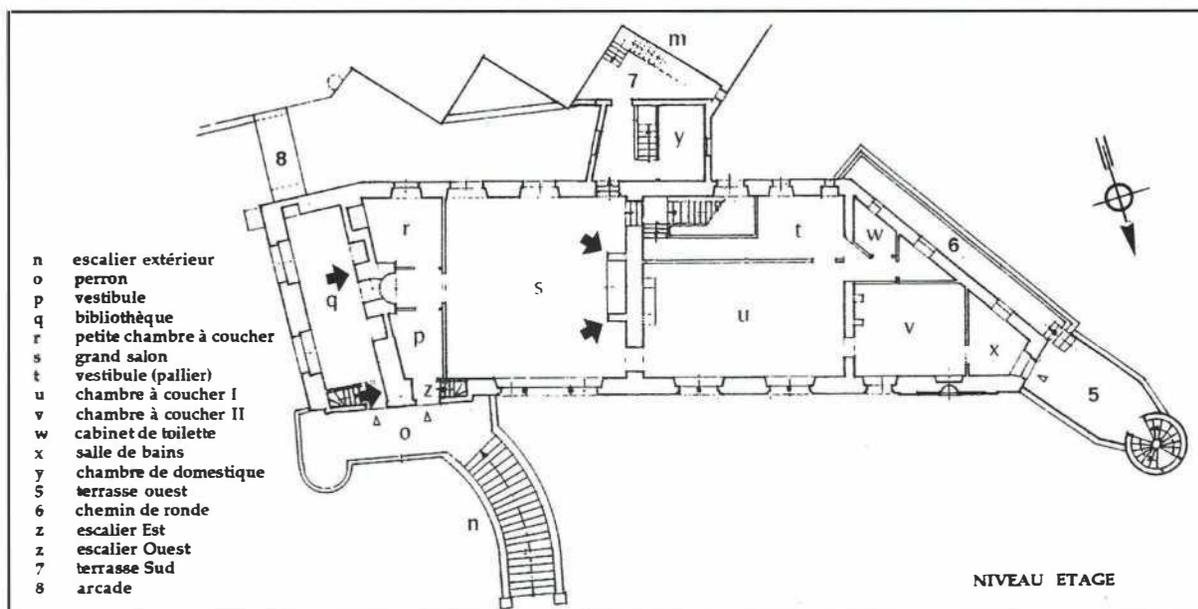


6



4

L'étage



Les peintures situées à l'étage sont les plus exposées aux intempéries. Seule la cheminée du **grand salon** témoigne encore de la somptuosité de la décoration.

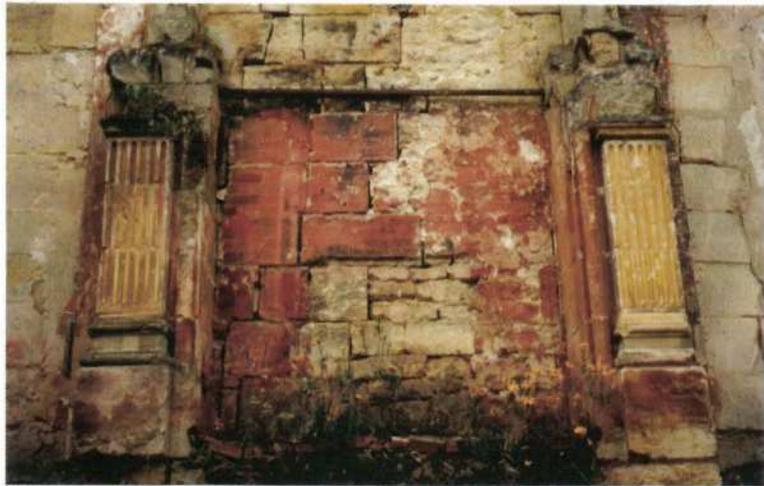
Dans la **bibliothèque**, de part et d'autre de la porte d'entrée, le mur Ouest conserve les traces de deux niches peintes en trompe l'oeil dans lesquelles se tenaient des statues de Saints en bas relief. En partie haute, une frise de rinceaux de feuillage noir peinte au pochoir sur fond ocré ceinture la pièce. C'est, semble-t-il, dans cette pièce que Leman installa son atelier. Hypothèse plausible qui justifierait la création d'une grande baie orientée au Nord par la démolition du trumeau qui séparait les deux fenêtres existantes (voir page suivante).

- 1- vue d'ensemble de la cheminée.
- 2- vue du décor du jambage Nord.
- 3- détail du décor du panneau.
- 4- détail d'un motif géométrique exécuté au pochoir.
- 5- entrée Est de la bibliothèque, semis de rosaces exécuté au pochoir.



La bibliothèque - mur Ouest.

Détail du recueil composé de quatre miniatures sur vélin (27 x 20 cm) extraites d'un manuscrit du « Débat entre dames sur le passe-temps des chiens et des oiseaux » par Guillaume Crétin, Rouen vers 1525.



1



2



4



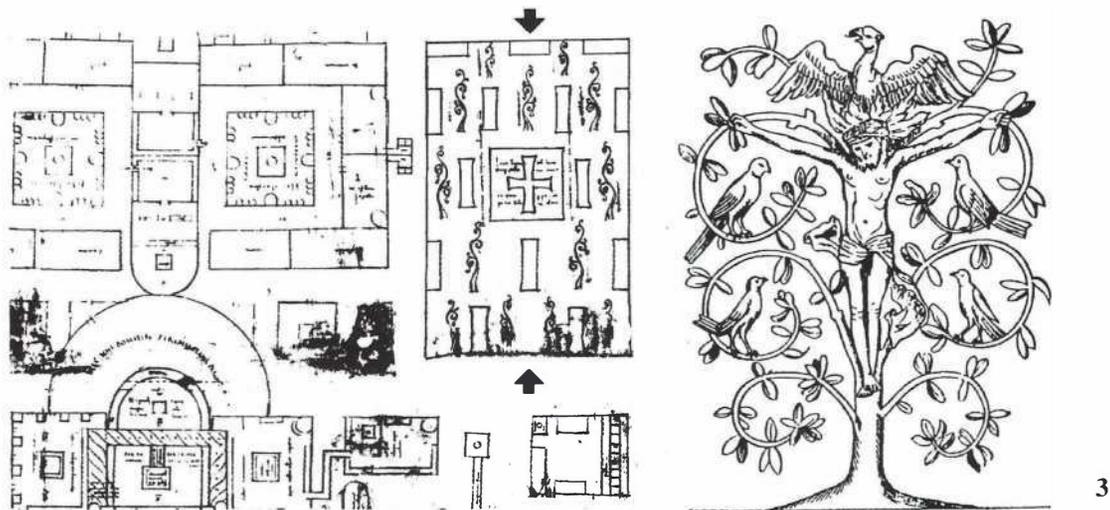
3



Décor du 1er étage.

Ce genre d'ornement réunit toutes les caractéristiques décoratives de la première Renaissance du style Louis XII où la symétrie guide sagement une ornementation végétale jaillissant d'un vase dans l'axe duquel culots et fleurons se mêlent aux figures d'hommes et d'animaux. Quelle est l'origine de ce motif ? Est-il né de l'imagination Leman ? Quel est cet oiseau ? Son symbole ?

Nous savons qu'en maintes occasions les amis du peintre, et particulièrement Anatole de Montaiglon, documentaient l'artiste dans ses compositions picturales. Or, J. Guiffrey nous apprend qu'une fois élu membre de la Société des Antiquaires de Normandie, A. de Montaiglon fut chargé en 1858 d'une mission dans la haute Italie... qu'il a poussé jusqu'à Venise ou même vers Florence. Ainsi, il aurait pu ramener dans ses cartons la reproduction d'une frise qui justement comporte un oiseau, ailes déployées, perché sur un rinceau d'acanthe. Mais ni huppé ni cerise dans son bec (1). Une autre source serait peut-être à l'origine de ce motif, bien que très éloignée des thèmes de Leman. Carol Heitz nous inspire en décrivant le verger situé entre le noviciat et le jardin potager du plan de Saint-Gall (IXème siècle) (2). Cet espace sert aussi de cimetière aux moines. Au centre, se subtilisant à l'absence du pommier (arbre du péché), se dresse une grande croix symbolisant l'arbre de vie, allusion à la croix du Christ dont les rameaux en enroulements successifs servent de perchoirs aux oiseaux. (cf. le mai de l'église chrétienne . Paris, Bibliothèque des Arts Décoratifs) (3).



1

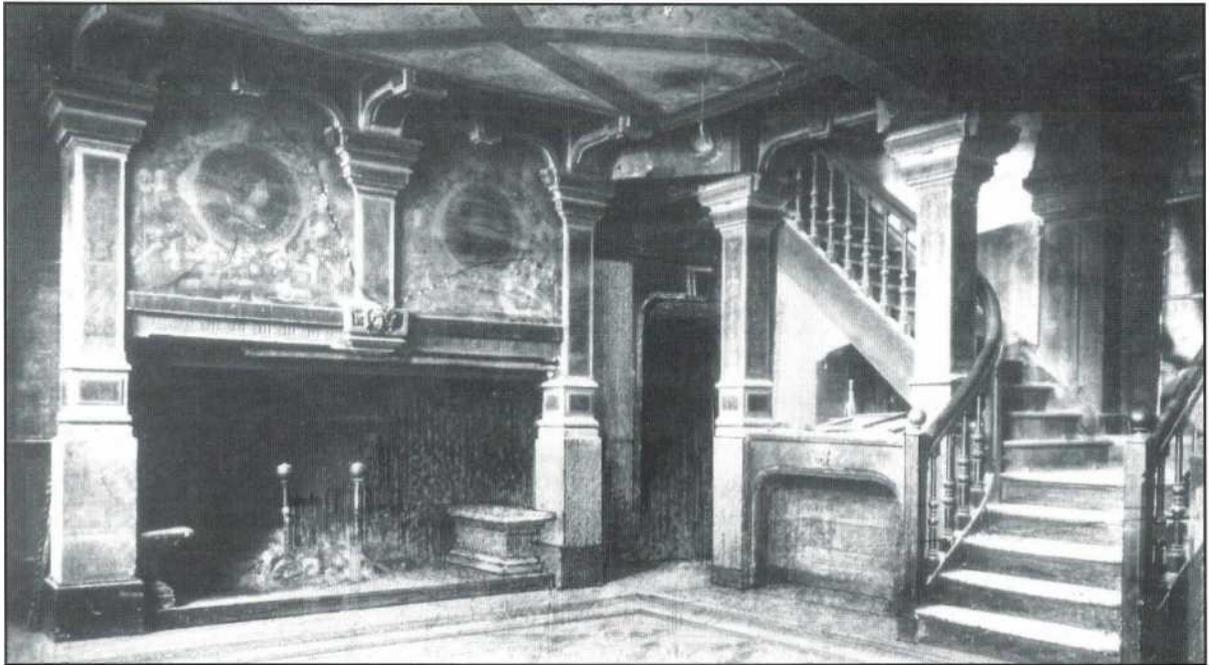
Frise provenant d'un Palais de Florence.

2
Plan
de Saint-Gall
IXème siècle



grand vestibule : ornement «aux oiseaux» (restauré).

La salle à manger



Une photographie exécutée vers 1920 (Arch. CNMHS.- Cote MH 24053 -) nous introduit dans l'intimité de «**la grande salle à manger dans laquelle se trouve l'escalier conduisant au premier étage**» et témoigne de l'ampleur de la décoration réalisée de la main de J. Leman de 1864 à 1877.

. A droite un escalier donne accès à l'étage où se trouvent les chambres à coucher. Au centre, dans l'angle, on aperçoit la porte qui conduisait à la salle de billard.

. A gauche, une immense cheminée occupe tout le mur Est. Deux bancs sont installés dans l'âtre surmonté d'un trumeau richement décoré de deux portraits peints en médaillon ornés de cuirs, rinceaux, guirlandes de fruits inspirés des décors de la Renaissance. Un plafond orné de caissons losangés inégaux en stuc, soutenu par des piliers carrés et pilastre, complète la décoration de la pièce.

La lourdeur et l'éclectisme des décorations dégagent une ambiance qui traduit assez bien les aspirations au luxe et confort de la bourgeoisie régnante.



Dès son abandon et faute d'entretien, la demeure devint inhabitable puis tomba en ruine. Ainsi en témoigne une photographie récente de la même grande salle à manger.

Conclusion :

La découverte des œuvres de ce peintre d'histoire nous éclaire quant aux sources qui lui inspirèrent la décoration intérieure du monument. Un examen minutieux des parois a révélé çà et là l'existence de fragments picturaux identifiables menacés par les intempéries en l'absence d'une mise hors d'eau de l'édifice. Ces vestiges peints sont les seuls témoignages exécutés de la main de J. Leman lors de son séjour à Septmonts de 1864 à 1877. La rareté de cette architecture ornée, une fois restaurée, pourrait être d'une captivante originalité. Elle est de toute façon intimement liée au caractère des lieux et à l'ambiance d'une époque où vécurent les derniers propriétaires

Bibliographie :

BELLIER de la CHAVIGNERE & AURAY Louis :

- dictionnaire des artistes de l'Ecole française. Paris, libr. Lenouard 1882 (notice tome I p. 993).

BENEZIT E. :

- dictionnaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs. Paris, libr. Gründ 1976 (notice tome III p. 164)

CHENNEVIERES Philippe, marquis de :

- Jacques-Edmond Leman. Revue normande et percheronne 1893 tome II p. 70 - 75.

FRERE Samuel :

- rapport sur le prix Bouctot. Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen 1876-1877.

FRANÇAIS Georges :

- les œuvres de Molière illustrées par Jacques Leman.

GUIFFREY Jules :

- Anatole de Courde de Montaiglon 1824-1895. Notice biographique. Nogent-le-Rotrou. Impr. Daupeley-Gouverneur in 8° Paris 1897.

LETHEVE J., GARDEY F., ADHEMAR J. :

- inventaire du Fonds Français après 1800. Paris, Bibliothèque nationale 1965, tome XIII p. 454.

MONTAIGLON Anatole de Courde de :

- les œuvres complètes de J.B.P. de Molière. Paris, E. Testard, 1882-1896.

SCHURR Gérald :

- les petits maîtres de la peinture 1820-1920. Paris, ed. de l'Amateur, 1976 (tome III, notice p. 102)

THIEME - BECKER :

- Allgemeines lexikonder - Bildenden künstler. Leipzig, 1929 (tome XXIII p. 19)

YRIARTE Charles :

- le salon de 1876. Gazette des Beaux Arts 1876.



Le donjon de Septmonts en 1900.



1. - Kate Gleason en 1928.

UNE AMERICAINE A SEPTMONTS

MADELEINE DAMAS

«Il était une fois» une Américaine, très célèbre chez elle, qui s'intéressa au château de Septmonts en 1925, où elle joua un rôle de «bonne fée» du village. A son décès en 1933, elle légua sa propriété à la légion Américaine de Paris et demanda à ses descendants de ne pas oublier ce petit village Français.

Kate Gleason (1865-1933), une femme célèbre

Née à Rochester dans l'état de New-York le 25 novembre 1865, son destin fut scellé en 1877 lors de la mort de son demi-frère: Tom. William Gleason, immigrant Irlandais, propriétaire d'une société de construction de machines-outils, venait de perdre son assistant et se lamentait ainsi: « que vais-je faire sans Tom? si seulement sa soeur était un garçon! » Pour Kate, la solution était évidente. Dès le lendemain, elle arriva à l'atelier et demanda à travailler. Son père ne fit pas ce que la plupart des pères Américains du XIXème auraient fait: la renvoyer à la maison. C'est ainsi qu'elle contribua à faire de la GLEASON CORPORATION une des premières sociétés d'engrenage du monde.

Alors commença une extraordinaire carrière. Dès l'âge de 14 ans, elle fut comptable à la Gleason-Works . En 1884, elle fut admise à l'Université Cornell à Ithaca (New-York) pour y entreprendre des études d'ingénieur. Elle étudia aussi à mi-temps au Sibley Collège, institut de mécanique et gravure. Malheureusement, elle n'obtint jamais son diplôme, car elle devint indispensable dans la Société de son père. Elle surmonta sa déception et, en 1888, elle entreprit sa première tournée dans l'état de l'Ohio pour vendre des machines.

A partir de 1890, elle accumula les performances ; elle devint la secrétaire-trésorière de l'entreprise et peut-être la première femme au monde à vendre des machines-outils, en 1914, elle fut la première femme élue membre de la Société Américaine des Ingénieurs en Mécanique (A.S.M.E.). En 1916, elle fut une des premières femmes élues à la Chambre de Commerce de Rochester, et la première femme membre de la Société d'Ingénierie de Rochester. De 1917 à 1919, elle devint la première femme présidente de la First National Bank of Rochester, après que le président eut rejoint les forces armées pour la Première Guerre Mondiale. Elle devint également la première femme membre de la Société Américaine de Béton et en 1930, elle fut représentante de la Société Américaine de Mécanique à la conférence mondiale de l'énergie en Allemagne.

En dehors de cette accumulation de titres, elle fut une infatigable voyageuse à travers les Etats-Unis et en Europe. En 1893, elle entreprit, comme le faisaient les jeunes filles de bonne famille le «grand tour» de l'Europe ... mais pour en rapporter les commandes de quelques unes des Sociétés les plus prestigieuses du Vieux Monde. Ses descendants pensent qu'elle érigea les fondements de la présence Gleason outre-mer. Elle commença alors à s'intéresser aux vêtements et à la mode, non pour chercher un mari, mais pour décrocher des commandes. En 1900, elle représenta la Société à l'exposition de Paris. Pendant qu'elle exerçait ses fonctions à la banque, elle se déplaça à Sausalito en Californie pour y construire des logements bon marché. Elle appliqua là les techniques de standardisation et de production de masse qu'elle avait apprises dans la fabrication des engrenages. En 1921, elle commença à vendre des maisons en béton, peu chères, à l'Est de Rochester. Ce type de construction devint un modèle pour de nombreux développements suburbains. Elle acheta des terres en Caroline du Sud pour construire un immeuble à l'usage des artistes et des écrivains; cette dernière oeuvre fut achevée après sa mort, en 1933, par sa plus jeune soeur.

La «bonne fée» de Septmonts

En mars 1925, deux courriers arrivèrent à Septmonts, l'un rédigé par le Maire de la commune de Baye (dans la Marne), adressée à son collègue de Septmonts, l'autre en provenance de la paroisse de Villeneuve-les-Charleville par Gault-la-Forêt (Marne), adressée à Monsieur l'Abbé Boidoux : Tous

Kate Gleason Will Dedicate A. E. F. Memorial at Soissons



LIBRARY—Here is the former wine shop in Northern France which Miss Kate Gleason has converted into a library and theater in memory of the men of the First Division, A. E. F., who fell at Soissons.

American soldiers were killed in one battle. The library is being used daily by residents of the town, but the dedication ceremony will be postponed until Miss Gleason's return in the fall.

FIRST A WINE SHOP

When Miss Gleason first took possession of the property, it was a wine shop, and was one of the oldest and most picturesque buildings in the town. Since it has been renovated, it has been equipped as a first class library, with a total of more than three thousand books.

One of the features of the building is a children's room, where games and fairy tales, many of French origin, are played and enacted each Thursday afternoon. Educational films are also shown in connection with the library.

Frequent letters from natives of the little town, who have grown to love their generous benefactor, show in what regard they hold the epitaphs of one of France's oldest and most picturesque chateaux, which she purchased a few years ago.

At her artistic East Avenue home, where she is for a few months supervising work under construction at East Rochester, her unassuming, gracious manner quickly dispels whatever awe one might have on meeting one of Rochester's clearest, shrewdest and shrewdest business women.

CONSERVATIVE IN DRESS

Yet Miss Gleason does not pose as the superwoman. Far from it. Here is a woman with erect carriage, just a little bit conservative in her dress, in her manner and in her hair, now beautifully styled, which is decorously arranged in soft ringlets around her head. She walks with a brisk and decisive step, with the same gait

enables her to see the hidden side of many situations, square in her dealings with her employees and associates, effective without being patronizing and an intensely human interest in those about her seem to be the outstanding traits of Miss Gleason's personality.

The impression she seems to make is that of a courageous woman, who had the will to honor what unusual things, which she dreamed of accomplishing, with a will of a fish, not over sixteen when she worked under the careful tutelage of a father, whom she adored as her greatest joy.

Perhaps it was from him, too, she inherited much of her strength and tenacity in solving weighty problems of finance and business. In her own unselfish manner she lays the success of many of her projects to early associations with her father, William Gleason, with whom she traveled and worked until the time of his death.

And when a gentleman was heard in the fall, and in December, when a wife halted for a moment, straight onto the lap of her mistress, and what a greeting followed.

ENDEARED TO MISTRESS

Although Cheri has been a resident of the Gleason domicile for only a year, in that short time she has endeared herself to her mistress, who now takes her with her wherever she goes.

Walking is one of Miss Gleason's chief enjoyments. Each morning that she is in Rochester she walks "over to the job" as she calls her commutation work at East Rochester, about two miles, and returns at 7.30 o'clock.

When in France, she seldom walks less than ten miles a day, and in Rochester likes nothing

DONOR—Miss Kate Gleason, engineer and philanthropist, who has added another achievement in her varied career in the form of a war memorial.

A library and moving picture theater, to be known as "Bibliothèque de Soissons" will be formally dedicated as a memorial to the men of the First Division, A. E. F., who lost their lives in a fierce battle at Soissons, in Northern France, by Kate Gleason, Rochester business and philanthropist, on November 11, Armistice Day.

Already preparations are under way to make the celebration one of

2. - Extrait du Rochester Sunday american du 22 Avril 1928. L'ancien café de Septmonts transformé en bibliothèque est en bonne place avec le portrait de Kate Gleason. L'article annonce l'inauguration prochaine de la bibliothèque dédiée à la mémoire des morts de la 1ère Division Américaine qui a combattu dans notre région. Dans le bâtiment ont été aussi aménagé par Kate Gleason une salle de jeux pour les enfants et un théâtre.

deux recommandaient d'accueillir avec bienveillance Miss Kate Gleason « qui est toute bonté et charité ». Pourquoi ? Après avoir lu la proposition de vente en 1924 dans un journal parisien, elle venait de faire l'acquisition, pour la somme de 66.000 Francs ou approximativement 34.000 Dollars, des biens immobiliers suivants :

- une tour du XIII^{ème} avec bâtiments,
- deux maisons en pierre, pleines de coins et de recoins du XVII^{ème},
- un magasin de bicyclettes,
- deux charmants vieux jardins,
- un magasin de vin accompagné d'une licence pour préparer les liqueurs,
- une salle récréative,
- et pour finir, un parfait bon titre, à savoir, châtelaine de la tour de Septmonts.

La licence pour les alcools et le titre, qui faisaient « partie du lot », comme les vendeurs le lui avaient dit, excitèrent immensément le sens de l'humour de Miss Kate Gleason. Cependant, elle fut très contente de l'affaire, car, comme la majorité des gens, elle avait toujours nourri le désir de vivre ou de posséder une tour. Et celle-ci ne pouvait que stimuler son imagination et ses rêves ! Plus tard, elle acheta aussi un château à Bucy-Le-Long, où elle espérait voir l'une de ses amies mener la même action qu'elle à Septmonts.

Elle avait l'intention de restaurer l'une des vieilles maisons pour l'utiliser durant les mois qu'elle passait en France chaque année. Mais surtout, elle pensait à ces gens du Nord de la France durement touchés par la guerre. Elle espérait être capable de soutenir les villageois de Septmonts en les employant pour restaurer les bâtiments et terrains dont elle était devenue propriétaire. Par exemple, son chef maçon, Monsieur Nivelles (parent éloigné du général du même nom), au lieu de partir aux Etats-Unis où il aurait pu s'enrichir, préféra rester à Septmonts où il avait l'emploi le mieux payé : 8 Dollars la semaine; c'était lui qui avait déterminé le montant du salaire et il en vivait confortablement. Elle s'étonna toujours de l'attachement des Français à l'endroit où ils sont nés, puisqu'ils revenaient après la guerre dans une région où il n'y avait plus rien, et y rebatissaient leur vie.



3. - Intérieur de la bibliothèque de Septmonts vers 1930.



4. - *La maison de Septmonts avant restauration en 1925.*



5. - *La maison de Septmonts après restauration quelques années plus tard.*

En 1927, elle offrit une cloche à la vieille église du village. (la cloche originale ayant été brisée lors d'un bombardement) L'année précédente, elle avait offert un poste de radio, mais une délégation de villageois, accompagnée du curé et du maire sont allés lui demander si elle ne pouvait pas l'échanger contre une cloche qui rythmait leur vie. Ayant satisfait les habitants, ils la remercièrent en faisant graver sur cette cloche, sans le lui avoir dit, les deux drapeaux et trois noms . Catherine, Eléanore, Claire-Louise en l'honneur de Miss Gleason, sa soeur et une amie française. Ce don donna lieu à une belle fête Franco-Américaine le 19 décembre 1927 avec la bénédiction de cette cloche de 600 kg, parée de dentelles et placée sous un dais de verdure et de fleurs dans l'avant-choeur. Cette cérémonie se termina bien sûr par un repas offert par Miss Gleason.

En 1928, elle inaugura une bibliothèque et un cinéma connus sous le nom de bibliothèque de Septmonts dédiée aux Américains de la première division A.E.F., qui avaient perdu la vie dans une bataille féroce à Soissons. Une plaque se trouvait d'ailleurs apposée à la boulangerie du village en mémoire de cette division. Cette bibliothèque contenait plus de 3 000 livres. Dans une autre pièce, il y avait de nombreux jeux et des séances récréatives étaient organisées sous son égide, par des jeunes du village, chaque jeudi après-midi. Des films éducatifs étaient passés en lien avec la bibliothèque. Sa grande générosité se manifestait également lors des distributions de prix aux écoliers du village. L'école de Berzy-le-Sec bénéficia même d'appareils de gymnase.

Elle alla aussi, lors d'un déplacement, jusqu'à accompagner un troupeau de dindes pour un ami. La race des dindes américaines était plus grosse que la race française, et elles entrèrent donc en France sans droits de douane.

La famille Gleason et Septmonts aujourd'hui

C'est en octobre 1995 que le petit neveu de Kate, James Gleason et son épouse Jane, renouèrent avec le village. Ils cherchaient à rencontrer un(e) ancien(ne) habitant(e) qui avait connu leur ancêtre et qui était capable d'en parler, Jane ayant l'intention d'écrire un livre sur cette célèbre Kate. C'est ainsi qu'ils firent la connaissance de Mme Macquart et de sa fille (secrétaire de l'Association des Amis de Septmonts et guide conférencière bénévoles du château en cas de besoin). En réalité, cette entrevue se transforma rapidement en une réunion de passionnés autour d'un même sujet, qui se prolongea toute la journée à travers échanges d'informations et de documents. Ils apprirent alors l'existence de l'Association, et son rôle dans la restauration du château devenu propriété communale en 1978. Impressionnés par les travaux accomplis, ils proposèrent en 1996 un don de 10.000 Dollars de la part de la Fondation Gleason, à condition que nous établissions un solide projet chiffré de restauration. La tranche de travaux réalisée, le Conseil d'Administration de la Fondation (14 personnes) vint le 14 juin 1997 se rendre compte sur place.

Entre temps, l'association apprenait que la propriété de leur ancêtre allait être mise en vente. Monsieur Gleason proposa tout naturellement un don exceptionnel de 125000 dollars pour permettre à la commune d'acquérir cette partie de l'ancienne propriété des évêques de Soissons. Pour une raison fiscale aux Etats-Unis, il fallait traiter l'affaire avant le 31 décembre 1997. Face aux réticences de la municipalité, l'Association décida d'acquérir elle-même la propriété. Avec beaucoup d'énergie, elle défendit son point de vue. L'Assemblée Générale extraordinaire du 21 décembre 1997, confirma l'intérêt de cet achat et autorisa le président de l'Association à faire l'acquisition de la propriété. Le prix de la vente et les frais furent couverts par un deuxième don de 10.000 Dollars, le don exceptionnel de 125.000 Dollars, les fonds propres de l'association et un emprunt.

En mai 1998, l'Association signa la vente et, comme elle s'était engagée à le faire, elle fit don de la Tour Carrée et d'une parcelle de terrain à la commune qui, entre temps, s'était laissée convaincre. James, Jane et Tracy Gleason furent invités le 26 septembre 1998 à une réception de remerciement au cours de laquelle une plaque commémorative fut dévoilée. Ils purent à cette occasion remettre leurs pas dans ceux de Kate, le site étant exceptionnellement ouvert. Il est facile d'imaginer leur émotion de retrouver un endroit tellement cher au coeur de Kate, qu'elle leur avait confié la mission de poursuivre son oeuvre de bienfaitrice du village.

Sources : J Gleason, *La première Dame de l'engrenage*, (sur Internet avec sources citées).
Articles de journaux Français et Américains et documents communiqués par Madame Gleason.
Souvenirs recueillis par l'auteur.

Août 1914		
Mardi 25 24	On dit même que les allemands	Sei j'aurais de Paris assurent qu'il n'y a aucun danger
Mercredi 26 25	Par conséquent nos troupes sont là	Mais je dis que les Allemands seraient à Compiègne avant
Jeudi 27 26	Mais le 28 Paris	2 jours. C'est sûr que pour de bon
Vendredi 28 27	Grande des Fiançais sur Paris	Mon fils, ma belle fille, leur fille, mon petit fils et sa grand mère.
Samedi 29 28	A 3 ^h 1/2 du matin le pont du chemin de fer a sauté	Un autre petit fils sa femme et leur enfant sont partis
Dimanche 30 29	A 10 ^h 1/2 matin j'ai été projeté par une machine à vapeur	Nuit du 28 au 29 par un soldat anglais
Jeudi 31 30	J'ai eu les deux os de la jambe gauche cassés, la machine supérieure brisée, entorse à la clavicule droite, l'épaule droite fortement luxée. Blessure au	
Mercredi 1 ^{er} 30	mallet gauche de 10 ^{cm} de long sur 3 ^{cm} de profondeur	On m'a porté chez mon fils Ernest où je suis resté 50 jours

Décembre 1914		
Mercredi 9 130 - 100	Par intervalles on entend le canon au Sud	J'ai dit à Ernest et à Hélène de ne plus se dérangier et s'en aller
Jeudi 10 131 - 101	à l'Ouest et au Nord-Ouest	pour me faire marcher d'abord maintenant les allemands ils me regardent
Vendredi 11 132 - 102	se dirigeaient vers Paris	plutôt je ne veux plus de leur aide
Samedi 12 133 - 103	à Saint-Denis	je fais en sorte de marcher seul avec grand succès
Dimanche 13 134 - 104	d'après les on dit car nous ne voyons pas de fumées	et j'étais même maintenant, j'avais toujours peur que une bataille
Jeudi 14 135 - 105	qui a duré 3 ou 4 jours	se déplace quoique M. Grandin m'avait assuré qu'il n'y avait
Mardi 15 136 - 106	pas de danger	je comptais de partir pas France
Mercredi 16 137 - 107	d'Orléans	jamais toujours des craintes injustifiées

Extraits des carnets d'Alphonse Sallangre.

LE PACIFISME EN QUESTION

à propos des carnets d'un Français des régions occupées par les Allemands de 1914 à 1918

ROBERT ATTAL

Quand le clairon Sellier sonne la fin des combats le 11 novembre 1918 à 11 heures du matin, c'est la liesse en France, le deuil en Allemagne. Mais c'est une joie amère dans les régions du Nord occupées et dévastées par les Allemands. Qui songe à ces malheureux spoliés, brutalisés, déportés ? Leur voix n'est qu'un murmure, occulté par la déferlante de la victoire. C'est justement cette plainte discrète et digne qu'exprime un habitant de Tergnier qui a consigné minutieusement pendant quatre ans les deuils et les misères de cette sombre période. On sera peut-être étonné d'y retrouver les échos d'un pacifisme qui tranche avec les accents bellicistes de bien des témoignages publiés. Echo isolé ou, au contraire, assez largement répandu ? C'est une des problématiques de cette étude.

Qui est l'homme ? M. Alphonse Sallandre a 68 ans en 1914. Il jouit d'une retraite aisée dans une maison avec jardin qu'il possède après avoir fait carrière à la Compagnie des chemins de fer du Nord. Auparavant, il avait été scieur de long. Il a été formé par le curé de son village qui lui a appris quelques rudiments de latin et par l'instituteur qui lui a prodigué les solides leçons de l'enseignement primaire familières à tous les Français depuis les lois organiques promulguées sous Jules Ferry en 1881-84. Graphie parfaite, orthographe impeccable, style précis, références politiques et historiques nombreuses, tout montre un homme du peuple, autodidacte, qui a goûté aux joies de la spéculation intellectuelle. Il possède une bibliothèque, lit, annote, réfléchit mais conserve un bon sens, un réalisme de paysan. C'est un homme du Nord très attaché au terroir, méfiant vis à vis des Parisiens et des Méridionaux et, quand il parle des Belges, il parle de cousins dont il partage le même ciel et le même destin.

Tergnier où réside Alphonse Sallandre, a poussé comme un champignon sous les efforts conquérants de la Compagnie des chemins de fer du Nord dont il est un des bastions, passant de 249 habitants en 1800 à 4.500 en 1913. La culture ouvrière y est prédominante et influence notre chroniqueur, tout au moins dans un pacifisme qui avait pénétré dans la classe ouvrière par la biais de la C.G.T. et du parti socialiste. Ce pacifisme palpitera jusqu'aux ultimes soubresauts de la paix en août 1914 et que l'Union sacrée occultera sans jamais l'éteindre¹.

La guerre surprend notre chroniqueur comme tout le monde ou presque² : « *ça été comme un coup de tonnerre dans un ciel pas très clair* ». Il mentionne les premières victoires françaises sans triomphalisme. Le 9 août, il écrit : « *Français à Mulhouse. Enthousiasme général ou presque car moi je ne suis pas enthousiasmé, ah non !* ». Il note avec prescience ou par un bon sens aiguisé par la proximité de la frontière du Nord : « *il faut s'attendre au passage des Allemands en Belgique et ensuite en France, c'est sûr et certain* ». Les faits lui donnent raison et le 28 août : « *c'est l'invasion, panique à Tergnier. Le pont du chemin de fer a sauté au point Y. Exode des habitants sur Paris* ». Lui reste, car il est âgé, car il pressent que, réfugié, il deviendra une ombre anonyme. De plus, il a été gravement blessé par un motocycliste anglais. Il n'est pas informé, ou si peu, des grandes batailles de septembre qui culminent avec la victoire de la Marne : « *Il y a eu, paraît-il, une victoire française du côté de Paris* » note-t-il en octobre.

1. Louis Bergeron. *Le partage du monde*, Paris 1968.

2. Robert Attal / Denis Rolland, *Ambleny, le temps d'une guerre*, Troësnes 1993.

La censure allemande veille et il écrit tristement : « *c'est la liberté perdue, une chape de plomb tombe sur nous* ». Dès septembre, les Allemands « *ramassent tous les hommes mobilisables pour les expédier en Allemagne* ». Ce qui n'est pas tout à fait vrai car beaucoup d'entre eux seront employés dans de véritables travaux forcés, en France même, derrière les lignes. L'occupation se fait de plus en plus dure, « *la ration de pain est fixée à 200 grammes par jours et ce sera du pain de seigle* ». Les rues de Tergnier sont germanisées. En mars 1915, il écrit avec accablement : « *Nous sommes gouvernés vexatoirement, autoritairement et, surtout, germaniquement. L'autorité réquisitionne tout. On n'a plus rien. Il faut tout donner; poules, lapins, œufs, bicyclettes, lorgnettes, litres, tonneaux, ils prennent tout. Nous sommes les esclaves des Germains. Le soudard galonné allemand fait sentir son autorité. Les poules ne pondent pas ou si peu : il faut des œufs. Le reître n'admet aucune observation* ». En mai 1915 : « *l'autorité allemande pèse de plus en plus : défense de quitter le pays. Il faut rester chez soi et aller se coucher comme les poules. Ah l'exécrable race !* ». En juin : « *revue d'appel des hommes valides et invalides de 9 heures du matin à 5 heures du soir* ». Le 19 janvier 1916, il est condamné à 4 jours de prison pour avoir omis de déclarer la bicyclette de son fils. En février, il s'indigne : « *Deux jeunes gens de Noureuil ont été assassinés froidement par un gendarme prussien. Des militaires français isolés ont été capturés et passés par les armes, c'est un crime abominable* ». C'est un fait que l'occupation allemande a été dure, vexatoire et souvent criminelle. Les témoignages concordent³ : les habitants des pays occupés ont vécu dans un véritable climat d'oppression et de servage, avec déportation de populations civiles, travail forcé, exécutions d'otages, autant d'atteintes à la dignité humaine et aux lois de la guerre.

La dureté de l'occupation n'altère cependant pas la mesure dans le jugement du témoin car il se tient à l'écart du chauvinisme et des généralisations hâtives qui touchent certains de ses concitoyens. Il prend bien soin de différencier les officiers teutons des soldats. Il trouve certains de ces derniers sympathiques : l'un lui donne deux cigarettes, l'autre lui confie ses ennuis, cet autre encore lui murmure confidentiellement : « *ce sont les capitalistes qui ont provoqué la guerre et cette guerre profitera surtout aux Anglais* ». Il n'est pas loin de cette position de classe adoptée par la II^{ème} Internationale et qui avait uni dans le même élan les ouvriers allemands et français. Le sentiment national avait finalement prévalu⁴.

Les véritables ennemis d'Alphonse Sallandre sont les chauvins « *les patrouillards* » comme il les appelle avec dérision. Au fur et à mesure que l'occupation se durcit, il aiguise son propos et s'en prend avec véhémence aux responsables de son malheur : « *Nous nous demandons, nous autres des pays occupés, comment se fait-il que les Ardennes et le Nord de la France aient été envahis si vite. Nous avons été trompés par nos gouvernants qui, depuis vingt ans, nous assuraient que nous étions en pleine sécurité. Le 8 avril 1914, le général JOFFRE entreprenait avec vingt cinq autres généraux et deux cent trente officiers un voyage d'état-major dans la région des Ardennes et du Nord. Nous en subissons les résultats* ».

Mais cette amertume a des racines profondes : « *C'est à cause du régime parlementaire, irresponsable, démagogue qui a fini par se laisser abuser par les nationalistes et les chauvins qui, depuis vingt ans, poussent à la guerre. Nous payons les pots cassés* ». Il enfonce le clou en janvier 1915 : « *Pour savoir gouverner dans notre beau pays de France, il faut être député ou sénateur et être du Midi* ». N'était-ce son mépris des « *patriotes* », on croirait entendre Mauras et Deroulède pourfendre le régime parlementaire. « *On danse à Paris, Marseille et Nice pendant que nous crevons ici* » écrit-il avec amertume en février de la même année.

Sa haine du régime parlementaire et des élites se nourrit d'un pacifisme qui s'alimente plus au courant anarchiste qu'au socialisme auquel il ne fait jamais référence et qui a, lui, accepté le régime parlementaire, sur le tard il est vrai.

Il se gausse des stratèges en chambre. Le 9 janvier 1915, il ironise amèrement : « *L'un de mes voi-*

3. Voir dans ce même ouvrage le récit de Gustave Charpentier.

4. Pierre Miquel, *la Grande guerre*, Paris 1990.

sins m'a fait une figure sur le sable pour me démontrer que les Allemands allaient être encerclés par trois corps d'armée et faits tous prisonniers. Ah ces chauvins, ils ne doutent de rien. On se révolte en Prusse, les soldats ne veulent plus marcher. Ils n'ont ni souliers, ni habits. Ils n'iront pas jusqu'au printemps. Voilà ce que disent ces fameux nationaleux ! Tas d'ignorants ! » Un peu plus tard : « Un stratège de Tergnier qui n'a jamais tenu un fusil parie avec moi trois pastis qu'au 31 décembre de cette année on aura la victoire. Je lui réponds qu'il aura gagné dans trois ou quatre ans, et encore ! » Notre homme, sceptique et critique, ne se laisse pas prendre « au bourrage de crâne » qui avait fait tant de ravage au début de la guerre à cause d'une presse irresponsable⁵.

Les sarcasmes font place à une immense pitié quand il évoque « *nos pauvres enfants qui se préparent à passer un deuxième hiver dans les tranchées* ». Son cœur saigne à l'évocation d'une jeunesse sacrifiée « *pendant que nos députés dansent le tango à Marseille et à Paris* ».

En janvier 1915, il écrit : « *Un journal allemand imprimé à Rethel vient de paraître. Il n'est pas diffusé régulièrement. Ce journal est destiné à être lu par les Français. Il faut reconnaître qu'il est bien fait et écrit de manière à ne pas heurter le patriotisme des malheureux des pays occupés* ». Plus loin : « *Les chauvins tombent en pâmoison rien qu'à le regarder. Ils le liront quand même car la guerre durera* ».

Les informations distillées savamment par « *le Journal des Ardennes* », dont parle l'auteur des carnets, reste la source principale des informations des habitants des régions occupées, en dehors des lettres censurées venues de l'autre côté des lignes. Ainsi, insidieusement, le journal oriente le désir légitime de paix des habitants dans un sens favorable à l'Allemagne. Notre chroniqueur, tout à sa passion pacifiste, écrit en janvier 1916 : « *Il est sans doute prématuré de parler de paix et, cependant, vive la paix ! Assez de cette guerre monstrueuse si bien appelée le suicide de l'Europe. Assez de morts, assez de milliards engloutis. Assez de malheur partout, c'est le cri qui s'élève des pays occupés ... il paraît qu'on s'amuse ferme à Paris* ». En janvier 1917, il note : « *L'empereur allemand a donné un manifeste par lequel il voudrait demander la paix. Je ne pense pas que les Alliés y donneront suite. Les chauvins disent que la paix est impossible maintenant* ». La lassitude, l'âge, les deuils, les informations tendancieuses diffusées par l'occupant poussent notre homme vers un défaitisme aigri. En réalité, l'initiative de paix qui vient des empires centraux dès le mois de décembre 1916 est un leurre ; les Allemands n'entendent pas renoncer à leurs avantages à l'Ouest (protectorat sur la Belgique, par exemple, occupation du bassin de Briey) comme à l'Est. Pendant l'année 1917, des tractations, des contacts, l'intervention de la famille Bourbon-Parme, celle du pape Benoît XV, maintiennent une atmosphère de faux espoirs. Certains hommes politiques, comme Caillaux, seraient partisans d'une paix blanche⁶.

Néanmoins, la lassitude engendrée par une guerre sans fin et dont Alphonse Sallandre nous renvoie l'écho, provoque bien des remous ; dès 1915, des socialistes minoritaires s'étaient réunis à Zimmerwald en Suisse, décidés à refuser de voter les crédits de guerre. En Angleterre, en France, des grèves éclatent. Plus graves, les mutineries de soldats français d'avril 1917, après le sanglant échec du Chemin des Dames, font vaciller la Nation. Les Allemands, dont un des buts de guerre était de diviser les Alliés, semblent l'emporter quand après la révolution d'octobre 1917, la Russie se retire de la coalition. Un mouvement en faveur de la paix réapparaît en France, relayé par les syndicats et certains hommes politiques, résurgence d'un courant ancien ayant fortement influencé la classe ouvrière avant 1914. L'Union sacrée se déchire peu à peu devant la durée et l'ampleur du conflit qu'on ne maîtrise plus.

5. Ducasse, Meyer, Perreux, *Vie et mort des Français en 1914-18*, Paris 1959.

6. Marcel Roncayolo, *la guerre et la Révolution*, Paris 1968.

En février 1917, les Allemands décident d'évacuer Tergnier et de déporter la population vers le Nord. Ils dynamitent ensuite la petite ville et la brûlent pour soustraire ses installations aux troupes alliées qui l'occupent en avril 1917. Pour les malheureux habitants, c'est l'exode, une aventure dramatique, un déchirement. Alphonse Sallandre laisse parler son cœur : « *Oh quel malheur que cette horrible guerre ! à soixante-dix ans, la plume la plus autorisée ne peut traduire notre angoisse. Je suis triste, triste et je pleure* ». Le jeudi 1er mars, le voici installé à Hautmont (Nord) dans une maison froide et nue. La plume se fait alors pathétique : « *Il a fallu tout quitter, la famille est dispersée. Il a fallu quitter l'humble chaumière, le modeste mobilier et aller où l'on vous conduit. Se retrouver nu à soixante-dix ans, c'est dur. Et mes livres, mes chers livres ! Il n'y a plus de Tergnier, toutes les maisons sont détruites* ». Et tout à son chagrin, son obsession pacifiste trouve une justification : « *Si on avait fait la paix en décembre, on n'aurait pas à pleurer ces terribles destructions. Je pense à nos exilés en Allemagne, aux poilus qui saignent dans les tranchées, aux mères, aux femmes. Ah quand cette horrible guerre finira-t-elle ?* ». Peu à peu, il glisse vers une fascination envers les maîtres allemands dont il loue l'organisation pour l'opposer, par exemple, aux bombardements stériles de Tergnier par l'aviation française qui ne peut qu'ajouter aux malheurs des habitants. L'âge, l'abandon, la coupure avec la France libre et les réalités du conflit, le pessimisme de son caractère entretiennent en lui un sentiment d'auto-dénigrement qui s'exhale avec aigreur. « *Que veulent donc nos belliqueux gouvernants ? La victoire, parbleu, qu'on promet au bon peuple de France depuis trois ans. Et s'ils l'obtiennent, elle aura coûté cher* ».

Le 1er juillet 1918, confiné à Hautmont, il écrit d'une plume amère et douloureuse : « *337 grammes de pain, et quel pain ! par jour. Pas souvent de viande salée et si peu, pas de pommes de terre et toujours de l'eau comme boisson. Plus de linge, plus de vêtements, plus de chaussures ! Un tas de mendiants déguenillés, les voilà les envahis, les réfugiés, les évacués, les Boches du Nord ! Les denrées et les marchandises indispensables à la vie se font de plus en plus rares, leurs prix augmentent sans cesse dans des proportions fantastiques et inabordables à la majorité ; chacun se demande ce qu'il va devenir. Les petites économies s'en sont allées depuis longtemps et, à part quelques riches et gens aisés, l'immense majorité ne vit plus que de privations, et elles sont nombreuses... Les corps sont amaigris, les visages enlaidis, pâlis et vieilliss, beaucoup ne verront pas la fin de la guerre si pareille situation doit se prolonger encore quelque temps. Chaque heure qui s'écoule est pour beaucoup un acheminement d'un jour vers la tombe et cette navrante vérité gravée sur l'horloge espagnole du XVIème siècle : *vulnerant omnes, ultima cecat : toutes blessent, la dernière tue !* aurait sa place marquée à celle du clocher d'Hautmont. Si les Français des départements non investis savaient de quel courage, de quelle patience, de quelles angoisses, de quelles souffrances sont faits nos jours qui se succèdent les uns aux autres, toujours plus tristes, toujours plus sombres, ils crieraient grâce pour nous et ne demanderaient pas à continuer la guerre, à aller jusqu'au bout, jusqu'à la victoire qui ne vient pas vite. Nous souffrons du manque de nourriture, du manque de liberté, nous souffrons* ».

Quand il analyse ensuite les responsabilités de la guerre, son propos aiguisé rejoint par bien des accents les longs cris de révolte des sacrifiés du plateau de Craonne⁷ mais le sentiment de classe y est plus affirmé : « *On sait qu'avant la guerre, la bourgeoisie repue, ventrue, ne pensait qu'à ses intérêts et à ses plaisirs. Descendue trop bas, trop veule pour fournir à la France un homme qui pût la sauver, cette bourgeoisie dégradée ne sut que rassembler quelques meutes conduites par les plus notoires piqueurs ayant pour grand chef le nationaliste chauvin BARRES. Pendant ce temps, la conduite du bon peuple de France a été admirable par l'héroïsme constant qu'il sut déployer dans la lutte la plus farouche, la plus terrible, la plus émouvante et aussi la plus longue qu'ait vu l'Histoire. Et cette bourgeoisie qui aurait dû défendre ses biens mal acquis n'eut rien de plus pressé que de mobiliser les paysans simplistes et les envoyer dans les tranchées se faire tuer à sa place* ». Et la philippique se fait plus assassine : « *Ce que chaque paysan du Nord avait compris, c'est à dire que la Belgique et le Nord ne résisteraient pas à la marée allemande, nos généraux gâteux ne l'ont pas compris et ont laissé la frontière à découvert. Nous en payons les conséquences* ».

7. Gérard Lachaux, *la bataille du Chemin des Dames*, Margival 1997.

Il est vrai qu'on reste aujourd'hui confondu devant l'ampleur d'une telle catastrophe, ces sombres boucheries, vaines, inutiles et cependant sans cesse répétées qui saignèrent à blanc la France. L'Europe semblait vivre son âge d'or et rien de fondamental ne séparait les nations les plus éclairées, ni la culture, ni la religion, ni même les intérêts vitaux. Un simple coup de revolver a suffi, comme si l'automatisme des alliances militaires, les mobilisations générales concomitantes, avaient lancé la roue infernale devenue folle et qui s'emballait d'elle-même par un mouvement fatal. On peut ainsi comprendre la folle douleur de notre vieil homme, le seul qui s'interrogeât, parmi les témoins locaux de la guerre et qui ont laissé des carnets de souvenirs, sur les causes de la catastrophe.

L'annonce de l'armistice du 11 novembre 1918 est évoquée discrètement. L'homme semble brisé. Il continue de remâcher sa douleur qui est celle des malheureux rescapés des régions envahies où l'on ne décèle non plus nul triomphalisme ainsi que chez Onézime HENIN⁸ : la croix est trop lourde à porter.

Alphonse Sallandre continue de répéter, malgré la victoire, en décembre 1918 : « *La guerre, c'est l'assassinat, le vol, la dévastation organisée par des hommes dits civilisés* ».

Tergnier ayant été rasée, la famille Sallandre trouve refuge à Beauvais où elle résidera jusqu'en 1920. Les difficultés matérielles et morales de tous ordres rencontrées par les habitants des pays occupés feront dire au vieil homme : « *Belle victoire, amère victoire !* ».

Ce que l'on perçoit en contrepoint dans ces carnets, c'est l'incompréhension d'un homme nourri d'humanisme devant le déchaînement de la barbarie dont profitent les forts et dont sont victimes les faibles. Il écrit même que « *les gouvernants ont réussi à rendre cette guerre populaire* ». Et c'est un des mystères de cette guerre. Le poilu, levé d'abord pour une cause nationale, a accepté d'aller à la mort, dans les débuts, défendant une cause légitime. Puis, la guerre se prolongeant, avec ses hécatombes et ses destructions, il a continué à faire la guerre pour la guerre, comme un bon ouvrier qui ne s'interroge pas sur la finalité de sa peine. La guerre nourrissait la guerre dans une fuite en avant dramatique. Et c'est cette fatalité qui révolte le vieil homme.

En conclusion, on peut se demander si ce témoignage émane d'une sentinelle isolée, d'un pessimiste qui représente une opinion minoritaire. Il semble qu'au début il ait eu à batailler seul contre ses voisins qu'il appelait dédaigneusement « *les chauvins* ». Il est indéniable cependant que le courant pacifiste qu'il incarne ira en se renforçant au fur et à mesure de la prolongation de la guerre. En ce sens, cette voix discordante qui tranche avec la plupart des récits locaux, empreints d'humeur guerrière, donne son originalité au témoignage et permet d'ajouter une strate aux récits de la période. Est-ce un témoignage de classe ? Indéniablement. C'est la voix d'un représentant de l'aristocratie ouvrière, rompu aux réalités sociales et aux choses de l'esprit. Il a lu et retenu. Antiparlementaire violent, hostile à la bourgeoisie, ennemi des conformismes, il semble plus appartenir à la mouvance anarchiste que socialiste. Ce témoignage permet aussi, d'une manière saisissante, de fustiger la barbarie de l'occupation allemande, tant en France qu'en Belgique, et qu'on a souvent occultée : fusillade d'otages, de soldats désarmés, travail forcé, déportation de civils, destruction de bâtiments, brimades et humiliations, toutes infractions aux lois de la guerre qui tomberaient aujourd'hui sous le coup de sanctions internationales.

Enfin, grâce à cette plume indignée, rarement résignée et dont le ton touche parfois au pathétique, tenue par un homme nanti du seul certificat d'études primaires, on perçoit la voix ténue, assourdie par les flonflons de la victoire, des malheureux habitants des régions occupées.

8. *Ambleny le temps d'une guerre*, ouvrage cité.

Année Sous la Pérille prussienne

1917. Que nous réserve cette année disions nous en Janvier ? Ses avions viennent souvent jeter des bombes. Le 24 janvier à 6^h du soir M^{de} Delage a été tuée sur le pas de sa porte et M^{de} Marécat aiguilleux a été mortellement blessé. Le bruit court en ville que l'évacuation de Berguier ne tardera pas. C'est terrible, s'il faut évacuer, et les allemands sont de plus en plus rigoureux envers les malheureux habitants. Une affiche posée sur les murs le 12 février à 5^h du soir annonce aux habitants de Berguier que la ville va être évacuée incessamment. Un appel des premiers à partir a lieu le 16 pour partir le 17 au matin. Un autre appel le 20 pour partir le 21. Comme nous sommes pour évacuer à Hautmont, nous partons plus tard. Nous sommes partis le 28 février à 6^h du matin pour Hautmont train complet. Arrivés à 3^h après midi on des soldats allemands nous ont conduits à la Mairie, nous étions 5. Louise, Pauline, Céline, Grand-mère et Grand-père. Maison Martevelle rue de Bousières 1 bis. Le 1^{er} mars nous nous sommes occupés du mobilier qui a été conduit le soir à notre nouvelle demeure. Ses allemands nous ont laissés libres pour l'aménagement de la maison. La guerre n'est pas terminée, bien loin de là ! Ses allemands ont transformés une Brasserie en atelier où ils vont occuper 4 ou 500 ouvriers de Berguier et d'ailleurs, ouvriers en bois et en fer. Ses derniers ouvriers de Berguier sont arrivés à Hautmont le 15 mars. Ils nous ont raconté que Berguier était complètement détruit; les allemands ont fait sauter toutes les maisons à la dynamite et au moyen de torpilles, coupé les arbres à 1 mètre du sol sans exception. Il y a encore beaucoup de soldats, surtout des jeunes, mais l'autorité militaire est moins rigoureuse qu'à Berguier, on est d'abord plus libre, et nous sommes en sécurité à Hautmont il est vrai que nous sommes à 100 kilomètres du front. L'année 1917 s'est passée assez bien, à part les privations, et elles sont nombreuses. On a perquisitionné chez nous, rien levé. Chez notre voisine un sous-officier a volé sa pendule, et l'autorité lui a donné un réveil pour la remplacer. On est ravitaillé par la C.R.B. assez régulièrement. 1918. Notre position ne s'améliore pas. Nous sommes nourris adroitement, nous ne sommes pas plus gras d'un côté que de l'autre. Nous avons des nouvelles de France tous les 2 ou 3 mois. Louis est rentré avec sa famille, environs de Liart. Ernest et Hélène sont à peu près dans les mêmes parages mais nous sommes sans nouvelles. La guerre dure encore, cependant les Français Anglais avancent de notre côté. Août 1918. En octobre ils rapprochent et on parle encore évacuation; je ne partirai pas quoi qu'il arrive. Ses avions franco anglais viennent jeter des bombes, il n'y a plus de sécurité. Au 1^{er} Novembre nous couchons à la cave. Est ce la fin ? Ses anglais ont renté à Hautmont le 8 novembre et l'armistice est signé le 10 novembre. Enfin la guerre est finie !!
Beauvais 10 mars 1920.

Extrait d'un carnet d'Alphonse Salangre.

UNE FAMILLE SAINT-QUENTINOISE PENDANT LA GUERRE DE 1914-1918

Souvenirs de GUSTAVE CHARPENTIER†

Dès le 5 décembre 1914, j'ai caché mon fils, Gustave Carpentier¹, pour qu'il ne travaille pas pour les autorités allemandes. Pendant sa réclusion volontaire, il a collaboré avec Monsieur l'abbé Boudet pour la fabrication de fausses pièces d'identité destinées à des civils et à des soldats qui ne voulaient pas se mettre en règle avec les Allemands. Cette collaboration a duré de mai 1915 à avril 1916, date à laquelle les allemands eurent des soupçons et commencèrent à surveiller Monsieur l'abbé Boudet.

En décembre 1916, le 20, j'ai recueilli chez moi le soldat anglais William Farish, avant la guerre mineur à Darlington (Ayshire). Cet Anglais, qui avait été hébergé jusqu'alors par une famille de la ville, fut obligé de chercher un autre gîte, parce que les Allemands devaient démolir la maison qu'habitaient les personnes qui le tenaient caché. Lors de l'évacuation de Saint-Quentin, nous fûmes invités à partir, le 9 mars 1917, et ce jour-là, mon fils fut arrêté par les Allemands. Quant au soldat anglais, il partit seul sans vouloir nous dire ce qu'il voulait faire.

Un mois après notre arrivée à Vonèche (Belgique), le 11 avril 1917, des policiers allemands en civil venaient nous arrêter. Pendant le premier interrogatoire, à la gendarmerie allemande de Vonèche, ma femme, qui est d'un tempérament fort nerveux, eut une forte crise de nerfs. Cette circonstance et la lenteur avec laquelle elle se remit de ses émotions lui évitèrent d'être emprisonnée. Ce qui nous arrivait venait de ce que William Farish, qui s'était rendu aux Allemands, avait été contraint d'indiquer l'endroit où on l'avait tenu caché, et les personnes qui l'avaient hébergé. Les policiers allemands nous conduisirent, ma fille et moi en prison à Givet et là, après 3 semaines de réponses négatives, ma fille fut sommée d'avouer et, sur un nouveau refus, les Allemands lui dirent "Si vous n'avouez pas, nous irons chercher votre mère qui est malade, et nous l'amènerons ici, où elle crèvera". Devant ces menaces, elle avoua, pour éviter l'arrestation de sa mère qu'elle savait incapable de supporter le régime de la prison.

De Givet, on nous emmena à Dinant et, peu après, nous fûmes transférés à Avesnes sur Helpe (Nord) le 27 mai 1917. Le 26 juin suivant, nous comparûmes devant le Conseil de guerre de la 2ème Armée allemande, qui nous condamna : moi à 15 ans de travaux forcés et ma fille à 10 ans de la même peine. Peu après, je fus atteint de dysenterie et je fus soigné 3 mois à Sous-le-Bois, près de Maubeuge. Ensuite, je restai en prison à Avesnes jusqu'au 8 novembre 1918, date à laquelle la ville fut délivrée par les troupes anglaises.

Le 8 août 1917, ma fille fut transférée d'Avesnes à Valenciennes pour y subir sa peine dans une prison de femmes. Elle fut très mal traitée par la directrice allemande de la prison. La nourriture était parcimonieusement mesurée, car, parmi les détenues, il y avait 3 femmes qui étaient de connivence avec la directrice pour voler la plus grande partie du ravitaillement et le revendre; ces femmes avaient l'autorisation de la directrice de sortir en ville. L'ordinaire fut toujours tantôt du riz cuit à l'eau, sans sel, tantôt des choux-navets, de la choucroute avariée....

1. Gustave Carpentier, né en 1870 à Fresnoy-le-Grand est décédé en 1930 à St-Quentin. Son épouse, née Lamy en 1870, est décédée en 1948 à St-Quentin. Ils ont eu deux enfants, un fils, Gustave (1896-1978) et une fille, Berthe (1897-1978). C'est elle qui passa 19 mois en prison, condamnée à 10 ans de travaux forcés. Après la guerre elle a épousé en 1922, Jean Liétoir (1898-1972) qui exerça la profession de géomètre-expert à St-Simon.

Ce texte nous a été communiqué par leur fille, Mme Suzanne Liétoir.

Le 3 mars 1918, ma fille fut dénoncée à la directrice pour avoir pris une poignée de choux-navets crus. Elle fut condamnée à 3 jours de cellule noire, et pour avoir réclamé et répondu que la directrice punissait les petits voleurs, mais qu'elle laissait courir les gros, la peine fut portée à 17 jours. A la sortie de sa cellule, et malgré les réclamations de ses amies, ma fille fut enfermée dans une pièce de la prison dans laquelle on mettait les femmes de « mauvaise vie ». Cet endroit avait été nommé ironiquement « le Casino » par les 3 amies de la directrice. Ma fille y resta jusqu'à la fin de juillet 1918. A ce moment là, elle contracta la diphtérie, et dans la seule crainte de contagion, et après l'avoir laissée 8 jours sans soins, les Allemandes l'envoyèrent à l'Hôtel Dieu de Valenciennes. Elle y fut très bien soignée et elle reprit des forces. Il était grand temps, car de l'avis d'un docteur de l'hôpital, elle serait devenue tuberculeuse, si elle était restée plus longtemps en prison. Vu sa jeunesse (elle avait 21 ans), les médecins de l'Hôtel Dieu ne voulurent pas qu'elle retournât en prison, et ils la déclarèrent constamment trop faible pour bouger.

Lors de l'évacuation de Valenciennes, elle put partir avec une famille St-Quentinoise (les Ducauroy) qui était allée la voir pendant son séjour à l'hôpital. Elle suivit cette famille jusqu'à Hannut (Belgique). L'armistice fut signé alors qu'elle était encore à cet endroit. Dès que les troupes allemandes furent parties, elle se mit en route pour aller retrouver sa mère qui était, à ce moment là à Wancennes près de Beauraing (Belgique).

Peu après son arrestation en 1917, mon fils fut atteint de dysenterie. Quoique malade, il dut partir avec la colonne, et c'est seulement 15 jours après son arrivée à Preux-aux-Bois, près de Landrecies (Nord) qu'il fut reconnu malade et envoyé à l'hôpital du Cateau (Nord). Il en sortit 3 mois _ plus tard, encore malade, mais les Allemands le croyant atteint de tuberculose intestinale, l'envoyèrent chez un de ses oncles (Albert Lamy), évacué à Landrecies. Il y resta 11 mois , du 22 Juillet 1917 au 28 juin 1918, date à laquelle il s'enfuit pour rejoindre sa mère. Il y parvint 4 jours plus tard, et il se cacha à nouveau jusqu'à l'armistice de 1918.



Dessin de Steinlen 1915.

LE MUSÉE DE SOISSONS : bilans et perspectives

DENIS DEFENTE

Introduction

Lorsque je participais à l'activité de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons, je faisais partie de ceux qui appelaient de leurs vœux la mise en place d'une nouvelle politique éditoriale au sein de la Société, avec la création d'une publication annuelle dans un format adapté aux besoins actuels. L'absence de ce type de revue se faisait cruellement sentir pour la publication régulière des activités de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons, mais aussi pour la publication régulière des activités du Musée et de son service archéologique. C'est dire combien je me réjouis de ce que ce projet voit enfin le jour, grâce à Denis Rolland.

Pour ce premier numéro, après un bref rappel historique, c'est un bilan des activités du Musée de Soissons durant la période pendant laquelle j'ai dirigé cet établissement, entre juillet 1989 et décembre 1997, qui est présenté. Des articles thématiques, comprenant l'ensemble des notices des objets mis à l'inventaire entre 1989 et 1997, seront publiés dans les numéros suivants afin de faire connaître ces collections dans le détail et de faciliter, à terme, la publication générale des collections du Musée.

Mais qu'est-ce qu'un musée ? "A *museum* is a non-profit making, permanent institution in the service of society and of its development, and open to the public which acquires, conserves, researches, communicates and exhibits, for purposes of study, education and enjoyment, material evidence of people and their environment", telle est la définition de l'*International Council Of Museums (ICOM)*. Ce sont ces différents aspects du musée qui seront étudiés selon les rubriques suivantes : les collections, les publics, les lieux, l'équipe, la gestion et les budgets, l'insertion institutionnelle.

Les collections

Les collections du Musée de Soissons ont été constituées à l'issue de la Révolution française à partir des anciennes collections des cabinets de curiosités et des objets provenant des anciens établissements religieux. En 1795, J.-J.-L. Hoyer, professeur de l'ancienne Ecole gratuite de Dessin, sollicite la création, à Soissons, d'une "Ecole centrale de l'Aisne" et la possibilité de conserver un tableau de Rubens et un tableau de Lahire dans cet établissement : ces tableaux, joints à d'autres (dont ceux de A. Pellegrini, "Achille devant le corps de Patrocle" et "La Clémence d'Alexandre devant la famille de Darius", toujours conservés au Musée et celui de Ph. de Champaigne, "La tradition des clefs de saint Pierre", actuellement présenté dans la cathédrale de Soissons) devaient servir à constituer un "Museum" dans le lieu de la future "Ecole centrale". Hoyer fut entendu, mais il dut rendre au clergé, en 1803, les tableaux à usage d'église. Les oeuvres qu'il rassembla ensuite dans la nouvelle Ecole de Dessin de Soissons, créée en 1804, formèrent le fonds constitutif de la collection de Peintures du Musée. Les collections archéologiques qui étaient conservées à l'Hôtel de Ville, dont une belle collection de médailles, disparurent dans l'incendie de ce bâtiment le 5 mars 1814.

C'est en 1830 que le nom de "Musée" est attribué au dépôt, stocké à la bibliothèque, d'objets archéologiques découverts à Soissons et dans ses environs. Les dépôts de l'Etat, les dons des membres de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons et les envois de collectionneurs

comme ceux des Marmottan et des Rothschild, durant les dernières décennies du XIXe siècle, ont considérablement enrichi les collections du Musée.

Les premiers inventaires de collections furent régulièrement mis à jour. A partir de 1859, un registre des objets entrés au Musée est réalisé. En 1860, deux membres de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons, Messieurs Watelet et Leroux, publient une Notice sur le Musée de Soissons. Cet imprimé est annoté et réactualisé par de nombreuses notes manuscrites en 1868. En 1872, un "Supplément à l'Inventaire des Peintures, Sculptures, Objets d'art et de curiosité du Musée de la ville de Soissons" est rédigé. En 1875, un "Inventaire des Peintures, Sculptures, Objets d'art et de curiosité les plus remarquables du Musée, dressé en vue de l'Inventaire général à faire des richesses d'art de la France", est réalisé. En 1894, Emile Collet, qui avait en charge le Musée depuis 1870 et avait été nommé officiellement conservateur du Musée par arrêté préfectoral le 20 février 1889, publie un Catalogue des peintures de 256 notices. En 1905, date à laquelle plus de 5000 dossiers-oeuvres sont constitués, de nouveaux dons affluent, parmi lesquels ceux de Paul Marmottan, à la suite de l'ouverture de nouvelles salles. Lorsque Fernand Blanchard succède à Emile Collet, décédé en 1906, la collection du Musée est estimée à plus de 8000 objets. Il faudra bientôt y ajouter les 500 objets ayant appartenu au clergé (avant la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905), conservés au Petit Séminaire, au Grand Séminaire et à l'Evêché de Soissons, destinés au Musée, dont Fernand Blanchard réalise l'inventaire en 1908. Les problèmes de sécurité des oeuvres -il y a eu quelques vols dès la fin du siècle passé- marquent les dernières années qui précèdent la Première Guerre mondiale.

Le conflit de 1914-1918 entraîne un désordre considérable dans les collections et dans les archives du Musée. C'est Raoul Mettling, nouveau conservateur, qui assure durant l'entre-deux guerres la réorganisation et la nouvelle présentation des collections (cf rapport de P. Vitry, 4 avril 1936, archives D.M.F., n° 3028). Des dons importants de collectionneurs locaux renforcent la section d'Archéologie locale et la section Peinture (un tableau de Gustave Courbet et deux tableaux d'Eugène Boudin dans la donation Labarre en 1934). La Deuxième Guerre mondiale entraîne de nouveaux désordres : les collections sont à nouveau en partie dispersées. A l'issue de la guerre, les bâtiments du Musée servent de dépôt aux objets rassemblés par l'Administration et dont on ignore l'origine de propriété : ces objets sont exposés au public dans l'église Saint-Léger afin de pouvoir être réidentifiés par leurs propriétaires. Ceux qui ne le furent pas restèrent au Musée.

En 1952, un nouveau conservateur, Jacques Depouilly, est nommé afin de réorganiser le Musée. Le Préfet de l'Aisne, Monsieur Bonneau-Delamare, qui tenait à cette opération, lui avait alors précisé : "une vie de fonctionnaire ne suffira pas à remettre le Musée de Soissons en état". J. Depouilly, en dépit des moyens très modestes dont il disposait, a assuré la totale réorganisation des collections. Celles-ci se composaient à la fois des collections anciennes subsistantes, mais dont les numéros d'inventaire et les dossiers-oeuvres avaient parfois disparu, et de l'ensemble des objets laissés au Musée après guerre et qui n'appartenaient pas aux collections anciennes du Musée. Théoriquement, l'intégralité des collections originales pouvait être reconstituée en croisant la documentation des dossiers-oeuvres subsistants, des archives du Musée, des publications de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons, de la presse et des fonds photographiques locaux, des archives de la Mairie, des copies d'inventaires déposés à l'Administration des Beaux-Arts, des articles scientifiques dans les revues nationales. Etant donné la diversité de ses occupations, J. Depouilly ne disposait pas du temps nécessaire pour des recherches de cette sorte. Dans son inventaire réalisé à partir de 1952, il s'est donc prudemment limité à ce qui lui paraissait à l'époque essentiel : 2784 objets ont alors été inscrits à cet inventaire rétrospectif.

Jeune conservateur, J. Depouilly a rapidement essayé d'intégrer dans les collections permanentes des oeuvres d'art contemporain. Parmi les oeuvres d'artistes venues rejoindre les collections, citons "Le Pêcheur" (inv. 956.2.1), sculpture en plomb d'Antanas Moncys (Monciai, Lithuanie, 1921-Paris, 1993), acquis en 1956; "Environs de Sisteron" (inv. 957.17.1), tableau de Roger Eskenazi (Sarcelles, 1923-) et "Tête de jeune garçon" (inv. 957.18.1), sculpture en bronze de Gérard Lanvin (Dijon, 1923-), acquis

en 1957, oeuvre grâce à laquelle G. Lanvin a obtenu le prix Félix Fénéon en 1953; des séries d'oeuvres auprès de la société "Jeune Gravure Contemporaine", de 1960 à 1974 ; "Le marais de Soucy" (inv. 966.8.1), tableau de René Demeurisse (Paris, 1895-*id.*, 1961), don de Mme Demeurisse en 1966; "Vient le matin" (inv. 966.10.1), tableau de Charles Filoni (Marseille, 1932-), acquis en 1966; "Annonciation" (inv. 968.3.1), tableau de Charles Filoni (Marseille, 1932-), don de l'artiste en 1968; "Saconin sous la neige" (inv. 968.4.1), tableau de Louis Neillot (Vichy, 1898-Paris, 1973), acquis en 1968; "Paysage" (inv. 973.3.1), tableau de Pierre Ladureau (Dunkerque, 1882- Château-Thierry, 1974), don de l'artiste en 1973; "Latilly" (inv. 982.6.1), tableau d'Augustin Mémin (Denain, 1910-Essommes-sur-Marne, 1981), legs de l'artiste en 1982; cinq tableaux (inv. 989.1. à 5) de Morales Arellano Eudaldo, (Saint-Javier, Chili, 1914-Alba, France, 1987), artiste chilien réfugié à Paris, don de sa compagne Madame Delattre et un tableau (inv. 989.2.1) de Léon Lehmann (Altkirch, 1873-*id.*, 1953), don de Mme Demeurisse en 1989.

Parallèlement, J. Depouilly a fait bénéficier le Musée, pour la section de Sculpture et de Peinture anciennes, de plusieurs dépôts de l'Etat. Parmi ces dépôts, signalons, pour les sculptures, en 1953, une "Vierge à l'enfant" (RFR. 50), anonyme de la 1ère moitié du XIVe siècle et un "Buste de Gluck" (RFR. 13), par Jean-Antoine Houdon (Versailles, 1741- Paris, 1828); pour les peintures, en 1953, "Kermesse" (MNR. 394), par Gillis Mostaert (Hulst, v. 1534-Anvers, 1598), en 1955, "Vénus et amours" (MNR. 142), par Jacques-Antoine Vallin (Paris ? v. 1760- ? apr. 1831), en 1958, "Portrait de fillette" (MNR. 779), par Jan Van Loenen (Utrecht, ?-?, actif à Grenoble entre 1620 et 1627), en 1970, "Scène de guerre" (MNR. 867), par Sébastien Vrancx (Anvers, 1573-*id.*, 1647). De même c'est à cette époque que le "plan reliquaire" de la Cathédrale, représentation exceptionnelle de Soissons au XVIe siècle, est mis en dépôt au Musée.

J. Depouilly a également pris en charge, à partir des années soixante, une partie des importantes collections archéologiques provenant des fouilles réalisées à Soissons et dans la région. Parmi les ensembles archéologiques, citons les 50 blocs sculptés gallo-romains provenant des fondations du rempart du Bas-Empire du castrum de Soissons (inv. 965.5.1 à 50), don Baudeloque en 1965; les 169 objets provenant de la nécropole gauloise de Pernant (inv. 966.4.1 à 10; inv. 966.5.1 à 159), don Stakowiak et Balastières d'Ile-de-France et dévolution des fouilles Lobjois en 1966; les 34 objets provenant du cimetière mérovingien de Louâtre (inv. 966.6.1 à 34), don Mure et dévolution des fouilles Madelénat en 1966; les 591 monnaies antiques provenant du dépôt de Condé-sur-Aisne (inv. 966.11.1 à 591), dévolution de l'Administration en 1966; les 219 objets provenant du cimetière gaulois de Bucy-le-Long (inv. 976.4.1 à 219), dévolution des fouilles Lobjois en 1976; les 138 objets provenant de la villa gallo-romaine de Mercin-et-Vaux (inv. 981.4.1 à 138), dévolution des fouilles Barbet en 1981; les 263 objets des périodes pré- et protohistoriques provenant de l'Aisne (inv. 983.2.1 à 263), achat de la collection Stakowiak en 1983; 1 monnaie en or provenant du site gaulois de Variscourt (inv. 987.7.1), dévolution des fouilles Massy en 1987; 65 objets des périodes pré- et protohistoriques provenant de l'Aisne (inv. 988.3.1 à 65), don Schonenberger en 1988.

J. Depouilly s'est aussi attaché à renforcer la traditionnelle section d'histoire locale avec, par exemple, l'acquisition en 1970 de "Vues de Saint-Jean-des-Vignes" (inv. 970.7.1-2; inv. 970.9.1), dessins à l'encre de Pierre Lelu (fin XVIIIe) et, en 1987, d'une "Vue de Soissons, vers 1651" (inv. 987.4.1), dessin, plume et lavis bleu et brun de Jan Peeters (Anvers, 1624-*id.*, 1677).

La mise à disposition de crédits d'acquisition plus importants, à partir de 1978, donna à J. Depouilly l'occasion d'enrichir la section Peinture. Parmi les oeuvres portées à l'inventaire grâce à cette politique d'acquisition et à quelques dons, signalons "Paysans dans la campagne" (inv. 978.2.1), tableau de Pierre-Jules Jollivet (Paris, 1794-Paris, 1871), acquis en 1978; "Soir sur le Valois", "Coucher de soleil", "Côteau boisé", "Symphonie d'automne", (inv. 980.2.1 à 4), quatre tableaux de Joseph Le Tessier (Marseille, 1867-La Ferté Milon, 1949), acquis en 1980; "La Cathédrale de Soissons en ruines" (inv. 982.7.1), tableau d'Achille-Emile-Othon Friesz (Le Havre, 1879-Paris, 1949), acquis en 1982; "Portrait de femme" (inv. 984.1.1), tableau attribué à Pierre-Auguste Renoir (Limoges, 1841-Cagnes-sur-Mer, 1919), don de Mme Berthiault en 1984; "La Scierie Carpentier en 1889" (inv.

985.1.1), tableau de Jean Ulysse-Roy (Bordeaux, ?-avr. 1926), acquis en 1985; "Nuit claire n° 3" (inv. 986.1.1), tableau de Gérard Titus-Carmel (Paris, 1942-), acquis en 1986; "Le repos de la Sainte Famille" (inv. 988.1.1), tableau de Benjamin Cuyp (Dordrecht 1612-*id.*, 1652), acquis en 1988; "Scène d'auberge" (inv. 988.5.1), tableau de Jan-Josef Horemans (Anvers, 1682-*id.*, 1759), acquis en 1988.

Finalement, c'est l'inscription de près de 2000 objets supplémentaires, répartis en plus de 200 séries, qui sont portés à l'inventaire du Musée en complément de l'inventaire rétrospectif, par J. Depouilly, de 1952 à 1989. Ces nouvelles acquisitions ont été portées sur un inventaire normalisé.

Différents objets, durant cette période, ont été prêtés dans le cadre d'expositions, souvent prestigieuses, et publiés dans les catalogues correspondants. Parmi les objets prêtés citons : "Portrait de Charlotte-Louise Provost", par Largillière (Royal Academy of Arts, Londres, "European Masters of the Eighteenth Century", 1954-1955, cat. notice 93; Orangerie des Tuileries, Paris, "Le portrait français de Watteau à David", 1957-1958, cat. notice 41; Glyptothèque Ny Carlsberg, Copenhague, "Portraits français de Largillière à Manet, 1960, cat. notice 28 et Galerie nationale hongroise, Varsovie, Lisbonne, "Le portrait français de 1610 à 1789", cat. notices 13 à 15); chapiteau représentant le Sacrifice d'Abraham, ancienne abbaye Saint-Médard de Soissons (Musée du Louvre, Paris, "Chefs-d'oeuvre romans des musées de province, 1957-1958", cat. notice 85 et Stadtische Kunsthalle, Recklinghausen, "Synagoga", 1960-1961, cat. Abteilung D, notice 85); Tympan de Saint-Yved de Braine (Musée du Louvre, Paris, "Cathédrales", 1962, cat. notice 100); plat en argent gallo-romain (Palais du Louvre, Paris, "L'Art dans l'Occident romain", 1963, cat. notice 87); Tête de Clotaire Ier (Musée du Louvre, Paris, "Cathédrales", 1962, cat. notice 58; Musée des Beaux-Arts, Troyes, "VIIe centenaire de la mort du pape Urbain IV", mai-septembre 1964) : les deux tableaux d'A. Pellegrini (Orangerie, Paris, "Venise au XVIIIe siècle", septembre-novembre 1971, cat. notices 129 et 130); "Adoration des Mages", tableau de Francken (Grand Palais, Paris, "Le Siècle de Rubens", novembre 1977-mars 1978, cat. notice 79); mobilier archéologique provenant de la vallée de l'Aisne, sites de Pernant et de Bucy-le-Long (Musée du Luxembourg, Paris, "L'art celtique en Gaule. Collections des musées de province", 19 novembre 1983-29 janvier 1984); mobilier archéologique provenant de la vallée de l'Aisne, site de Villeneuve-Saint-Germain (Musée en Herbe, Paris, "Un village gaulois au temps d'Astérix", 24 octobre 1984-31 décembre 1986); mobilier archéologique provenant de la vallée de l'Aisne et de Soissons (Centre culturel, Soissons, "La Picardie, berceau de la France. Clovis et les derniers Romains. 1500ème anniversaire de la bataille de Soissons 486-1986", 20 juin-31 août 1986; *ibid.*, Musée de Picardie, Amiens, 26 septembre-21 novembre 1986; *ibid.*, Musée départemental de l'Oise, Beauvais, 13 décembre 1986-20 février 1987; *ibid.*, Musée des antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye, 17 mars-2 juin 1987; *ibid.*, Musée archéologique municipal, Laon, 26 juin-13 septembre 1987); mobilier archéologique provenant de la vallée de l'Aisne, site de Pontavert (Musée historique de Haguenau, "Il y a 3500 ans ... Les tumulus de Haguenau et le Bronze moyen en Europe", 6 avril-30 septembre 1988, pp. 52-53); acquisitions du Musée de Soissons (Musée départemental de l'Oise, Beauvais "Sept ans d'enrichissement des musées de la région Picardie. 1982-1988", octobre 1988-janvier 1989; *ibid.*, Musée de Picardie, Amiens, janvier-mars 1989; *ibid.*, Musée d'Archéologie, Laon, avril-juin 1989).

En 1967-68, J. Depouilly publie une première plaquette sur le Musée de Soissons, "Soissons. Ancienne abbaye Saint-Léger, Musée municipal"; dix ans plus tard, en 1978-79, une seconde plaquette sur la nouvelle présentation du Musée de Soissons est éditée.

Enfin, on ne saurait manquer d'évoquer l'important travail réalisé par J. Depouilly à partir des dessins d'enfants. Selon la tradition héritée de J.-J.-L. Hoyer, J. Depouilly, en tant que conservateur du Musée, a assuré les cours de dessin dans les écoles de Soissons jusqu'en 1973. Il a progressivement métamorphosé le cours traditionnel en atelier de libre expression des enfants. Cette activité a pu prendre toute son ampleur dans le cadre des Ateliers de Peinture, créés en 1960, au Centre social de Saint-Crépin. Une partie des documents liés à cette activité, à partir desquelles J. Depouilly a écrit plusieurs ouvrages sur l'art des enfants et la création spontanée, rejoignirent les collections du Musée de Soissons. Une synthèse sur ses travaux -*Apprenez à regarder les dessins de vos enfants*- doit paraître en 1999 aux éditions Somogy, à Paris.

C'est donc à partir de cet acquis non négligeable qu'a pu être définie, en 1989, une nouvelle politique de gestion des collections du Musée de Soissons. Les axes de cette politique ont été, d'une part, la constitution de collections archéologiques représentatives des recherches en cours sur l'histoire de la vallée de l'Aisne et de Soissons, des origines à l'époque moderne, et, d'autre part, le renforcement des collections de Peintures autour des séries constituées, c'est-à-dire les Ecoles du Nord (XVI^e-XVIII^e siècles), italienne (XVII^e-XVIII^e siècles) et française (XVII^e-XIX^e siècles). La poursuite de la collecte des documents iconographiques concernant l'histoire locale restait constante et, à terme, la constitution d'une collection en art contemporain était envisagée.

Nous citons ci-après les principaux objets ayant rejoint les collections selon les rubriques suivantes : acquisitions, legs, dons et restitutions, intégration de nouvelles séries d'objets restés hors inventaire, objets archéologiques provenant des fouilles récentes et des dépôts. Puis nous évoquerons la question de l'inventaire. Nous citerons ensuite les programmes de restauration des collections, liés au suivi de cette politique.

Les principales acquisitions

- en 1990, un tableau de l'Ecole italienne, le "Christ à la plaie" (inv. 990.1.1), attribué à Cecco Bravo (Francesco Montelatici dit Cecco Bravo, Florence, 1607-Innsbruck, 1661); deux lots comprenant, l'un, 44 gravures (inv. 990.8.1 à 44) et, l'autre, 176 gravures liées à l'histoire locale (inv. 990.9.1 à 176), provenant de la collection Beauzée; une sculpture en bois polychrome (inv. 990.4.1), datée du XVII^e siècle, que la tradition dit avoir été dans l'église Saint-Martin à Soissons, provenant de la collection Bouloire; une sculpture, "Jeune taureau" (inv. 990.5.1), de Roch Vandromme (Rosendael, 1953-), jeune artiste ayant exposé ses travaux dans le cadre de l'exposition "Carte blanche à Arthur van Hecke"; deux tableaux, "Nageuses aux lames jaunes" et "Grande baigneuse aux tourbillons" et une aquarelle, "Nu allongé aux feuillages" (inv. 990.6.1 à 3), de Vincent Vallois (Lille, 1959), jeune artiste ayant exposé ses travaux dans le cadre de l'exposition "Carte blanche à Arthur van Hecke"; trois séries comprenant, l'une, 7 objets archéologiques (inv. 990.2.1 à 7), l'autre, 49 objets (inv. 990.3.1 à 49) et, la troisième, 23 objets (inv. 990.10.1 à 23) de toutes époques, provenant de la collection B. Ancien;

- en 1991, un tableau de l'Ecole flamande, "Allégorie de l'Hiver" (inv. 991.1.1), vers 1630/1650, autour de Simon De Vos (Anvers, 1603-*id.*, 1676); une timbale en argent (inv. 991.2.1), attribuée à un maître-orfèvre de la Généralité de Soissons (fig. 11, p. 119); cinq dessins de monuments soissonnais (inv. 981.3.1 à 5), réalisés par un amateur anglais en 1838;

- en 1992, deux tableaux de petit format de l'Ecole française, exposés au Salon de 1775, "Pyrrhus échappant à ses poursuivants" (inv. 992.1.1) et "Pyrrhus enfant présenté à Glaucias" (inv. 992.1.2), de Nicolas-René Jollain (Paris, 1732-*id.*, 1804); un tableau de l'Ecole hollandaise, "Bergers et troupeaux dans un paysage" (inv. 992.2.1), de Gérard van Nijmegen (Rotterdam, 1735-*id.*, 1808); une nouvelle série comprenant 612 objets dont 110 monnaies (inv. 992.5.1 à 612) de la collection B. Ancien; trois gravures, "Triptyque vaguement oriental" (inv. 992.3.1 à 3), de François Béalu (1932-), à la suite de l'exposition de cet artiste au Musée de Soissons (fig. 13, p. 120);

- en 1993, un tableau, "L'aigle et le héron" (inv. 993.34.1), attribué à Dirk Govertsz (1580-vers 1650); un tableau, "Intérieur hollandais" (inv. 993.34.2), de Wybrand Hendriks (Amsterdam, 1744-Haarlem, 1831);

- en 1994, un tableau, "Vue de la cavée Saint-Martin près de la forêt de Compiègne" (inv. 994.8.1), de Charles-Caius Renoux (Paris, 1795-*id.*, 1846); deux aquarelles représentant Saint-Jean-des-Vignes en ruines (inv. 994.3.2; inv. 994.4.2), par Pierre-Eugène Montézin (Paris, 1874-Moëlan, 1946); une aquarelle représentant Saint-Jean-des-Vignes en ruines (inv. 994.4.1), par Jean Foussier (Paris, 1886-Loudun, 1950); un ensemble de meubles comprenant une salle à manger en ébène de macassar et bronzes, un secrétaire à abattant garni de galuchat (inv. 994.1.1 à 9), de Paul Waendendries (Soissons, 1911-*id.*, 1991), médaille d'or à l'Exposition Internationale de Paris en 1937, ainsi que quatre aquarelles (inv. 994.1.10 à 13) et trois peintures (inv. 994.1.14 à 16), à la suite de l'exposition rétrospective consacrée à cet artiste soissonnais organisée à la galerie du Musée; deux lavis représentant le château de Coucy, l'un (inv. 994.6.1), attribué à Antoine-Félix Boisselier (1780-1857) et, l'autre (inv. 994.6.2), signé Ferdinand Bourjot (Paris, 1768-apr. 1838), (fig. 12, p. 120); un dessin représentant le château de Septmonts (inv. 994.10), de Pierre Lelu (XVIII^e siècle); 1 lot de 197 monnaies (inv. 994.5.1 à 197), provenant de Soissons et de ses environs, de la collection B. Ancien;

- en 1995, un tableau de l'Ecole hollandaise, "Le retour de Nabuchodonosor dans son royaume" (inv. 995.12.1), de Claes-Cornelisz Moeyaert (Amsterdam, 1590/91-*id.* 1655); un tableau de l'Ecole française, "Château de Coucy" (inv. 995.13.1), de Paul Huet (Paris, 1803-*id.*, 1869); un tableau de grand format, "La collation" (inv. 995.14.1), de Lucien-Hector Jonas (Anzin, 1880-Paris, 1947), appartenant à une série qui faisait fonction de décoration murale dans l'ancien Hôtel de la Croix d'Or, à Soissons.

- en 1996, un tableau de l'Ecole flamande (fig. 9, p. 118), "Guirlande de fleurs avec médaillon représentant saint Dominique" (inv. 996.17.1), de Daniel Seghers (Anvers, 1590-*id.*, 1661); un portrait présumé d'un évêque de Soissons, Jean-Joseph Languet de Cergy (inv. 996.20.1), anonyme, XVIII^e siècle; cinq vases en céramique d'artistes contemporains -Claude Champy (inv. 996.15.1), Daphnée Corrégan (inv. 996.15.2), Michel Delmotte (inv. 996.15.3), Claude Varlan (inv. 996.15.4), Camille Virot (996.15.5)- ayant exposé leurs travaux au Musée dans le cadre de l'exposition "Le vase, Soissons 1996 : céramique contemporaine"; quatre aquarelles représentant Soissons entre les deux guerres (inv. 996.12.1 à 4), signées M. Bosquet; 125 objets divers réalisés par les soldats de la guerre 1914-1918 (inv. 996.19.1 à 125), provenant de la collection Stakowiak;

- en 1997, un tableau "Judith et Holopherne" (inv. 997.6.1), attribué à Bartholomaüs Strobel (Breslau, 1591-*id.*, 1650); un autre tableau sur le même sujet, "Judith et Holopherne" (mis à l'inventaire en 1998), attribué à Michel Angello Unterperger (Cavalese, 1695 - Vienne, 1758).

Les legs, dons, restitutions et collections hors inventaire

Les legs et les dons sont à l'origine de la constitution des collections des musées; il en a été de même au Musée de Soissons. Si ces libéralités se sont réduites, il reste que l'acte de donner ou de léguer, à une époque où le marché de l'art est particulièrement actif, est un acte individuel important, dont bénéficie encore de temps à autre le Musée de Soissons.

La restitution, quant à elle, concerne des objets du Musée, généralement disparus durant la première ou la deuxième guerre mondiale, dont l'origine muséale n'a pas été oubliée ou qui ont pu être réidentifiés comme tels grâce aux travaux de recherche réalisés d'après les archives. Aujourd'hui, certains de ces objets sont spontanément restitués au Musée.

Les objets restés hors inventaire à la suite de l'inventaire rétrospectif de 1952 ont été quant à eux progressivement pris en compte soit parce que leur appartenance aux collections anciennes avait pu être établie, soit parce que leur état nécessitait une restauration, soit parce qu'ils devaient être prêtés ou mis en dépôt à l'extérieur du Musée.

Parmi les legs, les dons, les restitutions faits au Musée et les objets hors inventaire pris en compte, citons:

- en 1989, une tête en marbre représentant une jeune femme (inv. 989.6.1), datée du milieu du II^e siècle et trouvée rue de la Victoire, à Soissons, lors de la construction d'un immeuble, après la Première Guerre mondiale (catalogue de l'exposition "Soissons, ville romaine", Musée de Soissons, 1979, p. 54), don de Mme Bouldoire; 248 silex (inv. 989.7.1 à 248), d'époque préhistorique, découvertes fortuites provenant de la vallée de l'Aisne, don de J. Debord; une série d'outils en silex (inv. 989.8), d'époque préhistorique, provenant du Musée de Soissons et dérobés durant la Deuxième Guerre mondiale, restitution par un éditeur allemand installé au Canada;

- en 1990, un dessin (inv. 990.11), d'Enzo Frascione (Naples, 1929-), don de l'artiste à la suite de l'exposition accueillie au Musée; un bureau plat d'époque Louis XV, estampillé M. Criaerd, en placage d'acajou (inv. 993.9.2), autrefois conservé au Musée et faisant fonction de bureau d'apparat du maire dans l'Hôtel de Ville de Soissons, restitué par le maire Bernard Lefranc (fig. 10, p. 119); quelques éléments de mobilier ancien conservés à l'Hôtel de Ville de Soissons, parmi lesquels un bas d'armoire-secrétaire à abattant d'époque Louis XV, avec marqueterie florale en bois d'amarante et bois de rose (inv. 993.9.4), ainsi qu'un ensemble comprenant un canapé, deux fauteuils, six chaises et une table assortie (inv. 993.9.5 à 14), copie du XIX^e siècle de l'ensemble exécuté en 1787 par Séné pour la reine Marie-Antoinette à Saint-Cloud, remis au Musée, pour mise à l'inventaire, par le Maire;

- en 1990 et en 1992, divers objets archéologiques (inv. 990.3; inv. 990.10; inv. 992.4) provenant de ramassages de surface et restitution d'objets archéologiques, autrefois conservés au Musée de Soissons, provenant d'anciennes collections privées soissonnaises et récoltés par les soins de B. Ancien, don et restitution par B. Ancien fils. Parmi les objets restitués, signalons le vase campaniforme provenant du quartier Saint-Médard, à Soissons, un des éléments du sarcophage antique provenant de l'ancienne abbaye Saint-Médard de Soissons, dont plusieurs fragments sont encore conservés au Musée, et des carreaux de pavement provenant du château de Fère-en-Tardenois, d'époque Renaissance (fig. 8, p. 117). Parmi les objets donnés, signalons un tableau représentant Saint-Jean-des-Vignes en 1906 (inv. 992.6.1), signé V. Salingre. Un tableau d'Augustin Mémin (inv. 992.7.1), don de Rudy Mémin, son fils, à la suite de l'exposition organisée au Musée en 1992; travaux photographiques (inv. 993.29.) de Jean Delaplace (Cuffies, 1906-Laon, 1990), près de 4000 négatifs et plusieurs centaines de tirages d'auteur, legs J. Delaplace; un tableau (inv. 992.8.1) de Fabrice Rebeyrolle, don de l'artiste, à la suite de l'exposition organisée par le Musée en 1992;

- en 1993, quatre grands fauteuils armoriés en bois doré à l'or blanc et à l'or jaune (inv. 993.9. 15 à 18), stockés dans les entrepôts de la Ville et autrefois conservés au Musée, restitués par le Maire; un vase antique égyptien (inv. 993.18.1), autrefois conservé au Musée, restitué par la famille Jean Ancien; "Plan de Soissons et ses environs par Gencourt, géomètre en la même Ville en 1818" (inv. 993.25.1), autrefois conservé au Musée, restitué par la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons; un ensemble d'archives du Soissonnais concernant la famille d'Aumale (inv. 993.35), don de H.J. Hansen (Cologne); un document d'archive provenant de la commune de Lesges (inv. 993.60.1), don de Mr. et Mme Neave; une sculpture en altuglass (inv. 993.31.1), de Monique Rozanès, don de l'artiste, à la suite de l'exposition organisée par le Musée; mise à l'inventaire d'une nouvelle série d'objets comprenant du mobilier ancien, des armes, des objets archéologiques (inv. 993.9.1; inv. 993.9.3; inv. 993.10; inv. 993.15; inv. 993.20; inv. 993.26; inv. 993.42; inv. 993.54; ...) conservés jusque-là hors inventaire au Musée; une "Vue de la cathédrale de Soissons" (inv. 993.32.1) par Jean Foussier (Paris 1886 - Loudun 1950), don de Madame Paul Waendendries.

- en 1994, un tableau de Chang Soon Up (inv. 994.11.1), don de l'artiste, à la suite de l'exposition organisée par le Musée; une "Vue de Soissons" (inv. 994.1.17) par Paul Waendendries (Soissons 1911 - *id.*, 1991), don de Madame Paul Waendendries.

- en 1995, des dessins et des peintures d'enfants réalisés au sein de l'Atelier de peinture organisé par J. Depouilly au Centre Social de Saint-Crépin, pour les années 1960-1986 (inv. 995.15), don de la Caisse d'Allocation Familiale de Soissons. Cette série complète la série déjà conservée au Musée des dessins d'enfants réalisés dans les écoles de Soissons entre 1957 et 1973 (environ 30 m linéaires d'archives); une statue de Notre-Dame de Lourdes (inv. 995.11.1), retrouvée intacte par un soldat dans une maison en ruines de Soissons durant la Première Guerre mondiale, don de Claire Billotet, fille de ce soldat; une statue de la Vierge (inv. 995.10.1), provenant de Cuiry-Housse, don du maire du village et de la famille Desouche; une sculpture, "Paysage" (inv. 996.1.1), de Haruhiko Sunagawa, don de l'artiste, à la suite de l'exposition "Confrontations" réalisée à Saint-Jean-des-Vignes;

- en 1996, une aquarelle, "Vue de la cathédrale en ruines" (inv. 996.13.1), de André Roz (Paris, 1887-*id.*, 1946), don de Monique Pellissier, nièce de l'artiste; une aquarelle "Le pont du mail à Soissons et le quartier Saint-Waast", don de Mr et Mme G. Nicolas; un vase (inv. 996.14.1) de Marc Simon, don de l'artiste, à la suite de l'exposition "Le vase, Soissons 1996 : céramique contemporaine", organisée au Musée.

- en 1997, un tableau (inv. 997.5.1), de Léopoldo Torres-Agüero, don de son épouse Monique Rozanès; un dessin, "Vue du pont de Crouy à Soissons", du XIXe siècle (inv. 997. 8.1), don de l'ADMS.

Les objets archéologiques provenant des fouilles récentes

Le statut juridique des objets archéologiques provenant des fouilles récentes est déterminé par la loi du 27 septembre 1941, qui organise les fouilles. Pour les fouilles faites à l'initiative d'un particulier et autorisées par l'Etat, le propriétaire du terrain est propriétaire des objets mis au jour. Pour les fouilles décidées par l'Etat, la propriété des collections se partage entre l'Etat et le propriétaire du terrain. Pour les découvertes fortuites, la propriété des objets se partage entre le propriétaire du terrain et le découvreur. Le dépôt, pour étude, du matériel archéologique provenant des fouilles récentes, dans les services de fouilles, ne peut être que temporaire : la circulaire ministérielle du 28 novembre 1985 a rappelé que les musées sont le lieu de conservation définitif des collections archéologiques. La convention-type, prévue dans cette circulaire et publiée en 1995, concerne seulement le dépôt, dans les musées classés et contrôlés, du mobilier appartenant en totalité à l'Etat. Le cas des collections appartenant aux particuliers n'a jamais été résolu. Les solutions retenues sont donc laissées au choix des acteurs en présence.

Pour engager les restaurations les plus urgentes sur les objets archéologiques provenant des fouilles réalisées dans la vallée de l'Aisne et à Soissons, il a été demandé aux propriétaires privés (particuliers et entreprises), qui disposaient d'une partie des objets, d'en faire don à la Ville de Soissons, le Musée étant municipal. Afin d'éviter la procédure relativement lourde nécessitant un acte notarié, un avis du Conseil artistique des Musées et une décision du Conseil municipal, la procédure dite du "don manuel" a été retenue. Cette procédure, basée sur l'article 2272 du Code civil, selon lequel, "en fait de meuble, la possession vaut titre", a été complétée par une lettre du propriétaire à laquelle fut annexée la liste paraphée des objets donnés. Pour la part Etat, il s'agit actuellement d'un simple dépôt de fait. Une convention officielle de dépôt, préalable au programme de restauration, ne s'impose pas dans la mesure où l'Etat assure ses devoirs de propriétaire en finançant pour moitié les programmes de restauration. C'est dès à présent plusieurs milliers d'objets provenant des fouilles récentes qui sont actuellement conservés au Musée.

Les principales collections d'objets archéologiques données ou déposées au Musée de Soissons sont les suivantes :

- en 1989, *Année de l'Archéologie*, le Musée de Soissons bénéficie de la dévolution des objets provenant du site néolithique de Cuiry-les-Chaudardes (inv. 989.3), fouilles de l'Equipe de Recherche Archéologique n°12 du CNRS, du site gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (inv. 989.4, fig. 3, p. 114), fouilles J. Debord et fouilles ERA. 12 du CNRS, du site mérovingien de Juvaincourt-et-Damary (inv. 989.5), fouilles D. Bayard.

- en 1993, 26 nouvelles collections d'objets, jusqu'alors matériel d'étude laissé à la disposition des équipes de fouilles, rejoignent les collections du Musée. Il s'agit du mobilier archéologique provenant des sites de la vallée de l'Aisne, de Soissons et de sa région : Bazoches (inv. 993.43), fouilles ERA.12 du CNRS; Berzy-le-Sec (inv. 993.13), fouilles D. Defente; Bucy-le-Long (inv. 993.1, fig. 2, p. 113; inv. 993.2; inv. 993.4; inv. 993.6, inv. 993.48), fouilles ERA.12 du CNRS; Cuiry-les-Chaudardes (inv. 993.44, fig. 1, p. 113), fouilles ERA. 12 du CNRS; Mercin-et-Vaux (inv. 993.41), fouilles J. Haquet; Pontavert (inv. 993.49) fouilles ERA. 12 du CNRS; Soissons, ZAC de Chevreux (inv. 993.8), rue P. Deviolaine (inv. 993.11, fig. 4, p. 114), rue des Feuillants (inv. 993.12), ancienne abbaye Saint-Médard (inv. 993.14, fig. 5 et 6, p. 115; inv. 993.51; inv. 993.55), place Mantoue (inv. 993.16), ancienne abbaye Saint-Jean-des-Vignes (inv. 993.17), boulevard Pasteur (inv. 993.19), rue du Général Pille (inv. 993.23), abbaye Notre-Dame (inv. 993.50), fouilles D. Defente, rue de l'Hôpital (inv. 993.38; inv. 993.39) et rue Arago (inv. 993.40), fouilles D. Roussel (cf *infra* p. 134-137) ; Villeneuve-Saint-Germain (inv. 993.5), fouilles ERA. 12 du CNRS.

- en 1995, dévolution du matériel archéologique provenant de Soissons, rue Deflandre (inv. 995.1), ancienne abbaye Saint-Jean-des-Vignes (inv. 995.2), ancien hôpital général (inv. 995.5; inv. 995.8; inv. 995.9), rue P. Deviolaine (inv. 995.6), avenue de Compiègne (inv. 995.7), fouilles D. Roussel (cf. *infra* p. 140-147) ; de Bucy-le-Long (inv. 995.3; inv. 995.4), fouilles ERA. 12 du CNRS;

- en 1996, dévolution d'objets archéologiques provenant des sites protohistoriques de Limé-les-Sables (inv. 996.2), Bucy-le-Long (inv. 996.3; inv. 996.4; inv. 996.6; inv. 996.7), Pontavert (inv. 996.8), fouilles ERA. 12 du CNRS;

- en 1997, dévolution d'objets en céramique provenant des sites gaulois de Bucy-le-Long (inv. 997.1; inv. 997.2; inv. 997.4), fouilles ERA. 12 du CNRS, d'une collection de monnaies provenant de Villeneuve-Saint-Germain (inv. 997.3), fouilles J. Debond, d'objets archéologiques provenant du site gaulois d'Evergnicourt (inv. 997.7), fouilles B. Lambot.

Les dépôts de sculptures, de peintures et d'objets d'art

Les dépôts constituent une source ponctuelle d'enrichissement des collections et complètent généralement les collections existantes. Les dépôts sont le plus souvent assortis d'une obligation de présentation de l'oeuvre au public; toute intervention sur l'objet -prêt ou restauration- reçoit l'assentiment du propriétaire.

Les dépôts d'objets du Musée de Soissons dans d'autres établissements sont assez rares et datent de périodes plus anciennes. Citons le dépôt de moulages d'objets du Louvre -donnés au Musée de Soissons par l'Etat au siècle passé- dans les établissements scolaires de la Ville (Vénus de Milo, au collège Saint-Just; Milon de Crotone, au lycée professionnel C. Claudel; ensemble de bustes, au lycée G. de Nerval) et dans d'autres musées (Portrait d'Isabelle de Coucy, Dame de Vervins, au musée de Vervins; Portrait d'Alexandre Dumas père, au musée A. Dumas, Villers-Cotterêts).

En revanche, le Musée de Soissons a pu bénéficier ces dernières années de plusieurs dépôts. Parmi ces dépôts, citons :

- en 1993, une statue en bois polychrome, datée du début XVIIe siècle, dépôt de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons (décision de bureau du 13 février 1993).

- en 1996, deux tableaux , "Coq et poules" par Albert Cuyp (Dordrecht, 1620-*id.*, 1691) et "Cour de ferme avec une chèvre" par Egbert Lievens Van der Poel (Delft, 1621-*id.*, 1667), dépôts de l'Etat; la "Croix des Morts de Wallée", émaux sur cuivre champlevé, Limoges, 1er quart du XIIIe siècle, dépôt de la commune de Beugneux (fig. 7, p. 116).

- en 1997, trois tableaux, "Autoportrait", 1824, par Jacob Johann Hoch (1750-1829), "Animaux de basse-cour" par Gysbert Gillisz Hondecoeter (Utrecht ou Amsterdam, 1604-Utrecht, 1653), "Repas de chasse", par Jacob-Ferdinand Saeys (Anvers, 1658 ? - Vienne, 1725), dépôts de l'Etat;

L'inventaire

Le désordre mis dans les archives durant la Première et la Deuxième Guerre mondiale n'a pas été résorbé. Une quantité non négligeable de dossiers-oeuvres du siècle passé, une vingtaine de dossiers d'archives traitant des collections et du fonctionnement de l'établissement, les copies des inventaires déposées dans d'autres administrations, les nombreux documents d'histoire locale restent à exploiter afin d'écrire l'histoire de l'institution et de ses collections. Lorsqu'elle peut être identifiée par les collectionneurs, la documentation dispersée (une partie du fonds ancien du Musée a été mis aux enchères à la salle des ventes de Soissons à la fin des années 1970) réintègre peu à peu le Musée (restitutions B. Ancien, G. Cordonnier..). Dans les dossiers aujourd'hui conservés se trouvent de nombreux documents, tels que "Notes anciennes sur les objets", rédigée vers 1840 (restitution B. Ancien), "Description des 74 médailles romaines en argent de la bibliothèque de Soissons", datée du 28 janvier 1850, un inventaire de monnaies décrivant 395 monnaies romaines, 22 monnaies gauloises, 312 monnaies médiévales et modernes, 166 monnaies étrangères, etc Ce travail sur les archives, partiellement réalisé, reste indispensable afin de rendre leur origine de propriété à l'ensemble des objets conservés.

A titre d'exemple, le Musée conserve toujours hors inventaire une collection de près d'une centaine de plaques de cheminée. Faute d'avoir retrouvé les documents attestant leur origine de propriété, seules neuf plaques mises en dépôt à l'extérieur du Musée ont été pour l'instant portées à l'inventaire afin de préserver le lien avec le Musée. A l'inverse, le bureau dit du Maire (fig. 10) a pu être restitué au Musée car il figurait sur une photographie représentant une des anciennes salles d'exposition du Musée.

La recherche documentaire sur les collections a permis la constitution de nouveaux dossiers-oeuvres pour les peintures et pour les objets d'art. En 1993, une informatisation des collections a été engagée, dans le cadre de l'étude de faisabilité d'implantation du Musée à Saint-Jean-des-Vignes et, à cette occasion, une couverture photographique de l'ensemble des collections ainsi que des milliers de fiches d'inventaire ont été réalisées. En 1994, a pu être acquise la série complète des bulletins de la Société historique, archéologique et scientifique de Soissons (collection Dubuquoy), où étaient régulièrement publiés, depuis 1847, les dons au Musée et les acquisitions.

Aujourd'hui le nombre d'objets conservés par le Musée de Soissons est d'environ 15000. Toutefois, l'origine de propriété de l'ensemble des collections anciennes n'est toujours pas restituée. Pour les objets archéologiques provenant des fouilles récentes, si le statut d'une partie des objets est clairement établi par les dons des propriétaires privés, la plupart des contrats restent à établir pour la dévolution, au Musée de Soissons, des objets correspondant à la part de l'Etat. C'est donc sous la forme de minutes provisoires que, de 1989 à 1997, l'ensemble des objets a été mis à l'inventaire. L'insertion dans l'inventaire normalisé reste à faire : il suppose un statut juridique clair pour chaque objet enregistré.

Le programme de restauration des collections.

Les programmes de restauration, progressivement mis en place à partir des années quatre-vingt, ont permis à J. Depouilly de pratiquer une politique de remise en état des collections de peintures et d'engager un premier programme de restauration du matériel archéologique (sites de Villeneuve-Saint-Germain, de l'ancienne abbaye des Feuillants à Soissons et de Berzy-le-Sec).

A partir des années quatre-vingt-dix, le soutien systématique, de l'Etat et du Conseil général de l'Aisne, a permis de mettre en place un nouveau programme de restauration du mobilier provenant des fouilles archéologiques réalisées dans la vallée de l'Aisne et à Soissons. La priorité a été donnée à la restauration du mobilier le plus fragile, c'est-à-dire aux ensembles de peintures murales antiques provenant de la rue P. Deviolaine à Soissons, au matériel métallique provenant des sites protohistoriques de la vallée de l'Aisne et, dans une moindre mesure, à des céramiques et à quelques éléments en os. En 1994, le programme de restauration d'objets archéologiques du Musée de Soissons a été, par son importance, l'un des tout premiers programmes de restauration des musées français.

Les principales restaurations engagées ont été les suivantes :

- en 1990, deux séries d'objets métalliques gaulois provenant du site de Villeneuve-Saint-Germain, une série d'objets métalliques et une série de 66 vases en céramique gaulois provenant du site de Bucy-le-Long; un tableau, "Vue du château de Pierrefonds" par Jean-Louis-Joseph Hoyer (Lausanne, 1762-Soissons, 1829), à l'occasion du prêt de cette oeuvre au Musée départemental de l'Oise;
- en 1991, quatre séries d'objets métalliques gaulois provenant du site de Bucy-le-Long, ainsi que deux ensembles de peintures murales gallo-romaines et un ensemble de céramiques gallo-romaines provenant de la rue P. Deviolaine, à Soissons;
- en 1992, cinq séries d'objets métalliques gaulois provenant du site de Villeneuve-Saint-Germain, six séries d'objets métalliques gaulois provenant du site de Bucy-le-Long, un ensemble de peintures murales gallo-romaines provenant de la rue P. Deviolaine, à Soissons;
- en 1993, sept séries d'objets métalliques gaulois provenant du site de Bucy-le-Long, deux ensembles de peintures murales gallo-romaines provenant de la rue P. Deviolaine, à Soissons; c'est également cette année-là que sont engagés les premiers programmes de restauration du mobilier : le bureau plat, Louis XV, en placage d'acajou, estampillé M. Criaerd, un bureau à caissons latéraux, début XVIIIe siècle, en placage de bois de violette, qui était à l'usage du conservateur, une table demi-lune, Louis XVI, à deux pleins volets en placage d'acajou, un panneau de meuble en placage d'ébène, daté de 1861, avec une scène figurant le jugement de Salomon (représentation proche de celle d'une partie du tableau de Rubens conservé au Royal Museum of Fine Arts, Copenhague);
- en 1994, quatre séries d'objets métalliques gaulois provenant du site de Bucy-le-Long, une série d'objets métalliques gaulois provenant du site de Villeneuve-Saint-Germain, trois ensembles de peintures murales gallo-romaines provenant de la rue P. Deviolaine, à Soissons, une série d'objets archéologiques provenant du fonds ancien du Musée, un bas d'armoire-secrétaire, Louis XV, à abattant avec marqueterie florale en bois d'amarante et en bois de rose; un léger nettoyage est également engagé sur le tableau attribué à A. Renoir;
- en 1995, trois séries d'objets métalliques gaulois provenant du site de Bucy-le-Long, un vaste ensemble de peintures murales gallo-romaines provenant de la rue P. Deviolaine, à Soissons;
- en 1996, deux séries d'objets métalliques gaulois provenant du site de Bucy-le-Long, deux séries d'objets métalliques gaulois provenant du site de Pernant, deux grands vases carénés en céramique gaulois provenant du site de Bucy-le-Long, deux séries d'objets archéologiques provenant du site de Limé, quatre figurines en os néolithiques provenant du site de Bucy-le-Long, un ensemble de peintures murales gallo-romaines provenant de la rue P. Deviolaine, à Soissons;
- en 1997, trois séries d'objets métalliques gaulois provenant du site de Bucy-le-Long, une série d'objets métalliques provenant du site de Pontavert, une série d'objets métalliques gaulois provenant du site d'Evergnicourt, une série de vases en céramique gaulois provenant du site de Bucy-le-Long, un ensemble de peintures murales gallo-romaines provenant de la rue P. Deviolaine, à Soissons.

Les publics

Traditionnellement, les collections déterminent les types de public d'un musée, la fréquentation étant, quant à elle, directement liée au dynamisme de l'établissement et à son accessibilité. Cette accessibilité est tout autant géographique qu'intellectuelle, que ce soit par le biais des publications, de conférences ou celui de l'écran (préparation à la visite par CD-Rom ou Internet).

Les collections du Musée de Soissons étant plutôt éclectiques, il a paru intéressant, avant de définir une nouvelle politique envers les publics, de connaître l'image de marque du Musée auprès des Soissonnais. Cette étude, réalisée par deux stagiaires d'une école de commerce, a montré que les Soissonnais associaient le Musée de Soissons à l'archéologie et à l'art contemporain. Ce sont ces deux axes qui ont été privilégiés.

L'action envers les publics amateurs d'art contemporain a surtout été menée grâce à de nombreuses expositions, le Musée de Soissons ne possédant pas de collections significatives et ce type de collection étant difficile à constituer rapidement. Les moyens mis en oeuvre ont été les suivants :

- création, dès 1989, de l'Association pour le Développement de l'Art Contemporain en Soissonnais (ADACS), à l'initiative du maire de Soissons, Bernard Lefranc, et avec Pierre-Elie Gardette. Cette asso-

ciation était plus spécialement chargée d'organiser des expositions thématiques permettant la confrontation entre des artistes locaux et des artistes extérieurs à la région;

- mise en place d'un programme annuel d'expositions consacrées à un artiste, directement organisées par le Musée;

- présentation annuelle des expositions organisées par le Fonds Régional d'Art Contemporain de Picardie (FRAC de Picardie).

Ces trois axes du programme avaient pour but de toucher des publics très diversifiés.

Pour les actions envers les publics amateurs d'archéologie, les choix ont été différents, les collections du Musée étant dotées d'une thématique forte -l'archéologie de la vallée de l'Aisne- identifiable au niveau national. En 1989, *l'Année de l'Archéologie* a été l'occasion d'une nouvelle présentation des collections au Musée même -"Trente ans d'archéologie dans la vallée de l'Aisne"- préfigurant ce que pourrait être un nouveau musée sur le sujet, destiné à un large public. Des expositions temporaires ont permis de présenter au public les collections d'objets restaurés provenant des fouilles récentes. Le développement de la recherche en archéologie et la présence de nombreuses équipes travaillant dans la vallée de l'Aisne et installées à Saint-Jean-des-Vignes, à Soissons, a facilité l'élargissement des actions vers un public spécialisé (conférences, séminaires, colloques, congrès, école thématique du CNRS ...).

A ces actions envers les publics amateurs d'art contemporain et d'archéologie, il faut ajouter celles liées à l'histoire locale, dans le cadre d'une présentation permanente consacrée à l'histoire de la Ville de Soissons et à travers des expositions commémoratives (1792-1992, 1944-1994, ...).

Ces thèmes -art contemporain, archéologie, histoire locale- ont été l'objet d'actions pédagogiques transversales, grâce au service pédagogique du Musée et au service Animation du Patrimoine. Plusieurs actions pédagogiques ont été réalisées dans le cadre de l'aménagement du Temps de l'Enfance mais aussi des Zones d'Education Prioritaire de Soissons. Parmi celles-ci, citons l'opération pilote, "Le Musée à l'Ecole", réalisée en 1991, première étape d'un programme pluri-annuel, permettant aux enfants d'une classe de la ZEP de Soissons de sélectionner quelques objets du Musée parmi l'ensemble des collections (présentations permanentes et réserves), pour les exposer dans l'école de leur quartier. Réalisés en toute liberté (la limite ne fut que quantitative), les choix furent collectifs ou individuels. L'affectivité joua le premier rôle dans cette action. Les enfants travaillèrent pendant plusieurs mois à la sélection des objets, à leur étude ainsi qu'à la présentation de ceux-ci dans leur école. L'exposition fut très représentative de la diversité des collections du Musée : une statuette gallo-romaine, un tableau de Largillière, un crocodile en bois africain, un fusil de la guerre 1914-1918, ... Cette expérience a été publiée par E. Faublée, *En sortant de l'école... musées et patrimoine*, coll. Ressources-Formations, éd. Hachette, 1992. Plus récemment, parmi les opérations réalisées en 1997, citons l'exposition "Galerie de Portraits", qui a accueilli 9801 visiteurs en trois mois, dont plus de la moitié de scolaires et "Lire la Ville", qui a accueilli 4 812 visiteurs en dix jours, dont 2438 scolaires.

A ces manifestations liées aux missions premières du Musée, s'ajoute le programme Musée/Musique, mis en oeuvre dans le cadre du projet culturel de la Ville de Soissons, en partenariat avec le Département de l'Aisne et plus spécialement l'Association pour le Développement des Activités Musicales dans l'Aisne (ADAMA). Ce programme a été inauguré en septembre 1996 à l'occasion de *l'Année Clovis*. Les concerts ont lieu au Musée dans l'église Saint-Léger et à l'Arsenal, mais aussi dans les plus beaux sites historiques de la Ville de Soissons -église Cathédrale, ancien palais de l'Intendance- privilégiant les liens entre le patrimoine et la musique, afin d'associer architecture et histoire.

Les cinquante principales manifestations qui ont eu lieu entre 1990 et 1997, tous genres confondus, ont été les suivantes :

- en 1990, "Trente ans d'archéologie dans la vallée de l'Aisne" (Musée, 9 mars 1990-13 mai 1991), catalogue : *Archéologie d'une vallée. La vallée de l'Aisne des derniers chasseurs-cueilleurs au premier royaume de France*, ADMS, Soissons, 1991, 143 p.; "Carte blanche à Arthur Van Hecke : 30 artistes contemporains" (Musée, 15 juillet-16 septembre 1990), catalogue : *Carte blanche à Arthur Van Hecke*, ORCEP, Lille, 1989, 108 p.; "Enzo

Frascione" (Musée, 21 septembre-25 octobre 1990), catalogue : *Frascione. Exposition anthologique (1948-1990)*, SACES, Paris, 1990; "John-Franklin Koenig : rétrospective" (Saint-Jean-des-Vignes, 15 octobre-2 novembre 1990); Congrès annuel de la Société française d'Archéologie, consacré à l'Aisne méridionale (septembre 1990), actes : *Aisne méridionale*, Société Française d'Archéologie, Musée des Monuments Français, Paris, 1994, 2 vol., 736 p.

- en 1991, "Arts plastiques : une section s'expose" (Musée, 13 avril-28 avril 1991); "Le musée à l'école" (Ecole Fiolet, 22 juin-26 juin 1991); "A Cor, carte blanche à 5 jeunes plasticiens" (Musée, 28 septembre-13 octobre 1991); "Augustin Mémin : rétrospective" (Musée, 26 octobre-25 novembre 1991), plaquette : *Rétrospective Augustin Mémin (1910-1981)*, Musée de Soissons, 1991, 4 p.; "Fer et Acier : Féraud, Batbedat, Lardeur" (Saint-Jean-des-Vignes, septembre 1991), catalogue : *Sculpture de fer et d'acier*, ADACS, Soissons, 1991, 20 p.;

- en 1992, "Bucy-le-Long : découvertes récentes" (Musée, mars-avril 1992), plaquette : *Bucy-le-Long, découvertes 1990*, ADMS, Soissons, 1992, 20 p.; "Béalu" (Musée, 18 avril-21 juin 1992), catalogue : *français béalu: les états du paysage*, Morlaix, 1991, 40 p.; "L'école au musée" (Musée, mai 1992); "Cercles, FRAC Picardie" (Musée, 13 juin-30 août 1992); "Fabrice Rebeyrolle" (Saint-Jean-des-Vignes, 25 juillet-30 août 1992), catalogue : *Fabrice Rebeyrolle. Peintures 1980-1991*, Suisse-Imprimerie, Paris, 1992, 72 p.; "Soissons cartonne" (Saint-Jean-des-Vignes, 19 septembre-5 octobre 1992), catalogue : *Soissons cartonne*, ADACS, Soissons, 1992, 28 p.; "Ici on s'honore du titre de citoyen" (Musée, 5 décembre 1992-22 février 1993);

- en 1993, "D'après..., FRAC Picardie" (Musée, 27 février-18 avril 1993); "Monique Rozanès : au-delà de la forme" (Musée, 13 mars-13 avril 1993), catalogue : *Monique Rozanès : au-delà de la forme*, éd. Fragments, Paris, 1992, 48 p.; "Paul Waendendries : rétrospective" (Galerie du Musée, 3 juin-3 juillet 1993), plaquette : *Paul Waendendries (1911-1991)*, Musée de Soissons, 1993, 8 p.; "Les herbes de Saint-Jean" (Saint-Jean-des-Vignes, 2 juillet-31 août 1993), plaquette : *Les Herbes de Saint-Jean*, Biotope, 1993, 28 p.; "200 ans de présence militaire à Soissons" (Chapelle Saint-Charles, 13 juillet-31 août 1993); "La transparence dans l'art contemporain" (Saint-Jean-des-Vignes, 18 septembre-10 octobre 1993), catalogue : *La transparence dans l'art contemporain*, Musée de Soissons et ADACS, 1993, 42 p.; "Histoire d'un tableau de Rubens" (Musée, 14 décembre 1993-9 mai 1994), catalogue : *Histoire d'un tableau de Rubens 1577-1640. L'Adoration des bergers de la cathédrale de Soissons*, ADMS, Soissons, 1993, 120 p.; "Les Gaulois dans la vallée de l'Aisne" (Musée, 18 décembre 1993-25 avril 1994), plaquette : *Les Gaulois dans la vallée de l'Aisne*, Musée de Soissons, 1993, 24 p.;

- en 1994, "Chang Soon Up" (Musée et Saint-Jean-des-Vignes, 30 avril-30 mai 1994), plaquette : P.-G. Persin, "Chang Soon Up", tiré-à-part de la revue *l'Oeil*, n° 460, 1994; "50ème anniversaire de la libération de Soissons" (Musée, 28 août 1994-10 mai 1995), plaquette : 1944-1994. *Cinquantenaire de la Libération de Soissons; Soissons libérée. Un témoignage de Roger Biard*, Ville de Soissons, 1994, 26 p.; "terres" (Saint-Jean-des-Vignes, 10 septembre-2 octobre 1994), catalogue : *terres. Martine Boileau, Jean-Jules Chasse-Pot, César Cofone, Pierre Druenes, Jean Faucheur, David Ferré, Olivier Lapinex, Jean-François Grand, Karen Gulden, Georges Jeanclos, Mechthild Kalisky, Marie-Antoinette Lepage, Stanislas Lelio, Hélène Naty, Titi et Jean-Luc Parant, Aristide Patsoglou, Claude Rouyer, Charles Semser, Jean-Michel Solvès, Brigitte Terziev, Anita Tullio*, ADACS et Musée de Soissons, 1994, Musée de Soissons-ADACS, 42 p.; "Portraits d'objets, FRAC Picardie" (Musée, 26 novembre 1994-19 février 1995), plaquette : *Portraits d'objets. Wolfgang Gäfgen, Konrad Klapheck, Bernard Moninot, Dennis Oppenheim, Carl Fredrik Reuterswärd, Peter Stämpfli, Gérard Titus-Carmel*, FRAC de Picardie, 1994, 14 p.;

- en 1995, "Violette Rougier-Lecoq : dessins" (Musée, 21 janvier-25 février 1995); "Michel Eisenzopf : les jeux gravés" (Musée, 16 mars-21 avril 1995); "Muron : Burins 2" (Musée, 9 juin-28 août 1995), catalogue : *Jacques Muron. Burins 2*, M. Broutta éd., Paris, 1995, 89 p.; "Confrontations" (Arsenal et Saint-Jean-des-Vignes, 8 septembre-1er octobre 1995), catalogue : *Confrontations. Jean Clareboudt, Jean-Gabriel Coignet, Olivier Debré, Haruhiko Sunagawa, Leopoldo Torres-Agüero*, Musée de Soissons et ADACS, Soissons, 1995, 32 p.; "Natures Contemporaines, FRAC Picardie" (Musée, 8 septembre-17 décembre 1995);

- en 1996, "Couleurs locales" (Musée, 15 janvier-15 mars 1996); Ecole thématique, "L'organisation de l'espace : nouvelles approches en archéologie" (Centre universitaire de Cuffies, mars 1996); "Mémoire urbaine" (Musée, 23 mars-28 avril 1996); "Clovis : mythe et réalité" et "Grégoire de Tours (538-594), père de l'histoire de France" (Musée, 7 mai-30 juin 1996), catalogue : *Célébration nationale du 1400e anniversaire de la mort de Grégoire de Tours (594-1994); Grégoire de Tours (538-594), père de l'histoire de France*, Musées départementaux de la Seine-Maritime, Rouen, 1994, 71 p.; "Le vase, Soissons 1996 : céramique contemporaine" (Musée, 7 mai-8 juillet 1996), catalogue : *Le vase, Soissons 1996, céramique contemporaine*, Musée de Soissons, 1996, 66 p.; "Figures Libres, FRAC Picardie" (Arsenal, 5 juillet-1er septembre 1996); "Le don du silence : photographies de Jean-Pierre Gilson" (Musée, 7 septembre-7 octobre 1996), ouvrage : *Le don du silence*, photographie de Jean-Pierre Gilson, texte de Jacques Drillon, disque compact Conseil général de l'Aisne, éd. Ouest-France, Rennes, 1995, 119 p.; "Souviens-toi : Keiichi Tahara" (Arsenal, 8 septembre-13 octobre 1996), catalogue : *Souviens-toi*, Musée de Soissons et ADACS, 1996, 36 p.; "Suite gothique opus 25 de L. Boëllmann, Messe dite de Clovis de Ch. Gounod, Cantate Clovis et Clothilde de G. Bizet", Orchestre national de Lille, dir. J.-Cl. Casadesus

(Musée/Musique, Cathédrale, le 10 septembre 1996); "Oratorio, La Conversione di Clodoveo, Rè di Francia de A. Caldara", Le parlement de Musique, dir. M. Gester (Musée/Musique, église Saint-Léger, les 13 et 14 septembre 1996); "Présentation des collections de peintures murales gallo-romaines du Musée de Soissons", XVe séminaire de l'Association Française de Peintures Murales Antiques (Musée et Arsenal, octobre 1996), actes du XVe séminaire de l'AFPMA, à paraître; "Récital à deux pianos, oeuvres de Schumann, Brahms, Tchaïkovski, Debussy, Ravel", par F. Rossano et L. Wagschal (Musée/Musique, Arsenal, le 7 novembre 1996);

- en 1997, "Galerie de portraits" (Musée, 25 février-13 juin 1997); "Lire la Ville" (Musée et Arsenal, 6 mai-16 mai 1997); "Renaud Archambault de Beaune" (Arsenal, 31 mai-6 juillet 1997), catalogue : *Renaud Archambault de Beaune. Dessins 1987-1997*, Musée de Soissons, 1997, 31 p.; "Les Fastes de l'orchestre au temps de Louis XV : suites de Fanfares de J.-J. Mouret, concert et suites de symphonies de A. Dauvergne et F. Francoeur, ouvertures de Zaïs et de Naïs de J.-P. Rameau", ensemble La Simphonie du Marais, dir. H. Reyne (Musée/Musique, ancien palais de l'Intendance, le 6 juin 1997); "Portraits et Vanités, FRAC Picardie" (Arsenal, 11 juillet-31 août 1997); "Variations symphoniques : Songe d'une nuit d'été de Mendelssohn, La mer de Debussy, Métamorphoses symphoniques sur des thèmes de Weber de Hindemith", Orchestre français des Jeunes, dir. M. Janowski (Musée/Musique, Cathédrale, le 5 septembre 1997); "Confrontations Bois" (Musée, Arsenal, Saint-Jean-des-Vignes, septembre 1997), catalogue : *Confrontations Bois. Nicolas Alquin, Dominique Bailly, Michel Bérard, Nathalie Elemento, Marc Gérenton, Bernard Pagès, Jean-Pierre Pincemin*, Musée de Soissons et ADACS, 1997, 40 p.; "La Société Archéologique, Historique et Scientifique de Soissons, à l'origine du Musée 1847-1997" (Musée, inaugurée en mars 1998), catalogue : *La Société Archéologique, Historique et Scientifique de Soissons, à l'origine du Musée 1847-1997*, ADMS, Soissons, 1998, 56 p.

L'ensemble de ces manifestations a accueilli plus de 150 000 visiteurs en 8 ans, nombre qui s'ajoute à celui des visiteurs habituels du Musée.

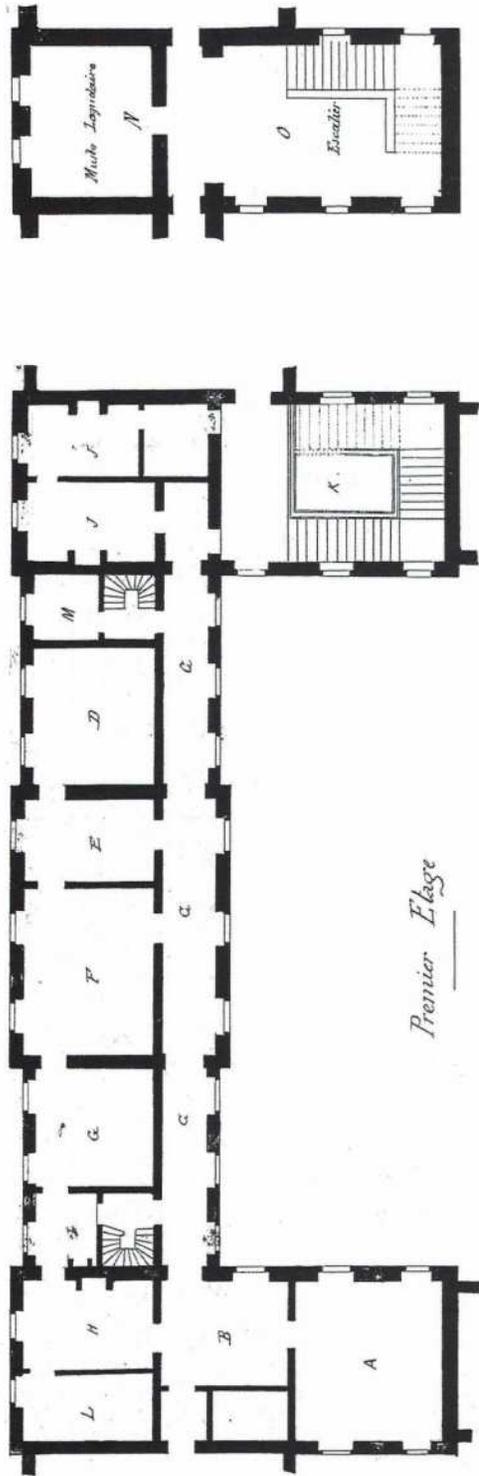
Enfin, à cette fréquentation des lieux gérés par le Musée, il faut ajouter la fréquentation liée au prêt de ses locaux pour des activités extérieures, prêt qui n'a cessé de s'accroître ces dernières années et qui correspond souvent, pour de nombreuses personnes, à un premier contact avec le Musée : Journées du Patrimoine, Journées du Cercle généalogique de l'Aisne, Journées Copistes, auditions des classes de Chant et des classes de Musique de Chambre du Conservatoire de Musique de Soissons, concerts de "La Musarelle", opérations caritatives de l'Association des Dons d'Organes", du Lion's Club, soirée "Téléthon"...

Les lieux

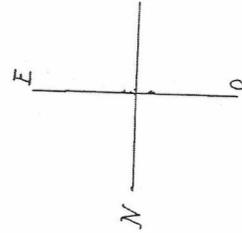
Dès 1795, J.-J.-L. Hoyer souhaitait installer un *Muséum* dans l'ancien palais de l'Intendance. Le 4 mars 1831, Monsieur L. Vitet, Inspecteur général des Monuments Historiques, sollicitait du maire de Soissons la création d'un musée, bien que le nom de "Musée" soit déjà attribué au dépôt de monnaies, vases et objets d'art conservé à la bibliothèque. Le 29 mars 1851, le Conseil municipal décide d'établir le Musée dans deux salles du premier étage de l'ancien palais de l'Intendance devenu l'Hôtel de Ville. C'est chose faite en 1857. Le Musée s'y développe : en 1887, il occupe douze salles, c'est-à-dire tout le premier étage du corps principal de l'Hôtel de Ville, indépendamment du grand escalier et d'une partie du sous-sol, remplie d'éléments lapidaires (cf. plan ci-après, p 112). En 1902, le Musée est agrandi et compte alors seize salles ; en 1906, le Musée compte vingt salles. En 1909, les premiers travaux sont réalisés dans l'ancienne abbaye Saint-Léger, afin d'aménager ce lieu comme annexe du Musée; la dizaine d'autels et d'accessoires lithurgiques de l'église Saint-Léger sont démontés et donnés à différentes églises de Soissons et de la région.

PARTIE DE L'HOTEL DE VILLE OCCUPEE PAR LE MUSEE

Échelle de 0 à 5 mètres



Plan du Sous-Sol



Premier Etage

- Légende**
- | | |
|---|--|
| A | Salle de Plâtres d'après l'Antique |
| B | id. id. id. |
| C | Galerie de monnaies et géologie |
| D | Salle d'Antiquités |
| E | id. d'ornementation |
| F | 1 ^{re} salle de Peintures |
| G | 2 ^e id. id. |
| H | 3 ^e id. id. |
| I | Salle de gravures |
| J | Salle de gravures — Bibliothèque |
| K | Escalier contenant des sculptures moyennes et un grand tableau |
| L | Salle de gravures |
| M | Débarcadere |
| N | Musée Lapidaire |
| O | Escalier |

Plan du Musée de Soissons établi le 4 février 1887 (Archives de la Direction des Musées de France). A cette époque, le Musée de Soissons occupe 12 salles, le grand escalier et deux caves de l'Hôtel de Ville. En 1907, il occupera 20 salles dans ce bâtiment, l'une d'elles étant consacrée à la présentation des envois de A. de Rothschild (cf. Rapport de la commission des Musées de Province présentée par M. Henry Lapauze le 25 octobre 1907, Plon-Nourrit, Paris, 1908, p. 36-37).

Fig. 1. Figurine féminine, en terre cuite, (H. 13, 8 cm, l. 6, 5 cm, prof. 3, 5 cm), site de Maizy-sur-Aisne, époque Chalcolithique, culture Michelsberg, Musée de Soissons, (n° inv. 993.44.1, cf. *infra*, p. 106).

Historique : Cette figurine a été trouvée dans le fossé intérieur de l'enceinte du site Michelsberg de Maizy-sur-Aisne (fin Ve millénaire av. J.-C.), à l'occasion des fouilles de sauvetage réalisées par l'Equipe de Recherche Archéologique n° 12 du CNRS en 1983. Elle appartient à une série de trois statuettes présentant une parenté stylistique avec les exemplaires découverts sur le site de Noyen-sur-Seine, en Seine-et-Marne. Il s'agit de quelques-unes des très rares statuettes de terre cuite qui soient connues en France pour les périodes Néolithique et Chalcolithique.

Bibliographie : M. Lebolloch, J. Dubouloz, M. Plateaux, "Sauvetage archéologique à Maizy (Aisne) : les sépultures rubanées et l'enceinte de la fin du Ve millénaire", *Revue Archéologique de Picardie*, n° 1-2, 1986, p. 3-12; *3789 av. J.-C. en Bassin parisien : une révolution tranquille au Néolithique*, catalogue de l'exposition tenue à Nemours (Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, 17 mai-31 décembre 1989), 1989, p. 71-75; J.-P. Demoule, *La France de la Préhistoire*, éd. Nathan, Paris, 1990, p. 87-88.



Fig. 2. Détail d'attache d'anse de seau représentant une tête d'oiseau, en bronze moulé, (H. 3 cm, l. 1, 8 cm, prof. 2, 5 cm, anse : 8 X 20 cm), site de Bucy-le-Long, IIe siècle av. J.-C., Musée de Soissons, (n° inv. 993.1.29, cf. *infra*, p. 106).

Historique : L'attache d'anse de seau ici reproduite appartient à un seau en bois, sur lequel étaient cloués des bandes décoratives en tôle de bronze. Ce seau a été trouvé dans une sépulture à incinération, qui appartient à un ensemble de six tombes datées du IIe siècle av. J.-C., découvertes à l'occasion des fouilles de sauvetage réalisées à Bucy-le-Long par l'ERA. n° 12 du CNRS en 1990. Trois d'entre elles étaient entourées de trous de poteaux témoignant d'un monument en bois édifié au-dessus de ces tombes. Le motif de cette attache, dans la tradition hallstattienne, rappelle ceux de cruches provenant d'Europe centrale, tel que le décor du couvercle de la cruche de Brno-Malomeriče, en Moravie, datée du IIIe siècle av. J.-C.

Bibliographie : *Bucy-le-Long, découvertes 1990*, catalogue de l'exposition tenue au Musée de Soissons, abbaye Saint-Léger, 16 mars-16 avril 1992; J. Meduna, "Brno-Malomeriče", dans *I Celti*, catalogue de l'exposition tenue à Venise (palazzo Grassi, mars-décembre 1991), Venise, 1991, p. 376-377; une étude de la nécropole de Bucy-Le-Long est en cours par P. Brun et Cl. Pommepuy.



Fig. 3. Élément décoratif d'anse de cruche figurant un buste d'homme barbu, probablement une représentation de Jupiter, en bronze moulé, (H. 4, cm, l. 3, cm, prof. 1, 7 cm). Villeneuve-Saint-Germain, période de La Tène finale, 1er siècle av. J.-C., Musée de Soissons, (n° inv. 989.4.8, cf. *infra*, p. 106). **Historique** : cette attache d'anse représente un buste de Jupiter, de type hellénistique, portant la chlamyde agrafée sur l'épaule gauche. Elle a été trouvée dans un dépotoir contenant de nombreux déchets de bronze et des centaines de fragments de creusets sur le site de Villeneuve-Saint-Germain, à l'occasion des fouilles de sauvetage programmées réalisées par J. Debord en 1981. Celui-ci date la période d'occupation du site des années 50-20 av. J.-C. Cette attache est proche des modèles d'attaches d'anse qui ornent les cruches piriformes en bronze de type Ornavasso-Rudo. Ce type, précédemment daté des années 70-25 av. J.-C., a été récemment réétudié; une datation au cours des années 120-100 av. J.-C. est actuellement proposée. La même tendance à faire remonter dans le temps les phénomènes culturels de la période de La Tène finale a été récemment appliquée au site de Villeneuve-Saint-Germain, qui pourrait être antérieur à la guerre des Gaules. Parmi les neuf exemplaires connus d'attaches de ce type, trois ont été trouvés en Gaule (Saint-Germainmont, Ardennes; Paris, 42 rue Saint-Jacques et Villeneuve-Saint-Germain, Aisne). Cette attache d'anse de cruche témoigne des nombreux liens entre l'Italie du Nord et la Gaule septentrionale dès la fin du IIe siècle av. J.-C. **Bibliographie** : J. Debord, "Le mobilier en bronze du site gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)", *Revue Archéologique de Picardie*, n° 3-4, 1998, p. 53-92; P. Piana-Agostinetti (dir.), *I Sepolcreti di Ornavasso. Cento anni di studi*, vol. I. I sepolcreti di Ornavasso (testo e disegni di Enrico Bianchetti), vol. II. I corredi funerari (documentazione grafica), voir T. 161, 2, p. 88, publ. Università degli Studi di Roma "La Sapienza", Gruppo Alpini di Ornavasso, 1998; S. Martin-Kilcher, "Zur zeitlichen Gliederung der Gräberfelder von Ornavasso-San Bernardo und Ornavasso-Persona", 60 BC-15 AD. *D'Orgétoix à Tibère*, Colloque ARS (Porrentruy, 2-3 novembre 1995), Lausanne, 1997, p. 33-51. P. Pion, "Les habitats laténiens tardifs de la vallée de l'Aisne : contribution à la périodisation de la fin du second Age de Fer en Gaule du nord orientale - La Tène C2 - période augustéenne précoce. IIè - 1er siècles av. J.C.", Thèse de doctorat, Université de Paris I, 1996.

anni di studi, vol. I. I sepolcreti di Ornavasso (testo e disegni di Enrico Bianchetti), vol. II. I corredi funerari (documentazione grafica), voir T. 161, 2, p. 88, publ. Università degli Studi di Roma "La Sapienza", Gruppo Alpini di Ornavasso, 1998; S. Martin-Kilcher, "Zur zeitlichen Gliederung der Gräberfelder von Ornavasso-San Bernardo und Ornavasso-Persona", 60 BC-15 AD. *D'Orgétoix à Tibère*, Colloque ARS (Porrentruy, 2-3 novembre 1995), Lausanne, 1997, p. 33-51. P. Pion, "Les habitats laténiens tardifs de la vallée de l'Aisne : contribution à la périodisation de la fin du second Age de Fer en Gaule du nord orientale - La Tène C2 - période augustéenne précoce. IIè - 1er siècles av. J.C.", Thèse de doctorat, Université de Paris I, 1996.

Fig. 4. Guerrier nu, probablement une représentation de Persée muni du casque d'Hadès, de la besace et des armes données par Hermès et Athéna, peinture murale, (dim. du personnage subsistant, H. 14 cm; l. 11 cm), site de la rue P. Deviolaine, Soissons, 2ème moitié du 1er siècle ap. J.-C., Musée de Soissons, (n° inv. 993.11.6, cf. *infra*, p. 106).

Historique : ce fragment de peinture murale provient d'un ensemble de décors trouvés dans une salle de maison gallo-romaine d'un quartier antique de Soissons (salle XIII, décor A), à l'occasion des fouilles de sauvetage réalisées par D. Defente en 1988. Cette figure décorait le centre d'un des grands panneaux à fond rouge de cette pièce. Un autre panneau était décoré d'une figure volante représentant un Amour portant un coffret à bijoux. Les décors de candélabres situés entre chacun de ces panneaux à fond rouge représentent des éléments pouvant également être associés à la tradition gréco-romaine : bélier, emblème de Mercure, lion, emblème de Cérés, paon, emblème de Junon.

Bien que ces représentations soient dans la tradition gréco-romaine, elles s'inscrivent dans une organisation de décor de paroi typiquement gallo-romaine. L'organisation de la paroi est caractérisée, pour ce décor, par la grande dimension des panneaux de la zone médiane -où sont figurées ces représentations- et par la multiplication des bandes d'encadrement. La découverte et l'étude de ce type de décor a permis de mettre en évidence l'originalité et le dynamisme des écoles picturales de la Gaule septentrionale.

Bibliographie : D. Defente, "Nouvelles trouvailles au château d'Albâtre à Soissons", Die Wandmalerei in der Republik und der frühen Kaiserzeit, 4. Internationales Kolloquium zur römischen Wandmalerei in Köln, 20-23 september 1989, *Kölner Jahrbuch für Vor- und Frühgeschichte*, n° 24, 1991, p. 239-253.





Fig. 5. Chapiteau, en marbre, (H. 30 cm, l. 34, 5 cm, diam. à la base 20 cm), Soissons, VIIe siècle ap. J.-C., Musée de Soissons, (n° inv. 993.14.10, cf. *infra*, p. 106).
Historique : ce chapiteau en marbre a été trouvé en remploi dans un ancien mur de clôture construit au XIXe siècle, à proximité de la partie septentrionale des fossés de la première enceinte de l'ancienne abbaye Saint-Médard, à l'occasion des fouilles de sauvetage réalisées par D. Defente et Cl. de Mecquenem, en 1992. C'est l'un des rares témoignages de l'architecture de l'abbaye à l'époque mérovingienne. Au siècle passé, un voyageur, F. de Guilhermy, signalait déjà la présence de quelques fragments de chapiteaux en marbre dans les rues de Soissons, provenant de l'abbaye Saint-Médard. Ces chapiteaux sont dits du même genre que ceux de Saint-Pierre-de-Montmartre et de Saint-Germain-des-Près, à Paris.
Bibliographie : D. Defente (dir.), *Saint-Médard. Trésors d'une abbaye royale*, éd. Somogy, Paris, 1997, p. 134; F. de Guilhermy, Mémoire présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1843 (Le Vieux Montmartre, 1906, p. 102);

Fig. 6. Chapiteau, en pierre calcaire, (H. 33 cm, L. 47 cm, l. 31 cm, diam. des bases 16 cm), Soissons, XIIe siècle, Musée de Soissons, (n° inv. 993.14.16, cf. *infra*, p. 106).

Historique : ce chapiteau en pierre calcaire a été trouvé, avec un autre exemplaire décoré de feuilles d'acanthé, en remploi dans les fondations d'une chapelle édifée contre la façade orientale de la crypte de l'église principale de l'abbaye Saint-Médard, à l'occasion des fouilles de sauvetage réalisées par D. Defente en 1985. Ces chapiteaux complètent la série des deux chapiteaux conservés au Musée de Soissons, dont le chapiteau dit du Sacrifice d'Abraham (n° inv. 993.7.2488), et permettent de confirmer que ces derniers proviennent bien de l'abbaye Saint-Médard. Toutefois, le bâtiment d'où proviennent tous ces éléments sculptés ne peut être identifié avec certitude. Il a été supposé que ces éléments pouvaient provenir du grand cloître. Pourtant, le remploi d'éléments romans, dans ce bâtiment reconstruit vers 1250, est peu probable à la vue des témoignages qui nous sont parvenus. De plus, la découverte de deux de ces chapiteaux dans les fondations d'une chapelle, dont la construction est attestée dès le XVIIe siècle, exclut a priori ce grand cloître comme bâtiment d'origine, car celui-ci subsistait encore à la Révolution.

Bibliographie : D. Defente (dir.), *Saint-Médard. Trésors d'une abbaye royale*, éd. Somogy, Paris, 1997, p. 135 à 141; J. Depouilly, "A propos de trois chapiteaux du Musée de Soissons", *Revue des Arts*, n° 4-5, 1960, p. 157 à 162.





Fig. 7. "Croix des Morts" dite de Wallée (face et revers), émaux sur cuivre champlevé, (H. 37, 5 cm, l. 23 cm, épais. 3 cm), Beugneux, 1er quart du XIIIe siècle, Musée de Soissons, (cf. *infra*, p. 106).

Historique : cette croix, dont le statut juridique était incertain, a pu, grâce à l'intervention du Procureur, Rémi Landais et du Sous-Préfet de Soissons, Patrice Blémont, être restituée à la commune de Beugneux. Celle-ci l'a immédiatement mise en dépôt au Musée de Soissons en 1996.

Datable du début du XIIIe siècle, il s'agit d'une production des ateliers limousins, dont la diffusion, à l'époque médiévale, fut très large. Wallée est un hameau dépendant de la commune de Beugneux. Selon la tradition, il était d'usage, avant la Première Guerre mondiale, d'aller quérir ce crucifix et de le déposer sur le cercueil du défunt, durant le long parcours pour atteindre, depuis Wallée, le cimetière de Beugneux, d'où le nom de "Croix des Morts".

Bibliographie : dossier-oeuvre du Musée de Soissons (notice de P. Pinault, 1991; extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Beugneux du 30.03.1996; note manuscrite de G. François, Corpus des émaux méridionaux, CNRS-UMR 22, Musée national du Moyen-Age, Paris, du 31 mai 1996).



Fig. 8 a. Carreaux de pavement, en terre cuite, (octogone H. 28 cm, l. 27, 5 cm, épais. 2, 5 cm, carreau central 11 cm de côté, support épaisseur 0,2 cm), sans origine de propriété, XVIe siècle, Musée de Soissons (hors inventaire, cf. *infra*, p. 104).

Historique : l'un des carreaux porte un début d'inscription -239?- dont la graphie est celle des anciens numéros d'inventaire du Musée; les dossiers-oeuvres du siècle passé pouvant correspondre au numéro d'inventaire ne sont plus conservés au Musée de Soissons (cf *infra*, p.107). Ces éléments de pavement sont similaires à ceux provenant de la chapelle du château de Fère-en-Tardenois, publiés en 1911 par E. Moreau-Nélaton dans son *Histoire de Fère-en-Tardenois*. En 1996, lors de travaux d'aménagement, dans le cadre d'un chantier d'insertion, du château de Fère-en-Tardenois, des éléments de pavement comparables ont été à nouveau trouvés à l'emplacement de cette ancienne chapelle. Ces carreaux de pavement provenant du château de Fère-en-Tardenois peuvent être comparés au très bel ensemble conservé au Rijksmuseum, à Amsterdam, signalé comme "Carrelage avec les armes de la famille de Montmorency, Anvers, deuxième quart du XVIe siècle".

C'est effectivement Anne de Montmorency, propriétaire du château de Fère-en-Tardenois de 1528 à 1567, qui fit entièrement réaménager la forteresse médiévale et bâtir le superbe pont-galerie qui enjambe le fossé de cette forteresse. Par analogie avec les carreaux de pavement du château d'Ecouen, E. Moreau-Nélaton a attribué ceux du château de Fère-en-Tardenois à l'atelier de Masséot Abaquesne, à Rouen. Les carreaux d'Ecouen sont pourtant différents et l'on sait que l'intérêt d'Anne de Montmorency pour la céramique ne se limitait pas aux seules productions de l'atelier rouennais. La confrontation de toutes ces pièces entre elles est donc indispensable afin de préciser ces attributions (des carreaux attribués à Abaquesne ou réputés venir d'Ecouen sont conservés dans de nombreux musées, à Chantilly, à Paris, à Sceaux, à Rouen, à Bruxelles, à La Haye, à Londres, à New York).

Bibliographie : E. Moreau-Nélaton, *Histoire de Fère-en-Tardenois*, t. I, 1911, p. 260 à 267, fig. 144 et 147; A. Brejon de Lavergnée, "Masséot Abaquesne et les pavements du château d'Ecouen", *La Revue du Louvre et des musées de France*, n° 5-6, 1977, p. 307 à 315; E. Meijer, *Les trésors du Rijksmuseum, Amsterdam*, 1985, p. 45; Th. Crépin-Leblond et alii (éd.), *Les trésors du Grand Ecuyer. Claude Gouffier, collectionneur et mécène à la Renaissance*, Musée national de la Renaissance (16 novembre 1994-27 février 1995), 1994, p. 134 à 140; dossier Fère-en-Tardenois de la Conservation départementale de l'Aisne du Patrimoine Historique et Mobilier.

Fig. 8.b Carreaux de pavement, en terre cuite, (octogone H. 28, 5 cm, l. 27, 5 cm, épais. 2, 5 cm, carreau central 11, 2 cm de côté), Fère-en-Tardenois, XVIe siècle, Musée de Soissons, restitution B. Ancien (n° inv. 992.4.1 à 5, cf. *infra*, p. 104).

Historique : deux des cinq éléments de pavement, conservés dans la collection B. Ancien, portaient les traces des numéros d'inventaire du siècle passé du Musée de Soissons, (le numéro 2394 et le numéro 2397 pour la partie centrale), ce qui atteste que ces éléments et ceux du Musée appartenaient, au siècle dernier, à une même série conservée au Musée de Soissons.

On ignore comment B. Ancien a recueilli cet élément pour sa collection. C'est son fils qui a procédé à la restitution de ces carreaux de pavement au Musée de Soissons en 1992. Sur l'un des éléments, la date du don, 1895, est encore lisible ainsi que le début du nom du donateur. B. Ancien avait précisé, sur une étiquette manuscrite, que cet élément de pavement provenait du château de Fère-en-Tardenois, probablement en référence à l'article de E. Moreau-Nélaton.

Les recherches entreprises récemment par Yves Geugnon au sujet de ces carreaux de pavement devraient apporter de nombreuses informations sur l'origine de ce don fait au Musée de Soissons.

Bibliographie : dossier-oeuvre du Musée de Soissons et notice Y. Geugnon (à paraître).





Fig. 9. Saint Dominique, signé en bas en gauche "D. Seghers ...6...", huile sur toile, (dim. H. 106 cm, l. 87 cm), Ecole flamande, XVIIe siècle, acquis avec l'aide du FRAM de Picardie, Musée de Soissons. (n° inv. 996.17.1, cf. *infra*, p. 104).

Historique : Daniel Seghers, élève de Brueghel de Velours en 1610, entra dans la Compagnie de Jésus en 1614. D. Seghers est le créateur d'un nouveau type de guirlandes de fleurs, caractéristique de l'esthétique baroque. Les niches en trompe-l'oeil, peintes en grisaille, à laquelle est suspendue une guirlande de fleurs se détachant sur fond noir sont typiques de son art. Le plus souvent, l'image pieuse ou le portrait peint est d'un autre artiste; ce saint Dominique a été attribué à l'un de ses collaborateurs anversois, E. Quellinus (Anvers, 1607-id., 1678). L'achat d'un tableau de Daniel Seghers par le Musée de Soissons renforce la série de tableaux flamands qui y sont déjà conservés.

Bibliographie : catalogue de vente Albert Gérard, Paris, Hôtel Drouot, 23 juin 1900, n° 567; M.-L. Hairs, *Les peintres flamands de fleurs au XVIIe siècle*, Bruxelles, 1985, p. 137 et note 630, p. 441.



Fig. 10. Bureau plat, estampillé M. CRIAERD (Maître en 1738), en chêne, placage d'acajou et essences diverses, (H. 79,5 cm, L. 199 cm, l. 98 cm), ancien palais de l'Intendance de Soissons, XVIII^e siècle, Musée de Soissons, (n° inv. 993.9.1).

Historique : ce bureau plat était autrefois conservé au Musée de Soissons (cf *infra* p. 104). A une époque indéterminée, ce meuble a été installé dans le bureau d'apparat du maire, à l'Hôtel de Ville. Ce bureau, dont le lien avec le Musée avait été oublié, fut classé "Monument Historique" en 1957. C'est B. Lefranc, maire, qui fit restituer ce meuble au Musée de Soissons. Ce bureau a été souvent l'objet de restaurations; l'une d'elles est mentionnée par une inscription sur le meuble "réparé le 20 octobre 1884 par André ébéniste à Soissons" et un article du "Courrier de l'Aisne" du 24 octobre 1884. La restauration engagée en 1993 a confirmé la grande qualité d'exécution de ce meuble, tant pour le choix des bois et leur mise en oeuvre que pour le système de serrurerie et pour la remarquable qualité des bronzes.

Bibliographie : dossier-oeuvre du Musée de Soissons.

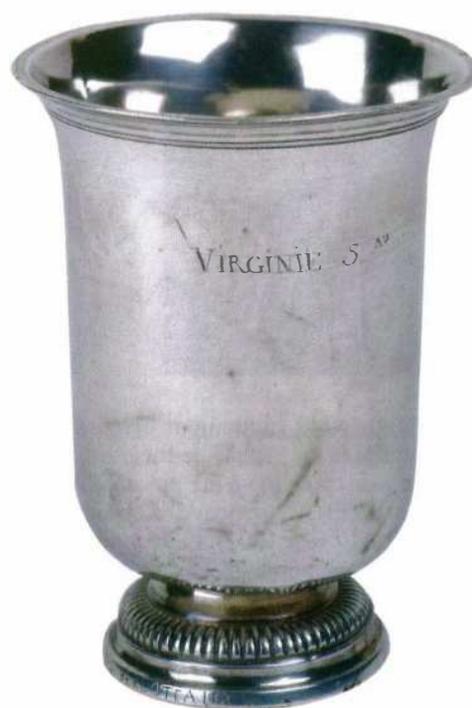


Fig. 11. Timbale, en argent, (H. 11 cm, diam. 8,7 cm), production soissonnaise, XVIII^e siècle, acquis avec l'aide du FRAM de Picardie, Musée de Soissons, (n° inv. 991.2.1. cf. *infra*, p. 103).

Historique : cette timbale présente différentes inscriptions et des poinçons. On note, sur la panse, l'inscription VIRGINIE.S., et sur le socle, l'inscription M.M.J.BERLOTEAUX.L.SOLIVEAUX. Sous le fond, on note trois poinçons et la lettre G gravée. Ces poinçons sont attribuables à un maître-orfèvre de la Généralité de Soissons (peut-être Gaspard Rey, reçu Maître en 1752 ou Guillaume Renault, reçu Maître en 1759). Une recherche est en cours par Y. Gueugnon.

Bibliographie : dossier-oeuvre du Musée de Soissons (note de H. Collignon, Commissaire-Priseur à Soissons).



Fig. 12. "Vue des Restes du célèbre château de Coucy situé entre Soissons et Noyon, en Picardie", signé *F. Bourjot fait d'après nature*, lavis, (dim. H. 69 cm, l. 98 cm, dessin visible 53,3 cm x 86 cm), Coucy, 1804, acquis avec l'aide du FRAM de Picardie, Musée de Soissons, (n° inv. 994.6.2, cf. *infra*, p. 103).

Historique : cette vue du donjon du château de Coucy est réalisée sur plusieurs éléments de feuilles de dessin, collées sur un carton. La marie-louise porte le titre suivant : "Vue des Restes du célèbre château de Coucy situé entre Soissons et Noyon, en Picardie, bâti en 1166 par Enguerrand III. Le cardinal Mazarin en fit sauter les principales défenses en 1652". Une autre inscription manuscrite précise, entre deux filets, en bas à droite, "Dessiné d'après nature par Ferdinand Bourjot en floréal an 12". Le démontage de l'assemblage actuel, pour une restauration de l'oeuvre, donnerait sans doute des informations complémentaires. F. Bourjot, né à Paris en 1768, fut un élève du peintre J.-L. David et des architectes Renard et Leroy. Il a exposé de nombreux projets d'architecture, des paysages et des sujets militaires à Paris, jusqu'en 1838. La formation de l'artiste explique la qualité du document, qui est l'une des plus anciennes représentations actuellement connues des ruines du donjon de Coucy.

Bibliographie : dossier-oeuvre du Musée de Soissons.

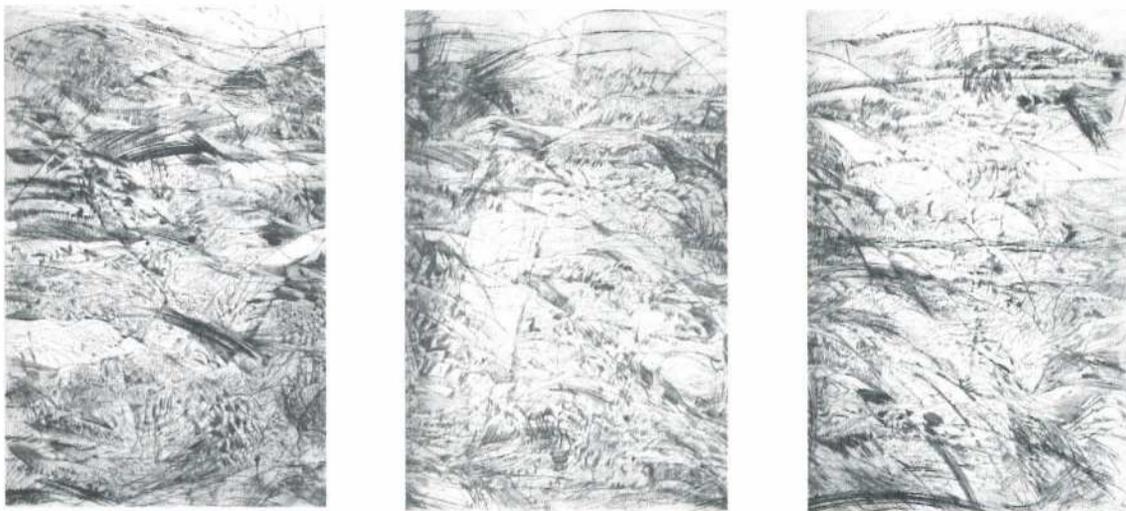


Fig. 13. "Triptyque vaguement oriental" de F. Béalu, pointe sèche, (trois feuilles de 76 x 49, 5 cm), 1987, acquis avec l'aide du FRAM de Picardie, Musée de Soissons, (n° inv. 992.3.1, cf. *infra*, p. 103).

Historique : ce triptyque a été présenté dans l'exposition "Les états du paysage", consacrée en 1991 à François Béalu (né en 1932). Cette oeuvre a été acquise après la présentation de cette exposition au Musée de Soissons en 1992 (18 avril-17 mai 1992). La technique de la pointe sèche, qui consiste à travailler directement sur la plaque de cuivre avec une pointe d'acier, a été souvent utilisée par F. Béalu. L'encre, qui reste à la fois dans les très fins sillons et dans les barbes de cuivre levées par la pointe, donne un effet particulier à cette technique, dont les tirages varient en fonction de l'écrasement et de la disparition progressive des barbes. François Béalu a su tirer parti de cette technique brillamment pratiquée dans la région du Rhin dès la fin du XVe siècle par le Maître de Hausbuch.

Bibliographie : *françois béalu, les états du paysage*, catalogue d'exposition, Morlaix, 1991, p. 18-19.

En 1981, les anciens logements de la caserne des pompiers, situés près du Musée, les n° 6, 8, 10, 12 et 14 de la rue de la Congrégation, sont utilisés afin d'y installer les premiers bureaux du service archéologique ainsi que des réserves. Dans les greniers du Musée furent aménagées une salle d'exposition temporaire et une nouvelle salle de réserves mise aux normes.

Une partie de l'ancienne tannerie Henry, située place Saint-Médard, est également affectée au service archéologique du Musée afin de pouvoir stocker et étudier le produit des fouilles provenant de l'ancienne abbaye Saint-Médard et du site antique du Château d'Albâtre, rue Paul Deviolaine. Ces locaux sont remplacés, dans un second temps, par ceux de l'ancien hôtel particulier de la famille Noël, bâtiment de plus de 1000 m², situé rue Richebourg.

En 1984 est créé le Centre Départemental d'Archéologie, sur près de 750 m², dans d'anciens bâtiments de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes transformés en logements militaires au siècle dernier; une partie des locaux de ce centre gérés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Picardie, est affectée au service archéologique du Musée. L'ancienne poudrière, d'une surface de 70 m², est également mise à disposition comme dépôt secondaire des collections archéologiques.

En 1987, la transformation en Musée annexe de l'ancien hôtel particulier de la famille Noël, rue Richebourg, un moment envisagée, est abandonnée; il est alors choisi de regrouper l'ensemble des activités muséales à Saint-Jean-des-Vignes, la Ville de Soissons étant devenue propriétaire de la totalité des terrains militaires situés à l'intérieur de l'enceinte de cette ancienne abbaye.

En 1989, les locaux occupés à Saint-Jean-des-Vignes par le CEPMR sont entièrement réaménagés. Le dépôt lapidaire du Musée, stocké dans l'ancien Grenier à farine, est provisoirement stocké sous bâches en plein air afin de permettre l'implantation du CEPMR dans l'ensemble du bâtiment, sur près de 800 m². Le réfectoire de 300 m², les celliers de 450 m², le logis de l'abbé de 530 m² (où sont stockés les éléments lapidaires provenant de l'abbaye) sont partiellement équipés afin de permettre la tenue régulière d'expositions et le déroulement des activités pédagogiques qui leur sont associées. En 1993, l'ancien logement du concierge de 50 m², à l'entrée du site, est mis à disposition de l'ERA. 12 du C.N.R.S. En 1994, l'Arsenal, dernier bâtiment militaire appartenant à l'armée, aux abords immédiats de l'enceinte médiévale de Saint-Jean-des-Vignes, est acquis par la Ville de Soissons. Ce bâtiment, aménageable sur 2400 m² répartis sur trois niveaux, présente une emprise au sol de 800 m². En 1995, il est partiellement équipé afin d'accueillir, au rez-de-chaussée, une partie des réserves du Musée et, à l'étage, une salle d'exposition temporaire. Les qualités acoustiques de cette salle, qui peut accueillir 250 personnes, ont été mises en évidence en novembre 1996, à l'occasion d'un premier récital à deux pianos. Ce premier aménagement a ainsi permis au service archéologique de quitter l'ancien hôtel particulier de la famille Noël, rue Richebourg, devenu depuis La Maison des Préventions.

En janvier 1997, le projet de création d'un espace muséal sur le site de Saint-Jean-des-Vignes ayant pour but le développement d'un véritable parc culturel est remis à la Ville de Soissons. Ce projet utilise au mieux les espaces bâtis disponibles à Saint-Jean-des-Vignes et permet l'installation de la totalité du Musée sur le site, où sont déjà implantés les centres de recherche de la DRAC et du CNRS, donnant à l'ancienne abbaye une triple vocation, touristique, pédagogique et scientifique.

Les locaux de l'ancienne abbaye Saint-Léger libérés par le Musée doivent permettre, d'une part, l'extension de la Bibliothèque (projet de médiathèque) et, d'autre part, l'affectation de ces bâtiments au Conservatoire de Musique, actuellement hébergé par le Centre Culturel, résolvant ainsi les besoins d'expansion de la Bibliothèque, du Conservatoire de Musique et du Centre culturel de Soissons. Ce programme de transformation permet de regrouper, autour de la Mairie, les activités culturelles à usage soissonnais et d'établir, à Saint-Jean-des-Vignes, un point de contact avec les publics extérieurs.

En avril 1997, à la suite du déménagement de l'Office du Tourisme, de Saint-Jean-des-Vignes à la place Fernand Marquigny, au coeur de la ville, la gestion et le gardiennage de l'ensemble du site ont été confiés au Musée.

L'équipe

Le travail réalisé durant ces années a été un travail collectif. L'époque à laquelle je succède à J. Depouilly comme responsable d'établissement est celle d'une totale restructuration et d'un renforcement de l'équipe. En 1988, le service Animation du Patrimoine, créé à la suite du recrutement de Karine Jagielsky, est installé dans les locaux du Musée; les nombreux guides-conférenciers de ce service ont largement participé aux activités du Musée. Je suis nommé à la tête de cet établissement en juillet 1989 et Dominique Roussel me succède en septembre au poste de conservateur chargé du service archéologique. En décembre 1989, Lucinio De Almeida est intégré comme nouveau gardien. En juin 1991, Patricia Bertholier, qui travaillait à mi-temps au Musée, est nommée secrétaire à plein temps, tandis que Didier et Patricia Roger succèdent, comme concierges, à Madame Hélène Moinet, en poste au Musée d'octobre 1947 à décembre 1991. En mars 1996, Marie-Jeanne Andrillon rejoint l'équipe du Musée.

Cette nouvelle équipe et le service pédagogique du Musée animé par J.-P. Barba bénéficient de l'aide bénévole des membres de l'Association pour le Développement du Musée de Soissons (ADMS), à la présidence de laquelle J. Depouilly me succède en 1989; Georges Nicolas en devient le trésorier à la même date. De nombreux stagiaires de cette association sont mis à la disposition du Musée, parmi lesquels Carole Lecornu (14 octobre 1993-13 janvier 1995), Yves Dufour (20 septembre 1993-19 septembre 1996), Kambiz Daryabeygui (1er mars 1995-29 février 1996). Le Musée bénéficie également d'un important bénévolat, dans le cadre de l'Association pour le Développement de l'Art Contemporain en Soissonnais (ADACS), association qui avait un rôle décisif dans l'organisation de La quinzaine de l'Art contemporain à Soissons. Thomas Chalmin et Dominique Bonnaud apportèrent leurs contributions dans le cadre du Service National Ville.

En 1997, le Musée héberge quatre services : la Conservation, le Service Archéologique, le Service Animation du Patrimoine, le Service Educatif. Le personnel de ces services est composé de 2 conservateurs, d'1 animatrice du Patrimoine, de 2 secrétaires, d'1 gardien-concierge, d'1 gardien, d'1 agent d'entretien, d'1 agent d'entretien-gardien (Arsenal), d'1 responsable du service éducatif (enseignant détaché), de nombreux vacataires exerçant les fonctions de gardien, d'archéologue et de guide-conférencier, sans oublier les fidèles bénévoles.

La gestion et les budgets

Le 9 juillet 1833, le Conseil municipal de la Ville de Soissons votait un crédit de plus de 1000 FF "pour l'établissement de tablettes et piédestaux destinés à recevoir tous les objets". C'est en 1859 que la Ville de Soissons vote au Musée un premier crédit annuel de 200 FF pour les acquisitions, celui-ci étant rapidement porté à 800 FF quelques années plus tard. Les budgets ont par la suite connu de nombreuses variations.

A partir de 1990, les moyens de la politique mise en place ont été obtenus grâce au soutien de l'Etat, de la Région de Picardie, du Conseil général de l'Aisne et de nombreux mécènes, l'entrée du Musée et le prêt des salles étant restés gratuits et ne générant aucune recette. Pour les collections, il a été obtenu l'inscription, dans le cadre du budget municipal affecté au Musée, d'un crédit annuel d'acquisition (300 000 F/an), incluant le soutien financier de l'Etat (35 % du crédit) et celui de la Région de Picardie (35 % dans le cadre du Fonds Régional d'Acquisition des Musées), ainsi que d'un crédit annuel de restauration des collections (500 000 F/an), incluant l'aide financière de l'Etat (50 % du crédit) et celle du Conseil général de l'Aisne (25 % du crédit).

Pour l'ensemble des manifestations organisées de 1990 à 1997, a été obtenue l'aide financière de l'Etat (DRAC, Université, CNRS, Ecole normale Supérieure...), de la Région de Picardie, du Conseil général de l'Aisne et de nombreux mécènes tels que l'Ambassade d'Argentine et le Centre culturel argentin de Paris, la Fondation du Japon, le Crédit Agricole, l'EDF, La Poste, les sociétés GSM-Groupe des Sablières Modernes Aisne/Marne, LOGIVAM-Groupe Logement des Vallées de l'Aisne et de la

Marne, Rochette Cenpa Ondulé France-Est, AtoHaas-Altuglas, tant pour le montage des expositions que pour l'aide à l'édition. L'Association pour le Développement du Musée de Soissons (ADMS) a servi de relais financier aux plus importantes de ces manifestations telles que "Archéologie d'une Vallée" et "Histoire d'un tableau de Rubens".

Pour les études de faisabilité du projet Saint-Jean-des-Vignes engagées en 1993, l'aide de l'Etat, de la Région et du Conseil général de l'Aisne a été déterminante. En plus des partenaires habituels, il faut citer l'obtention de crédits de la Communauté Européenne, notamment pour l'aménagement des locaux et des équipements.

L'insertion institutionnelle

Un musée est nécessairement rattaché à plusieurs réseaux avec lesquels il travaille de façon privilégiée. Parmi les réseaux institutionnels concernant le Musée de Soissons, citons celui des musées, celui de l'enseignement, celui de la recherche et celui du tourisme.

Les musées

Le Musée de Soissons étant un musée contrôlé par l'Etat, il appartient de facto au réseau des musées de France. La tutelle de l'Etat s'exerce notamment sur les acquisitions et les restaurations d'objets; elle concerne donc essentiellement les fonctions de conservation. Par ailleurs, la Direction des Musées de France accompagne l'élaboration et la réalisation des projets scientifiques et culturels des établissements.

Le Musée du Louvre a quant à lui une action directe tant par la gestion des dépôts que par les propositions d'acquisition d'oeuvres sur le marché de l'art. L'action vigilante de J. Foucart dans ce domaine, plus particulièrement pour les tableaux des Ecoles du Nord, bénéficie à bien des établissements, dont le Musée de Soissons.

L'insertion dans le réseau des musées permet également l'échange ou le prêt d'oeuvres d'art. Si les emprunts d'objets à d'autres établissements pour réaliser des expositions au Musée de Soissons sont assez rares, il n'en va pas de même pour le prêt d'objets du Musée de Soissons à d'autres établissements. Ces prêts sont assez fréquents à l'occasion d'expositions à thèmes. Les objets prêtés sont généralement reproduits dans le catalogue de ces manifestations.

Parmi les objets prêtés, citons :

- en 1989, "Le Serment à la Liberté", tableau de Jean-Louis-Joseph Hoyer et "David et Saül", tableau de Philippe Chéry (Grand Palais, Paris, "La Révolution française et l'Europe", 1989, t. 3, n° 865); le "Plan-reliquaire de la Ville de Soissons" (Strasbourg, "Les bâtisseurs de Cathédrales", 3 septembre-26 novembre 1989, cat. pp. 430-431); 22 objets du site néolithique de Cuiry-les-Chaudardes, 25 objets du site gaulois de Villeneuve-Saint-Germain, les peintures murales en cours de fouilles du site gallo-romain de la rue P. Deviolaine à Soissons, 1 coupe en sigillée à décor chrétien du site de Mercin-et-Vaux, 14 objets du site mérovingien de Juvincourt-et-Damary (Grand Palais, Paris, "Archéologie de la France. Trente ans de découvertes", 27 septembre-31 décembre 1989, cat. pp. 134-135, 278-279, 306, 366, 409); un tableau représentant le comte Sebastiani de la Porta (Musée des Augustins, Toulouse, "Toulouse et le néo-classicisme. Les artistes toulousains de 1775 à 1830", 11 octobre 1989-7 janvier 1990, cat. pp 100-101);

- en 1991, copie d'une statuette chalcolithique de Maizy-sur-Aisne (Terra Amata, Nice, "Eves et rêves ou regards sur les femmes préhistoriques", janvier 1991, cat. ill. 81-82); "Vanité" de Franciscus Gijsbrechts (Musée des Beaux-Arts, Nice, "La Musique et la Peinture 1600-1900. Trois siècles d'iconographie musicale, oeuvres des collections publiques françaises", 6 juillet-6 octobre 1991, cat. pp 58-59);

- en 1992, "La Touques" et "Le port d'Anvers vu de la citadelle nord", tableaux d'Eugène Boudin (Musée E. Boudin, Honfleur, "Eugène Boudin, 1824-1898", 11 avril-12 juillet 1992, cat. pp. 157, 224 à 226); "Le Serment à la Liberté", tableau de Jean-Louis-Joseph Hoyer (Archives nationales, Paris, "La République. 1792-1992", septembre 1992-janvier 1993);

- en 1993, quatre faïences de Sinceny (Musée d'art et d'archéologie, Laon, "Les Faïences de Sinceny (1737-1887)", 5 juin-20 septembre 1993, cat. pp. 54, 61, 64, 70);
- en 1994, "Tête de négresse", sculpture de Jean-Antoine Houdon (Musée d'Orsay, Paris, "La sculpture ethnographique, de la Vénus hottentote à la Tehura de Gauguin", 14 mars-12 juin 1994, cat. pp.33-34; *ibid.*, Museon Arlaten, Arles, 4 juillet-4 septembre 1994);
- en 1995, le "Plan-reliquaire de la Ville de Soissons" (Musée des Monuments Français, Paris, "Architecture de la Renaissance italienne, de Brunelleschi à Michel-Ange", 25 avril-31 juillet 1995; Centre culturel du Panthéon, Paris, "L'orfèvrerie parisienne de la Renaissance. Trésors dispersés", 15 septembre-31 décembre 1995, cat. pp. 40-41, notice 22); peintures murales gallo-romaines provenant des fouilles de la rue P. Deviolaine, Soissons (Musée romain, Lausanne-Vidy, Suisse, "Domus, architecture et peinture d'une maison gallo-romaine", 3 février-11 juin 1995);
- en 1996, "La Touques" et "Le port d'Anvers vu de la citadelle nord", tableaux d'Eugène Boudin (Musée national des Beaux-Arts, Rio de Janeiro, Brésil, "E. Boudin. Prelúdio do Impressionismo", 11 juin-16 août 1996); "Tête de Clotaire 1er" (Hôtel de Ville, Paris, "Paris, de Clovis à Dagobert", 16 octobre 1996-5 janvier 1997, cat. pp. 111-112, notice 128);
- en 1997, seau avec éléments décoratifs en bronze provenant d'un cimetière gaulois de Bucy-le-Long (Musée Antoine Vivenel, Compiègne, "Grecs et Celtes; paroles d'objets", 18 février-13 avril 1997); "Maquette du village de Juvincourt-et-Damery" (Musée du Petit Palais, Paris, "Les Francs, précurseurs de l'Europe", 23 avril-22 juin 1997, cat. p. 110, notice 256; *ibid.*, Museum für Ur- und Frühgeschichte, Staatliche Museen, Berlin, Allemagne, 15 juillet-26 octobre 1997); plat d'argent gallo-romain provenant de Soissons (Musée des Beaux-Arts, Valenciennes, "Trésors archéologiques du Nord de la France", 16 mai-19 octobre 1997, cat. p. 35, notice 6; *ibid.* Musée des Beaux-Arts, Arras, 8 novembre 1997-18 janvier 1998); "Achille devant le corps de Patrocle" et "La Clémence d'Alexandre devant la famille de Darius", tableaux d'Antonio Pellegrini (Musée de Thessalonique, Grèce, "Alexander the Great in European Art", 22 septembre 1997-11 janvier 1998, cat. pp. 442-443, XI.6, 444-447, XI.7).

Les objets du Musée ont également été publiés dans un certain nombre d'ouvrages. Parmi ceux-ci, citons :

- *Archéologie. Grands travaux en Picardie, autoroute A 26; bilan des recherches archéologiques de sauvetage dans le département de l'Aisne (1982-1987)*, Société Archéologique de Picardie, Amiens, 1989; *De Lascaux au grand Louvre. Archéologie et histoire en France*", éd. Errance, Paris, 1989, p. 461; *La France de la Préhistoire. Mille millénaires, des premiers hommes à la conquête romaine*, éd. Nathan, Paris, 1990; *Les plus beaux sites archéologiques de France*, éd. Eclectis, 1993, pp. 25, 31, 35; *L'Aisne au fil de l'eau*, éd. Conseil général de l'Aisne, Laon, 1995, pp. 59, 62-63, 109; *"D'un musée l'autre"*, éd. du Regard, Paris, 1996, pp. 177 à 179 et 197 et *"Saint-Médard, Trésors d'une abbaye royale"*, éd. Somogy, Paris, 1996, pp. 44, 62-63, 128, 131 à 141, 144, 147 à 149, 269, 272, 281, 284-285, 305, 317, 329, 331, 333.

L'enseignement

Les musées jouent un rôle complémentaire essentiel en matière de pédagogie : "je t'apprends", dit l'école, "je te fais savoir", dit le musée. Une grande part des fonctions éducatives des musées concerne les scolaires et plus particulièrement les classes primaires. A Soissons, le service pédagogique du Musée sert de relais avec l'Education nationale, ainsi que le service Animation du Patrimoine, qui accueille des Classes du Patrimoine françaises et européennes.

Les relations entre le Musée et l'enseignement supérieur concernent surtout l'archéologie grâce à la présence de nombreuses équipes universitaires qui ont développé des activités à Soissons et dans la région : Université de Paris I, Université de Paris IV, Durham University (GB), Wesleyan University (USA). Les activités en liaison avec le Musée concernent essentiellement l'organisation de colloques, de tables-rondes, de chantiers-écoles, l'accueil d'étudiants réalisant leurs travaux universitaires.

Il faut également citer, comme facteur d'insertion dans le réseau enseignement, la reproduction d'objets du Musée dans des ouvrages liés aux programmes scolaires. Parmi ceux-ci, citons :

- du mobilier archéologique provenant de la vallée de l'Aisne, dans *Les Gaulois*, éd. Hachette-Education, Paris, 1995, pp. 17, 38, 39, 45, 83; "Le Serment à la Liberté", tableau de Jean-Louis-Joseph Hoyer, dans *Histoire, Seconde*, éd. Bertrand-Lacoste, Paris, 1996, p. 179; "Le Pédagogue", groupe en marbre, dans *Invitation au latin*, 5e, Magnard-Collèges, éd. Magnard, Paris, 1997, p. 48.

La recherche

Les travaux de recherche relatifs aux collections sont une activité majeure au sein des musées : travaux de collecte et de recherche à fin d'acquisition, travaux de documentation des collections, travaux de recherche relatifs à la discipline et au thème du musée, travaux de diffusion scientifique.

La présence à Soissons de deux équipes de recherche du CNRS (ERA. 12. Protohistoire européenne et UMR. 126-8, CEPMR, Laboratoire d'Orient et d'Occident, Ecole normale Supérieure) a largement contribué à développer les liens entre le Musée et ces équipes dans le domaine de l'archéologie. La dévolution du matériel de fouilles de ces équipes, les programmes de restauration sur ce matériel de fouilles, qui donnent une meilleure connaissance technique des objets, la conservation de ces objets au Musée et la publication de ceux-ci lient le Musée à ces équipes de recherche. Le Musée participe assez souvent à la publication des études scientifiques (Actes des séminaires de l'Association Française de Peinture Murale Antique de 1988, 1990, 1991, 1993, 1996 ; «Saint-Médard trésors d'une Abbaye Royale» Somogy, Paris, Mars 1996 ; «La cathédrale de Soissons, architecture du pouvoir», Picard, Paris 1998, par exemple).

Le tourisme

Pour un musée, il est essentiel de travailler en relation avec les professionnels du tourisme. Les Offices de Tourisme jouent en effet un rôle de premier plan dans la diffusion des documents de promotion portant mention des musées. Ils sont également des partenaires importants dans la conception, voire dans la commercialisation des produits touristiques.

Au Musée de Soissons, ce secteur est encore peu développé, bien que les liens avec l'Office du Tourisme soient réguliers, par l'intermédiaire des guides-conférencières du service Animation du Patrimoine. Le rôle touristique du Musée, participant pleinement à une image de marque de la Ville, ne prendra toute sa mesure que lorsque le Musée sera entièrement implanté à Saint-Jean-des-Vignes.

Conclusion

Dès le XVI^e siècle, à Soissons comme dans plusieurs villes anciennes du royaume, on redécouvre les origines antiques de la cité : en 1579, A. Le Pois publie, dans son "Discours sur les médailles et gravures antiques, principalement romaines", les objets qu'il conservait dans son cabinet.

Cette passion pour l'histoire locale, surtout lorsqu'elle participe à l'identité nationale, s'amplifie au siècle suivant. A la suite de la découverte spectaculaire, en 1653 à Tournai, du tombeau de Childéric, père de Clovis, la reine Anne d'Autriche fait entreprendre, en 1655, des fouilles dans l'abbaye Saint-Médard de Soissons, à l'emplacement présumé des tombeaux des rois Clotaire I^{er} et Sigebert I^{er}, fils et petit-fils de Clovis.

En 1762, l'Intendant de la Généralité de Soissons engage de nouvelles fouilles dans les ruines antiques du "Château d'Albâtre"; en 1771, Le Moine signale la collection considérable provenant du "Château d'Albâtre" et conservée à l'Hôtel de Ville. Plusieurs cabinets de curiosités, constitués à cette époque, attirent les amateurs. Toutes les composantes d'une politique du patrimoine sont alors en germe.

La Révolution française donnera une conscience patrimoniale collective, tout en étant aux prises avec le devoir de destruction de ce qui rappelle l'Ancien Régime. Pour assurer la sauvegarde de ces richesses, il faut alors créer un espace neutre, qui occulte en partie la signification religieuse, monarchique ou féodale des oeuvres : ce sera le *Museum*. Les quinze musées de province créés, en France, en 1801 et consacrés aux Beaux-Arts, laissent peu de place à l'archéologie et à l'histoire locale. Une

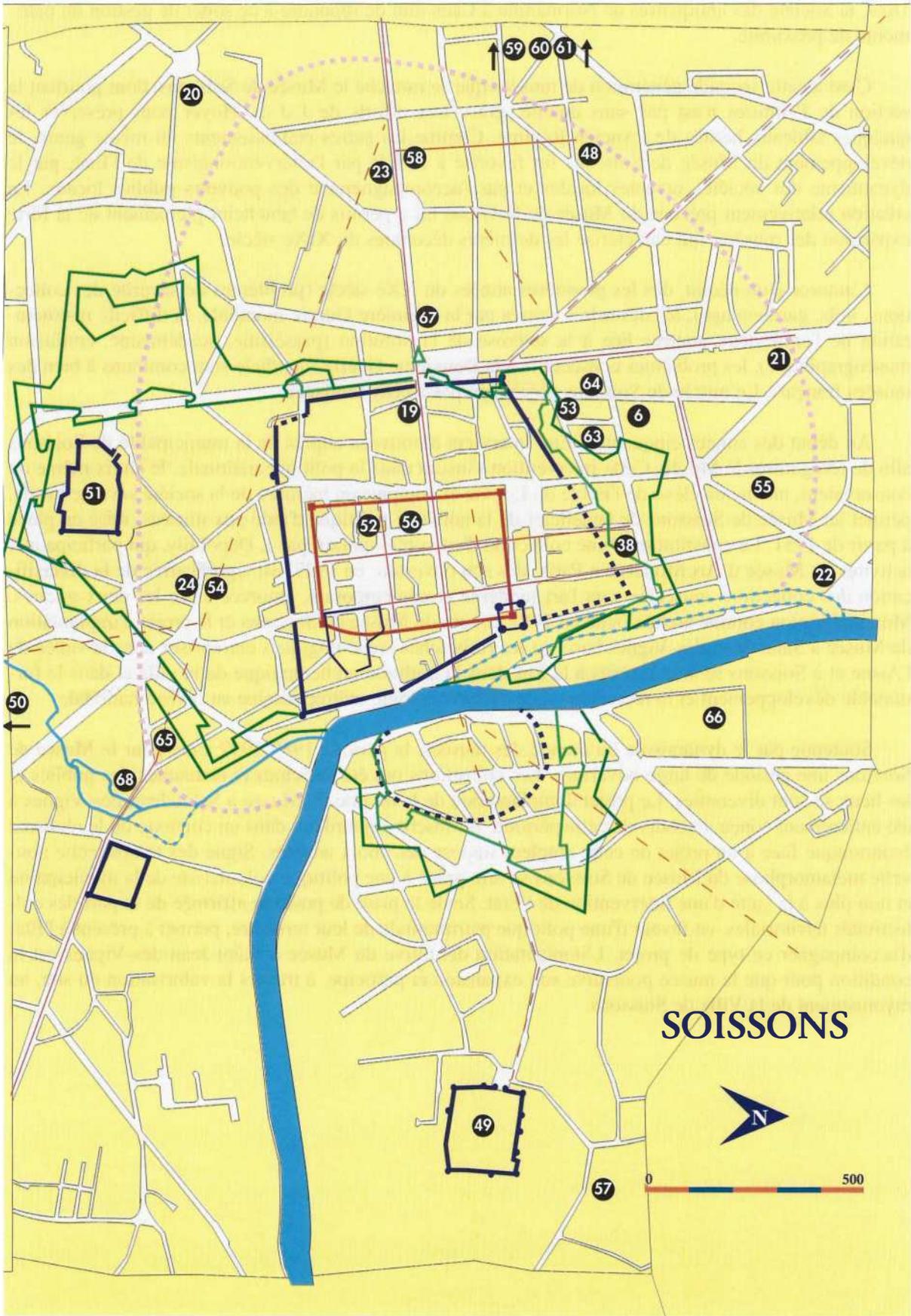
nouvelle génération de musées est donc constituée, dans le sillage d'Arcisse de Caumont qui fonde, en 1824, la Société des antiquaires de Normandie à Caen afin de répondre à ce souci de gestion du patrimoine de proximité.

C'est à cette seconde génération de musées que se rattache le Musée de Soissons, dont pourtant la section de Peintures n'est pas sans qualité, grâce aux efforts de J.-J.-L. Hoyer pour préserver les quelques tableaux hérités de l'Ancien Régime. Comme les autres établissements du même genre, le développement du Musée de Soissons fut favorisé à la fois par l'interventionnisme de l'Etat, par le dynamisme des sociétés savantes locales et par l'accompagnement des pouvoirs publics locaux. La création relativement précoce du Musée de Soissons lui a permis de bénéficier pleinement de la forte expansion des musées, qui caractérise les dernières décennies du XIXe siècle.

L'amorce d'un déclin, dès les premières années du XXe siècle (problèmes de sécurité des collections, vols, gardiennage), les désordres causés par la Première Guerre mondiale, la difficile restructuration de l'entre-deux guerres liée à la sclérose de l'institution (passéisme, académisme, confusion muséographique), les problèmes consécutifs à la Deuxième Guerre mondiale sont communs à bien des musées français. Le musée de Soissons n'échappe pas à cette tendance.

Au début des années cinquante, l'Etat intervient à nouveau auprès de la municipalité de Soissons afin de réorganiser le Musée. Cette intervention s'inscrit dans la politique nationale; le choix même du conservateur, un ancien élève de l'Ecole du Louvre et non plus un membre de la société savante locale, permet au Musée de Soissons de bénéficier de la nouvelle politique d'aide aux musées, mise en place à partir de 1951. La constitution d'une collection d'art contemporain par J. Depouilly, qui participa aux activités du Musée d'Art Moderne à Paris, dès son ouverture en 1947, est significative de la diversification des collections muséales vers l'art moderne et contemporain, amorcée entre les deux guerres. Mon intégration comme archéologue en 1981 au sein du Musée de Soissons et le projet d'implantation du Musée à Saint-Jean-des-Vignes basé sur les recherches archéologiques entreprises dans la vallée de l'Aisne et à Soissons se sont inscrits à la fois dans la tradition archéologique de la ville et dans le formidable développement et la reconnaissance de l'archéologie métropolitaine au niveau national.

Soutenue par le dynamisme du monde des musées, la période 1989-1997 a été pour le Musée de Soissons une période de large ouverture. Les collections ont été enrichies et restaurées; les publics et les lieux se sont diversifiés. Le projet d'implantation de la totalité du Musée à Saint-Jean-des-Vignes a été entièrement conçu au cours de cette période. Il s'inscrit aujourd'hui dans un contexte où le réalisme économique face à un projet de cette ampleur impose des choix adaptés. Signe des temps, cette nouvelle métamorphose du Musée de Soissons se fera grâce à une politique volontariste de la municipalité et non plus à la suite d'une intervention de l'Etat. Seule la prise de position affirmée de la part des collectivités territoriales, en faveur d'une politique patrimoniale de leur territoire, permet à présent à l'Etat d'accompagner ce type de projet. L'implantation définitive du Musée à Saint-Jean-des-Vignes est la condition pour que le musée poursuive son expansion et participe, à travers la valorisation du site, au rayonnement de la Ville de Soissons.



OBSERVATIONS ARCHEOLOGIQUES A SOISSONS (1988/1998)

(bilan synthétique)

DOMINIQUE ROUSSEL

Les bulletins de la SAHSS ont toujours rendu compte, de façon assez systématique, des découvertes archéologiques dans la ville et la région au fil des communications faites devant les membres de la Société Historique et Archéologique.

Les observations et les fouilles de moindre importance apportent aussi leur lot d'informations. C'est ainsi que nous présentons, ci-après, sous forme d'inventaire synthétique, les interventions archéologiques du service archéologique du musée réalisées depuis 10 ans (1988-1998).

Une carte archéologique de la ville tient compte des découvertes anciennes, des observations publiées par M. Bernard Ancien et des fouilles et observations récentes depuis la création du service archéologique du musée par Denis Defente en 1982. Cette "image virtuelle" de la ville depuis sa création comporte certaines lacunes que des interventions archéologiques visent à compléter.

Certains secteurs n'ont jamais pu être observés et d'autres sont irrémédiablement détruits. Pour affiner la connaissance de la ville, il faut "piocher" l'information là où elle est encore conservée.

Cette vision historique de la ville repose aussi sur de nombreuses suppositions qu'une intervention de terrain permettrait de confirmer ou d'infirmer. Pour cette raison chaque observation, même négative, est une information. Jusqu'à présent, l'archéologue n'a pas encore les moyens de savoir ce que conserve le sous-sol sans procéder à un sondage, une tranchée, un décapage.

Les lieux d'interventions sont donc le plus souvent déterminés par les projets d'aménagement urbain. Situé dans une zone archéologiquement sensible, le terrain fait alors l'objet d'une évaluation poussée. L'évaluation détermine la surface, l'épaisseur, la chronologie et l'intérêt scientifique des niveaux archéologiques conservés.

Pour respecter la législation, qui protège les sites archéologiques, les services du Ministère de la Culture prescrivent la conservation du site ou sa fouille dans des conditions scientifiques précises. Une convention entre l'aménageur du projet et les services du Ministère de la Culture détermine alors les modalités de la fouille (temps, personnel, financement).

Après la fouille, les études du matériel prélevé peuvent être longues, surtout en milieu urbain où les couches archéologiques sont riches en vestiges de toutes natures qui font appel à des spécialités différentes.

Chaque intervention analysée et cartographiée permet de compléter chaque année la connaissance archéologique de la ville.

Descriptif synthétique des interventions archéologiques à Soissons

Pour chaque site sont précisés ses caractéristiques topographiques (n°site Soissons et année, adresse, n°site DRACAR, cadastre et coordonnées Lambert), suivies d'une description des opérations de fouille, ses objectifs et ses résultats, ainsi que d'une bibliographie spécifique au site.

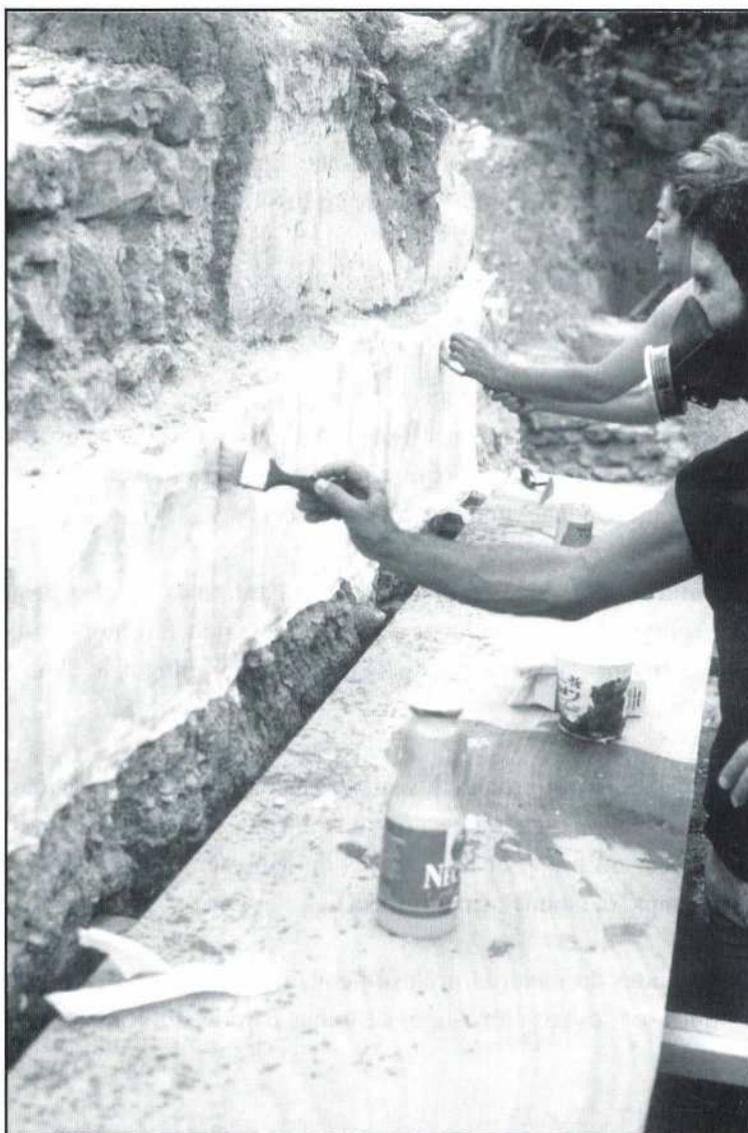
006/88 à 91 - Rue Paul Deviolaine / Rue Quinette

site: 02.722.019 AH, Cadastre 97 AB 89-90, C. Lambert: x: 671,550 y: 187,800

Un terrain, en friche depuis l'incendie d'une usine en 1974, est acquis par la Ville pour l'extension du Lycée Gérard de Nerval.

Des interventions archéologiques, à partir de 1982, révèlent un des plus riches sites archéologiques de Soissons pour l'étude de la cité gallo-romaine *Augusta Suessionum*, et pour la connaissance de la peinture murale gallo-romaine dans le Nord de la Gaule.

Les opérations archéologiques menées de 1982 à 1989 ont permis la fouille des bâtiments, le prélèvement et l'étude des parois de décors effondrés sur les sols des salles progressivement dégagées.



Prélèvement d'une peinture murale - Lycée G. de Nerval.

Le projet d'extension du Lycée prenant forme, une fouille de sauvetage de toute la parcelle eut lieu en 1990 et 1991 avant la destruction du site. La fouille fut financée par le Conseil Régional de Picardie, l'aménageur, et la Ville de Soissons (service archéologique du musée), sous le contrôle du Service Régional de l'Archéologie.

La fouille avait pour but l'étude complète des bâtiments, et la chronologie des niveaux d'occupation du site.

Au Nord de la parcelle, le site a livré un ensemble d'une quinzaine de pièces, un atrium, une salle avec un bassin central, et des couloirs du Ier s. ap. J.C. La circulation dans cette riche *insula* semble orientée ouest-est. Les bâtiments ont subi au cours du Ier siècle de fréquentes transformations que l'étude des remblais permet de préciser. L'étude stylistique des peintures a montré deux phases de décor au cours de la première moitié du Ier siècle et au cours de la deuxième moitié du Ier s. que semble actuellement confirmer l'étude stratigraphique de certaines salles.

Une réorganisation du site est intervenue au cours du IIe s. avec l'installation de grands bâtiments aux murs larges posés sur les sols de l'habitat précédent, et d'un grand hypocauste.

Le site est conservé au Nord, sous les jardins des maisons voisines, mais détruit au Sud par un profond fossé des fortifications du XIXe s.

Ce fossé a épargné à l'extrémité sud de la parcelle un grand mur et une colonnade qui laissent un espoir de retrouver des fondations de monuments publics qu'il est aujourd'hui difficile de situer dans la ville. Ces bâtiments publics et religieux ont été réemployés dans les fondations du mur du castrum à la fin du IIIe s.

De nombreuses publications ont déjà traité différents aspects du site, en particulier l'étude des décorations murales. L'étude d'autres aspects du site (architecture, céramique, numismatique, petits objets) a pu reprendre récemment et fera l'objet de publications spécifiques dans la perspective d'une publication générale du site.

Bibl: Defente D., "Peintures murales romaines de Soissons", *Cahiers d'Archéologie Romande* n°43, Avenches 1987, p. 167-180

Defente D., "Le site du "Château d'Albâtre" rue Paul Deviolaine à Soissons", Cologne 1989

Defente D., "Représentations figurées de quelques sites en Picardie", *Revue Archéologique de Picardie*, n°1/2, 1990, p.41-73

Querel P et Querel C, études en cours à paraître

019/89 - 39-41 rue Saint-Christophe

Cadastré 97: AN181, C. Lambert: x: 671,540 y: 187,330

A la suite de la destruction d'un immeuble (1840-1920), les travaux de construction d'un immeuble de commerces et d'habitations avec parking souterrain ont confirmé une importante stratigraphie gallo-romaine.

Des structures d'habitat en bordure de la chaussée antique (Soissons - Amiens - Senlis) ainsi que des structures funéraires ont été observées sans qu'une fouille puisse être réalisée pour des raisons de sécurité.

020/89 - 36 rue de la Victoire

Cadastré 97: BI 1à3, C. Lambert: x: 670,840 y: 186,620

L'extension de la clinique Saint-Christophe a été l'occasion d'observer, à l'emplacement supposé par Bernard Ancien d'une nécropole antique, quelques sépultures d'enfants visibles dans les coupes accessibles après les terrassements.



Lycée G. de Nerval - Vue d'ensemble des fouilles.



Lycée G. de Nerval - Démontage d'un mur.

021/89 - 36 Boulevard Victor Hugo

Cadastré 97: BR 263, C. Lambert: x: 671,420 y: 188,150

La construction d'un pavillon a permis la confirmation de la présence de niveaux archéologiques liés à la ville du Haut-Empire dans ce secteur. Du matériel céramique a pu être prélevé dans des fosses datables du Ier siècle de notre ère.

022/91 - 21 avenue du Mail / Bd du Maréchal de Lattre

site: 02.722.030 AH, Cadastre 97: BR 92, C. Lambert: x: 671,900 y: 188,200

La construction d'un ensemble de logements H.L.M. avenue du Mail sur un terrain très faiblement construit (grand parc entourant une maison de maître détruite en 1970) a permis de vérifier des observations anciennes relevées par Bernard Ancien.

Les fossés, repérés par B. Ancien en 1956 à l'occasion du creusement d'une tranchée d'égout Bd de Lattre, étaient interprétés comme une limite de la ville du Haut-Empire. Des structures gallo-romaines avaient été observées à quelques dizaines de mètres des fossés lors de la construction d'un ensemble H.L.M au Sud du site. La présence d'un riche habitat sur le site du "Château d'Albâtre" (extension du lycée Gérard de Nerval) à quelques centaines de mètres nécessitait une évaluation de ce terrain avant construction.

La société Logivam ayant pris en charge les frais de terrassements quatre points du site ont été observés :

- Tranchée 34m x 1,90 m (N.E/S.O), sol naturel (grève) à -2,40 m de moyenne
- Tranchée 13 m x 1,90 m (E.O) sol naturel à -1,50 m
- Sondage 7 m x 1,90 m sol naturel à -2,80 m
- Sondage 7 m x 1,90 m sol naturel à -1,50 m

Les observations stratigraphiques n'ont pas permis de confirmer l'hypothèse d'un double fossé gallo-romain qui aurait constitué un cas unique dans l'urbanisme gallo-romain. En effet aucune structure de cette époque n'a été mise au jour. Les faibles éléments de datation retrouvés dans le remplissage des fossés laissent penser à un aménagement du XIXe siècle contemporain des remblais observés sur tout le terrain examiné.

023/91 - 27 Avenue de Compiègne

site: 02.722.031 AH, Cadastre 97: BK 188, C. Lambert: x: 671,050 y: 187,250

Le projet de construction d'un bâtiment commercial n'affectant pas le sous-sol a permis cependant de réaliser une tranchée d'évaluation sur toute la largeur du terrain.

La fouille sera financée par l'aménageur et la Ville de Soissons (service archéologique du musée), sous le contrôle du Service Régional de l'Archéologie.

Cette évaluation avait pour objectifs l'observation de la stratigraphie antique en bordure de la voie antique (Soissons - Amiens- Senlis), attestée par les observations de Bernard Ancien dans ce secteur, ainsi que la reconnaissance et la datation d'un chemin dit "de Compiègne" orienté est/ouest qui doublait l'avenue de Compiègne au Sud.

La tranchée nord/sud de 53 m de long sur 3,50 m de large a mis en évidence des fondations de bâtiments et de niveaux d'occupations antiques présents sur la totalité de la tranchée à partir d'un mètre sous le niveau de circulation moderne. Le sol naturel n'a été rencontré à certains endroits qu'à une profondeur de 5 mètres sous le niveau de sol actuel.

En bordure de l'avenue de Compiègne a été fouillée une cave dont les murs en partie récupérés reposaient sur des pieux en bois fichés dans la grève. Cette cave comprenait un escalier en pierre dont une marche subsistait et un puits.

Vers le sud ont été fouillés un puits remblayé d'un abondant matériel céramique et de nombreuses fosses remblayées de matériel de construction (calcaire, tuiles) et de céramiques.

La chronologie du site a pu être établie par l'étude céramique. Les premières couches d'abandon du site sont datées vers le milieu du II^e siècle ap. J.C. La fonction du site semble essentiellement commerciale. L'abandon définitif du site, vers la fin du II^e siècle de notre ère, marque peut-être une mutation du quartier.

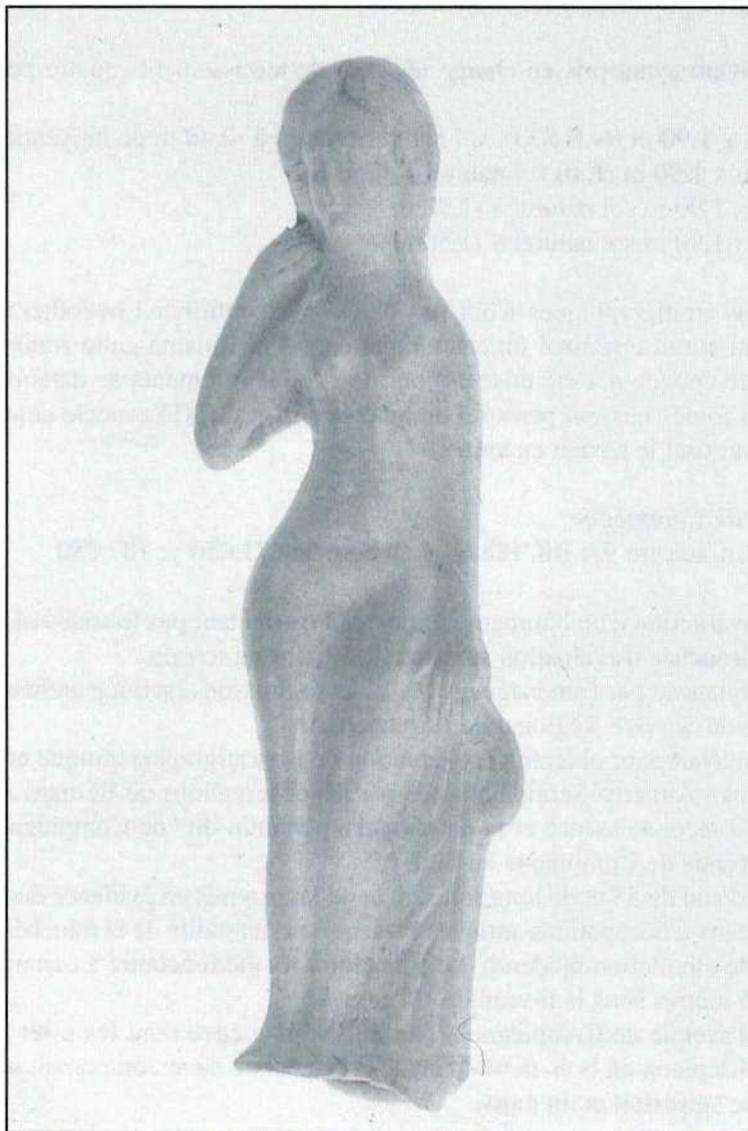
La tranchée n'a pas permis de repérer la présence de la voie antique est/ouest ni celle du "Chemin de Compiègne".

Bibl: De Mecquenem C., Contribution à l'étude du Soissons gallo-romain, observation et évaluation du potentiel archéologique de la parcelle n°188 au n°27 de l'Avenue de Compiègne, *B.S.A.H.S.S*, tome 19e, 4e série, 1989-1993.

024/92-93 7 rue de l'Hôpital

site: 02.722.031 AH, Cadastre 97: AR 121, C. Lambert: x: 671,920 y: 186,820

En 1992, une évaluation du potentiel archéologique d'un terrain de 1831 m² situé au n° 7 de la rue de l'Hôpital avait pour but de préciser l'emplacement de l'ancien hôpital général de Soissons



Fouilles de l'hôpital général : Vénus sortant du bain (terre blanche de l'Allier).

(XVIIe s.) dont le souvenir était conservé par le nom des rues (de l'hôpital et rue neuve de l'hôpital), par des archives et des plans anciens.

La fouille sera financée par Logivam, l'aménageur, et la Ville de Soissons (service archéologique du musée), sous le contrôle du Service Régional de l'Archéologie.

La tranchée d'évaluation met immédiatement au jour le mur principal de la chapelle de l'hôpital mais aussi d'importantes structures mérovingiennes dans les sondages profonds, les premières rencontrées en milieu urbain à Soissons.

La mise en évidence d'une occupation domestique et artisanale de l'époque mérovingienne en milieu urbain est riche d'enseignement pour la période et pour la ville.

En confrontant les plans et textes anciens et les informations archéologiques données par la fouille, la chronologie du terrain est clairement établie selon le schéma suivant :

Phase I : occupation gallo-romaine, Ier et IIe s. avec une occupation sporadique IIIe et IVe s., zone peu bâtie, fossés.

L'importance du matériel gallo-romain (céramiques et une centaine de monnaies) retrouvé sur tout le site dans les niveaux plus tardifs s'explique par la présence d'aménagements de type agricole (?) (fossés, murets, aménagements de pierres et tuiles) et votifs (dépôt 93-579).

Malgré l'occupation intensive de ce secteur à la période mérovingienne, un dépôt gallo-romain (93-579), composé de 19 micro-vases, deux fioles de verre, et trois objets en terre blanche : une statuette de vénus sortant du bain, un buste de femme, une feuille (à rapprocher des feuilles d'argent votives), a été épargné et retrouvé en parfait état de conservation. Il est difficile d'expliquer la nature exacte de cet ensemble qui a cependant l'apparence d'un dépôt votif.

Phase II : occupation mérovingienne, V-VIIes ap. J.C., zone artisanale, four de potiers.

Phase III : occupation médiévale, zone cultivée (jardins), puits XIIIe-XIVe s, liée à la culture de vignes dans ces terrains dépendant de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes

Phase IV : occupation moderne, 1662 construction de l'hôpital général

Phase V : occupation contemporaine, 1870 destruction de l'hôpital

Phase VI : début XXe s. construction d'une grande maison bourgeoise.

Les structures mises au jour pour l'époque mérovingienne sont essentiellement des fosses, très nombreuses, concentrées et fréquemment recoupées entre elles.

La découverte en 1992 d'une fosse de rejets de cuisson (st 139) a orienté la fouille vers l'est où le site n'avait pas trop souffert des constructions du XVIIe. Un nouveau décapage a permis d'atteindre les niveaux mérovingiens sur une superficie de 152 m². Une nouvelle fosse de rejets de cuisson (st 538), mieux conservés que ceux de la fosse 139, a livré une centaine de céramiques (37 vases biconiques décorés, 23 vases globulaires, 6 assiettes, 1 vase globulaire ansé, 1 cruche). La fosse 139 avait livré 50 vases globulaires, 15 biconiques, 4 cruches à bec tubulaire, 3 pichets à bec triflé, 2 écuelles, 1 tèle, 1 vase globulaire ansé et de très nombreux fragments.

Les premières études sur la céramique et son décor montrent deux phases d'occupation : la première de la fin Ve au premier tiers VIe s., la seconde du deuxième tiers du VIe siècle.

Cet ensemble homogène voisinait le four de production. La chambre de chauffe ovale (1,80m / 2,70m), l'alandier (0,40m / 1m) et le laboratoire (diam : 2m) étaient très mal conservés.

Un important ensemble de structures excavées dans le sable naturel (fosses cylindriques, cuvettes, trous de poteaux, puits) ainsi qu'une construction à 8 poteaux et deux fonds de cabane voisinaient cet atelier. Cet ensemble était limité au sud par un empièchement régulier (lieu de passage ou espace de travail ?). Des fosses contenaient des déchets domestiques (ossements d'animaux consommés). Une étude précise permettra de connaître, à partir de ces ossements, l'importance de l'activité domestique du site (lieu de vie permanent ou temporaire).

Une fosse de traitement de l'argile ainsi que des fosses d'extraction de sable ont été dégagées.



Fouilles de l'hôpital général - Dépôt gallo-romain constitué de micro-vases, statuettes et fioles de verre.



Fouilles de l'hôpital général - Détail d'un dépôt gallo-romain (micro vases et statuettes).

7 puits ont été découverts sur ce site. Ce sont des structures fragiles creusées dans le sable. L'un d'eux a été fouillé jusqu'à une profondeur de 5 m. Ces puits alimentaient en eau le site artisanal.

C'est la fonction religieuse de la ville qui est souvent la mieux connue. Sa fonction économique est plus difficile à cerner, et les fouilles urbaines sont encore trop rares dans ce domaine. On peut seulement admettre, et cette fouille semble le confirmer, que, comme pour la ville du Bas-Empire, les faubourgs étaient tournés vers les activités artisanales, la ville étant le lieu d'échanges et de commerce. Cet atelier de potiers, vraisemblablement situé au bord d'une voirie importante, est aujourd'hui le plus ancien connu dans le nord de la France. Il apporte de nouvelles données sur la céramique mérovingienne, dont les lieux de production sont mal connus, et sur les réseaux d'échanges dans la société mérovingienne.

Bibl: Roussel D., "Soissons Hôpital Général", *Bilan Scientifique SRA DRAC Picardie*, 1992, p.40-41, 1993, p.58-59

Roussel D, Thouvenot S, "Le site de la rue de l'Hôpital à Soissons", *Fédération des sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne*, Mémoires, Tome XXXVIII (1993) p. 142-152.

Hardy K, *La céramique mérovingienne d'un atelier de potier de Soissons (sur la base de deux fosses de rejet)*, mémoire de maîtrise de l'université de Paris I, 1995, 63p., 62 pl.

Thouvenot S, "L'atelier de potiers mérovingien de Soissons", *Revue Archéologique de Picardie*, à paraître.

038/89 - 9 rue Paul Deviolaine

Cadastre AB 44-46, Cadastre 97: AB 44, C. Lambert: x: 671,850 y: 187,750

La démolition d'un atelier d'artisan pour la construction de la résidence "Saint-Léger" a permis l'observation de gros murs correspondant aux aménagements fortifiés du XIXe s.

048/93 12 rue Arago

site: 02.722.022 AH, Cadastre 97: BO 661, C. Lambert: x: 671,000 y: 187,700

En 1993, une fouille de sauvetage urgent a été réalisée par le service archéologique du musée sur un terrain situé à proximité de la nécropole gallo-romaine des Longues-Raies. Des structures archéologiques, très nettement identifiées au décapage (110 m²) lors du suivi des travaux de fondation, étaient menacées de destruction par la construction d'une maison individuelle. Les niveaux d'occupation antique ont été atteints à une profondeur de 1,50 m.

La fouille a mis au jour sur l'emprise trois phases chronologiques : un puits comblé dans la première moitié du Ier s. ap. J.C., perturbé par l'installation d'un four de potier utilisé vers la fin du IIe et le début du IIIe s. et trois inhumations d'enfants, en urne, du milieu du IIIe s.

Les chambres de combustion et de chauffe du four à réduction avec languette centrale étaient bien conservées, des fragments de sole effondrée étaient encore accrochés aux parois. Dimensions du four : 3,10 m x 1,50 m, prof : 0,55 m. Orientation nord-sud, alandier orienté au sud.

La chambre de combustion était comblée par des céramiques produites dans ce four. Le passage entre les deux chambres était renforcé par deux tubulures en terre cuite. Cette structure est isolée de son contexte artisanal, sans doute conservé dans les terrains voisins (ateliers de stockage et de travail de la terre, fosses de rejets de cuissons, autres fours etc).

Le matériel associé se compose d'assiettes, plats, jattes, bols, et marmites. Cette céramique commune est datée par comparaison avec celles d'Amiens de la fin du IIe siècle ap. J.C. Cette production locale a été rencontrée à Soissons (site 023 / 27 av. de Compiègne et site 067 / 2 av. de Compiègne), à Mercin et Vaux (site MVQ le Quinconce) et à Limé (site La nécropole des Sables). Un autre lieu de production de ce type de formes est aussi attesté à Cuts dans l'Oise.



Fouilles de l'hôpital général - Vue générale du site : les fondations de la chapelle de l'hôpital (XVIIe s.) et les caveaux des chanoines



Fouilles de l'hôpital général - Vue d'ensemble de la fosse de rejets de cuisson n° 538.

A l'ouest du four ont été retrouvés dans une large fosse rectangulaire 3 sépultures d'enfants inhumés dans des urnes. L'urne n°2 datable du IIIe s. contenait comme offrande à Charron un denier de Maximin le Thrace (235/236). Un as de Rome de Gordien III (241/243) était associé au corps de la sépulture 3. Cette grande structure rectangulaire est postérieure au four : elle coupe une fosse contenant du matériel détritique contemporain du four. Ces inhumations sont à rapprocher de la grande nécropole des "Longues-Raies" située à une centaine de m du site, et aux autres découvertes d'inhumations d'enfants au Bd Poincaré et au n°24 rue Arago (Ancien B., Tuffreau-Libre M., Soissons gallo-romain, Musée de Soissons, 1980).

Les niveaux archéologiques dans ce secteur n'ont pas été perturbés par d'autres aménagements jusqu'à l'habitat pavillonnaire de ce siècle.

Bibl.: Deflorenne C., Querel P. "Un four de potier du Haut-Empire à Soissons", *Revue Archéologique de Picardie*, n°3/4, 1997, p. 73-84.



Four de potier gallo-romain rue Arago.

049/93 Abbaye Saint-Médard

site: 02.722.006 AH, Cadastre 97: CI 50, C. Lambert: x: 673,200 y: 187,500

De jeunes allemands, roumains et espagnols ont entrepris en 1993 avec des jeunes soissonnais le nettoyage de deux bâtiments de l'abbaye Saint-Médard, accolés à l'enceinte nord, et encore en élévation, dans le cadre d'un camp international organisé par la Ville de Soissons.

Ces bâtiments à demi ruinés et transformés en ruine romantique au XIXe siècle (fantaisie des Geslin), avant d'être inclus dans une institution pour sourds et muets, présentent encore des caractéristiques architecturales intéressantes que de grands débroussaillages ont permis de mieux apprécier.

Des sondages avaient pour but de vérifier la conservation de niveaux archéologiques dans ce secteur.

Les sondages A et B, situés à l'angle nord-ouest du bâtiment accolé à la muraille, n'ont révélé que des remblais récents (XIXe s.).

Les sondages C, D, E, situés dans le bâtiment adjacent dont ne subsiste que le mur nord et des bases de colonnes, a permis deux constatations :

- les 4 bases de colonnes sont posées sur une pile de fondation carrée de pierres calcaires taillées. Elles ont été légèrement déplacées par rapport à leur position originelle, ce qui perturbait la compréhension du bâtiment.

- des murs accolés aux piles de fondation permettent de restituer la présence d'un grand chauffoir (datation stylistique 1250-1275) qui occupait la moitié de la salle (4 m) sur 4,40 m de large. La trace de la hotte du chauffoir est visible sur le mur nord (manteau à 2,10 m du sol).

Ce bâtiment, appelé "dortoir des novices", datable stylistiquement du milieu du XIIIe s., comportait à l'origine huit travées (soit 35 m de long / 9 m de large). Il est réduit à cinq travées et n'est plus voûté d'ogives sur le plan Mauriste où il apparaît comme "Grand grenier". Il est cependant mentionné comme "cellier voûté en ogives servant de vendangeoir, à trois étages" à la Révolution.

Bibl.: Defente D., *Saint-Médard, trésors d'une abbaye royale*, Somogy 1996, p.336-337.

050/95 - rue Saint-Lazare

site: 02.722.032 AH, Cadastre 97: CS 94, C. Lambert: x: 672,300 y: 186,200

Des sondages d'évaluation sur une surface de 700 m² ont été effectués dans le cadre d'un projet de construction d'une maison de retraite.

5 sondages profonds (-3,50 m) entre NGF 51 m et 47,50 m ont été réalisés sur l'emprise des sous-sols des bâtiments. Sous la terre végétale ont été notées d'épaisses couches de sable naturel. Des sondages pressiométriques ont révélé ces couches de sable jusque -10 m.

Aucune structure archéologique n'a été repérée sur ce terrain, qui devait voisiner l'église Saint-Lazare dont l'emplacement est à préciser dans ce secteur. Des éléments lapidaires de cette église ont été retrouvés en remploi dans les murs de l'Hôpital Général.

051/94 - Abbaye Saint-Jean-des-Vignes

site: 02.722.004 AH, Cadastre 97: AP 17, C. Lambert: x: 671,700 y: 186,600

L'aménagement d'une margelle d'un puits comblé du bâtiment des hôtes de l'abbaye (XVII - XVIIIe s.) a occasionné la fouille complète de la structure dont l'appareillage était bien conservé jusqu'au fond (8,30 m). Une structure en bois à la base du puits a pu être en partie prélevée.

Comme pour toute structure de ce type, la fouille a livré un abondant matériel céramique (assiettes, pichets de grès, faïences décorées d'inspiration asiatique, etc) ainsi qu'une pile d'assiettes estampillées en étain et quelques objets en os associés à des fragments d'architecture et de pierre tombale.

052/94 - Cathédrale

Cadastre 97: AM 20, C. Lambert: x: 671,800 y: 187,250

Des sondages effectués par le Service des Monuments Historiques devant l'autel, dans le cadre de l'aménagement du chœur, ont permis le prélèvement d'une plaque de mortier rose rencontrée à 70 cm du sol actuel.

053/94 - Angle Rue Quinette/Rue Léon Caillez

Cadastre 97: AB 81, C. Lambert: x: 671,550 y: 187,650

La construction d'un immeuble sur cette parcelle située dans la ville antique mais perturbée par les fortifications du XIXe s. a permis de bien situer le passage d'un fossé faisant partie des structures défensives de la ville. Les remblais de ce fossé ne contenaient pas de vestiges archéologiques. Le terrain voisin au nord laissait apparaître en coupe de riches niveaux stratigraphiques gallo-romains (sols en mortier, peintures murales).

054/94 - 4 rue Deflandre

site: 02.722.033 AH, Cadastre 97: AL 141, C. Lambert: x: 671,900 y: 186,900

Le site de la rue Deflandre se situait au coeur de la ville de Soissons dans un terrain non bâti. D'une maison en bord de rue disparue au XIXe s. il restait une cave et un puits situés à l'angle nord-ouest de la parcelle.

Dans le contexte de la ville antique, le site est situé à 250 m du castrum du Bas-Empire, 200 m de l'église Saint-Martin et 500 m de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes. Il est surtout à 60 m du site mérovingien de l'Hôpital Général (zone artisanale, four de potier et habitat).



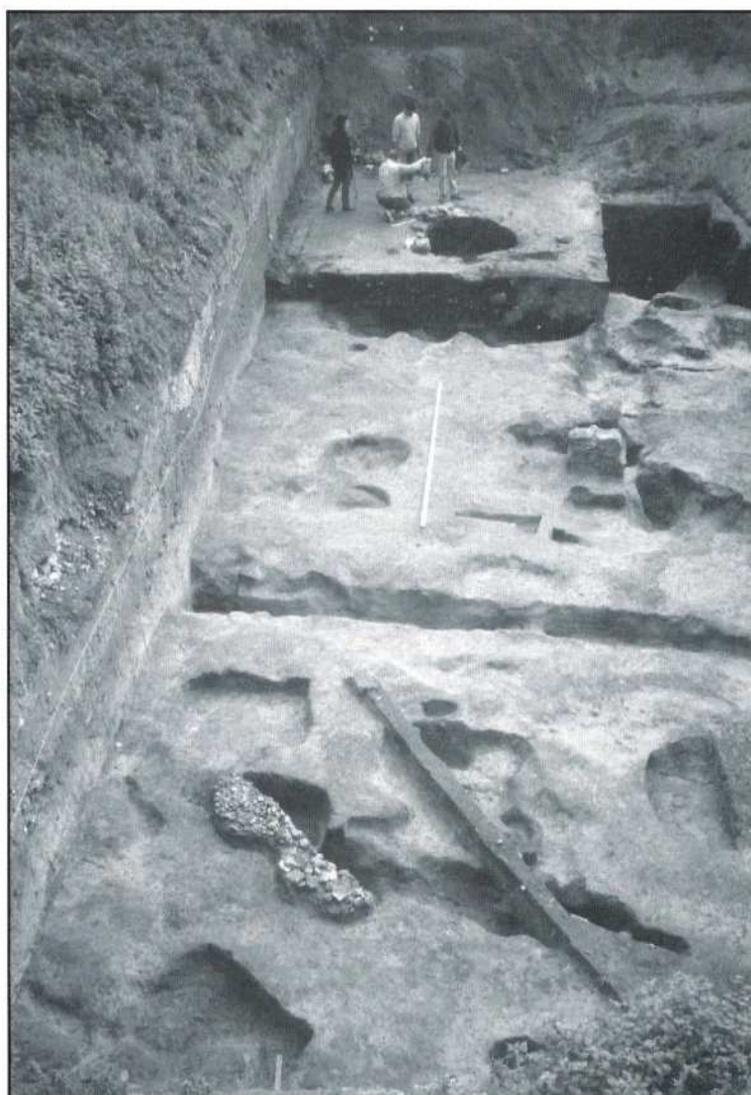
Rue Deflandre - Site en cours de fouille.

Un projet immobilier a nécessité la fouille de 400 m² d'août à novembre 1994 à la suite d'une tranchée d'évaluation (mai 94). Le programme a été financé par l'aménageur (SCI Ariès) et le service archéologique du musée.

Un décapage profond d'une première couche de remblais récents et d'une épaisse couche de remblais de jardin (XIXe s.) a été réalisé jusqu'aux premières structures rencontrées (grands puisards XVIIe / XVIIIe s.). Des structures mérovingiennes étaient conservées à -2,70 / 3 m, correspondant à l'altitude des niveaux rencontrés sur le site voisin de l'Hôpital Général.

Les structures conservées sur le site correspondaient à quatre phases de son occupation :

- Un petit fossé gaulois (La Tène D), première structure de ce type rencontrée à Soissons, creusé dans le sable naturel.
- Une quinzaine de fosses mérovingiennes ainsi qu'un large fossé, contenant peu de matériel, formaient la limite du site de l'Hôpital Général. Le comblement de ces structures (2e moitié VIe s.) attestait d'une occupation très brève du site. Une masse de scories (17 kg) sur une superficie de 35 m², associée à des ratés de cuisson mérovingiens, identiques au lieu de production voisin, laisse supposer une activité métallurgique dans ce secteur. Un artisanat du bronze est aussi attesté par la présence de petits creusets en terre cuite contenant des résidus de fonte rencontrés aussi dans des



Rue Deflandre - Fouille 1994. En bas : structures médiévales - au centre : fossé gaulois - en haut : structures mérovingiennes et médiévales. Puisard moderne.

fosses du site de l'Hôpital. Aucun objet en bronze (outil, bijou) n'a cependant été retrouvé sur les deux sites.

- Une vingtaine de structures médiévales (fosses, petits puisards) conservait quelques céramiques intactes (XIIe / XIIIe s.).

Trois sépultures est / ouest, fouillées dans les niveaux mérovingiens, étaient plus difficiles à dater. L'une d'elles était coupée par une fosse mérovingienne. Les deux autres étaient creusées dans les niveaux mérovingiens. Pour l'une des deux, le seul objet associé est une bague difficilement datable (début du Moyen-Age ?).

Comme pour le site voisin, un grand nombre de monnaies du Bas-Empire a été retrouvé ainsi que des fragments de petites formes céramiques laissant supposer une occupation funéraire ou religieuse de ce secteur à l'époque gallo-romaine, perturbée par les aménagements du haut Moyen-Age.

055/94 - 10 boulevard Jean Mermoz

site: 02.722.034 AH, Cadastre 97: AL 141, C. Lambert: x: 671,700 y: 188,120

Un sondage d'évaluation avant construction (75 m²) dans une zone limite de la ville du Haut-Empire n'a relevé aucune information archéologique.

056/94 - 11 Place du Cloître

Cadastre 97: AL 141, C. Lambert: x: 671,800 y: 187,350

Des travaux de restauration d'un mur de clôture de propriété à l'intérieur d'un jardin privé ont permis l'observation de structures gallo-romaines conservées à -1,70 m du sol actuel. Ces structures d'habitat (mur (nord-sud) de 3 m de long et angle) sont à rapprocher de la voie antique toute proche (Rue du Collège).

057/97 Saint-Médard / Chemin du Pontceau

La pose de collecteurs d'eau par le SIVOM ont nécessité le creusement de profondes tranchées à l'Est du bassin de l'ancienne abbaye Saint-Médard, chemin du Pontceau, rue Abélard, rue du Belvédère et rue de l'Arbre à l'Oiseau.

Avec le concours du SIVOM, les tranchées ont pu être observées sur tout le tracé.

Ces travaux ont permis l'observation d'importantes structures de grandes pierres calcaires maçonnées au mortier rose au niveau du déversoir du bassin, des fossés liés à la fortification du site abbatial, des fondations du pont passant sur le ru alimentant le grand bassin, et de quelques fossés contenant du matériel mérovingien.

La difficulté d'intervention dans ce type d'opération, pour des raisons de sécurité, ne permet pas d'identifier précisément les structures. Elle est cependant indispensable pour intervenir immédiatement en cas de découverte majeure.

D'autres tranchées du même type, réalisées par le SIVOM, ont été suivies rue Porte Crouy, rue du Champ Bouillant et Place Alsace-Lorraine. Place Alsace Lorraine, elles ont traversé des vestiges des fortifications XVIIe /XVIIIe s. de la ville confirmant les plans du génie militaire.

058/97 20 Av de Compiègne

site: 02.722.125 AH, Cadastre 97: BO 673, C. Lambert: x: 671,000 y: 187,400

L'évaluation avortée d'un terrain situé en bordure de la voirie antique est/ouest (Soissons /Amiens) a permis l'observation d'un fragment de voirie nord/sud attestée par B. Ancien à deux endroits plus au nord. L'aménageur renonçant à la création de sous-sols à l'ensemble des pavillons projetés (Sequoia Park), l'évaluation a dû être ajournée.

059/97 Sente des stèles romaines

site: 02.722.124 AH, Cadastre 97: BM 199, C. Lambert: x: 670,350 y: 187,350

Trois sondages réalisés à l'emplacement de la fondation d'un pavillon n'ont révélé aucune structure archéologique. Le sable naturel apparaît sous la faible couche de terre végétale.

Ce secteur, situé entre la voie antique Soissons/Compiègne et la nécropole des Longues Raies, est systématiquement évalué.

060/97 Sente des stèles romaines

site: 02.722.124 AH, Cadastre 97: BM 200, C. Lambert: x: 670,250 y: 187,350

Sept sondages (3,3 m x 1,5 m jusqu'à 1,8 m de profondeur) effectués sur les 3000 m² concernés par un projet d'aménagement pavillonnaire n'ont, comme dans le terrain voisin, rencontré que du sable et de la grève.

061/97 7 rue de la Maison rouge

Le suivi du terrassement de la fondation d'un pavillon dans le secteur des Longues Raies n'a révélé aucune structure archéologique. Le sable naturel apparaissait sous la faible couche de terre végétale.

062/97 10 rue Neuve Saint-Martin

site: 02.722.131 AH, Cadastre 97: AK 118, C. Lambert: x: 672,100 y: 186,870

Dans le cadre de l'instruction d'un dossier de projet immobilier a été réalisée une prospection d'un terrain situé rue Neuve Saint-Martin (sondages=50 m²). L'évaluation avait pour but de préciser la conservation des niveaux archéologiques à proximité de l'ancienne église Saint-Martin détruite au XVIII^e s.

Les sondages ont révélé la présence de sépultures en pleine terre à un m du niveau actuel de circulation.

Un sondage profond a permis de constater la conservation de couches archéologiques liées au Bas Empire (fosses dépotoir).

Aucune construction liée à l'église voisine n'a été rencontrée.

063/97 Rue Paul Deviolaine

site: 02.722.129 AH, Cadastre 97: AB 63, C. Lambert: x: 671,600 y: 187,700

Le terrain de l'ancienne maison d'arrêt de Soissons est situé dans le quartier du Château d'Albâtre, en face du Lycée Gérard de Nerval où a été fouillé un bel ensemble de bâtiments riche en peintures murales.

La destruction des bâtiments de la prison a permis d'évaluer le terrain (environ 5000 m²) pour contrôler l'étendue des destructions des niveaux archéologiques gallo-romains causées par les derniers travaux de fortifications de la ville au XIX^e s.

L'évaluation a mis en évidence une zone très réduite de 80 m² conservant des niveaux gallo-romains (deux larges murs parallèles est-ouest). Le reste du terrain, qui conserve les vestiges d'une tenaille des fortifications XIX^e s., est perturbé par les fossés. Les remblais de ces fossés ne contenaient pas de matériel archéologique.

064/96 25 à 33 Rue Paul Deviolaine

Cadastre 97: BO 674-678, C. Lambert: x: 671,500 y: 186,750

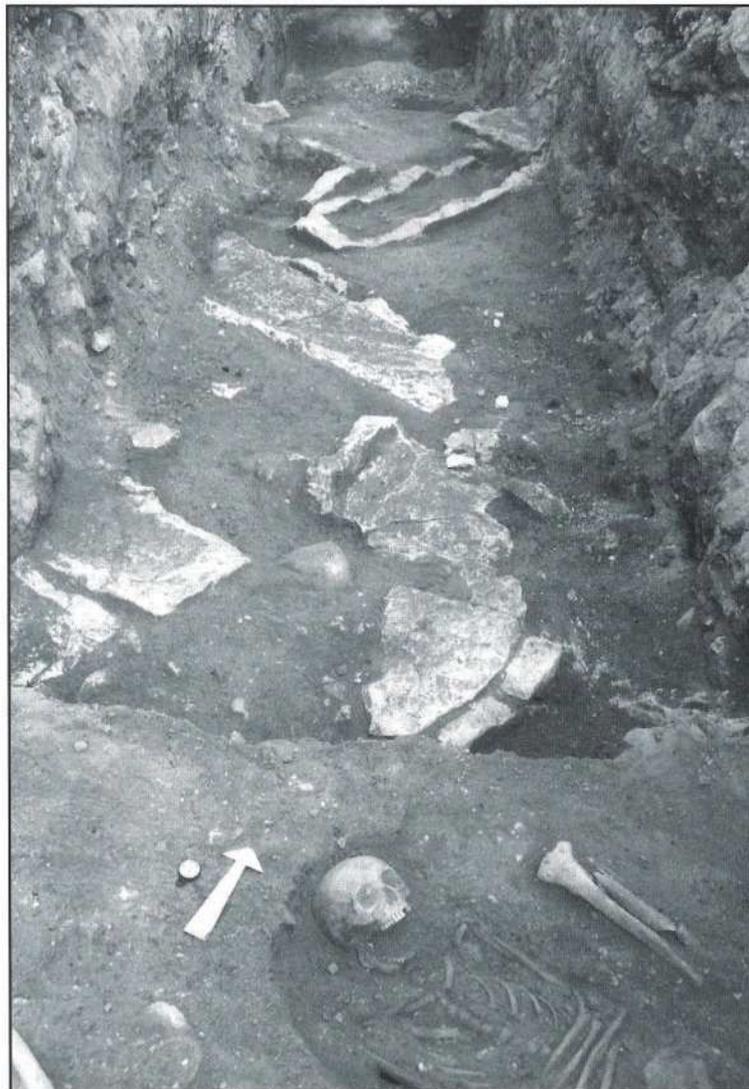
Comme pour le terrain de l'ancienne maison d'arrêt, la tranchée d'évaluation, réalisée avant la construction des immeubles des "Citadines", a révélé la présence sur cette parcelle de murs faisant partie des derniers travaux de fortifications de la ville au XIXe s. Ceux-ci ont détruit à cet endroit en totalité les couches archéologiques gallo-romaines.

065/98 Boulevard Gambetta / Avenue de Reims

site: 02.722.130 AH, Cadastre 97: CM 90-99, C. Lambert: x: 672,250 y: 186,800

Un projet d'aménagement urbain sur le site de l'ancien garage Citroën à Soissons a nécessité la réalisation de tranchées d'évaluation archéologique sur une parcelle de 2500 m² située entre le Boulevard Gambetta, l'Avenue de Reims, la rue de l'Arquebuse et la rue d'Estrées.

Topographiquement, cette parcelle a toujours été située extra-muros, proche de l'Aisne et de la Crise et sur le passage de l'axe antique Reims-Soissons.



Ex garage Citroën - Nécropole Bd Gambetta.

Le terrain est situé dans le prolongement de la voie antique qui reliait Soissons à Reims. Celle-ci a été précisée par les tranchées (dalles de grès et cailloutis). A l'extérieur de la ville antique, cette voie était de chaque côté occupée par la nécropole dite du faubourg de Reims. Aux sépultures gallo-romaines ont été associés les premiers chrétiens : c'est dans cette nécropole qu'est attestée l'inhumation de Crépin et Crépinien, martyrs de la fin du III^e s. Sur cette nécropole s'est développée l'Abbaye Saint-Crépin à quelques centaines de mètres du site. Aucune sépulture liée à cette nécropole n'a été rencontrée lors de l'évaluation.

A l'angle de la rue de l'Arquebuse et de l'avenue de Reims est proposé par Bernard Ancien l'emplacement de la première église Saint-Martin (VII^e-VIII^e s.).

Si l'église n'a jamais été repérée, des indices laissent supposer la présence d'une église dans ce secteur (parcours de processions et mention de "le cimetière de Saint-Martin pour le faux bourg" sur un plan de Soissons de 1675). Le nom aurait perduré alors que l'église Saint-Martin n'existait plus. Ce serait une des plus anciennes églises paroissiales de la ville, hors les murs, située à un carrefour antique. Les tranchées ont mis en évidence une nécropole en sarcophages - (cuves de calcaire monolithes *profondeur 0,42 m longueur 1,86 m largeur à la tête 0,52 m, au pied 0,30 m. Les parois font 8 à 10 cm d'épaisseur*) remployés jusqu'au XIII^e s - mais aucune structure pouvant correspondre à une église.

Ce terrain sans fonction particulière (vignes et labours y sont mentionnés) a à nouveau servi de nécropole à une période plus tardive. Sur le plan Poincellier de 1746, est figurée une croix légendée ainsi : n°37 : "la croix de l'ancien cimetière de l'Hôtel Dieu". Les tranchées ont repéré cette nécropole (inhumations en pleine terre fortement perturbées par une intense utilisation du site). Un fragment de coupelle du Beauvaisis associé aux ossements permet de dater cet ensemble au moins du XVI^e s.

Le passage des fortifications (murs et fossés) a marqué la topographie et détruit les niveaux archéologiques dans le secteur nord de la parcelle.

A la suite de l'évaluation archéologique, le projet de construction a été transformé par l'aménageur. L'évaluation n'a pas été suivie d'une fouille, des immeubles recouvrent les niveaux archéologiques.

066/98 Avenue de Coucy

site: 02.722.132 AH, Cadastre 97: BT 22, C. Lambert: x: 672,200 y: 188,000

7 tranchées d'évaluation ont été réalisées sur l'emprise du projet de "l'Ile à la Meule" (2000 m²) situé sur les anciens abattoirs de Soissons. Le sous-sol est constitué de couches de sable dans lesquelles aucune structure archéologique n'a été rencontrée.

067/98 2bis et ter avenue de Compiègne

site: 02.722.133 AH, Cadastre 97: BO 458-459, C. Lambert: x: 671,350 y: 187,320

Le terrain du 2 bis avenue de Compiègne sur lequel était aménagé un parking aérien de véhicules d'occasion se situe à l'angle de l'avenue de Compiègne et de la rue du Général Pille. Un projet de construction d'immeubles a nécessité une évaluation du terrain financé par la société Euromarne et réalisée par l'AFAN et le service archéologique du musée à la demande du service Régional de l'Archéologie.

Topographiquement, cette parcelle a toujours été située extra-muros de la ville médiévale et moderne, mais borde l'axe antique Soissons Compiègne.

Le terrain d'environ 2000 m² est en bordure de la voie antique qui reliait Soissons à Compiègne. En 1967, l'égout creusé au centre de l'avenue de Compiègne a permis à M. Bernard Ancien (Ancien B., Tuffreau-Libre M., *Soissons gallo-romain*, Musée de Soissons, 1980) d'observer, dans ce secteur, le percement de la voie romaine sur 480 m (empierrement épais sur 1,50 m de cailloux durs mêlés parfois de grès, sur une largeur maximum observée de 6,90 m au Square Pillot). Des constructions bordant la rue ont été observées au sud : au n°13 en 1977 (fragments de peintures murales), au n° 27 en 1991 parcelle BL 188 (cave gallo-romaine, puits, fosses) (cf.023/91) et au Nord : au n° 8 bis, en 1948 à -1,30 m de larges fondations, des tuiles, tessons et un socle de colonne, au n° 14, en 1967, des tuiles romaines (tuiles chatières et tegulae). En 1997, au n° 20 (parcelle BL 506), a été situé un chemin gallo-romain qui vient rejoindre l'avenue de Compiègne perpendiculairement (cf 058/97).

Des observations archéologiques ont été faites aussi rue du Général Pille : au n° 11 (céramique Auguste -Tibère), au n° 9 dans la résidence jouxtant le site au nord, ont été notées lors de la construction en 1965, des fondations d'habitation entre -1 m à -2,50 m, du n° 20 au 29, en 1963, trois sols de maison à -2 m, plus au nord encore, au n° 48, en 1912, un chemin nord-sud, et en 1960 au n° 65 des enduits peints et de la céramique.

Les couches archéologiques de l'antiquité sont assez bien conservées dans ce secteur qui a connu une urbanisation pavillonnaire tardive (début XXe s.).

Le site est hors des murs aux époques médiévale et moderne. Des talus de la fortification du XVIIe/XVIIIe s. recouvraient le nord de la parcelle dans le dernier aménagement défensif de la ville jusqu'à son démantèlement après 1870.

Les structures d'habitat gallo-romain mises en évidence par le diagnostic sont bien conservées (sol, caves) mais sont peu denses. L'implantation des bâtiments peut être datée du Ier s. de notre ère avec une restructuration avant le IVe s. suivi d'une phase d'abandon. Le site a fait l'objet, dès l'antiquité, de récupérations (murs, mobilier).

Aucun décor effondré de peintures murales n'a été observé, aucune grande fosse dépotoir n'a été repérée au niveau du décapage et le remplissage des caves ne semble pas composé de couches riches en matériel archéologique.

Une réoccupation du site au Moyen-Age est attestée, ces aménagements perturbent alors les constructions gallo-romaines.

Bibl: Poirier C, Roussel D., Roy E, *Le site du 2 bis et ter Avenue de Compiègne à Soissons*, rapport d'évaluation 1998.

068/97 18 ter Avenue de Reims

Cadastre 97: CM 38, C. Lambert: x: 672,370 y: 186,660

Construction d'un immeuble à usage d'habitation en bord de Crise.

Le décapage de la zone à bâtir n'a révélé aucune présence de structure archéologique. Le terrain est constitué de remblais récents.

Descriptif synthétique des interventions en dehors de Soissons

MERCIN ET VAUX lieu-dit Maupas

02 477 004 AH

L'installation de remblais pour la construction d'un ouvrage d'art destiné à la déviation du chemin de Maupas "inauguré" en 1991 les premiers travaux de la déviation Soissons Mercin-et-Vaux (raccordement RN 31 (ouest) et RN 2 (sud)) menés en 1991 et 1992 par le service archéologique du musée avec une équipe de l'AFAN, à la demande du Service Régional de l'Archéologie et financés par le DDE.

Tout le secteur concernant le lieu de stockage des remblais, l'emprise de l'ouvrage d'art et de la déviation est décapé jusqu'au sol naturel par l'aménageur sous la surveillance de deux archéologues soit environ 400 m de long sur 35 m de large.

Le décapage n'a pas mis en évidence de structures archéologiques. L'absence de vestiges au bord de la présumée voie romaine supposée à l'emplacement du passage de l'actuel Chemin de Maupas infirmerait l'hypothèse de son passage à cet endroit. Cependant, la faible profondeur à laquelle le sol naturel a été rencontré (entre 30 et 50 cm) laisse penser que les niveaux d'occupation antique ont été arasés par les cultures s'ils ont existé. La descente de la voie romaine, visible sur le plateau, a pu être observée à l'occasion d'un sondage effectué dans un champ en pente au lieu dit "les Chaudières". A cet endroit elle est repérable par une succession de couches de remblais très compactés.

MVQ 91/92 MERCIN ET VAUX lieu-dit Le Quinconce

02 477 0041 AH

A la suite du projet de déviation entre la RN 31 et la RN 2 avait été réalisée en 1985 une étude d'impact archéologique mettant en évidence les interventions archéologiques indispensables avant les travaux routiers projetés.

Des fouilles réalisées dans les années 1970 par une équipe du CNRS dirigée par Mme Alix Barbet avaient permis l'étude d'une partie d'un riche ensemble de bâtiments liés à une villa gallo-romaine située à quelques kilomètres de la ville gallo-romaine de Soissons. Ces fouilles avaient mis au jour un important ensemble de peintures murales qui ont donné à Soissons sa vocation de centre national de la peinture murale gallo-romaine (Centre d'Etudes des Peintures Murales Romaines). La découverte de cet ensemble a été suivie par celle du site du Château d'Albâtre (extension du Lycée Gérard de Nerval). Ces deux ensembles de peintures faisant référence pour l'étude de la peinture romaine dans le nord de la Gaule, il était important d'en compléter la connaissance par des fouilles de sauvetage puisque ces sites étaient menacés par des travaux routiers (déviation) et urbains (extension lycée).

La mise en route du projet de déviation en 1991 a remis d'actualité le dossier d'étude d'impact archéologique qui prévoyait la fouille du secteur de la villa gallo-romaine et de la zone du passage de la voie romaine arrivant à Soissons.

Les buts de l'opération archéologique sur la déviation étaient les suivants :

- 1) poursuivre dans son intégralité la mise au jour des vestiges de la villa gallo-romaine de Mercin et Vaux.
- 2) déterminer précisément le passage de la voie romaine arrivant à Soissons au niveau de la ferme du Mont sans Pain.
- 3) étudier l'habitat tardif installé sur le site après l'abandon de la villa.
- 4) recueillir le matériel archéologique permettant une bonne datation du site et compléter le corpus de céramiques gallo-romaines pour Soissons et sa région.

Zones est et centre :

La zone de la villa gallo-romaine a été décapée sur 9.450 m² (270 m sur la largeur de l'implantation de la déviation soit 35 m). Les travaux de décapage ont suivi le rythme de la libération des terrains (expropriations et démontage de voie ferrée) .

Les structures de la zone est du décapage se composaient :

- de longs fossés pauvres en matériel de datation
- de fosses XXe s. (trous d'obus)
- d'un grand bâtiment rectangulaire repéré au décapage. Les murs de cette construction, s'ils ont été complètement construits en pierre, ont été à 90% récupérés puisqu'ils ne subsistaient que deux fragments de fondation en pierre. Le plan de cet ensemble a pu être relevé d'après les traces des tranchées de récupération. Ce bâtiment semble faire partie d'une phase tardive du site (post-IVe s. ap. J.C), d'après la petite quantité de céramiques prélevée d'une grande fosse (MVQ 92-16).

Au centre de la zone décapée, un long mur nord-sud sur toute l'emprise du terrain servait de limite aux bâtiments de la villa. Un mur parallèle se retrouve, mieux conservé, à l'extrême ouest du site. Ces deux murs fermaient l'ensemble des bâtiments annexes de la villa dont les bâtiments principaux ont été à 100% détruits par une ancienne exploitation de grève.

Les fouilles d'Alix Barbet avaient permis l'étude des fondations d'une partie de ces bâtiments comportant : une cave maçonnée, deux puits maçonnés associés à d'imposants blocs monumentaux, et d'un bâtiment à abside. Les décapages ont permis d'étendre la zone et de compléter le plan de ces bâtiments au sud desquels ont été fouillés des fonds de cabane, des fosses et un vestige de four témoins d'une occupation tardive du site.

A l'ouest de la cave dans une zone extérieure aux bâtiments se trouvait une intéressante fosse rectangulaire comblée de gravats de destruction correspondant à une phase de travaux où de démolition sur le site.

Au sud-ouest de la Zone centre a été relevée une partie d'un bâtiment, dont la suite reste conservée sous les cultures. L'entrée de ce bâtiment à deux ailes (est et ouest) était ornée d'une colonnade attestée par les structures circulaires de fondation conservées sur quelques cm.

Toute cette zone est traversée par un drain, ponctuée par des liens en fer, qui devait relier les parties est et ouest. Des traces régulières et parallèles orientées nord-sud très visibles dans les zones sans bâtiments ont été interprétées comme des vestiges de traces de culture (la vigne est longtemps cultivée dans cette zone) ou de traces de drainage. Elles ne semblent cependant pas contemporaines des bâtiments gallo-romains.

Zone ouest :

Après le démontage de la voie ferrée a pu être décapée puis fouillée la dernière zone du site qui conservait les vestiges de la deuxième aile de bâtiments annexes de la villa. Composée de deux bâtiments, cette aile était bordée d'un chemin empierré (perturbé par une phase postérieure du bâtiment nord) et limitée à l'ouest par un long mur nord-sud parallèle au mur rencontré dans la zone est.

Les fondations du bâtiment sud n'étaient conservées que sur une faible profondeur, les niveaux de circulation étaient inexistantes.

Quant au bâtiment nord, en abside comme celui de l'aile est, ses fondations étaient conservées sur plus d'un m par endroit, jointoyées au fer comme celles de l'aile est. Dans la partie ouest du centre de la construction a été fouillée une importante fosse (MVQ 92.15 / 92.20) dans laquelle avaient été jetées des céramiques entières (amphores, vases, coupelles fines, gobelets, bols) et 6 hipposandales ou bousandales (protections de fer d'animaux domestiques) avant d'y mettre le feu. Un autre ensemble de céramiques a été aussi retrouvé dans la partie nord.

Des tranchées stratigraphiques est-ouest ont été réalisées pour tenter de mettre en relation les différentes structures (chemin, bâtiments, mur "d'enceinte") sans succès puisque les niveaux de circulation anciens n'étaient pas conservés.

C'est donc l'étude du matériel qui permettra d'affiner les datations des structures qui peuvent se résumer ainsi sommairement :

1ère phase de construction milieu Ier siècle ap.J.C (zone est partie A. Barbet)

2ème phase : fin Ier début IIe s. ap.J.C (ailes est et ouest)

3ème phase : fin IIe s. ap.J.C., début IIIe (parties sud des ailes et réaménagements)

4ème phase : IVe jusqu'au VIIe s. (remploi du bâtiment et installation d'habitats et d'ateliers en bois)

Une fois les objets traités et étudiés, le point pourra être fait sur cet important site tenant compte des fouilles anciennes et récentes ainsi que des comparaisons avec d'autres sites similaires de la région et du monde romain.

Bibl: Roussel D., Mercin et Vaux, raccordement RN31-RN2, *Bilan scientifique* DRAC-SRA, 1992, p.36-38.

DROIZY

Le château

Dans le cadre des classes du Patrimoine 1993 a été proposée l'étude d'un village organisé autour de son château. Découverte de l'habitat, du château (donjon début XIVe s.) et initiation à l'archéologie à partir d'un petit sondage réalisé à l'emplacement d'un ouvrage d'accès fortifié (XVe s.) représenté sur des gravures du XIXe s. mais détruit. Ce sondage avait pour but d'estimer l'épaisseur des couches archéologiques subsistant dans cette zone. Si le sondage a permis aux classes de s'initier à la fouille, il n'a pas apporté d'informations archéologiques concluantes. La construction reposant sur la pierre naturelle rencontrée à -1 m a été complètement démontée et les remblais la recouvrant sont contemporains des réaménagements du site depuis le XIXe s.

VILLENEUVE SAINT GERMAIN - Chemin de Venizel

02.805.007 AH, Cadastre ZB 71,76,79,85,93

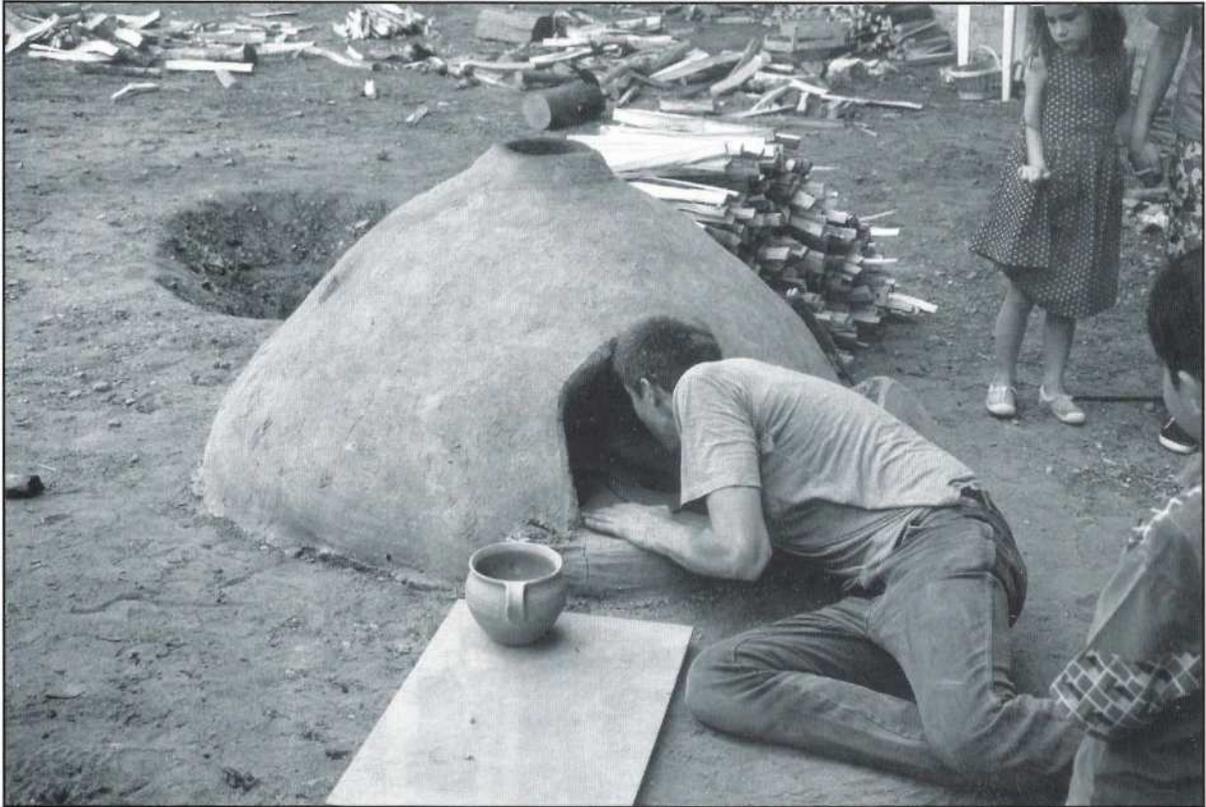
Un projet de construction du nouveau chenil intercommunal a permis de vérifier en 1996 que ce terrain était bien une ancienne grèvière remblayée depuis plusieurs années.

Les sondages réalisés ont permis d'apprécier sur plus de 3 m de profondeur d'épaisses couches noirâtres et putrides caractéristiques du XXe s.

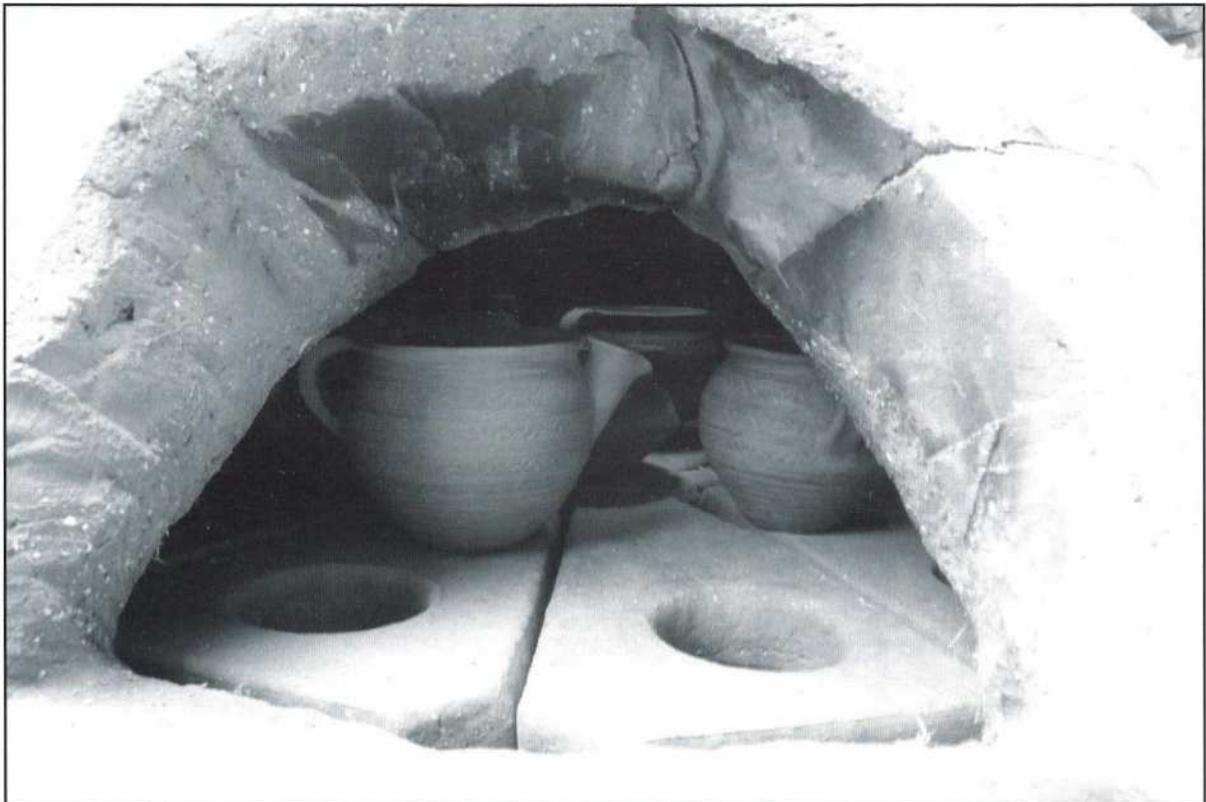
Evaluations, interventions de sauvetage et fouilles ont pu être réalisées avec la collaboration d'archéologues vacataires ou parfois bénévoles en fonction de l'urgence : Michel Baillieu, Alain De Mecquenem, Claude De Mecquenem, Daniel De Mecquenem, Marc Gransar, Jérôme Haquet, Karine Hardy, Jean-François Lefèvre, Christian Poirier, Pascal Quérel, Eddy Roy et Sylvain Thouvenot.

Certains sites ont nécessité l'aide de très nombreuses et nombreux bénévoles dont Jean-Yves Bayard, Sonia Hecquet, Emmanuel Lobjois et Jean Velon furent les plus fidèles.

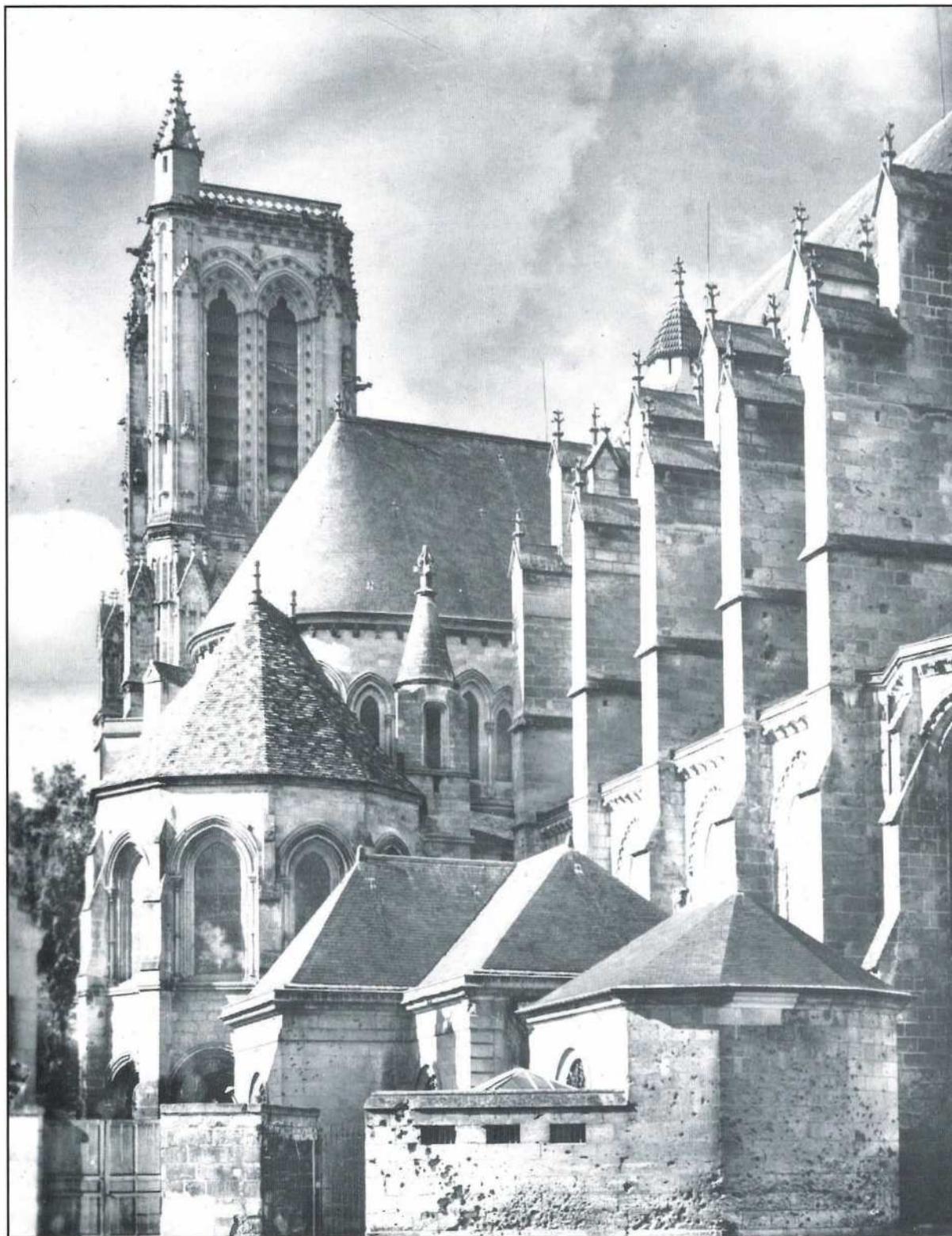
Des études diverses menées sur le matériel archéologique prélevé sur ces sites sont terminées ou sont en cours et offriront de futures publications, et d'autres fouilles viendront aussi compléter ce puzzle interminable.



Expérimentation archéologique, reconstruction d'une cuisson de céramiques d'après les modèles retrouvés sur le site de l'Hôpital Général - 1996 site de Saint-Jean-des-Vignes - Soissons.



Détail de la sole et de la chambre de chauffe avant la cuisson.



1. - La cathédrale de Soissons - transept sud.

A PROPOS DE LA CATHEDRALE SAINTS-GERVAIS-ET-PROTAIS DE SOISSONS

P. VERDIER

Les lignes qui suivent ne sont pas d'un historien, ni d'un spécialiste de l'art. Il convient de les replacer dans leur cadre exact, à l'intérieur d'une recherche plus globale qui n'a de sens que dans l'étude des calendriers ou computes de l'aire culturelle méditerranéenne. C'est aussi – par suite de ce premier point – une étude exclusivement d'architecture, même si l'auteur n'est pas non plus architecte. Pour moi, en effet, architecture sacrée (ou technique de sacralisation des bâtiments) et étude du temps sont intimement liées parce que de même nature, ainsi qu'on le verra, j'espère, ci-dessous...

Elle est la conséquence « logique » d'une vision tout à fait différente de celle de notre époque, tentative de reconstitution de la pensée médiévale, non pas comme si celle-ci était apparue pour ainsi dire ex nihilo, mais parce qu'elle semble bien héritière d'une vision scientifique beaucoup plus ancienne et, en quelque sorte, reçue en indivision par les peuples de l'ensemble de l'aire géographique du Bassin méditerranéen. Pour moi, il ne s'agit que du lointain héritage des idées des Indo-européens, même s'il est actuellement difficile de définir ce que l'on entend par ce terme générique.

Ce qui va être dit ci-dessous vaut – terminus a quo – bien sûr pour les églises chrétiennes jusque vers l'an 1300, mais a été également règle de construction des bâtiments sacrés, selon moi, pour les millénaires qui précèdent – le terminus ad quem étant, pour moi, vers -3500 au moins – dans toutes les civilisations du Bassin méditerranéen. La question liminaire que je souhaite traiter avant d'en tirer des conclusions pour la cathédrale Saints-Gervais-et-Protais est alors la suivante : qu'est-ce que la sacralisation d'un bâtiment religieux à une période de notre histoire méditerranéenne commune qui peut être étendue de -2000 au moins à + 1300 ?

Qu'est-ce qu'une église ?

On prendra garde tout d'abord aux définitions de termes réputés simples.

De nos jours, et depuis le Concile de Vatican II, la définition de « l'église » est tout autre que celle que je vais utiliser et qui était de règle dans le cours du Moyen-âge. On appelle aujourd'hui « église » la réunion de fidèles qui prient ensemble au nom du Christ, et cette définition s'appuie sur le texte même de l'évangile rapportant les paroles du Christ avant sa Passion : c'est donc une « assemblée de chrétiens ».

Précédemment, c'est-à-dire durant toute l'Antiquité pré-chrétienne de la Méditerranée, une église n'est rien d'autre qu'un espace ou un volume, sacralisé par un acte rituel avant que d'être affecté spécifiquement aux sacrifices aux dieux. Le « *templum* » créé par un geste de l'haruspice, par exemple, sépare du reste du cosmos une portion du ciel visible découpé en un angle (dont le prêtre est le sommet vivant), immatériel d'abord, à l'intérieur duquel le sacré devient possible. Tout se passe donc comme si le geste presbytéral « convoquait » le divin dans un espace et dans un lieu, à une date précise, définis rigoureusement ou comme si ce geste « prenait acte » d'une présence divine préexistante et invisible au commun des hommes jusqu'alors, en un lieu et à un moment du temps.

C'est ainsi que l'église chrétienne - héritière de cette tradition par les vicissitudes de son histoire - a d'abord conçu l'église comme un lieu construit, sacralisé à une date. Que cette réalité se matérialise ultérieurement en une maçonnerie de type - et d'esthétique - particulier, créée selon les règles d'une architecture particulière, ne change rien. On pourrait donc presque dire qu'à l'époque dont je parle la sacralité d'un lieu peut être résumée à un problème d'architecture. Mais avancer une telle proposition implique qu'on en définisse toutes les modalités.

Un peu d'histoire

Aux débuts de la vie de l'Eglise, la question de la sacralisation du lieu se posa avec une acuité particulière. Le Christ, fondateur de la religion, n'a jamais énoncé un seul principe concernant cette question ou, du moins, ses « historiens » ne nous ont jamais rapporté une seule parole qu'il aurait prononcée à ce sujet : cela tient au fait qu'il se situait dans la seule continuité de la religion juive et qu'en l'occurrence, s'il s'en était préoccupé, il ne trouvait rien à redire à l'architecture des synagogues ou du temple de Jérusalem. A partir du moment où le centre de gravité de l'Eglise se transporta de Jérusalem à Rome, toute tradition de suivi de règles de construction aurait donc pu être seulement accessoire dans la religion chrétienne, venant soit du judaïsme, soit – et par contamination – d'autres religions.

En effet, lorsque les chrétiens s'installent à Rome, on peut très grossièrement affirmer que leur situation n'est pas propice à une réflexion approfondie sur la sacralisation souhaitable du lieu de culte : lorsqu'on est menacé par la délation et poursuivi par la police d'Etat traquant chaque réunion de la « secte », on a autre chose à faire que de prévoir la manière dont on construira éventuellement les temples nécessaires au culte, dans un avenir incertain... Les trois premiers siècles au moins de l'histoire de l'Eglise ont dû se passer à travers des péripéties dignes du jeu du chat et de la souris : les fidèles se réunissant en un lieu chaque fois renouvelé, pour participer au sacrifice divin, devaient pouvoir s'enfuir dès la première alerte. Le pontife également : dans de telles conditions, l'espace religieux se sacralise selon des règles élémentaires que voici résumées...

Il faut, pour constituer une église, placer d'abord la cathèdre – siège du président de l'assemblée pour le culte en cours – ; puis le « lutrin » à partir duquel est lue et commentée la parole divine. Ces deux éléments sont installés géographiquement par référence explicite à l'autel portable qui n'est alors constitué que par la « table » de pierre contenant éventuellement les « corps saints ». S'il y a « orientation » de l'ensemble, nous n'en avons pas trace explicite mais simplement de très fortes présomptions, compte tenu de la tradition d'une part, et d'autre part de ce qui se produira par la suite, dès que le christianisme aura conquis droit de cité avec l'empereur Constantin.

On peut donc envisager que la situation politique de l'Eglise primitive dans la Rome impériale a engendré une situation de compromis temporaire pour ce qui concerne le statut des lieux de cultes ; les règles minimales d'architecture sacrée – essentiellement celles de « l'orientation » du culte –, sans doute venues d'une tradition étrangère, furent tant bien que mal respectées. Après l'installation de l'Eglise dans sa situation définitive, les règles architecturales utilisées – générales jusqu'au début du XI^e siècle environ, puis de manière moins systématique par la suite – furent un héritage d'une situation globale propre aux civilisations méditerranéennes.

La question de l'orientation

Là encore, il convient de prendre garde à l'exacte propriété des termes que l'on utilise. Il ne faut pas confondre l'orientation d'un bâtiment avec la direction précise de l'est géographique dans lequel on l'aurait mis. On entend le plus souvent dire que les églises auraient le chœur à l'est et qu'ainsi elles seraient orientées¹. De tels propos sont impropres : la locution latine contenant cet élément et qui a servi de base à une discussion théologique difficile au temps d'Eusèbe de Césarée notamment, signifie tout autre chose.

1. Pour se rendre compte de l'impropriété d'une telle affirmation, il n'est que de mesurer à la boussole les axes de quelques églises : on verra qu'environ un quart seulement des bâtiments peut être *approximativement* installé en direction de l'Est géographique...

Le prêtre, lorsqu'il dit sa messe de l'aurore, doit être *versus ad orientem*, c'est-à-dire « tourné vers le levant des astres », ce qui n'est pas la même chose que de regarder l'est ; une observation simple des phénomènes astronomiques fera aisément comprendre la réalité de cette observation et l'inexactitude d'un raisonnement fondé sur une approximation... Reprenons tout d'abord les éléments qui sont contenus dans la phrase qui précède :

- Le prêtre doit périodiquement répéter les gestes du premier sacrifice fait par le Christ au cours de la Cène ; il accomplira ce mémorial au moment du lever du soleil, à l'aurore, selon un rituel fixe, celui de la « messe de l'aurore ».
- Dans ce cas, il est tourné vers le soleil levant dans le site choisi pour répéter ce mémorial. Sa position variera nécessairement selon le jour qui sera retenu pour le mémorial, puisqu'astronomiquement le soleil se lève à des lieux différents du paysage au cours d'une même année. De plus, cette question des levers solaires (qui va être abordée plus en détails) est fonction de la latitude du lieu.
- On ne peut ainsi que constater que l'humain chargé, par sa qualité de prêtre, de régir les rites du mémorial se met dans les conditions d'une observation astronomique précise : liée aux positions successives du lever du soleil – éventuellement encore de la lune, par exemple – au cours de l'année en fonction de la latitude du lieu de culte, une telle gestuelle introduit l'humain autant que le sacrifice dans les données de la mesure du temps...
- Il le met également dans une situation de dépendance vis-à-vis du lieu où se situe le « temple » et introduit donc la notion de géographie sacrée de l'espace, car on n'a pas construit les temples n'importe où.
- Parce que cette messe de l'aurore est dite dans un bâtiment spécifique appelé église, le prêtre prend place dans un système dorénavant conçu selon un procédé d'architecture : c'est parce que l'autel doit être le seul lieu sacré du bâtiment que le prêtre est alors tourné vers le soleil levant ; l'orientation du bâtiment culturel sur un espace précis n'est donc que la conséquence d'un rituel plus profond : assimilé dans l'iconographie religieuse à l'astre solaire, le Christ « lumière du monde » et éventuellement *Sol invictus* – comme dans une autre religion – est référence géographique autant que temporelle de l'officiant. Il en va de même pour la Vierge, sa mère, « étoile du matin » représentée avec un croissant de lune sous les pieds.

Dans une église, au moment de la messe, le prêtre se met ainsi dans la situation de communiquer par le corps autant que par les paroles rituelles avec les forces cosmiques de l'univers se focalisant en un lieu : l'église est devenue un élément du cosmos, presque indépendant de sa situation terrestre et l'architecture est le vecteur essentiel de cette idée et l'autel du sacrifice est le centre absolu de ce système.

Il reste alors à expliquer les raisons d'une telle démarche.

De quelques règles de construction...

Ainsi, partie du cosmos implantée sur notre terre, une église chrétienne ne se construit pas n'importe où et ne peut servir n'importe quand à n'importe quoi : le bâtiment risque d'être de sacralité variable selon les moments du cycle annuel où on se trouve². Elle est territoire « divin » par une sorte de privilège d'extraterritorialité, conçue par référence à des normes rituelles qui ne sont pas seulement celles du christianisme mais que l'on retrouve dans toutes les sortes de temples issus de la pensée indo-européenne dans le Bassin méditerranéen.

2. J'introduis ici la définition même du **pèlerinage** : c'est à Compostelle, par exemple, un 25 juillet (et pas tous les 25 juillet) que le dieu prédécesseur de saint Jacques s'est manifesté par une « théophanie » exceptionnelle et miraculeuse et c'est là que le phénomène de son « Eternel Retour » se produira par reproduction à l'identique de la théophanie ; c'est donc là encore que le fidèle peut le rencontrer, avec un peu de chance, un des 25 juillet du cours de sa brève vie. Là et non ailleurs, à cette date et non à une autre...

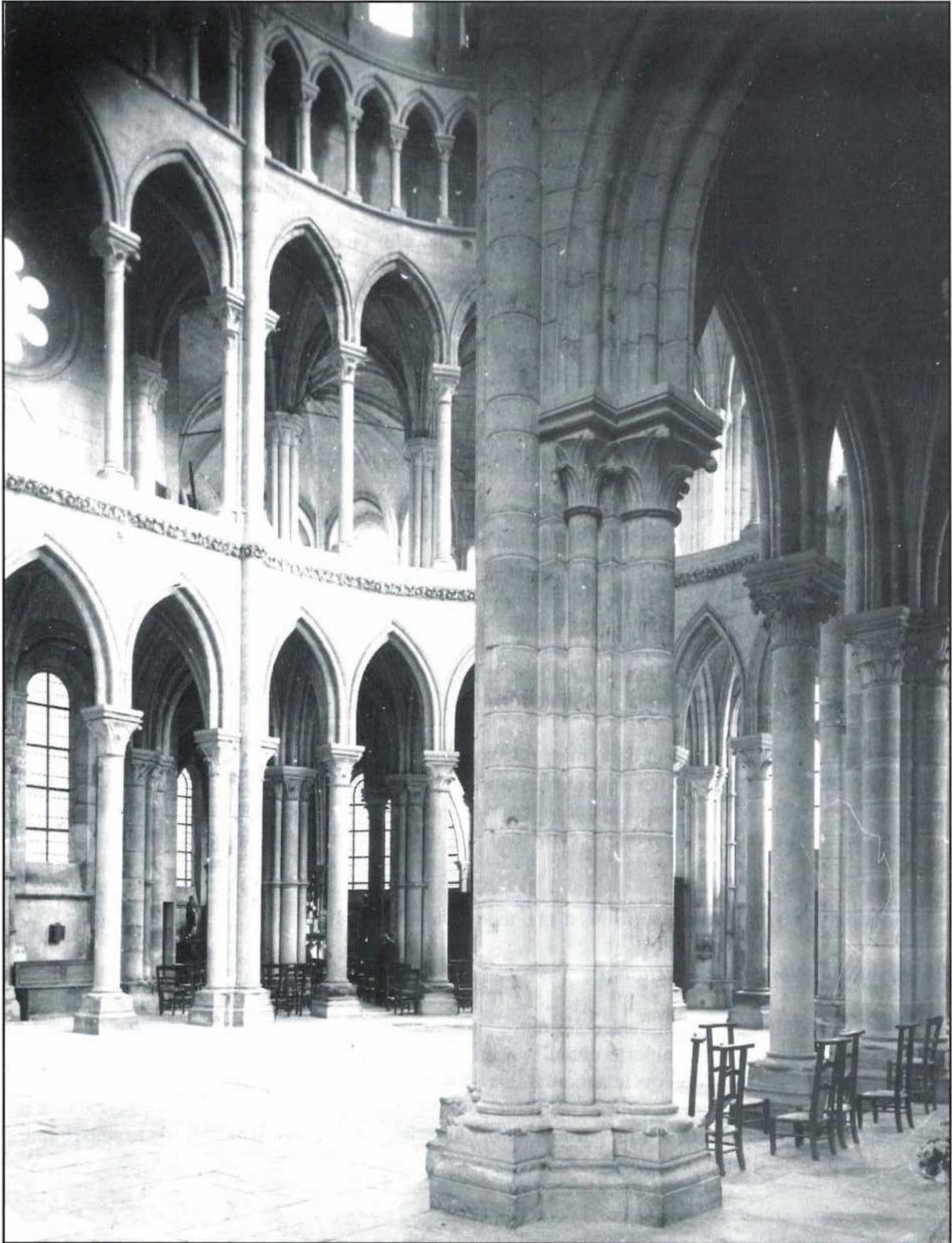


Figure 2. - Croisillon Sud - Rez de chaussée.

1. Puisqu'elle est liée à la position du soleil dans un site au moment de son lever, son abside sera évidemment tournée vers l'orient pour que l'officiant puisse observer le phénomène naturel du lever de l'astre. Mais puisque la lumière de l'astre doit être sacralisatrice de l'acte religieux, elle ne peut qu'influencer sur le rituel : dans ce cas, le prêtre n'est qu'un élément presque « passif » du grand œuvre qui se joue dans la transmutation métaphysique de la transsubstantiation : la lumière prend le rôle actif que le célébrant interprète et magnifie par le rituel...

2. Le monument peut être sacralisé autant par la lumière des astres levants que par celle de leur coucher : dans le premier cas, l'église est « orientée », dans le second, elle sera « occidentée ». L'autel majeur sera alors arrosé de la lumière des astres, soit à leur lever, soit à leur coucher. Mais une autre situation se présente également, celle où une église est dédiée à un « patron principal » et à un « patron secondaire » ; dans ce cas, le patronage principal utilise généralement l'orientation, tandis que le secondaire se place sur l'occidentation... L'architecture du bâtiment tiendra évidemment le plus grand compte de cette possibilité et c'est par ce moyen que l'on distingue également les divers autels d'une même bâtiment en les classant selon une hiérarchie précise, l'autel majeur (ou « maître-autel ») restant l'unique centre sacré de l'église.

3. Il convient dès lors que l'architecture permette l'action de la lumière : la position dans la construction des ouvertures ne saurait être indifférente, pas davantage que la place de l'autel majeur, qui doit rester « naturellement » intangible et précise. Référence de l'Au-delà divin sur la terre, c'est à partir de l'autel que toutes les mesures de l'église doivent être prises et c'est à partir de celui-ci que la construction prend sens : la sacralisation du lieu passe par les règles d'architecture utilisées et rien ne peut en être laissé au hasard. Mais cette sacralisation, propre à un bâtiment, ne peut être que discontinuée dans le temps, puisqu'elle est liée à l'apparition du soleil dans son enceinte à travers des ouvertures sciemment pratiquées par le concepteur : elle est ainsi liée à une date inscrite dans un calendrier annuel et la construction peut s'apparenter à l'expression mémoriale et tangible d'une date précise : elle devient l'aiguille d'une horloge éternelle marquant un instant d'un temps divin à découvrir par les fidèles...

Le Temps, moteur de l'idée religieuse

1.- Pour justifier une telle position, c'est donc à une méditation sur le temps mesuré que nous sommes invités. C'est alors qu'il faut se reporter aux Genèses des diverses religions méditerranéennes.

Dans toutes, l'homme est conçu comme un être – créature parmi d'autres créatures – qu'un démiurge a voulu générer. Avant que ne se fasse la Création, matière et esprit existaient : ils étaient même éternels³ et « l'esprit de Dieu » flottait alors sur les eaux d'une « soupe » que nos astrophysiciens actuels conçoivent, eux aussi, comme de nature complexe.

L'acte du démiurge ne consiste pas à créer tout ex nihilo mais seulement à trier les éléments présents dans les eaux originelles ; il commence par faire battre le temps primordial, à partir de son extraction – la première pratiquée – des éléments éternels : la création se fait donc avec les éléments matériels et spirituels triés de la soupe originelle dont le démiurge enlève la composante majeure d'éternité, le Temps. Séparant l'obscurité de ce qui ne l'est pas, « *Dieu vit que cela était bon et il y eut un soir et il y eut un matin : premier Jour* ».

Le « *nychthémère* », élément de base de tout comptage de l'abstraction qu'est le temps, sort ainsi du néant avec ses deux composantes complémentaires de « nuit » puis de « jour » et peut être utilisé pour un début de chronologie. Ensuite, et seulement plus tard, apparaissent les astres qui permettront à l'homme de mesurer l'abstraction temporelle, le soleil pour le « *jour* » et la lune pour la « *nuit* ». Les

3. Pour plus de simplicité, je ne prendrai mes exemples que dans la *Genèse* de la Bible, sans doute plus connue que celle de Mardouk, par exemple.

« horloges » - instruments de mesure - sont donc mises en place avant tout le reste de la Création pour proposer plus tard à l'homme fini l'idée de l'éternité du Temps que la Création vient de « perdre ». Ainsi, « *astres errants* », les sept planètes avec lesquelles on peut mesurer la durée se déplacent en cycles (donc en boucles) devant une « toile de fond » réputée inerte : la « *sphère des fixes* » des platoniciens... Les éléments nécessaires à une observation scientifique sont désormais présents et les sciences exactes que sont l'astronomie et la mathématique peuvent entrer en service lorsque l'homme sera capable de les concevoir.

2.- C'est au dernier jour de l'acte de Création que l'homme apparaît ; on notera qu'il est partout créé à l'image de Dieu, semblable à lui et pourtant différent. En fait, sa différence tient à un seul point : c'est parce que l'homme fait partie du créé qu'il est « fini » et que le temps le tuera. Par comparaison, le divin continue d'avoir dans sa nature l'éternité essentielle, le temps cyclique. On peut dire que la seule réelle différence entre le dieu et l'homme tient à la possession du temps. Dieu est éternel parce qu'il possède cette abstraction qui fait partie du fondement de sa nature ; l'homme est mortel parce qu'il est étranger au temps qui s'écoule inéluctablement de lui...

S'il en est ainsi et puisque l'homme n'a aucun autre moyen de connaître le divin, s'il y a réflexion approfondie sur le Temps, il y aura approche religieuse de la nature de Dieu. Mieux, la seule possibilité qu'aurait l'homme de connaître quelque peu la nature divine serait de mesurer au plus juste le temps qui s'écoule. L'astronomie prend ainsi une place centrale et unique, les astres créés par le divin n'étant placés dans la création que pour que l'homme puisse approcher l'idée d'éternité et ayant été voulus comme des « *astres-miroirs* » du divin.

3.- L'acte religieux par excellence consiste bien, selon moi, à mesurer le temps avec la plus grande rigueur et la meilleure précision : les dieux étant parfaits ne sauraient tolérer l'imperfection de la mesure et l'expérience montre que, précisément, les cycles temporels définis par l'observation des astres mesureurs sont difficiles à utiliser parce que la précision de leurs cycles dépend du nombre de décimales que l'on doit retenir. Or, dans les calendriers humains (nés de l'application de l'observation scientifique), on ne peut retenir que des nombres entiers de jours.

En résumé, l'approche par l'homme de la réalité divine qu'il soupçonne dans l'éternel Au-delà ne peut se faire qu'à travers l'appréhension de l'abstraction temporelle d'abord, au travers de la mesure de celle-ci ensuite selon des normes scientifiques et, enfin, par l'insertion des résultats de l'observation dans un calendrier qui ne peut être qu'un remodelage au moyen de la mathématique des résultats obtenus.

Avant tout, les temples sont les manifestations de la capacité humaine à concevoir et à mesurer le temps et il est donc naturel que, dans les églises chrétiennes entre autres, tous les instruments de mesure du temps se trouvent réunis : la religion « relie » précisément l'homme à dieu aussi à travers cette démarche scientifique...

4.- Mais un calendrier fonctionne selon des règles strictes : l'observation des cycles astraux ne donne un calendrier que lorsqu'on utilise quelques conventions supplémentaires et si elle est nécessaire, elle n'est que la base d'un raisonnement. A une série de cycles temporels successifs, il n'y a ni initiale ni fin théoriques... Etablir une origine à un décompte cyclique revient à retenir un point sur la circonférence d'un cercle et un tel choix ne peut être que conventionnel : cependant, la convention est indispensable pour créer une chronologie, donc l'histoire...

Si un calendrier a nécessairement une initiale, il a aussi une fin : pour nous, après le 31 décembre d'une de nos années vient obligatoirement le 1er janvier de la suivante, de sorte qu'on prend conscience de l'enchaînement des cycles temporels successifs précisément par la coupure artificielle qu'on y installe...

La définition du point d'initiale est la grande affaire de toutes les religions et le christianisme n'y a pas échappé...

Un calendrier parmi d'autres : le calendrier chrétien

Comme l'ont fait les Romains, par exemple, avec leur calendrier, le point d'initiale choisi relève de l'expression mythique : sur les monnaies romaines, la Louve allaitant les Gémeaux sous le figuier sacré au bord d'un Tibre plus mythique que réel représente le début du Temps mesuré tandis que la création de la Ville, quelque temps plus tard, se fera sous l'impulsion d'un des deux Gémeaux arrivé à l'âge adulte et traçant le sillon sacré pour enclorre un espace mythique.

Chez les chrétiens, le point d'origine est de même nature. Ainsi, en 1996, nous sommes dans la 1996^e année de l'Incarnation. Cela signifie donc que,

- Le point d'initiale de la mesure de notre temps est le jour de l'Incarnation, un équinoxe de printemps, 25 mars de l'an 1. Alors, l'enfant-dieu débute sa vie dans le ventre de sa mère à la suite d'une conception merveilleuse ; la mention d'un équinoxe pour date de l'événement impose qu'on mesure ce temps en « années », donc selon la course du soleil.
- Comme tous les enfants des hommes, il poursuit sa vie intra-utérine durant les neuf mois lunaires fatidiques et naît à la lumière de ce monde le 25 décembre qui suit, au solstice d'hiver ; le rituel mentionne évidemment ce cérémonial et c'est le moment de la seule messe de nuit de tout le christianisme : celle-ci est obligatoirement à cette heure... C'est à partir de ce temps que débute le temps historique de la religion chrétienne : avant ce jour, le temps est négatif, après, il est positif.
- D'un point de vue strictement calendaire, on peut constater qu'alors on est en « année de printemps » : l'équinoxe de référence est, dans le mythe, le temps de la conception miraculeuse et le début de l'année se produit au solstice d'hiver qui suit⁴. Le Christ est donc, là encore, « maître du Temps mesuré ».
- A partir de ce double point, les années des hommes s'enchaînent sans discontinuité et le calendrier humain est lancé, entraînant dans son sillage l'histoire chrétienne. En ce qui concerne le Christ, un tel calendrier n'a qu'un seul rythme, tout autre et pourtant semblable : de l'Incarnation à la Parousie, il se déroule durant une seule « Grande Année », fort longue apparemment, débutant à un équinoxe de printemps et s'achevant à un équinoxe d'automne où sonneront les trompettes du Jugement lorsque se fermera le temps des hommes...
- Un calendrier, s'il est fait de cycles plus ou moins longs – ceux que l'on observe étant soit l'année (solaire) soit le mois (lunaire) – a pour base l'enchaînement des nychthémères (qui débutent toujours par le coucher du soleil). Dans le calendrier chrétien, les nychthémères sont pourvus d'un nom spécifique (la « saint-Michel », la « saint-André », etc.), attribué selon les conventions du rituel religieux.
- Ces jours sont à double utilisation : religieuse évidemment, mais aussi sociale et économique, puisqu'ils indiquent autant le natalice du saint du jour que l'activité sociale ou économique qui se pratique à ce jour mémorial (la « loue », telle foire, etc.). On en trouvera la liste dans le *sanctoral*, chargé de préciser ainsi, par le mémorial de la naissance à la vie d'Au-delà de personnages plus ou moins divinisés, la position du soleil levant dans un paysage à ce moment précis de l'année. Je me contenterai, pour l'instant de n'aborder que les cycles astronomiques observables : les chrétiens utilisent l'*année* (évidemment solaire, de 365 jours) mais ont, comme les autres religions, d'autres combinaisons calendaires : on va voir qu'il existe une « *année analogique* » de douze mois lunaires en parallèle avec le cycle du soleil. Aussi faut-il envisager l'existence d'un système luni-solaire de comptage...

4. Si l'on avait été en « année d'automne », la référence serait l'équinoxe d'automne et le début de l'année, le solstice d'été : c'est la raison pour laquelle, dans la religion chrétienne, le « Gémeau » du Christ, Jean le Baptiste, est engendré et naît selon ces mêmes critères. Mais au tournant de l'ère des Poissons, l'usage de l'année d'automne est abandonné depuis un millénaire environ.

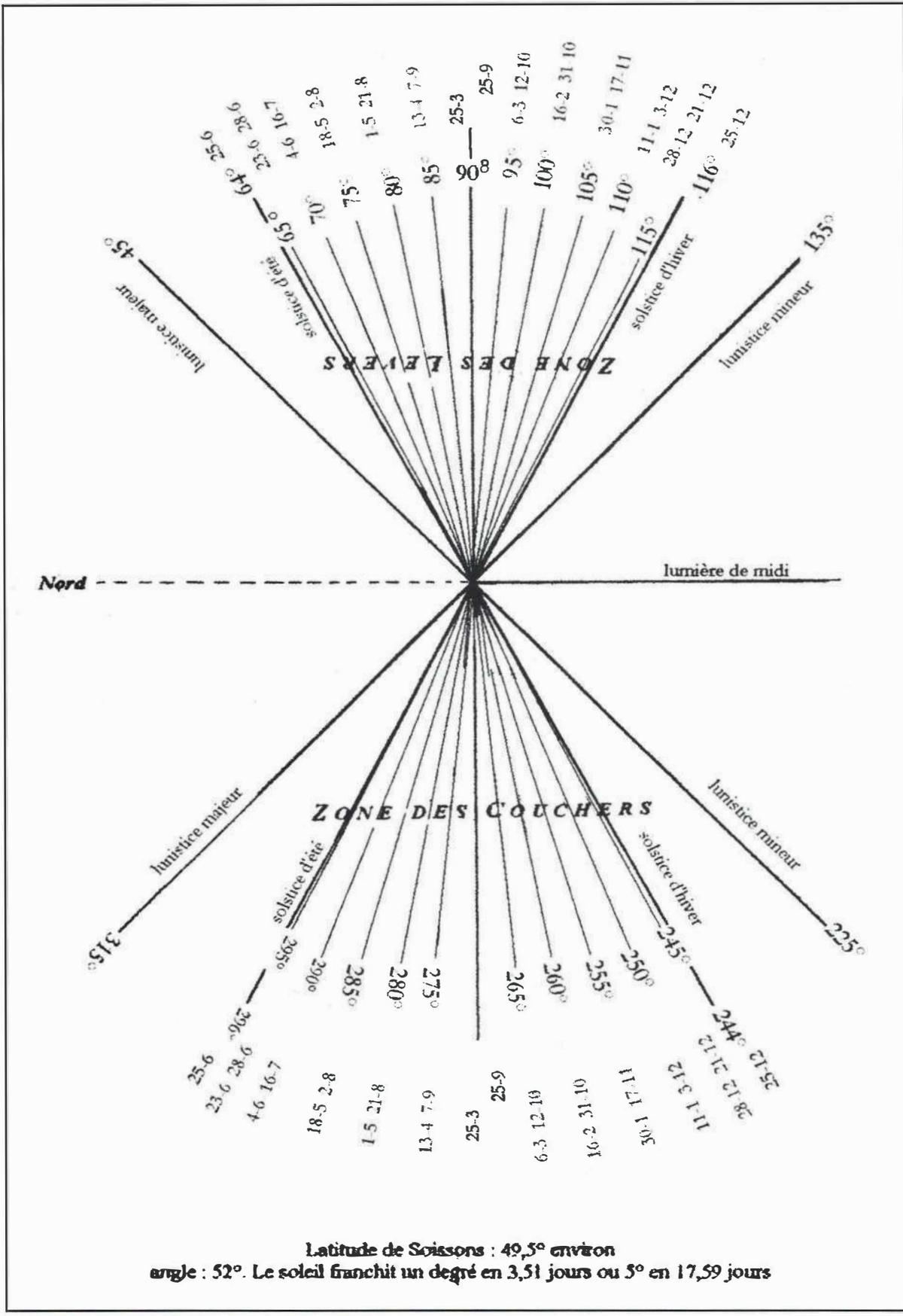


Figure 3. - L'éventail double des levers et couchers du soleil et de la lune à la latitude de Soissons (49,5°).

- C'est ainsi que, issue de l'année observée dont il vient d'être question, ils possèdent aussi l'année « *liturgique* » partagée en deux moitiés rigoureusement égales : l'initiale de la première moitié (celle qui commémore la vie terrestre du Christ) est à la Saint-André environ (au début des Quatre-Temps d'Avent) et la fin en est à la Pentecôte : en tout 177 jours. La seconde moitié de l'année est réservée à la célébration de l'attente du Retour du Dieu (de son « *Eternel Retour* », évidemment, comme pour les autres dieux méditerranéens) et à la préparation de la Parousie. Cette année-là paraît de nature « analogique », puisque sa base est lunaire par défaut ($177 + 177 = 354$ jours).

- Les jours du calendrier chrétien précisent donc deux choses, mises en équivalence : la position du soleil levant dans un site terrestre (position que l'on peut définir par rapport au Nord avec une boussole) et son équivalent mythique dans la pensée religieuse. Chaque « jour », de plus, est accompagné d'une « notice » célébrant les vertus du personnage divinisé que l'on célébrera... Ces « Légendes dorées » sont, pour mon propos, aussi importantes que le reste des notions déjà présentées car elles marquent la continuité de l'actuelle pensée chrétienne avec celles qui l'ont précédée ; les explications nécessaires à cette continuité seront données par le syncrétisme qui fut constamment utilisé... Ainsi dans les Légendes dorées les plus célèbres, celles de l'archevêque J. de Voragine, on compte 187 notices, nombre qui correspond pratiquement à la demi-année mémoriale de la Vie terrestre du Christ...

Ce que l'on observe et comment on le voit

On observera donc les levers et couchers de deux astres, soleil et lune, essentiels pour la mesure du Temps. Mais il y a deux manières de consigner les observations faites, parce qu'il y a deux temps distincts :

La première consiste à ne viser que la ligne d'horizon et les accidents du site qui peuvent en briser la continuité : on constate que les astres se lèveront et se coucheront à tels endroits et on déterminera les angles qui leur seront nécessaires pour accomplir deux fois leurs révolutions respectives. Ces angles (une des formes de la détermination du *templum* antique) varient avec la latitude du lieu et ils sont parcourus deux fois pour que la révolution (mois pour l'un et *année* pour l'autre) soit accomplie. C'est ce que j'appelle « éventail double des levers et couchers » (fig.1). On peut piquer cet angle observé de cinq en cinq degrés et faire correspondre des dates aux gradations obtenues, en sachant que les positions extrêmes sont tenues par les solstices pour le soleil, par les lunistiques pour la lune. La révolution que l'on mesure ainsi se fait en *temps tropique* et elle fut sans doute la première réalisée puisqu'elle ne demande pas de connaissances ni de moyens sophistiqués pour être précise.

La seconde mesure peut s'obtenir en prenant en compte moins les accidents d'un site que la sphère des fixes qui est à l'arrière-plan du lever ou du coucher des astres. Alors, ceux-ci franchissent la ligne d'horizon en passant à l'aplomb d'une étoile que l'on dit alors être « en lever ou coucher héliaque ou séléniqne ». Ces révolutions sont légèrement plus longues que les précédentes et sont mesurées en *temps sidéral* ; elles sont achevées lorsque l'astre se replace à son lever ou à son coucher exactement dans la même position qu'à l'origine. Pour observer une telle situation, quelques précautions sont à prendre dont je ne citerai que l'une d'elles, qui intéresse mon propos : il aura fallu a priori découper dans la sphère d'arrière-plan une ceinture matérialisant le plan de l'écliptique dans lequel les astres circulent ; on la dénomme « *zodiaque* » et comme il s'agit d'un cercle théorique⁵, on le découpe en autant d'arcs égaux que nécessaire – notamment en douze – à l'intérieur desquels s'inscrivent douze constellations zodiacales observées et découpées parmi l'ensemble des étoiles d'une manière conventionnelle (dans ce zodiaque les astrologues voient aussi, d'une manière non scientifique, les douze « *signes* » qu'ils utilisent).

5. Il s'agit d'un outil nécessaire à l'observation scientifique et rien d'autre...

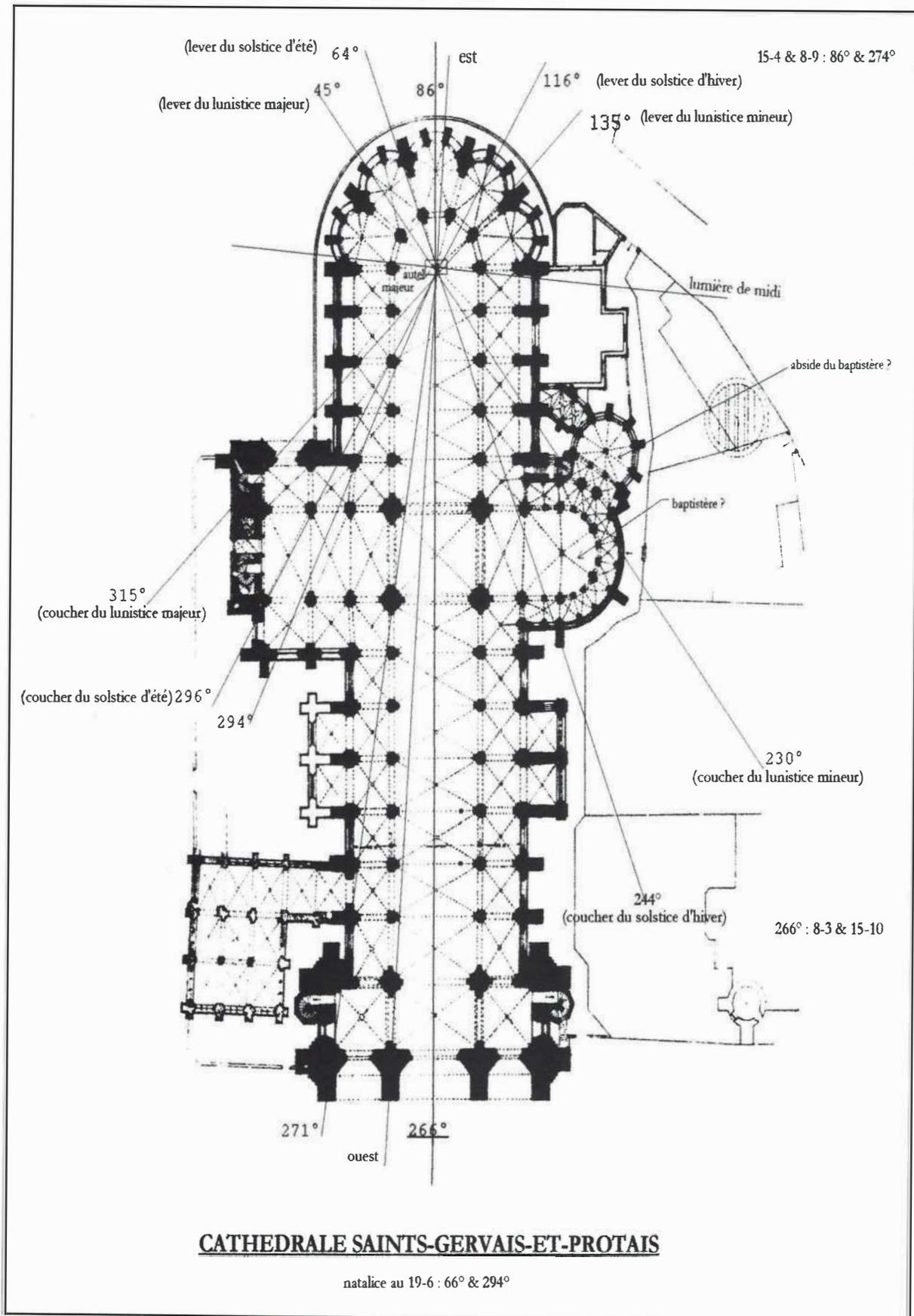


Figure 4. - Les grandes directions astrales dans le plan au sol de la cathédrale : la sacralisation par lumière.

Par ce type d'observation, se révèle l'existence de deux temps parallèles, de valeurs différentes, et la comparaison entre eux fournit même la possibilité, à long terme, de « voir la précession des équinoxes » en laissant s'accumuler – pour la mieux constater – la différence de durée des deux types de cycle. Le premier, parce qu'il est approximatif, est appelé « *temps des hommes* » et suffit à nos calendriers encore de nos jours ; le second, réputé plus exact, est alors appelé « *temps des dieux* ».

Les églises servent ainsi à mesurer ce dernier et peuvent passer, de plus, - parce que les étoiles de la sphère des fixes sont visées - pour des formes d'observatoires astronomiques : ces réalités ont été inscrites dans leur architecture par leurs concepteurs, car elles participent, à leur place, à la gestion du calendrier chrétien.

*

L'utilisation de ce qui précède dans la cathédrale Saints-Gervais-et-Protais

L'axe de cette église peut aisément être mesuré à la boussole, même si cette mesure est seulement approximative ; la valeur obtenue est d'environ 85° et l'axe longitudinal du bâtiment est à peu près 85°/265°. La confrontation de cette valeur à l'éventail des levers et couchers du soleil indique que l'abside fait face au lever du soleil au 8-9 (Nativité de la Vierge) ou au 12-4 dans l'orientation et au coucher du 8-3 ou du 10-10 pour l'occidentation (fig.2). Ici, l'église serait donc *orientée*, son patronage principal étant à la Nativité de la Vierge, et le secondaire étant à la Vierge à l'Oiseau. Précisément, pour que l'on obtienne exactement ces dates, l'axe devrait avoir pour valeurs précises

86°/266°

(dans lequel 266° représente le coucher du soleil du 8-3, célébration traditionnelle de la Vierge à l'Oiseau...) et ce sont celles que je retiendrai.

Il paraît donc difficile qu'une dédicace aux saints Gervais et Protas puisse être raisonnablement envisagée à partir de l'autel majeur, puisque le matin de leur natalice, le 19-6, le soleil se lève dans la direction de 66°, tandis que le coucher de ce même natalice se fait dans la direction de 294° ; ni l'une ni l'autre de ces directions ne permet à la lumière d'arriver sur cet autel dans l'axe longitudinal du bâtiment.

On peut déjà dire, en première approximation, que la titulature courante aujourd'hui pour la cathédrale n'a pas été retenue à l'origine de la construction et que, comme toute l'histoire du monument le rapporte, il ne s'agit bien que d'une église dédiée à la Vierge...

Cependant, il serait absurde de mettre en doute la titulature aux deux saints mentionnés car elle date assurément du moment où les reliques furent apportées dans l'enceinte du quartier épiscopal.

La particularité du bras méridional du transept

L'architecture de cette partie de l'église est tout à fait particulière puisqu'on peut y voir, à côté d'un pignon méridional semi-circulaire du bras, une sorte de chapelle en forme d'abside, située au sud-est de l'ensemble. Cette particularité retiendra précisément l'attention parce qu'elle évoque, pour moi, avant tout, une abside ancienne (romane, sans doute) qu'on aurait conservée et incluse dans une construction ultérieure et gothique...

Quand on détermine à la boussole l'axe longitudinal éventuel de ce bâtiment, virtuel de nos jours, on constate qu'il coupe l'axe principal de la cathédrale en un point que l'on verra sur la figure 3 et que

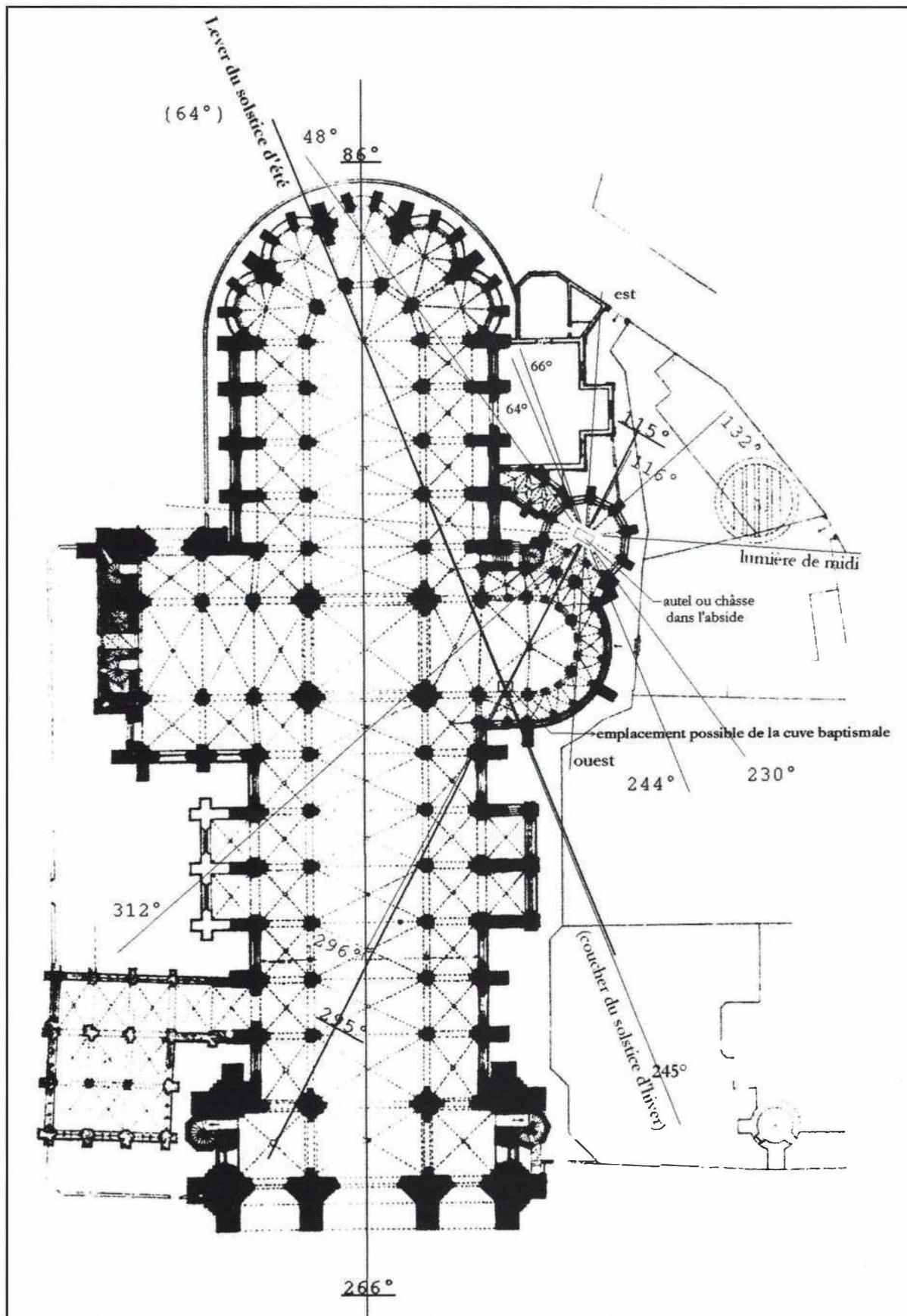


Figure 5. - Reconstruction de l'axe de l'église Gervais et Protais par rapport à la « nouvelle » cathédrale.

la direction générale obtenue est de 115° environ vers l'orient. L'architecture de cette église aurait été absorbée dans la construction de la cathédrale nouvelle mais il en resterait l'abside et une partie du transept méridional, de forme semi-circulaire – ; son axe aurait été d'environ 115°/295° ; on a vu plus haut que le coucher du soleil au natalice des saints Protas et Gervais se produit en 294° : je retiendrai donc que l'axe de l'ancien bâtiment devrait être précisément de

114°/294°

et que cette église aurait été occidentée, ayant pour patrons lesdits saints...

Rien n'empêcherait donc que l'on ait conçu l'architecture de la cathédrale en fonction de cette particularité : voulant préserver l'ancienne abside – c'est-à-dire l'essentiel de la sacralité avec la place de l'autel majeur de l'église – on aurait également utilisé le fait que cette église avait pu éventuellement être occidentée pour faire entrer les deux saints comme patrons secondaires de la nouvelle cathédrale.

Du reste, quand on regarde cette partie de l'église depuis l'extérieur, on constate encore une autre particularité : le toit de l'abside et l'extrémité méridionale de l'avancée du toit de ce bras du transept sont couverts de tuiles vernissées à la manière des églises bourguignonnes, tandis que le second étage du même bras – rajout nécessaire à l'ancienne construction pour la mettre au niveau des toits de la nouvelle – a la même couverture que le reste de la cathédrale, en ardoises simples... Tout se passe comme si l'on avait voulu exprimer au visiteur attentif une différence qu'on estimait fondamentale (fig. 4)...

Ajoutons encore ceci : nous sommes dans le périmètre de l'antique cité épiscopale dès début de la christianisation ; sur une superficie de grandeur variable toutes ces cités comprenaient, outre la cathédrale elle-même, un baptistère, le seul de l'évêché primitif⁶, et le plus souvent trois églises réputées majeures où se retrouvaient les reliques des premiers évêques ou des saints évangélistes de la région.

Il est donc possible de suggérer une hypothèse qui n'a d'autre fondement scientifique pour le moment⁷ que la probabilité de situations identiques dans d'autres lieux :

- aux premiers temps de la chrétienté, la cuve des fonts baptismaux ne peut être que dans le baptistère de la cité épiscopale – toujours dédié au Baptiste – et l'axe d'une telle construction serait dirigé, à cette latitude de 49,5°,

soit en **64)/244°**, s'il est orienté,

soit en **116°/296°**, s'il est occidenté.

- Puisque l'axe relevé à la boussole est d'environ,

115°/295°

rien n'interdit d'envisager l'utilisation de cette antique église comme baptistère ; dans ce cas, son axe aurait été précisément

6. puisque l'évêque, tout au long du Haut Moyen-âge, est seul habilité à célébrer le sacrement de baptême. Les anciens baptistères de cette période sont généralement construits sur un plan en forme de croix latine au milieu de laquelle on préservait un espace circulaire au centre duquel se trouvait la cuve baptismale, alimentée en eau par une fontaine particulière. J'ai appris qu'un puits se trouve toujours dans le bras méridional du transept, à l'aplomb de la clef de voûte... Par ailleurs, ils sont systématiquement dédiés à saint Jean le Baptiste, le Précurseur qui baptisa le Christ ; ce saint possède deux célébrations d'égales valeurs théologiques (ce qui est exceptionnel dans le sanctoral chrétien), au 25-6 (fête principale) et au 29-8 (natalice à proprement parler). A la latitude de la ville, le soleil du 25-6 se lève en

7. ... puisque je ne sais pas si des fouilles ont été effectuées en cet endroit, ni quels en seraient les résultats

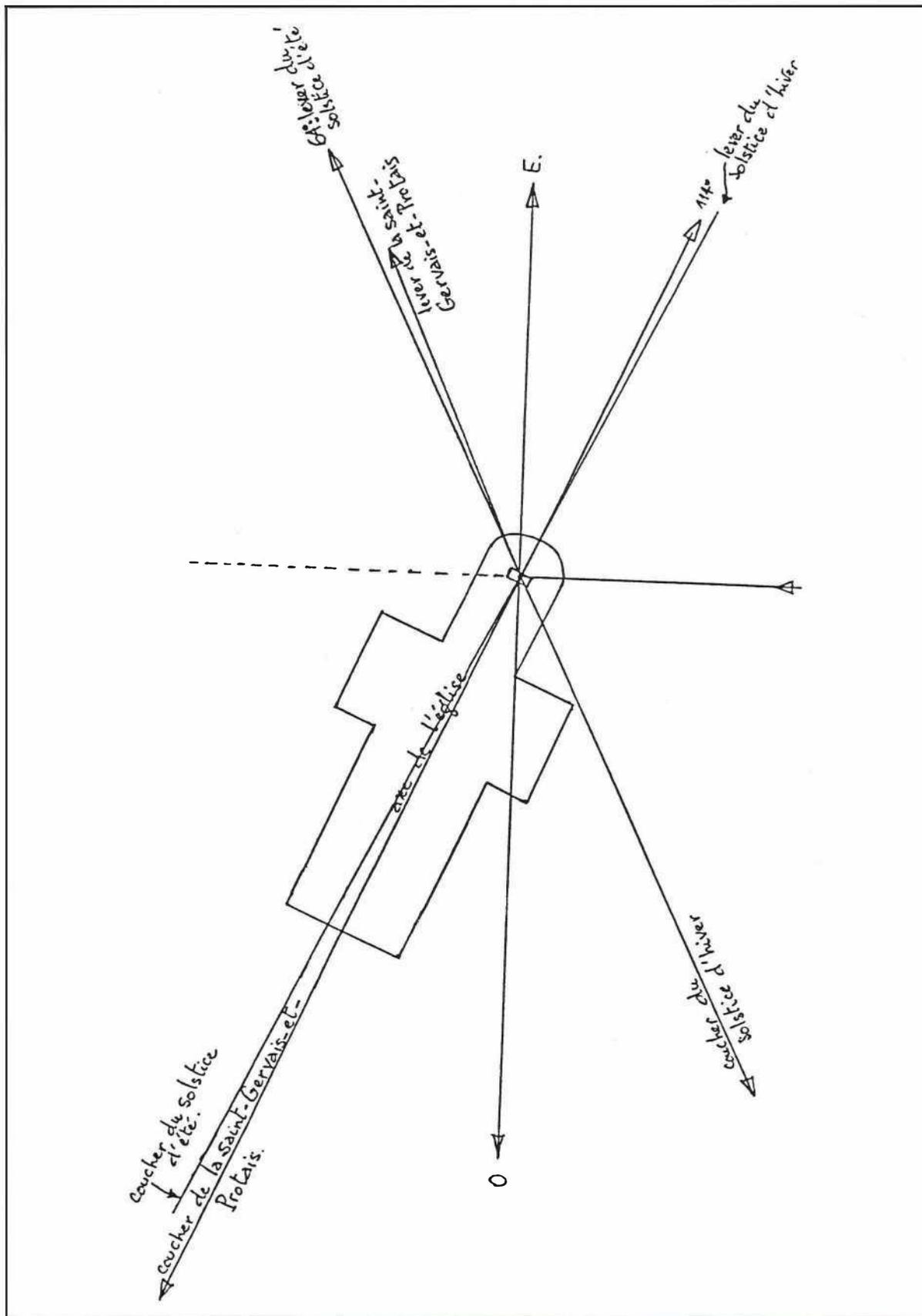


Figure 6. - Une reconstitution possible (mais hypothétique) de l'église romane Saints Gervais et Protais.
 La façade occidentale ne saurait se trouver à moins de 10 mètres du mur gallo-romain...

- De plus – comme à la primitive cité épiscopale d'Autun⁸ – disparue depuis le XVIII^e siècle – ce baptistère aurait été également utilisé comme des reliques les plus précieuses du diocèse ; avec son axe premier, le baptistère pouvait recevoir la châsse des « corps saints » des deux saints, dont le natalice se confond presque avec la saint-Jean-Baptiste...

- L'aspect semi-circulaire du pignon du transept aurait été simplement conservé parce qu'on serait en présence du centre de la croix latine que je viens d'évoquer qui, pour cette raison, porterait toujours le nom de chapelle des fonts, là où se situait l'ancien centre sacré de la construction, soit la cuve et, peut-être, un autel...

L'évocation qui précède met en avant l'hypothèse que le baptistère a pu servir de « châsse » aux corps saints⁹ ; dans ce cas, la construction devrait dater des débuts de la christianisation de la région, au moment où fut créé l'évêché dans sa forme originelle, donc au cours du IV^e siècle : on est encore loin d'une construction romane... Peut-être faut-il introduire une légère modification au raisonnement précédent : le baptistère resta dédié au Baptiste tout au long de son existence et n'a peut-être abrité aucun corps saint.

Quand l'église romane, maintenant pour partie disparue, prit sa place, on la dédia aux saints Gervais et Protais parce qu'elle en contenait les reliques venues de Milan : c'était à l'époque où les reliques étaient devenues de très grande valeur et on les recherchait dans toute l'Europe pour susciter la richesse, économique autant que spirituelle, d'un grand pèlerinage. On aurait gardé de celui-ci, dans la construction romane qui reprenait comme d'habitude l'axe longitudinal ancien, la couronne intérieure avec son « péristyle » de colonnes pour en faire la croisée des transepts de la nouvelle église romane : l'écart angulaire entre la date des nouveaux dédicataires et celle de l'ancien restait tout à fait minimale et permettait ainsi d'utiliser pour partie les infrastructures de la croix latine antique et, en particulier, l'axe majeur...

Quant à l'ancienne cathédrale Sainte-Marie, entièrement disparue lors de la construction de la nouvelle église gothique, il reste toujours à en retrouver trace venant en complément de l'indication majeure de l'orientation actuelle : il serait surprenant qu'un œil avisé n'en voie pas ici ou là quelques vestiges vraisemblablement conservés dans le bâtiment actuel...

La sacralisation dans la cathédrale

Je présenterai très succinctement les sacralisations propres à l'autel majeur de la cathédrale Sainte-Marie, puis celles de l'autel secondaire de Saint-Gervais-et-Protais.

- L'autel majeur est donc orienté et la lumière qui le sacralise vient des deux extrémités de l'axe du bâtiment, soit du lever du soleil au 8-9 (86°) soit de son coucher au 8-3 (266°). On peut donc considérer que la célébration du 8-3 (anciennement Notre-Dame à l'Oiseau) est aussi importante que celle du lever du 8-9 et elles sont complémentaires à six mois de distance dans l'année liturgique.

- Puisque la titulature est féminine, on a utilisé la technique du **double comptage** du temps, par le soleil **et** par la lune dans l'architecture : les levers du lunistice d'été (48°) et du solstice d'été (64°) envoient leurs rayons sur cet autel, et le temps religieux s'inscrit dans un calendrier luni-solaire.

8. Au Puy-en-Velay, c'est une église Saint-Etienne, distincte du baptistère Saint-Jean, qui, dans la cité épiscopale, a joué ce rôle d'église cémentériale diocésaine ou de reliquaire...

9. Un diocèse retient généralement pour ses corps saints des martyrs locaux ; à Soissons, ce sont Crépin et Crépinien dont le natalice est au 25 octobre (lever du soleil en 98°, coucher en 262°). Il n'est pas sans intérêt de rapprocher ces dates des patrons du diocèse des directions de l'axe longitudinal de la cathédrale : celle-ci a certainement abrité les corps saints des patrons du diocèse et ces derniers continuent d'être les patrons secondaires (sur l'occidentation) du bâtiment...

Pour ce qui est des couchers,

- celui de la Saints-Gervais-et-Protai (294°) passe par la fenêtre occidentale du bras septentrional du transept pour arriver sur l'autel majeur ;
- celui de la saints-Crépin-et-Crépinien, patrons du diocèse et patrons secondaires de sa cathédrale, vient sur l'autel majeur par le porche occidental ;
- Enfin, la lumière de midi au jour patronal (aux jours patronaux...) viendra par la fenêtre méridionale de la première travée méridionale du chœur.

L'autel axial de la chapelle absidale a aussi ses sacralisations propres : en plus du lever du soleil du 8-9 et de celui de l'équinoxe (est), celui du soleil à la Saints-Gervais-et-Protai (66°), du lunistice d'été (48°) et du lunistice d'hiver (132°). Il n'y a pas d'intervention de la lumière de midi au jour patronal ni sur les couchers...

Pour l'autel de la présumée église Saints-Gervais-et-Protai, la situation est très problématique puisque la majeure partie de la construction est disparue ; tout ce que l'on peut dire, c'est que la lumière axiale sur le coucher de la date patronale aurait pu venir sur l'autel majeur, mais nous n'en avons aucune preuve. Par contre, le lever du soleil au solstice d'été (Saint-Jean-Baptiste, 64°) et à la fête patronale (66°) baignent encore aujourd'hui l'emplacement de l'autel, donnant ainsi une sacralisation minimale. Mais le lever du lunistice majeur (48°) passe sur l'actuel trajet du passage entre les chœurs de l'actuelle cathédrale et de Saints-Gervais-et-Protai, signifiant sans doute ainsi qu'il y eut sacralisation de l'église romane par la lumière de ce moment.

De même que pour la cathédrale gothique, la lumière de midi à la fête patronale vient sur l'autel par une des verrières méridionales. Pour ce qui est des couchers, seul celui du lunistice mineur (228°) est concerné...

*

NOTE SUR UN ÉVENTUEL BAPTISTÈRE

L'hypothèse qui vient d'être avancée est simple : le bras méridional du transept – avec sa forme arrondie inhabituelle – et la chapelle qui pourrait lui servir d'abside pourraient être l'ancien baptistère de la cité épiscopale qui fut, sous sa forme romane, intégré dans la cathédrale gothique.

Des baptistères en général, dans les cités épiscopales :

Les baptistères de cités épiscopales sont connus en Europe par un certain nombre d'exemplaires : on citera, sans vouloir être exhaustif, Poitiers, Fréjus, Le Puy, Autun. Tous portent le nom de Saint Jean, le Baptiste, et sont dédiés à sa fête du 25-6. Il n'y a aucune raison, on va le voir, pour que le baptistère de Soissons ait fait exception.

Cependant, les baptistères épiscopaux sont tous antérieurs à l'époque romane ; c'est qu'à cette époque l'évêque n'était plus seul à donner le sacrement de baptême dans son diocèse : il en avait délégué la possibilité, d'abord à certains de ses adjoints directs, puis à l'ensemble des prêtres. Par ailleurs, le baptême par immersion – donné seulement dans les baptistères épiscopaux dotés d'une cuve spécialement conçue à cet effet – n'avait plus que très rarement cours à l'époque romane.

L'existence des cités épiscopales remonte grosso modo aux IV^e, VI^e siècles en Gaule et elles disparaissent ensuite. Si la cathédrale Saints-Gervais-et-Protai a gardé son baptistère à l'époque romane et l'a intégré dans la cathédrale à l'époque gothique, le fait mérite d'être signalé. Cela signifie que,

même si la cité épiscopale fut progressivement abandonnée, l'usage du baptistère fut poursuivi à travers les siècles.

Du point de vue de l'architecture, toute cité épiscopale – avec l'ensemble de ses sanctuaires – s'organise exactement comme s'il ne s'agissait que d'un seul bâtiment. L'organisation du lieu est conçue par référence à l'autel majeur de l'église de l'évêque et le site tout entier en reçoit sa sacralisation ; il en est ainsi notamment pour le baptistère : lorsque l'évêque y officie, il se place au bord de la cuve baptismale de telle manière que, durant la cérémonie, il fasse face au lever du soleil de la fête du 25 juin ; de cette position dans le baptistère, il est tourné vers l'autel majeur de sa cathédrale...

Les baptistères des IIIe-IVe siècles sont sur un plan en croix latine en Gaule, généralement sans abside particulière, quelquefois même sans autel pour officier. Quand, après cette date, une abside a été rajoutée, c'est le plus souvent pour abriter un autel ou le tombeau d'un saint évêque. De la sorte, le baptistère a pu devenir un petit centre de pèlerinage, à partir duquel s'organisaient chaque année, à la date du natalice ou de la translation des reliques du saint, les rituels processionnels menant la châsse jusqu'à la cathédrale pour l'ostension.

De la même manière, les églises « martyrium » – éventuellement « hypogée » – dont la fonction est d'abriter les corps saints du diocèse, trouveront leur place en fonction de cette même règle.

La situation probable à Soissons :

Avant la cathédrale gothique, la situation devait être celle d'une cité épiscopale « normale » : il y avait, entre autres, autour de la cathédrale – préromane ou romane – le baptistère, les trois églises épiscopales – dont une servait de martyrium, et une autre, éventuellement deux, de tombeau pour les premiers saints évêques locaux – et la « maison de l'évêque ».

Le site de la cathédrale préromane n'ayant pas été modifié pour les constructions successives, l'actuelle construction se trouve bâtie sur le site – et selon l'axe – des églises précédentes éventuelles.

Elle a simplement été agrandie, ce qui a nécessité un choix architectural simple : pour loger le nouveau bâtiment, il faudrait en raser d'autres, mais dans le périmètre de la nouvelle construction se trouve le baptistère ;

- puisqu'il est décidé de le maintenir en fonction, on ne juge pas nécessaire de le rebâtir intégralement ; il sera simplement intégré au mieux à la nouvelle construction ;
- ailleurs sur le terrain d'emprise de la construction à faire devait se trouver aussi une « église martyrium » qui abritait les reliques.

De ce qui précède, on peut tirer l'hypothèse que, puisque le baptistère serait resté à son antique place, la position de la cuve ne peut se trouver qu'à l'intersection de son axe probable avec la ligne du lever du solstice d'été/coucher du solstice d'hiver tracée depuis l'autel majeur : à ce seul endroit de l'antique construction, l'évêque peut trouver place lors des cérémonies de baptême pour faire face au lever du soleil du solstice d'été (Saint-Jean-Baptiste) et regarder, comme ailleurs en Gaule, en direction de l'autel majeur de sa cathédrale ; le lieu ainsi déterminé est dans le bras méridional – à structure arrondie – de l'actuelle cathédrale, voisin de la partie occidentale du « déambulatoire » et de la galerie qui le surmonte...

L'axe longitudinal de l'ancien baptistère se détermine en prenant en compte la « chapelle » actuelle – et sans doute plus tardive que le baptistère lui-même – qui serait l'ancienne abside aménagée ; étant de forme pratiquement circulaire, l'autel qu'on y installa prit place à l'aplomb de sa clé de voûte et il est probable que là se trouvait également la « châsse » aux reliques ou le tombeau des évêques. On peut en trouver une preuve dans le couloir gothique qui relie directement cette chapelle au chœur de la cathédrale, à son déambulatoire et aux stalles des chanoines.

Le lieu d'implantation de cet autel se trouve également en position remarquable par rapport à l'autel axial de l'abside de la cathédrale : il est situé sur la ligne du coucher du lunistice mineur observé à partir de celui-ci ; or, cet autel absidial ne peut être dédié qu'à la Vierge – sans doute à la patronne secondaire du bâtiment – celle du 8-3, Vierge à l'Oiseau.

Il est donc possible que la chapelle axiale de l'ancien baptistère soit le reste d'un « martyrium » du même type que celui, par exemple, que l'on trouve à Poitiers ou l'ancien d'Autun – disparu maintenant – dans les mêmes conditions...

Quand on relève à la boussole la position de l'axe longitudinal probable du baptistère, on constate les valeurs suivantes : 114° en direction de l'orient, 294° en direction de l'occident. Or, si 114° représente les levers du 1er janvier et du 18 décembre – à un degré de la position du lever du solstice d'hiver –, 294° représente les couchers des 1er juillet et 19-6. Cette ancienne église martyrium – et plus particulièrement, sa chapelle absidiale – aurait donc été occidentée sur la célébration du natalice des saints Gervais et Protais, ainsi que sur la saint-Jean-Baptiste...

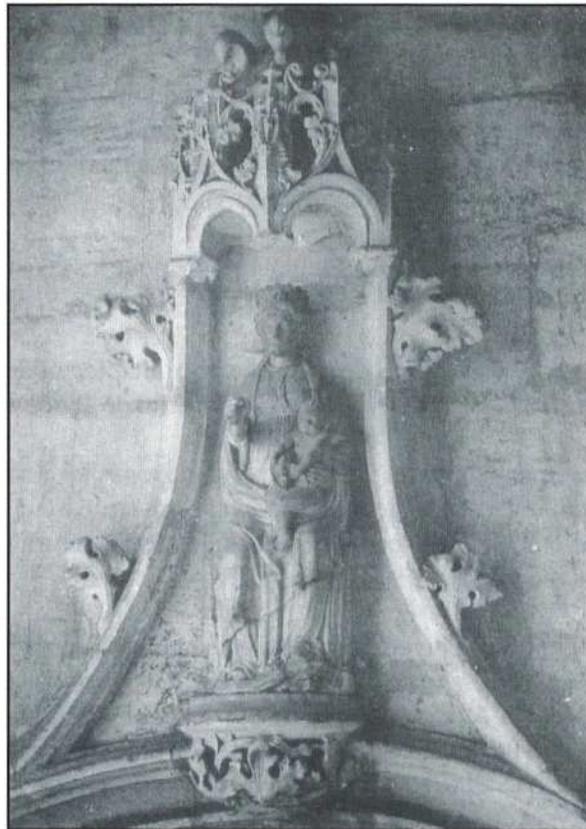


Figure 7. - Vierge de l'arrière-sacristie.

LE CHATEAU DE PERNANT

DENIS ROLLAND

Le château de Pernant est un monument méconnu dont les singularités en font un ouvrage hors du commun. Il se dresse sur un promontoire dominant la vallée, rattaché au plateau vers le nord et séparé de lui, au sud et à l'ouest, par un curieux fossé carrière. Dans son sous-sol, d'anciennes carrières ont été transformées en dépendances souterraines. Sur le plan historique, avec Berzy et Nesles, il fut le siège d'une affaire d'adultère rocambolesque qui se termina tragiquement.

Bernard Ancien s'est passionné pour ce monument exemplaire. Au cours d'une dizaine de visites qui s'échelonnent de juin 1945 à septembre 1948, il étudie le château jusque dans ses moindres détails. Il prend des notes, fait des croquis puis tout en reste là. Sans doute attiré par des recherches encore plus captivantes, il abandonne ce dossier. En 1987, je reprends le flambeau. D'innombrables heures passées dans les ruines me permettent de constituer un dossier archéologique complet qui faillit bien aussi rester sans lendemain.

Histoire

En 1928, Emile Gaillard publiait une liste fort bien faite des seigneurs de Pernant avec de nombreux détails historiques sur leur vie¹. Avec quelques compléments et corrections, elle permet de retracer l'histoire du château.

L'apparition d'un lignage chevaleresque à Pernant, dans le courant du XIIe siècle, ne doit pas être mise en relation avec la construction du château. Pendant un siècle et demi, les chevaliers de Pernant mentionnés dans les chartes ne semblent avoir été que les avoués de l'abbaye de Saint-Crépin, laquelle possédait la seigneurie. Gui, vicomte de Pernant, vivant en 1170, était l'un d'eux, sans rapport avec le château qui n'était pas construit². Un autre seigneur apparaît en 1253, Jean de Montgobert, trésorier de Gerberoy est mentionné seigneur de Pernant.

Le château apparaît pour la première fois en 1322 à propos d'un accord intervenu entre Guillaume de Bouclenay, vicomte d'Acy et de Pernant et Pierre de Wasses, abbé de Saint-Crépin à propos d'empiètement sur les biens du monastère. Le traité prévoyait « *que nos maisons d'Acy et de Pernant demeureraient à toujours franchises de l'avouerie, de plus notre cense qui est sur le mont de ce dernier village devrait être exempte de corvées et de dîmes que lesdits conjoints en demandaient et enfin que le château que ce seigneur avait à Pernant, avec toutes les carrières qui étaient dans les tranchées dudit château que ce seigneur avait à Pernant, avec toutes les carrières qui étaient dans les tranchées dudit château ne serait point sujet à nous payer la dîme des bêtes qui y seraient nourries* »³.

Ce texte apporte des informations intéressantes. D'abord la mention des carrières et fossés qui l'entourent indique qu'il s'agit bien de l'édifice actuel. Ensuite, le règlement de la dîme des animaux

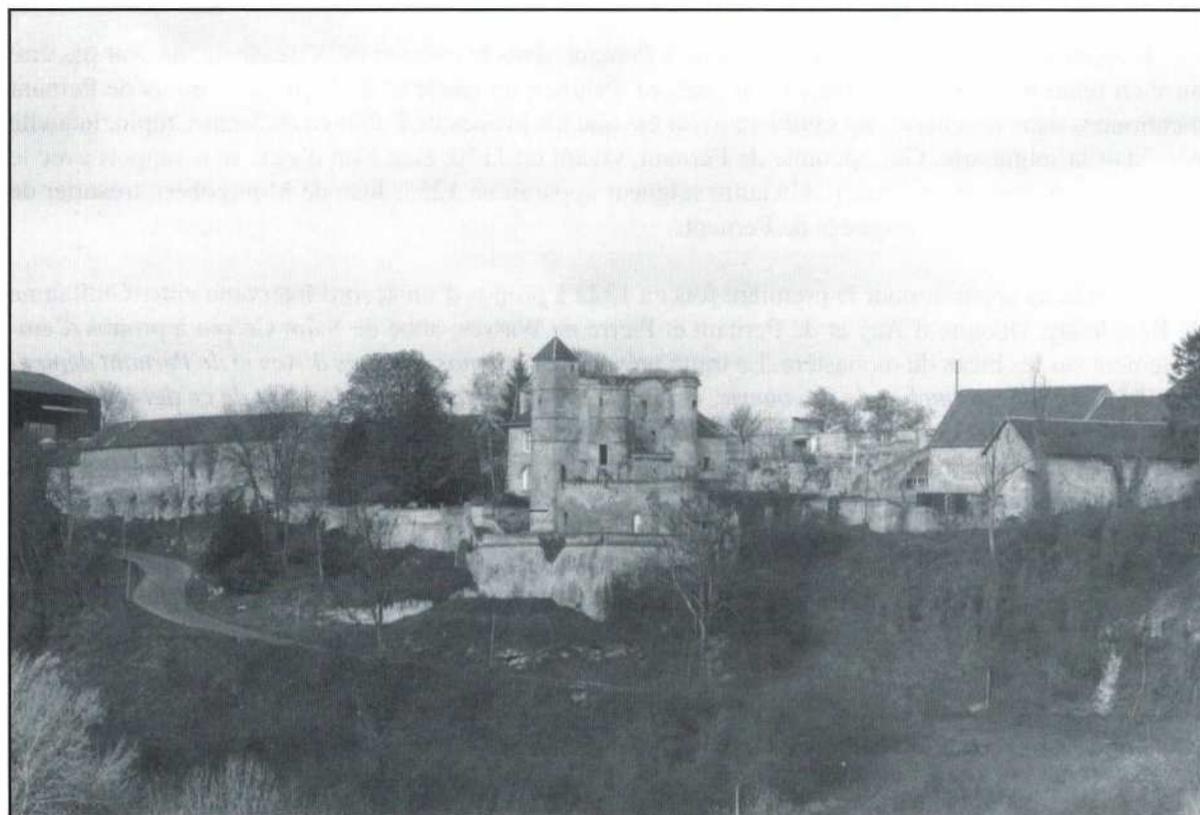
1. Emile Gaillard « Pernant, son château et ses seigneurs », *Bulletin de la Société académique de Laon*, 1929, p.29.

2. William Mendes-Newman, *Les seigneurs de Nesles*, Paris, 1971, p.78.

3. Bibl. Soissons mss n° 260. Histoire de St-Crépin par don Elie (1689), copie faite en 1898 du manuscrit de la B.N. Bien que non mentionné dans le cartulaire de Saint-Crépin (Arch. Dép. Aisne, H 455), l'existence de ce texte ne semble pas devoir être contestée car le manuscrit Elie précise que l'accord est intervenu «le samedi dans l'octave du Saint Sacrement».



1. - Vue aérienne depuis le sud.



2. - Vue d'ensemble depuis l'est.

suggère une construction récente attribuable à Guillaume de Bouclenay. Enfin, selon don Lefort⁴, Guillaume avait profité de sa parenté avec Gauthier de Bouclenay, précédent abbé de Saint-Crépin, pour empiéter sur les biens de l'abbaye. Ainsi, tout porte à croire que c'est grâce à ce lien de parenté que Guillaume de Bouclenay a pu construire une maison forte à Pernant dans la seigneurie de Saint-Crépin. L'abbé Gauthier a dirigé Saint-Crépin de 1303 à 1313, la construction du château pourrait donc se placer dans cette période.

Dans le milieu du XIV^e siècle, le château passe à la famille de La Personne. En 1350, Jean de La Personne, gouverneur de la Bastille, était vicomte d'Acy et de Pernant. Son fils est qualifié en 1388 de seigneur de Nesles-en-Tardenois et est armé chevalier par le roi Charles VI en 1382. Guy de La Personne, qui lui succède, est écuyer d'honneur du roi Charles VI, marié à Jeanne de Nesles ; il décède sans postérité en 1435.

Une lettre de rémission de mai 1422⁵ nous apprend que le château est alors aux mains d'un certain Jehan de Ploizy dit Pinaguet écuyer. Elle donne des détails sur les conditions de reddition de la forteresse après le traité de Troyes. Les occupants, bénéficiaires de la lettre étaient avec le capitaine Pinaguet, Jehan Gaucher, Jehan Morel, Jehan Fremin, Regnault Janvier et Gobin du Four « *et tous les autres compaignons estans en garnison en ycelluy et de tous les habitans de la ville dudit Pernant retraiz audit chatel* ». Le traité prévoyait en outre que « *les dessus nommez laisseront en ladite forteresse toutes manières d'artilleries et autres habillemens de guerre quelz qu'ilz soient, appartenant à ladite forteresse, sans les rompre, froissier ou despecier aucunement, exepté leurs armeures dont ilz ont accoutumé de eulx armer, eulx et leurs varlez et semblablement laisseront toutes manières de vivres appartenant à ladite forteresse s'aucuns en y a qui soient d'appatissement.(...) Item que les dessus nommez feront délivrer tous prisonniers quilz ont en ladite forteresse quelz quilz soient de l'obéissance desdits rois et les quitterons de leur foiz seremens qu'ilz estoient tenus a eulx...* »

En 1435, l'ensemble du domaine des La Personne échoit à Blanche d'Overbreuch grâce à son père Robert, héritier ou plutôt l'un des héritiers du vicomte d'Acy. Cette succession est l'objet de contestations et de procès qui durent plus d'un siècle. Robert d'Overbreuch a en effet recueilli la succession en se présentant comme seul héritier et en acquittant partout avant les autres les droits de succession. Dès lors sa fille Blanche devient un parti intéressant les plus grands seigneurs. C'est ainsi qu'un accord intervient avec Guillaume de Flavy, alors capitaine de Compiègne. Il a 37ans, elle n'en a que dix⁶ !

Guillaume de Flavy est le type même du capitaine de compagnie de ce siècle, sans foi ni loi et totalement dépourvu de scrupules mais doué d'une bravoure féroce. Guillaume est aussi violent, cruel et cupide. Il réussit à se faire remettre toutes les terres de son beau-père contre une rente de 300 livres qu'il ne paye pas et le met en prison dans le château de Pernant. Blanche est aussi séquestrée pour la contraindre à céder sa terre de Janville à deux des rejetons légitimes de Guillaume de Flavy. En 1444, Blanche fait la connaissance de Pierre de Louvain, capitaine de 100 lances, seigneur de Berzy et de Vierzy. Une idylle se noue et leur liaison les conduit à assassiner Guillaume et à leur emprisonnement. Mais tous deux sont bien en cour, ce qui leur permet d'obtenir rapidement des lettres de rémission et de se marier en 1450. L'affaire se termine par un nouveau drame, le 15 juin 1464, Pierre de Louvain est assassiné par l'un des frères de Guillaume de Flavy, sur le chemin de Berzy.

De son mariage avec Pierre de Louvain, Blanche a cinq fils. L'aîné, Claude, est seigneur de Pernant et le donne en 1503 à son frère Nicolas lorsqu'il devient évêque de Soissons. Nicolas, neveu et unique héritier du précédent cède Pernant en 1525 à Jean de Gonnellieu, capitaine du château de Pierrefonds et grand maître des Eaux et Forêts de Valois, marié à Marie de Hennin. Le château reste dans cette famille

4. Histoire de St-Crépin par Lefort (bibl. Soissons mss n° 259, 1662). Le manuscrit précise que Gauthier était «de bonne famille du bourcq au voisinage de Pernant» et frère ou oncle de Guillaume.

5. Roger Firino « lettres de rémission... », *Bulletin de la société historique de Soissons*, 1908, 3e série, T.15 p.99.

6. Pierre Champion, *Guillaume de Flavy*, Paris 1900.

jusqu'à la fin du XVII^e siècle et la dernière descendante qui semble avoir résidé au château est Marie de Gonnellieu, mariée à Richard Gedoin, seigneur de Belle-Isle, capitaine des chevaux légers du roi. En juillet 1674 intervient un accord entre les créanciers et la veuve de Jérôme de Gonnellieu, décédé depuis 1660. Les propriétés des Gonnellieu sont vendues aux enchères publiques et le produit de la vente réparti entre les créanciers⁷. C'est probablement dans ces conditions qu'Elisabeth de la Noé, mariée à Charles Durant, conseiller du roi et commissaire des guerres, se rend acquéreur du château avant 1680. Marie de Gonnellieu, qui avait hérité de la propriété à la mort de son père, s'en trouve ainsi dépossédée. De ce fait, son fils Joachin ne semble pas avoir pu être seigneur de Pernant, contrairement à ce qu'a pu écrire l'historien Melleville.

Un bail du 6 octobre 1680⁸ donne un aperçu du château alors loué pour 9 ans à Jean Leclerc, marchand à Coevres, moyennant 4500 livres : « *Le petit corps de logis qui est dans la cour du château de Pernant en entrant à droite avec la liberté de se servir du pavillon qui y tient. Les preneurs sont tenus de laisser le pavillon libre plus les deux greniers qui sont au-dessus des chambres du grand corps de logis. A la charge de bien user des greniers sans les pouvoir surcharger de grain, comme aussi à donner aisance au fournil et au four étant dans le corps de logis, plus toute la basse cours dudit château. Le seigneur de Pernant aura la liberté de faire cuver et presser le marc de son vin qu'il recueillera dans le clos de vignes, dans les cuves et sur le pressoir qui sont dans la basse cour, comme aussi de loger ses chevaux toutes les fois que lui et personnes de sa part viendront au château pour y passer les temps de l'année que bon leur semblera* ».

La dame de la Noé laisse en outre au bailleur d'autres biens, notamment le moulin, le fief Crapart, mais elle se réserve le droit de chasse et la justice haute, moyenne et basse avec les amendes.

Elisabeth de la Noé décède peu avant 1706 et ses héritiers vendent la propriété à Jacques Dumetz, écuyer colonel du régiment de Vexin qui la revend, probablement en 1720, à François Dupleix, seigneur de Mercin et de Bucy. L'inventaire dressé après la mort de son fils Charles en 1751 apporte peu d'information sur le château, car il se limite à la partie occupée par le seigneur⁹. La famille Dupleix conserve le château jusqu'en 1827, date à laquelle le mariage de Caroline-Louise Dupleix avec le marquis du Cauzé de Nazelle transfère la propriété à cette famille. Enfin, Louise-Charlotte du Cauzé de Nazelle s'étant mariée avec Alfred Balathier Conighan, leurs deux filles en héritent en 1920¹⁰.

Au cours de la Grande Guerre, durant trois années, le château est sous le feu de l'artillerie allemande, installée de l'autre côté de l'Aisne, mais les dommages restent limités. En juin et surtout en juillet 1918, les combats des environs apportent d'importantes destructions. Enfin, avant de tomber dans l'oubli, le 18 juillet 1918, le château est le théâtre d'un magnifique coup d'éclat. Le 26^e R.I. capture un état major allemand complet et plusieurs centaines de soldats surpris par la rapidité de l'offensive Mangin.

7. Arch. Dép. Aisne, 259-E-152.

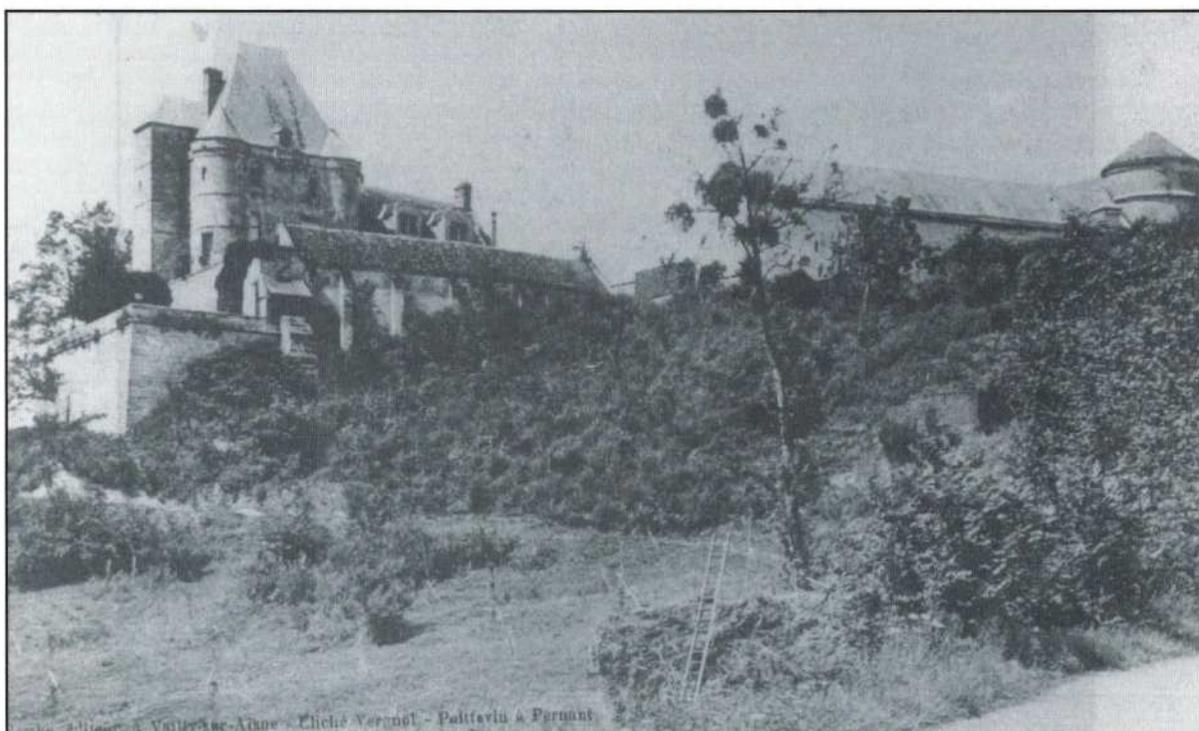
8. Arch. Dép. Aisne, Fond Luguët, 4-J-248/8,p.321.

9. Arch. Dép. Aisne 222-E-102.

10. Arch. Dép. Aisne, 15-R-1583.



3. - *Vue du sud avant 1914. On distingue à gauche la tourelle d'angle du logis renaissance.*

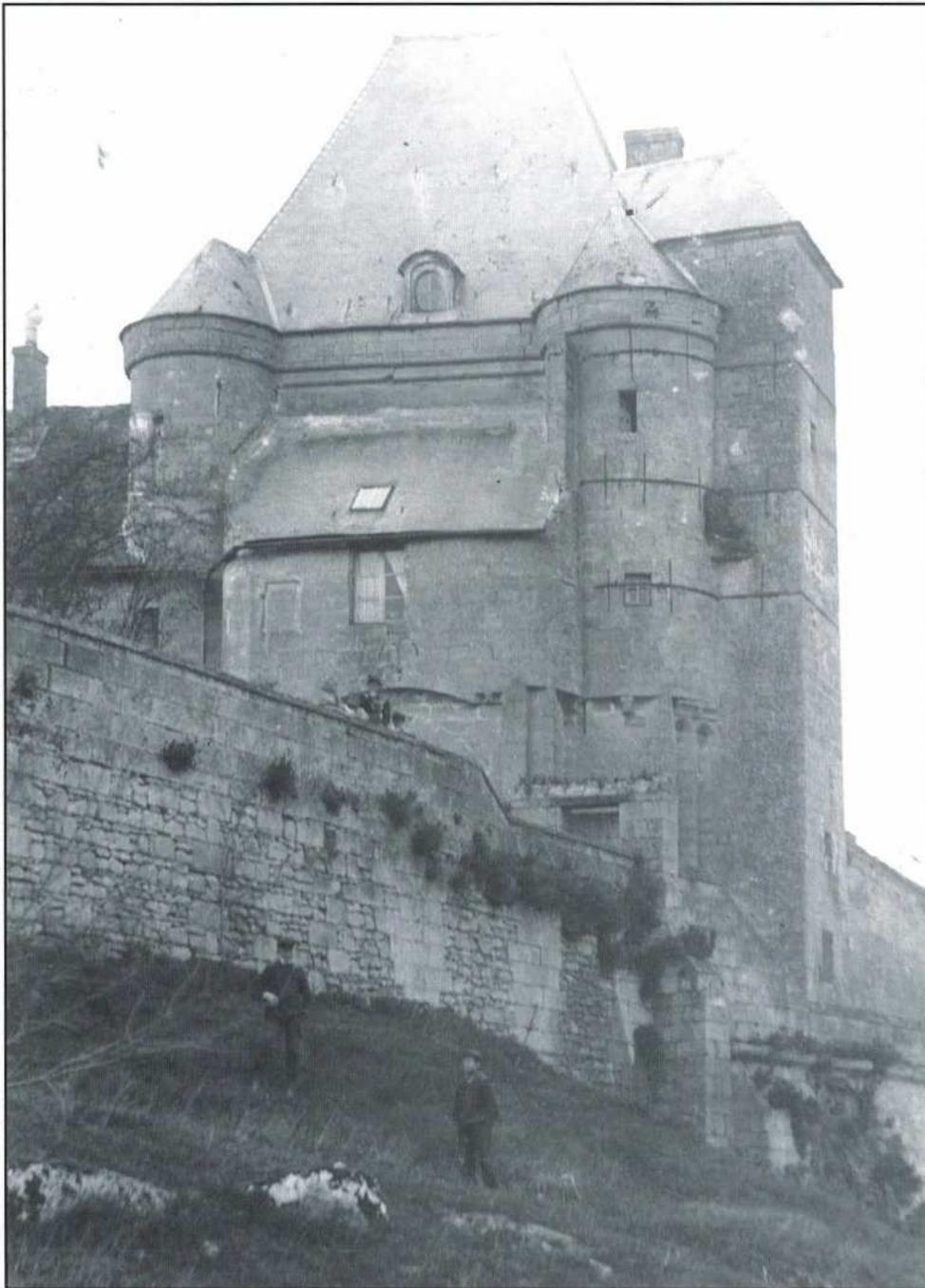


4. - *Vue du nord avant 1914.*

Description

En 1914 le château était encore bien conservé. Bien qu'utilisé comme logis du fermier il avait conservé la plupart de ses dispositions anciennes. Les combats de juin et juillet 1918 ont fait disparaître l'aile renaissance et éventré la tour dont la paroi nord n'a jamais été reconstruite. C'est ainsi qu'au sud il paraît intact alors qu'au nord il présente un aspect ruiné.

Le château est entièrement construit en belles pierres de taille provenant des carrières sous-jacentes. La faiblesse relative de la maçonnerie, les nombreuses modifications apportées à l'édifice au cours des âges, et la présence des carrières ont amené des désordres dans l'ouvrage. Ils ont conduit les propriétaires, à une époque déjà ancienne, à le renforcer à l'aide de cerclage et tirants de fer.



5. - Le donjon au sud avant 1914.

Plan d'ensemble (fig. 1 et 6)

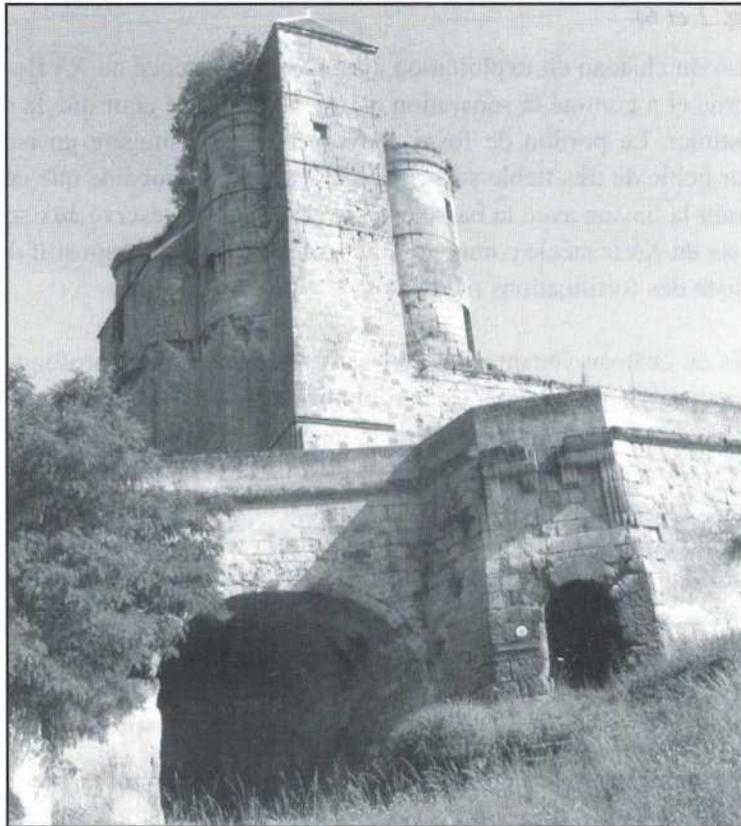
La lente mutation du château en exploitation agricole a commencé au XVII^e siècle, s'est accélérée à l'époque moderne et a gommé la séparation entre cour et basse cour que la disposition des bâtiments permet de restituer. La portion de fossé couvert à l'ouest, suggère un isolement complet du plateau avec une cour noble de très faible superficie, 250m². Il est probable que ce fossé était traversé par un passage assurant la liaison avec la basse cour. L'accès noble, réservé aux seuls cavaliers et piétons, a subsisté : il date du XVI^e siècle comme d'ailleurs l'ensemble du dispositif de défense de la cour car plus rien ne subsiste des fortifications médiévales.

L'escalier d'accès au château venant de la route est large et à degrés profonds (fig.11). Il est précédé d'un porche (A) autrefois protégé par un assommoir. Sur la paroi de droite était dessiné un graffiti aujourd'hui illisible, représentant les armes de Gonnelieu et la date 1535¹¹. A mi-parcours il forme un coude avec palier. La deuxième volée est encore plus large et est dominée par le rempart du château. Les assaillants qui avaient réussi à franchir la poterne se trouvaient ainsi exposés aux projectiles des défenseurs les surplombant de plus de 8 m. Arrivés sur la terrasse, il leur fallait encore franchir le rempart est pour entrer dans la cour du château. Au XVIII^e siècle, la terrasse a été agrandie pour pouvoir être reliée au jardin en créant un passage voûté (B) conduisant aux carrières. Elle a alors masqué le petit poste de tir sud, qui défendait l'accès au fossé carrière.

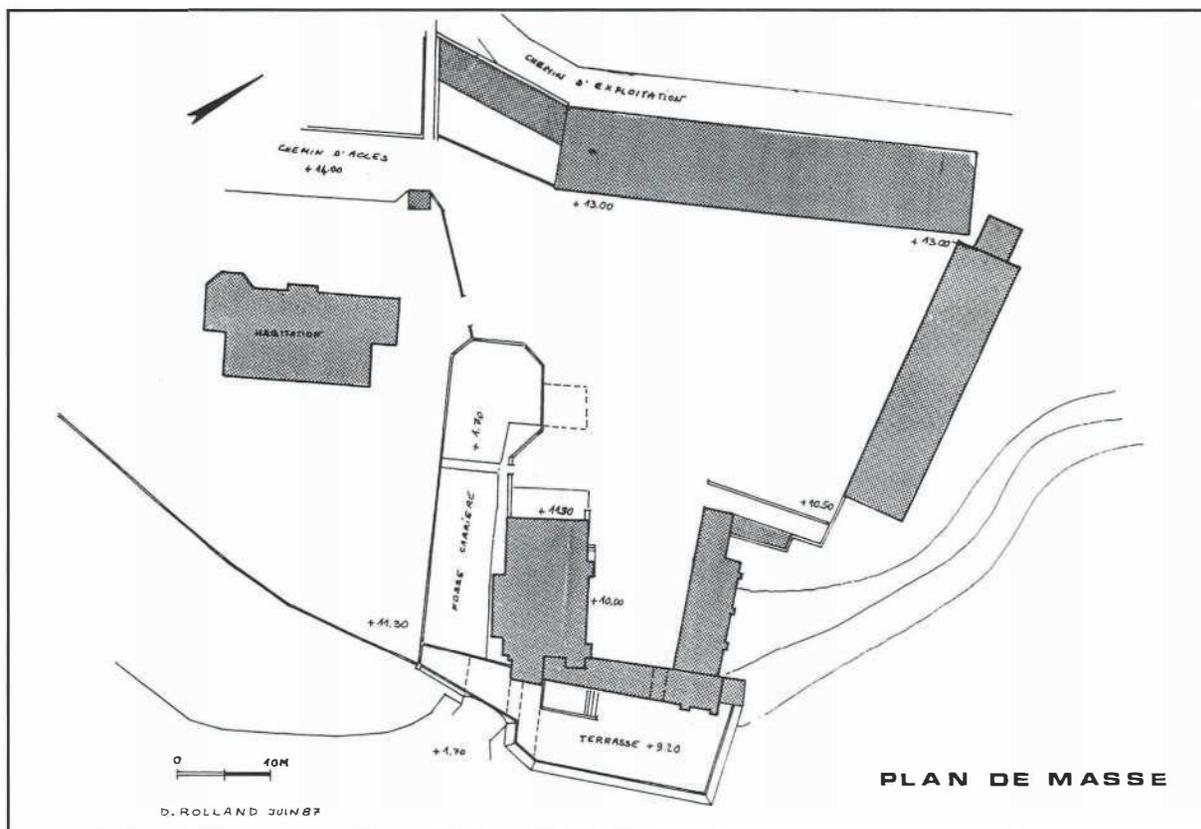


6. - *Vue du nord avant 1914.*

11. Note de Bernard Ancien.



7. - Le donjon aujourd'hui depuis l'est.



8. - Plan de masse aujourd'hui.

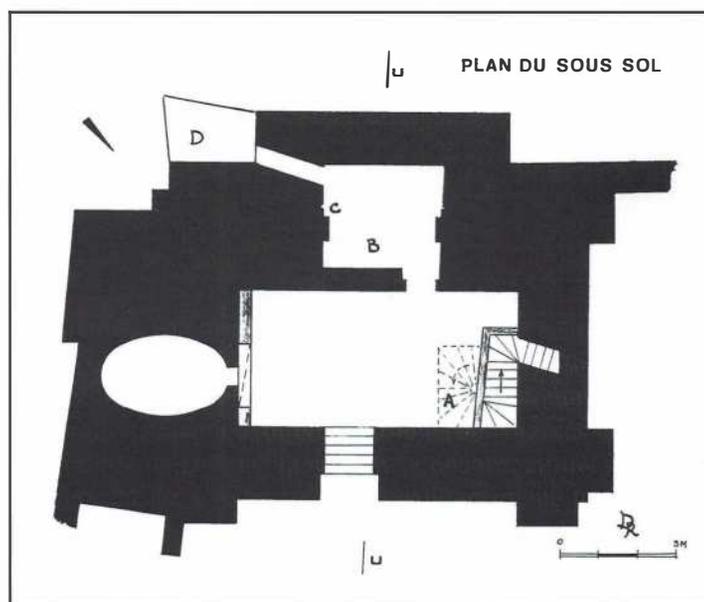
La porte d'accès à la cour du château (C) était décorée d'un fronton triangulaire dont il ne subsiste que l'empreinte. A gauche, une fenêtre murée s'ouvrait sous la voûte du puits (D). Autour d'elle, les traces circulaires ont été produites par le frottement d'une roue du mécanisme de remontée de l'eau du puits probablement entraîné par un chien. Plus à gauche encore, au-dessus de l'escalier, une ouverture est le seul accès d'un séchoir (E). Ce local a été construit en même temps que le rempart et est venu obstruer une poterne en ogive (F) dont nous retrouverons des traces dans le fond de la cheminée du rez-de-chaussée. Un conduit de ventilation percé dans la voûte du local débouchait dans le rempart, le long de la tour carrée.

Au nord et à l'ouest, les bâtiments d'exploitation délimitaient la propriété. Avant 1914, un colombier cylindrique (fig.4) occupait l'angle nord et pouvait aussi être utilisé pour la défense. A l'extérieur de l'enceinte, la partie sud, occupée aujourd'hui par l'habitation, était aménagée, en jardin d'agrément. Un arpentage du XVIIIe siècle la mentionne comme « un ancien parterre où il y avait des charmilles »¹². On y accédait depuis le logis renaissance à l'aide d'une passerelle traversant le fossé.

Le donjon

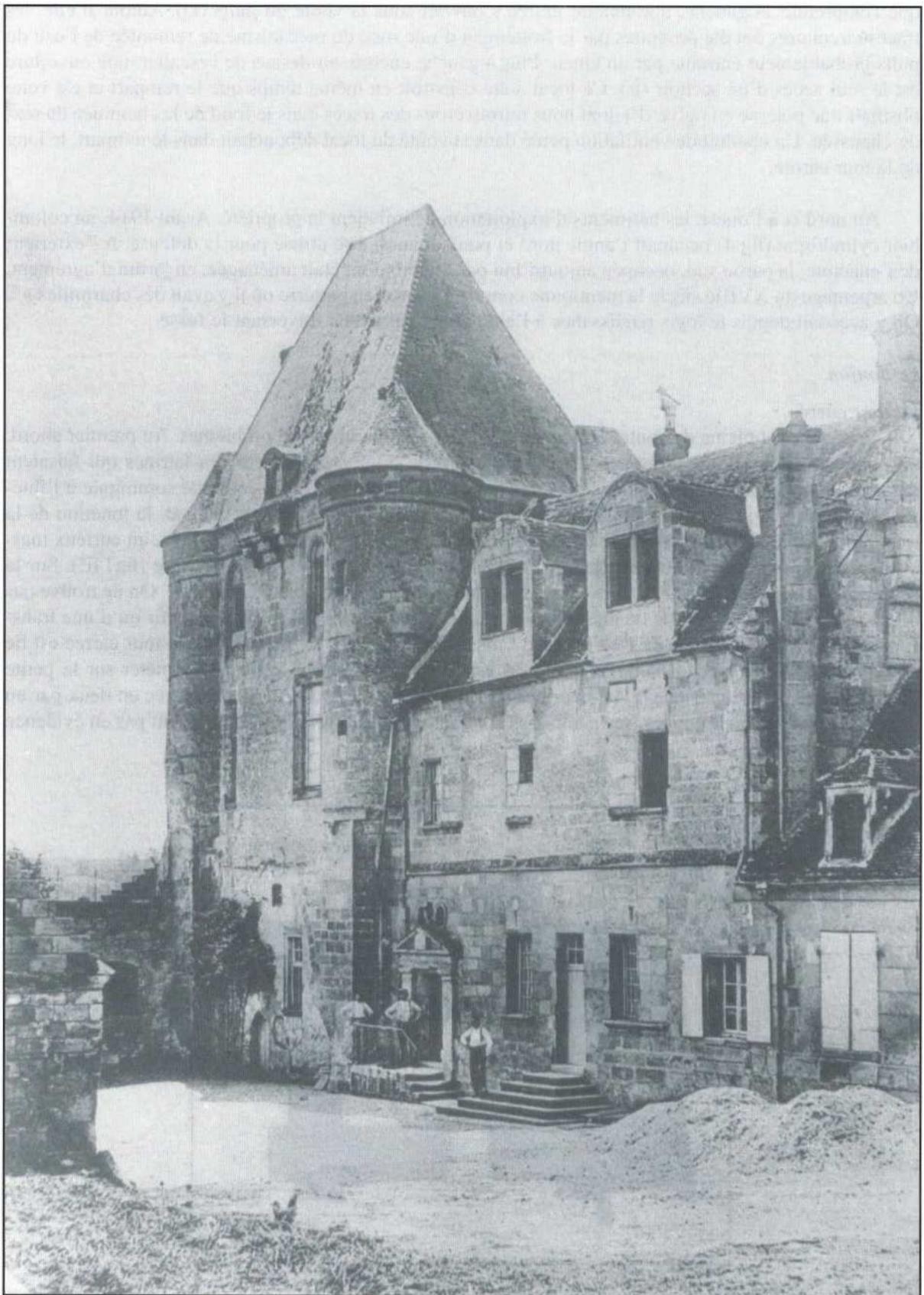
La tour carrée

Cette tour est pleine de contradictions et pose un certain nombre de problèmes. Au premier abord, on pourrait croire qu'elle a été accolée à la face sud du donjon pour créer des latrines qui faisaient défaut dans l'ouvrage initial. C'est ce que laisse penser la présence de la corniche sommitale à l'intérieur du dernier niveau et le « collage » le long de la tourelle. En revanche, au sud, la jonction de la tour carrée avec le donjon offre une parfaite continuité dans sa partie inférieure. Puis, un curieux massif de maçonnerie triangulaire marque le changement de profil de la tourelle d'angle (fig14E). Sur la hauteur des six assises du massif, elle passe d'un plan circulaire à un plan en amande. On ne trouve pas d'explication à la présence de ce massif qui pourrait être la conséquence d'un repentir ou d'une transformation du dernier niveau de l'édifice. De l'autre côté, au nord, le parement de la tour carrée est lié au donjon jusqu'au niveau du 1er étage, puis est en délit et vient légèrement empiéter sur la petite fenêtre murée du premier étage. A l'intérieur de la tour, la fosse de latrines est séparée en deux par un arc ogival. Sur ses quatre faces, ses parements sont en parfaite continuité et ne mettent pas en évidence la moindre modification.



9. - Plan du sous-sol.

12. Copie d'un arpentage du XVIIIe siècle par B. Ancien



10. - Le logis et le donjon avant 1914 du côté de la cour.

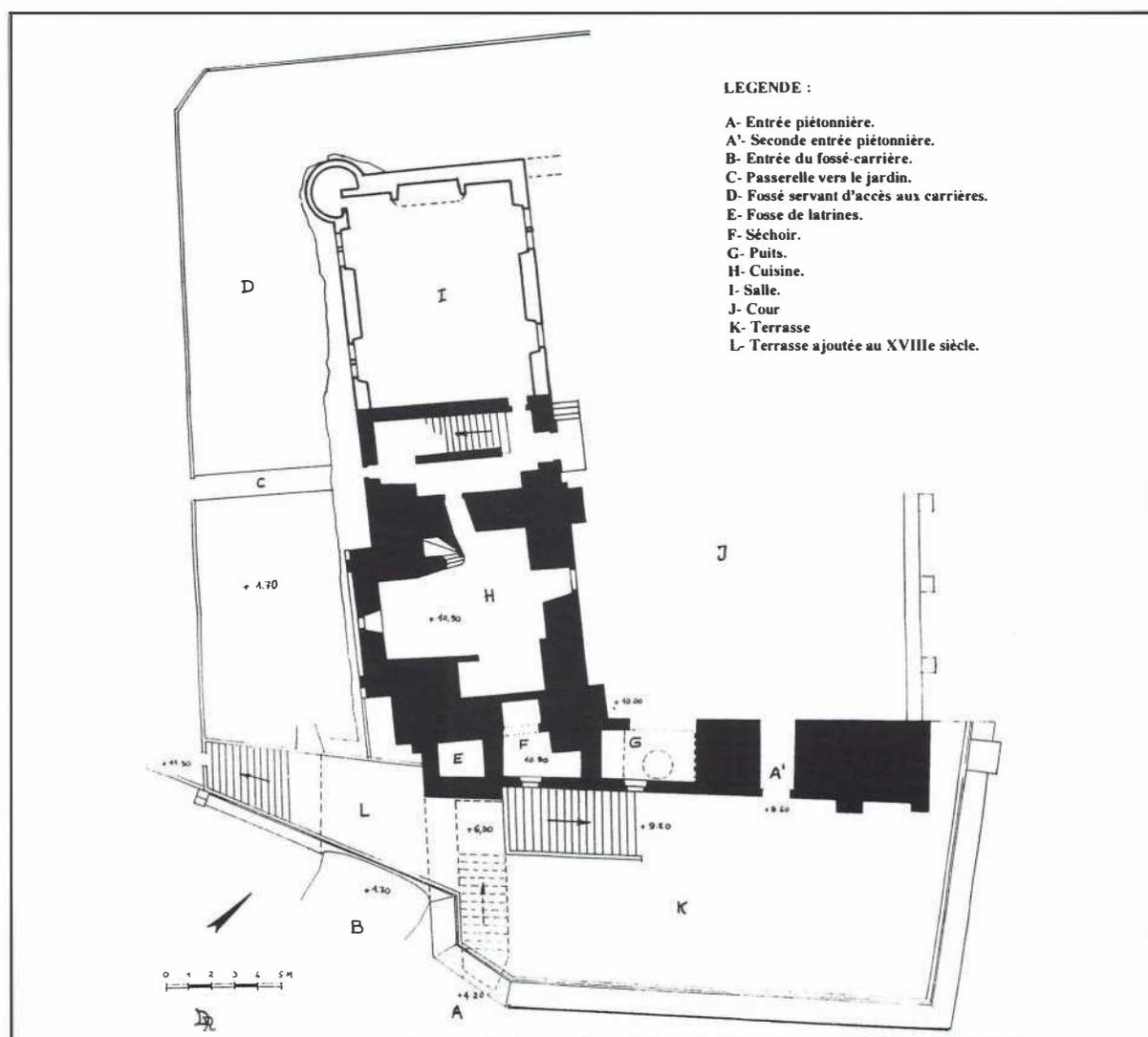
En définitive, s'il ne fait pas de doute que la tour carrée a été rehaussée, les dispositions originelles de sa partie inférieure, contemporaines de la base du donjon, restent problématiques. Le massif de maçonnerie et, au-dessus, le changement de profil de la tourelle d'angle suggèrent le rehaussement d'un édifice inachevé ou la reconstruction du dernier étage.

Le sous-sol (fig.9).

Cette partie est en fait à demi enterrée, on y arrive par un escalier à ressauts de cinq degrés. La salle a 6,90m de long par 3,60m de large. A une extrémité, une cloison ancienne enferme un accès reliant le rez-de-chaussée aux carrières situées sous le donjon (A). A l'origine, il permettait de gagner directement le logis et les carrières depuis le sous sol. Sur la face opposée à la porte d'entrée, une autre porte permet d'entrer dans un second caveau voûté aussi en plein cintre (B). Les deux extrémités sont marquées par une gorge verticale et un redent (C), qui évoque le passage d'une herse. Dans l'angle sud, un étroit passage murée, conduisait au petit poste de tir dominant le fossé et commandant son entrée (D).

Le rez-de-chaussée (fig.11)

Son seul accès se trouve du côté du grand escalier contenu dans le logis renaissance. Ce niveau a été entièrement aménagé dans la première moitié du XVIe siècle. Là se trouvait la cuisine du château couverte d'une croisée d'ogives surbaissée qui a subsisté en partie. Dans l'âtre de la cheminée, on



11. - Plan du rez-de-chaussée et des terrasses.

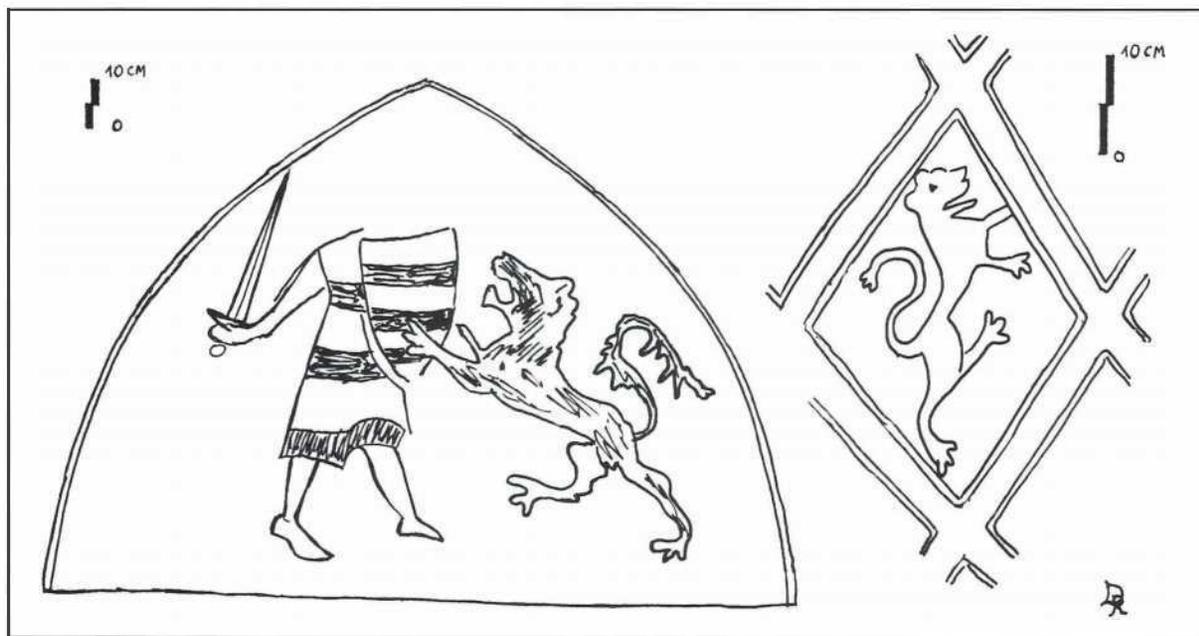
retrouve l'empreinte de l'arcade ogivale de la porte signalée dans le séchoir (F). Les ouvertures pratiquées dans la façade nord-est ont été trop modifiées pour qu'on puisse en restituer les dispositions anciennes, mais la fenêtre de la façade opposée est restée intacte. Il est à noter que le maître-d'œuvre a fait preuve de beaucoup d'ingéniosité dans l'aménagement de cette salle en réussissant à loger, dans l'espace réduit de l'épaisseur des murailles nord-ouest, le corridor d'accès à la salle, l'escalier conduisant au sous-sol et le petit escalier desservant l'entresol.

L'entresol

Il ne couvre qu'une partie de la salle du rez-de-chaussée. Son plafond est constitué par une dalle de béton qui a remplacé le plancher de bois du 1er étage. La hauteur libre ne dépassait pas 1,70 m, sans ouverture avec l'extérieur ; il ne pouvait servir que de remise. Dans ses deux murs longitudinaux se voient les pointes des arcades ogivales dont les parties inférieures ont disparu avec la modification du rez-de-chaussée.

L'ancienne entrée du donjon

Au premier étage, dans l'escalier, l'ancienne entrée du donjon a subsisté (A). Elle est couverte d'un arc ogival à deux voussures et tympan suivis d'un berceau brisé. Au revers du tympan, on distingue les restes d'une fresque qui représentait un chevalier combattant un lion. Fort heureusement, Bernard Ancien en avait fait un dessin en 1945 (fig.12), car il ne subsiste plus aujourd'hui qu'un lion très dégradé et la lame de l'épée du chevalier. De part et d'autre du tympan, la voûte est ornée d'un décor de losanges encadrant des léopards stylisés à la façon héraldique (fig.12). Cet ensemble dessiné sur fond blanc en rouge souligné d'ocre est manifestement inspiré de Coucy. Au-dessus de la porte du donjon figurait en effet une sculpture semblable représentant un chevalier affrontant un lion. Mais le rapprochement ne s'arrête pas là. L'écu et la robe du chevalier sont « fascé de gueule », or les armoiries des Coucy étaient « fascé de vair et de gueules avec pour support deux lions d'or et pour cimaise un lion naissant de même¹³ ». On peut se demander si, dans une représentation monochrome, l'artiste n'a pas omis de représenter le vair, à moins que, sur un dessin déjà dégradé, Bernard Ancien ne l'ait pas discerné. Tout cela n'est évidemment qu'une hypothèse et on ne peut exclure qu'il s'agissait qu'un simple « fascé de gueules ». Reste l'interprétation que l'on peut donner à cette peinture. A cet emplacement, il est très probable qu'elle se rattache directement à l'un des seigneurs de Pernant. L'allusion



12. - Détail de la peinture de l'entrée.

13. Jacques Chaurand, *Thomas de Marles*, Vervins 1963, p.107

au lion de Coucy peut s'expliquer par un lien de parenté directe avec les sires de Coucy. Quoiqu'il en soit, ces armoiries ne représentent ni celles des La Personne (d'argent à trois pattes de griffon...)¹⁴ ni celles de Guillaume de Flavy (d'hermine à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'or¹⁵). Elles ne peuvent donc provenir que d'un seigneur antérieur qui, selon toute probabilité, doit être Guillaume de Bouclenay.

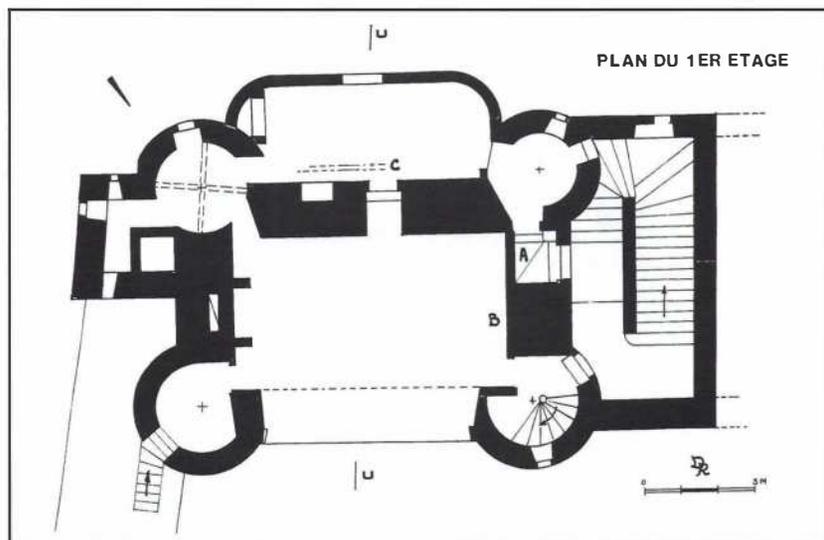
Le 1er Etage (fig.13).

Le niveau comporte deux accès depuis l'escalier. L'un date de la construction du corps de logis dans la tourelle nord, l'autre, plus ancien, dans la courtine ouest. A côté de la porte, une fenêtre rectangulaire surélevée (B), permettait de contrôler l'entrée du donjon. La salle centrale a perdu sa courtine est lors des combats de 1918 mais le piédroit d'une des baies du XVe siècle a subsisté. La cheminée date du XVIe siècle ; elle a masqué une fenêtre dont on distingue la trace. L'accès sur le rempart, depuis la tourelle est, ne remonte pas au-delà du XIXe siècle. Les tourelles est et sud sont voûtées en coupole, en revanche, celle de l'ouest n'a jamais été couverte puisqu'elle contenait l'escalier. La voûte de la tourelle nord a depuis longtemps disparu, pour y installer un second escalier de plâtre et bois, construit au XVIIIe siècle.

L'agencement de la seconde salle, au sud, date probablement du début du XVIe siècle, époque à laquelle on a construit la cheminée et percé la porte de communication avec la salle centrale. Les traces dans la maçonnerie des tourelles latérales, les corbeaux supports de charpente, le bandeau de la courtine sud-ouest et les deux ouvertures situées immédiatement au-dessus, démontrent que le local ne devait pas avoir plus de 1,50 m de largeur. A l'origine il n'était couvert que sur sa moitié et formait un étroit couloir. Un trou dans le sol permet d'apercevoir la fente de passage de la herse de 10 cm environ de largeur et 3 m de longueur (C). Elle se superpose exactement aux rainures signalées dans le petit caveau du sous-sol. Ce local était donc destiné à abriter le mécanisme de la herse.

2e étage

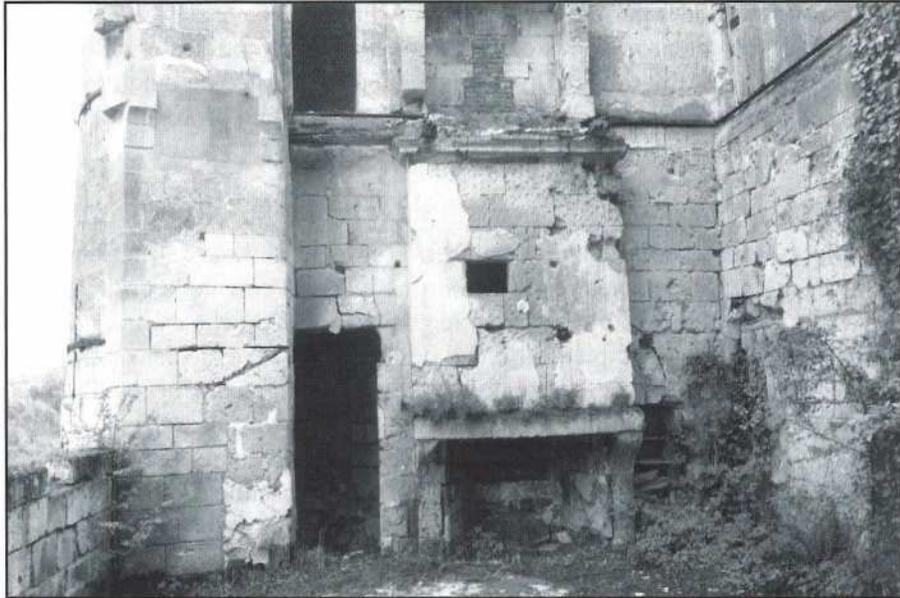
La salle centrale est presque identique à celle du premier étage. La cheminée a aussi été ajoutée au XVIe siècle, tandis que les deux fenêtres de la courtine sud-ouest ont été aveuglées lors de l'agrandissement du local de la herse. La façade nord-est avait deux belles fenêtres ogivales. Le seul profil et le culot qui subsistent évoquent le XVe siècle finissant, voir même le XVIe siècle. Trois des quatre tou-



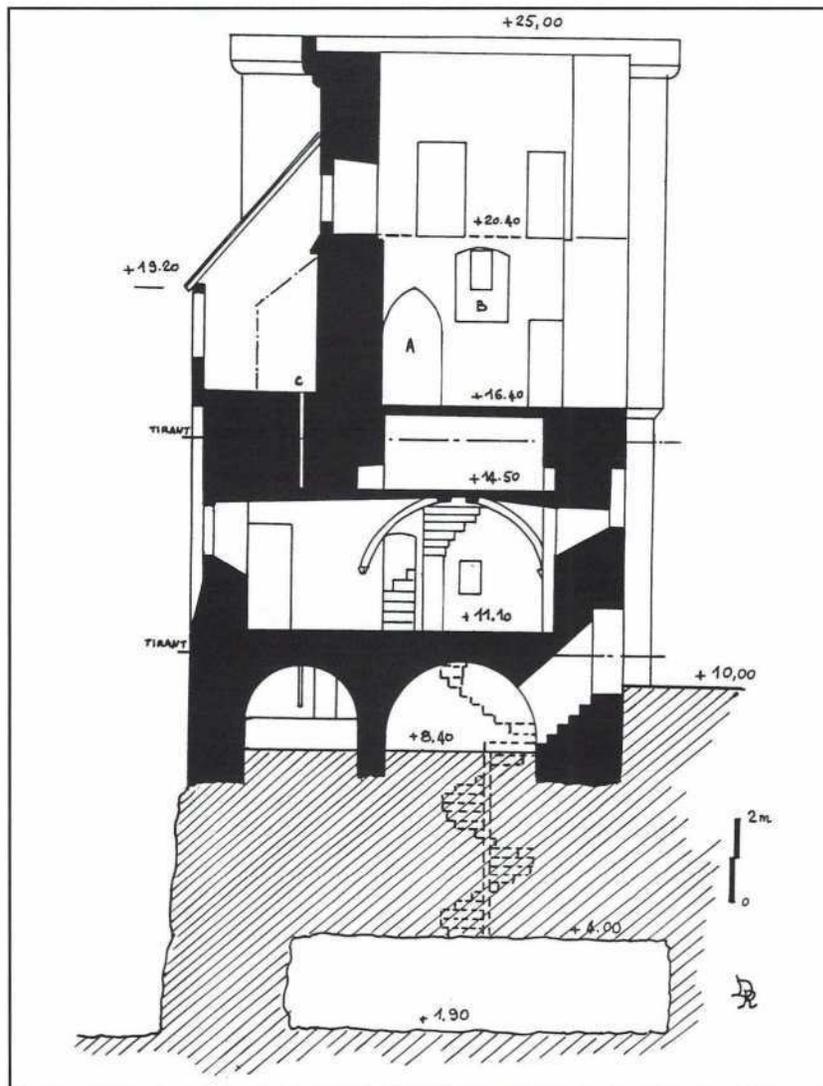
13. - Plan du 1er étage.

14. Melleville, *Dictionnaire historique*, Laon, 1865. T .2, 7e pl.

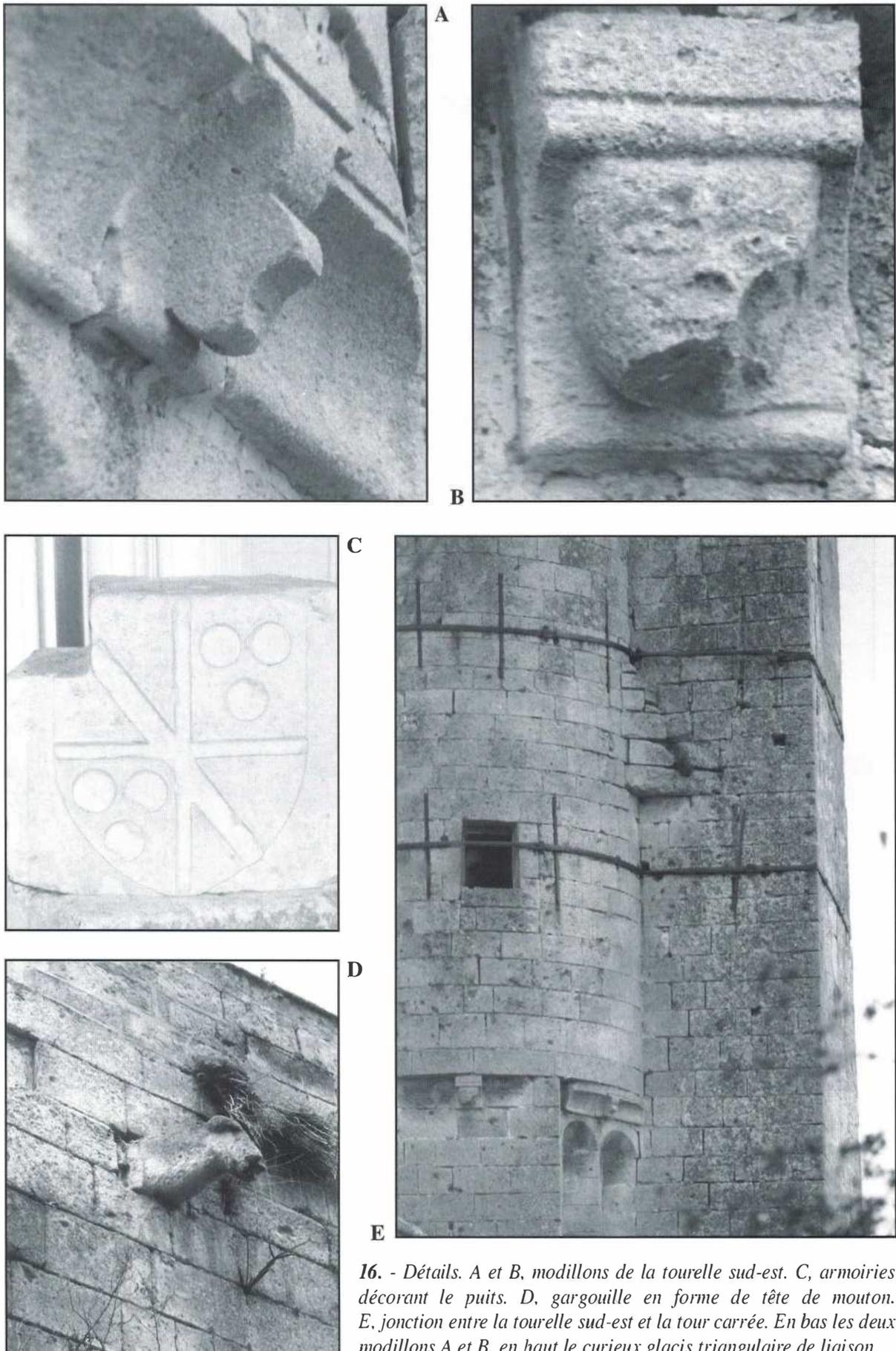
15. P. Champion, op. cite, p.1.



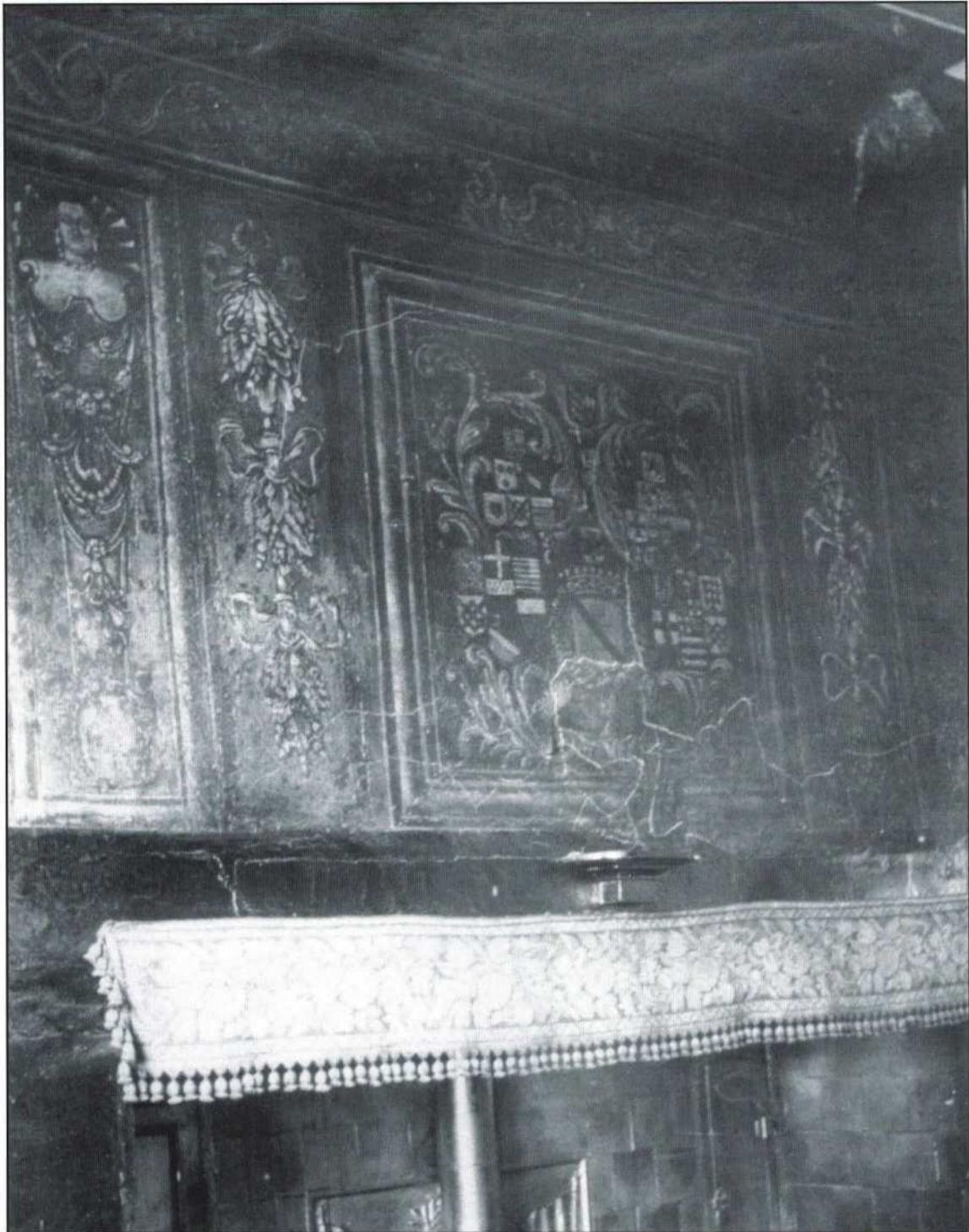
14. - Cheminée du 1er étage (état actuel).



15. - Coupe transversale.



16. - Détails. A et B, modillons de la tourelle sud-est. C, armoiries décorant le puits. D, gargouille en forme de tête de mouton. E, jonction entre la tourelle sud-est et la tour carrée. En bas les deux modillons A et B, en haut le curieux glacis triangulaire de liaison.



17. - La cheminée de la grande salle du logis Renaissance. Le blason des Gonnellieu entouré d'un collier est surmonté d'une couronne et encadré de 12 blasons de chaque côté plus un surmonté d'une couronne au sommet du panneau décoratif. Ils sont enveloppés et reliés de rinceaux qui semblent figurer les branches d'un arbre généalogique. Le tout est entouré d'une moulure en trompe l'œil. De chaque côté, des motifs de cordons et feuillages encadrent le panneau blasonné et deux cadres rectangulaires décorés de cordons et bustes féminins soulignent la composition. Au-dessus, une bande en arabesque et une corniche à goutte en trompe-l'œil terminent l'ensemble décoratif. Les blasons représentaient probablement les différentes branches ascendantes de Jean de Gonnellieu. On notera que le blason situé en bas à droite pourrait être un « facé de gueule ». Un des blasons (en bas à gauche) est représenté trois fois.

relles sont couvertes de croisées d'ogives sur nervures. La quatrième présentait le même dispositif de couverture. Les nervures rectangulaires, encadrées par deux cavets, sont en pénétration sur les parements des tourelles. Elles évoquent le XVe siècle et sont en totale contradiction avec l'archaïsme des voûtes du premier étage, mais en harmonie avec les fenêtres ogivales.

A ce niveau, la tourelle carrée forme une petite salle couverte d'un plancher et éclairée par deux petites fenêtres. Elle contenait les latrines et l'escalier d'accès au dernier niveau.

3e Etage

Depuis le XVIe siècle probablement, cet étage était aménagé sous comble, dans la configuration connue en 1914. Le reste de gargouille au sommet de la tourelle sud et la trace d'une seconde au nord suggèrent une toiture en terrasse sur les tourelles. La partie centrale devait être couverte avec une toiture et le dernier niveau de la tourelle carrée assurait l'accès au comble et aux terrasses des tourelles d'angles. Le parapet était en léger surplomb sur le parement extérieur grâce à la corniche en gros quart de rond. Au sud-ouest, deux quarts de rond augmentaient l'encorbellement pour compenser l'angle mort créé par le local de la herse. Au nord-est, une petite bretèche surplombait la façade. Ces seuls éléments ne permettent pas d'être très affirmatif sur la datation de la partie sommitale qui semble pouvoir se situer à la fin du XIVe siècle ou au XVe siècle.

Le logis renaissance

Il n'en subsiste que le grand escalier accolé au donjon ; le reste de l'édifice, longeant le rempart sud, a été détruit en 1918. Avant 1914, il était presque intact (fig.4), les fenêtres à meneaux murées ; étaient parfaitement visibles. Elles étaient surmontées de lucarnes de pierre dénaturées par des modifications modernes dont l'une portait le millésime 1617. L'entrée, précédée d'un petit perron, était décorée d'un fronton surmonté de deux oeil-de-boeuf. L'angle sud-ouest était cantonné d'une tourelle (fig.3).

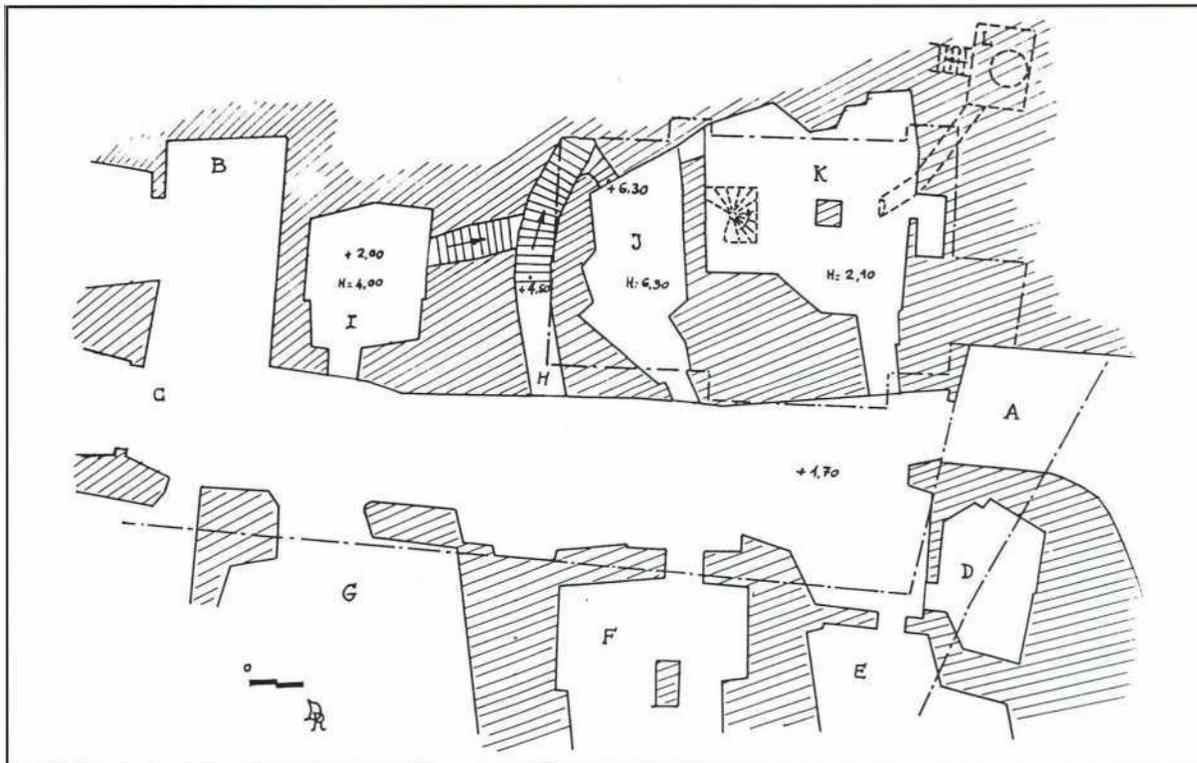
A l'intérieur de la travée subsistante, l'escalier est large et facile à monter. Il desservait à la fois le donjon et le logis. Dessous, dans un petit réduit, se trouvait une poterne d'où une passerelle couverte franchissait le fossé pour accéder au jardin. Elle a été supprimée à une époque indéterminée et remplacée, au début de ce siècle, par une passerelle en fer. Le rez-de-chaussée du logis était occupé par une grande salle-à-manger, au fond de laquelle était une cheminée sur le manteau de laquelle étaient peints les blasons des seigneurs de Pernant entourés d'arabesques, de personnages et de chiffres et portant la date 1534 (fig.18).

Le premier étage comportait une salle de même superficie.

Les Fosses et carrières (fig.18)

Les carrières ont produit les matériaux des différents chantiers de construction ou de réparation du château. Les locaux souterrains ont ainsi progressivement pris de plus en plus d'importance et c'est probablement au début du XVIe siècle que l'ensemble troglodyte actuel a été aménagé. Pour y accéder, il faut emprunter le large passage voûté (A) sous la terrasse marqué du millésime 1734. Au XVIIe siècle, l'accès était plus étroit et son sol plus élevé.

Le fossé carrière est une véritable gorge d'environ 6 m de largeur et 30 m de longueur, avec un retour d'équerre de 15 m vers le nord. Le sol est à plus de 9 m sous le niveau du rez-de-chaussée. De chaque côté de la tranchée s'ouvrent les entrées des anciennes carrières. Les parois du fossé sont souvent renforcées par des maçonneries construites à l'époque où les carrières ont été transformées en exploitation agricole. Le retour du fossé est franchi par un arc en plein cintre (B) probablement construit à la Renaissance. Il supporte une terrasse qui a remplacé, après la première guerre, une



18. - Plan des carrières sous le donjon.



19. - Vue du fossé carrière depuis l'entrée.

construction du XIXe siècle. Il se termine, au nord, par un grand mur construit sous un arc à deux rangs de claveaux. Le fossé devait autrefois se prolonger derrière le mur.

Face au donjon, une gargouille en forme de tête de mouton qui semble regarder le fond du fossé est encastrée dans la maçonnerie qui soutient le jardin (fig.16D). La présence de ce motif est probablement une allusion à l'élevage des moutons qui était pratiqué dans les carrières.

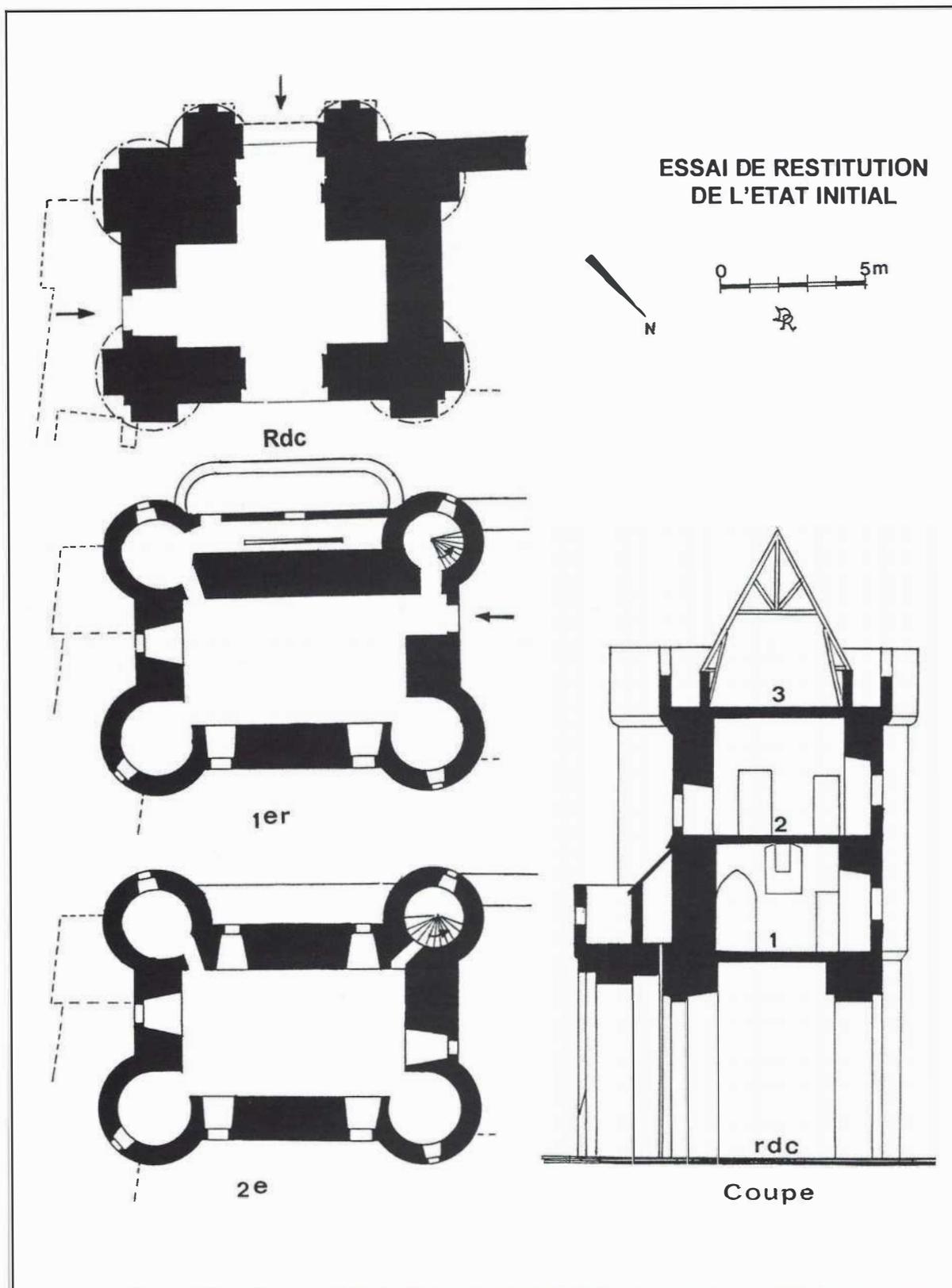
La carrière, dont l'entrée est en (C) est la plus étendue, comporte deux zones de hauteur différente, 3m et 6m. Les boves (D), (E) et (F) étaient aménagées en écuries et autres locaux agricoles. La bove (G) était à l'origine d'une superficie comparable aux précédentes, puis elle a été agrandie au fur et à mesure de l'extraction de la pierre. Son entrée comportait un dispositif de verrouillage par poutres. Cette partie comportait une salle en étage dont le parement extérieur était maçonné, avec deux ouvertures.

En (H) se trouvait un accès au fossé provenant du château. Il était condamné par un épais vantail de bois dont on voit les tourillons, verrouillé par deux fortes pièces de bois venant s'encaster dans des encoches. Le seuil de l'escalier, taillé directement dans le roc, est à deux mètres de hauteur, ce qui nécessitait un escalier de bois, probablement amovible. La galerie est large et haute et l'escalier est en légère courbe. Il reçoit celui de la bove (I), puis il donne accès au niveau supérieur de la bove (J). Les dernières marches sont voûtées en plein cintre. Du côté de la cour, son extrémité murée se trouve au pied de l'entrée du donjon.

L'entrée de la bove (I) a été creusée pour extraire la pierre, puis murée à la Renaissance, afin de créer une cave reliée à la cour du château, par l'intermédiaire de l'escalier (H). A la même époque, on a porté la hauteur de la bove à 4 m. Le creusement de la bove (J) a aussi nécessité une entrée directe à l'extérieur. Sa hauteur est de plus de 6m et son seul accès était à la partie supérieure, depuis l'escalier (H). Elle était séparée en trois niveaux délimités par des planchers et des échelles dont les encastresments des poutres subsistent. Le rez-de-chaussée était en communication directe avec la bove (K) située exactement sous le donjon. Le plafond y est bas, étayé d'un gros pilier maçonné et percé de deux trappes. La première, carrée, d'environ 1 m de côté, donne sur un escalier hélicoïdal taillé dans le roc conduisant à la cave du donjon et, de là, au rez-de-chaussée.

La seconde trappe est semi-circulaire et laisse tout juste le passage pour un homme. Elle se prolonge dans le plafond de la cave par une longue encoche sinueuse. La trappe escaladée, on se trouve dans un étroit et bas couloir taillé dans le rocher, dans lequel on ne peut avancer qu'à plat-ventre. Après 5 m environ de parcours, on aboutit à une minuscule salle voûtée (L) traversée par un puits fermé. La salle a 3,10m de longueur, sur 2,10m de largeur et 2 m de hauteur, ses parois sont taillées dans le calcaire. La voûte, en cintre surbaissé, est d'un appareil soigné avec marques de pose. A noter qu'il y a eu naguère une autre entrée; elle est maintenant fermée par un mur de moellons. Le puits repose sur un socle carré. Il y a une quinzaine d'années, on a enlevé le grand écusson qui le décorait pour le déposer dans le logis de la ferme. Cet écusson, en fort relief, est surmonté d'une couronne au décor mutilé ; il représente les armes de Gonnelleu écartelé de Miramont (fig.16C).

A quoi pouvait donc servir cette petite salle traversée par le puits et reliée par un conduit à la bove (K)? Pourquoi ce souci esthétique qui a conduit les constructeurs à décorer un local aussi peu fréquenté des armoiries du seigneur des lieux ? Ces questions nous conduisent à formuler l'hypothèse suivante. La profondeur importante du puits a nécessité l'installation d'un mécanisme de relevage de l'eau, entraîné par la force animale. Ce dispositif permettait d'alimenter en eau le château, mais aussi l'exploitation agricole des carrières, par l'intermédiaire de la salle et du conduit taillé dans le rocher. La saignée sinueuse qui prolonge le conduit dans le plafond de la bove semble être la trace laissée par une conduite d'eau de bois encastrée dans le plafond, destinée à alimenter un abreuvoir. Il semblerait que le premier des Gonnelleu, fier de cet ouvrage d'adduction d'eau, y ait fait sculpter son blason.



20. - Plans restitués du donjon au XVe siècle.

Le puits se prolonge vers le haut et débouchait dans la niche du rempart est. Une série de clichés photographiques nous a permis de le reconnaître sur toute sa hauteur. En voici les résultats :

- Du sol de la cour à la voûte de la petite salle qu'il traverse, il est maçonné de belle pierre de taille.
- Depuis le sol de la salle, à 5 m de profondeur jusqu'à 14 m, le conduit est taillé directement dans le banc de rocher.
- De 14 m à 23 m, il est maçonné de pierre de taille en parfait état.
- De 23 m à 33 m, la maçonnerie est de pierre de taille en très bon état avec joints légèrement dégarnis.
- Vers 33 m, on voit une saignée horizontale ou une dégradation d'un lit de maçonnerie. Le parement de la pierre est, à partir de cette profondeur, noirci par l'humidité.
- Vers 35 m : 4 entailles pour encastrement de poutres servant sans doute à supporter le mécanisme inférieur du dispositif de relevage de l'eau.
- De 33 à 43 m, la maçonnerie est en bon état avec joints dégarnis.
- A 43 m, le fond du puits est jonché de débris de toutes sortes (pierre, bois, clous). Le niveau de l'eau n'est pas visible.
- Sur toute la hauteur de la colonne se voient deux traces brunes parfaitement rectilignes et diamétralement opposées qui sont la marque du frottement, laissée par la corde équipée de godets de cuir qui remontaient l'eau.

Évolution et datation

La tour médiévale (fig.21 et 22)

En dépit de sa restructuration complète au début du XVI^e siècle, la tour médiévale peut être restituée. Les grandes arcades ogivales murées des façades est et ouest ainsi que les restes de rainures de la herse mettent en évidence la présence d'un passage sous la tour qui formait donc un logis porte, car la minuscule enceinte à laquelle il donnait accès ne comportait pas d'autre bâtiment d'habitation. Cette maison forte n'avait que trois niveaux d'habitation dont un sous comble. L'entrée se trouvait au niveau du premier étage comme à la tour de Marizy-Saint-Mard ou au donjon d'Ambleny.

Datation

Le plan à quatre tourelles sur contreforts a eu beaucoup de succès au Moyen Age, à toutes les époques et dans toutes les régions, il ne nous est donc d'aucun secours pour dater l'édifice. Notons tout de même que Pernant présente des similitudes avec Marizy-Saint-Mard, Berzy-le-sec et surtout la maison forte disparue du Saussoy près de Ribécourt. Les discordances stylistiques entre le premier et le second étage suggèrent deux phases de travaux nettement distinctes entre la base (XIV^e siècle) et le sommet de l'édifice (XV^e siècle). Ces deux phases sont confirmées par les anomalies constatées au cours de l'étude de la tour carrée. L'absence de pont-levis ne permet pas de dater le donjon au delà du milieu du XIV^e siècle, ce qui est compatible avec les deux phases envisagées. Les encorbellements à la base des tours posent aussi un problème de datation. Celle du sud-ouest repose sur des ressauts assez semblables à ceux qui couronnent le donjon. Les autres sont portées par des modillons de formes diverses dont certains pourraient être de réemploi. C'est d'ailleurs le cas de ceux qui supportent la façade du local de la herse.

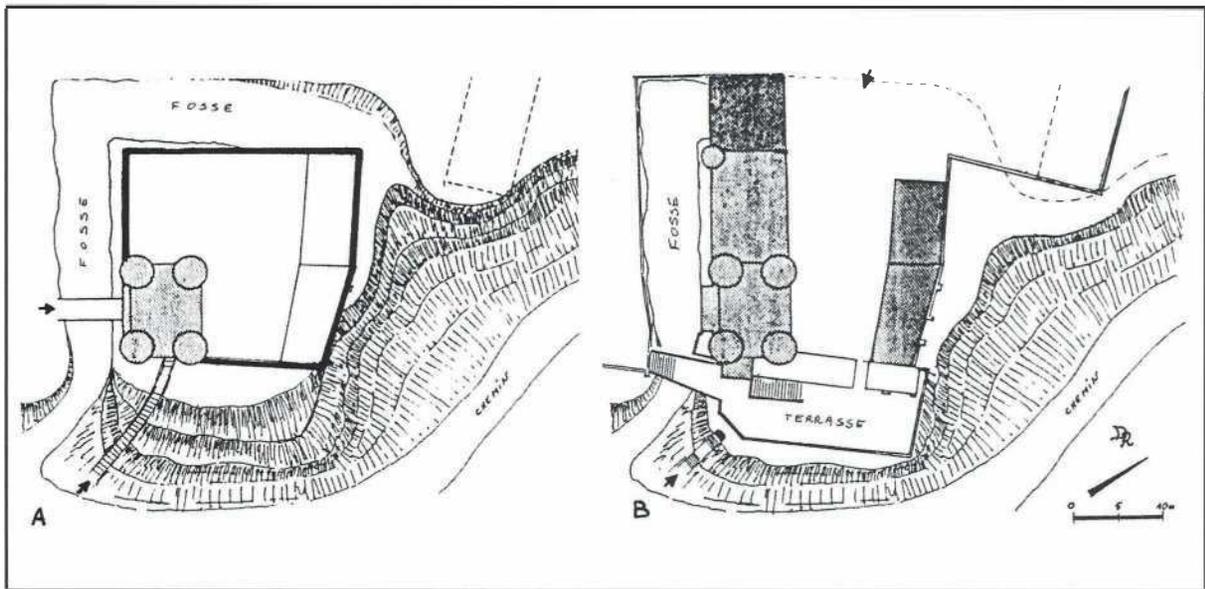
En définitive, tout concourt à croire que le donjon de Pernant a été bâti en deux phases. La première a porté sur la construction de la tour jusqu'au niveau du plancher du deuxième étage. La seconde a consisté à rehausser ou restructurer le donjon à partir du second niveau et modifier l'ouvrage de latrines. Le premier édifice semble avoir été édifié au début du XIII^e siècle probablement durant la période 1303-1313 ; la modification est intervenue à la fin du XIV^e siècle ou au début du XV^e siècle.

La transformation du XVI^e siècle.

En 1534 (date inscrite sur la cheminée de la salle), et 1535 (date inscrite dans l'escalier), Jean de Gonnellieu a entrepris une importante campagne de travaux visant à augmenter la capacité résidentielle de l'ancienne maison forte. Une aile a été adossée à l'antique tour qui a été entièrement restructurée. Le passage voûté a été supprimé et, en approfondissant le sol de plus d'un mètre, on a pu créer trois niveaux supplémentaires :



21. - Restitution du côté de la cour. A - au XVe siècle, B - au XVIe siècle.



22. - Restitution du plan d'ensemble. A, au XIVe siècle. B, au XVIIIe siècle.

- un étage de cellier et fournil à demi-enterré,
- un étage réservé à la cuisine, légèrement surélevé,
- un minuscule local en entresol, sorte de remise à vaisselle et ustensiles accessible grâce un minuscule escalier contenu dans l'épaisseur de la muraille.

Les étages supérieurs ont été peu modifiés. Le petit avant-corps contenant la herse a été agrandi, des cheminées installées et les circulations réaménagées. C'est aussi à cette époque que les carrières ont été aménagées pour former l'ensemble souterrain qui subsiste. Cette transformation a conduit à la suppression de l'accès principal sud-ouest et à son remplacement par une porte cavalière au sud et une porte charretière à l'ouest. L'aspect général du château a été ainsi profondément modifié ; la maison forte à l'aspect austère est devenue manoir agréable.

L'architecte qui a restructuré le donjon avait un réel talent. Il a réussi à transformer l'austère tour médiévale en un logis agréable. Pour cela, il lui a fallu faire preuve de beaucoup d'ingéniosité pour tirer parti des carrières transformées en communs, mises en communication avec le logis, et pour créer deux niveaux supplémentaires dans l'emprise de la tour. L'aspect extérieur n'a pas été négligé. La terrasse couvrant le passage d'entrée a été conçue pour allier les impératifs de la défense à ceux de l'agrément. Au sud, le jardin a été mis en communication directe avec le logis grâce à une passerelle couverte jetée en travers du fossé. Le logis a ainsi acquis la perspective qui lui manquait. De ce côté, un soin particulier a été apporté à la façade car elle devenait le décor du jardin, mais aussi parce que c'était de là qu'elle était la plus visible. La tourelle implantée dans l'angle sud-ouest a permis de créer un vis-à-vis au donjon et ainsi d'équilibrer la façade. Elle n'avait en effet aucun rôle défensif, le fossé profond de 9m, se suffisait à lui-même.

Une ultime phase de travaux est intervenue en 1617. Elle semble s'être limitée à des aménagements intérieurs et à la modification des combles dont une lucarne portait ce millésime. Puis, la transformation du château en exploitation agricole s'est accrue au cours du XVIIIe siècle avec la construction des bâtiments d'exploitation autour d'une seconde cour.

Conclusion

La destruction de l'aile Renaissance en 1918 a redonné au château de Pernant un aspect proche de celui qu'il avait au XIVe siècle. Cependant, notre analyse a mis en évidence que la maison forte était constituée d'une tour maîtresse porche commandant un minuscule enclos abritant quelques dépendances. Son constructeur était peut-être allié aux Coucy, ce qui montre que l'habitation d'un grand seigneur pouvait être de faible étendue. De telles dispositions ont été mises en évidence pour le château de Droizy, bâti vers 1300 par un autre parent des Coucy, Jean de Villesavoie¹⁶. Toutefois, à Pernant, les désirs d'ostentation et de prééminence ont présidé au choix d'un site surélevé et d'une architecture toute en hauteur qui donnaient à une simple maison forte des airs de grande forteresse. En définitive, la transformation du château de Pernant au XVIe siècle illustre de façon spectaculaire l'évolution de la manière de vivre du Moyen Age à la Renaissance des seigneurs de renom et de même fortune de notre région.

16. Denis Rolland, le château fort de Droizy, 1992



1 - Vue aérienne du château et du parc.

LE PARC DU CHATEAU DE VIC-SUR-AISNE

GABRIELLE JOUDIOU

Dès l'entrée, on est saisi par la beauté et le charme de ce parc de 5 hectares, clos de murs depuis fort longtemps. Si nous y menons nos pas, nous relevons souvenirs et témoignages de chaque époque : du jardin médiéval, dominant la chaussée gallo-romaine toute proche, au parc régulier rétabli par le vicomte de Reiset au début du XX^{ème} siècle, selon le tracé du XVIII^{ème} siècle, dans le goût à la française retrouvé. Il présenta durant un siècle le style anglais, romantico-gothique et pittoresque à la mode au début du XIX^{ème} siècle pour M. Clouet acquéreur du château devenu bien national.

Le donjon, le château et le parc de Vic, si proches de la place du bourg, ne remontent évidemment pas à l'époque de la petite agglomération primitive. La chaussée romaine, de Soissons à Noyon, passait au pied de la butte; le village se situait en bordure de l'Aisne, là où fut édifiée plus tard l'église. La terre de Vic, que Charlemagne donna à l'Abbaye St-Médard de Soissons, sur la demande de sa fille Berthe en 814, comprenait déjà sur la butte une fortification et un donjon en bois. Au XII^{ème} siècle furent construits en pierre le donjon et le logis à l'intérieur des fossés, puis fut fondé tout à côté un prieuré, en 1197, pour recevoir les reliques d'une martyre de Tolède, Sainte-Léocade. Après les ravages des guerres de religion, il fallut réparer le donjon et le prieuré, reconstruire à neuf, en 1599, le corps de logis, un bâtiment droit d'un seul rez-de-chaussée sous une haute toiture. Le pigeonnier fut élevé, en 1602, près du prieuré restauré. L'abbé de Pomponne, au XVIII^{ème} siècle, fit ajouter un étage avec un toit mansardé, le vicomte de Reiset, peu avant 1905, compléta d'un fronton la façade sur jardin¹.

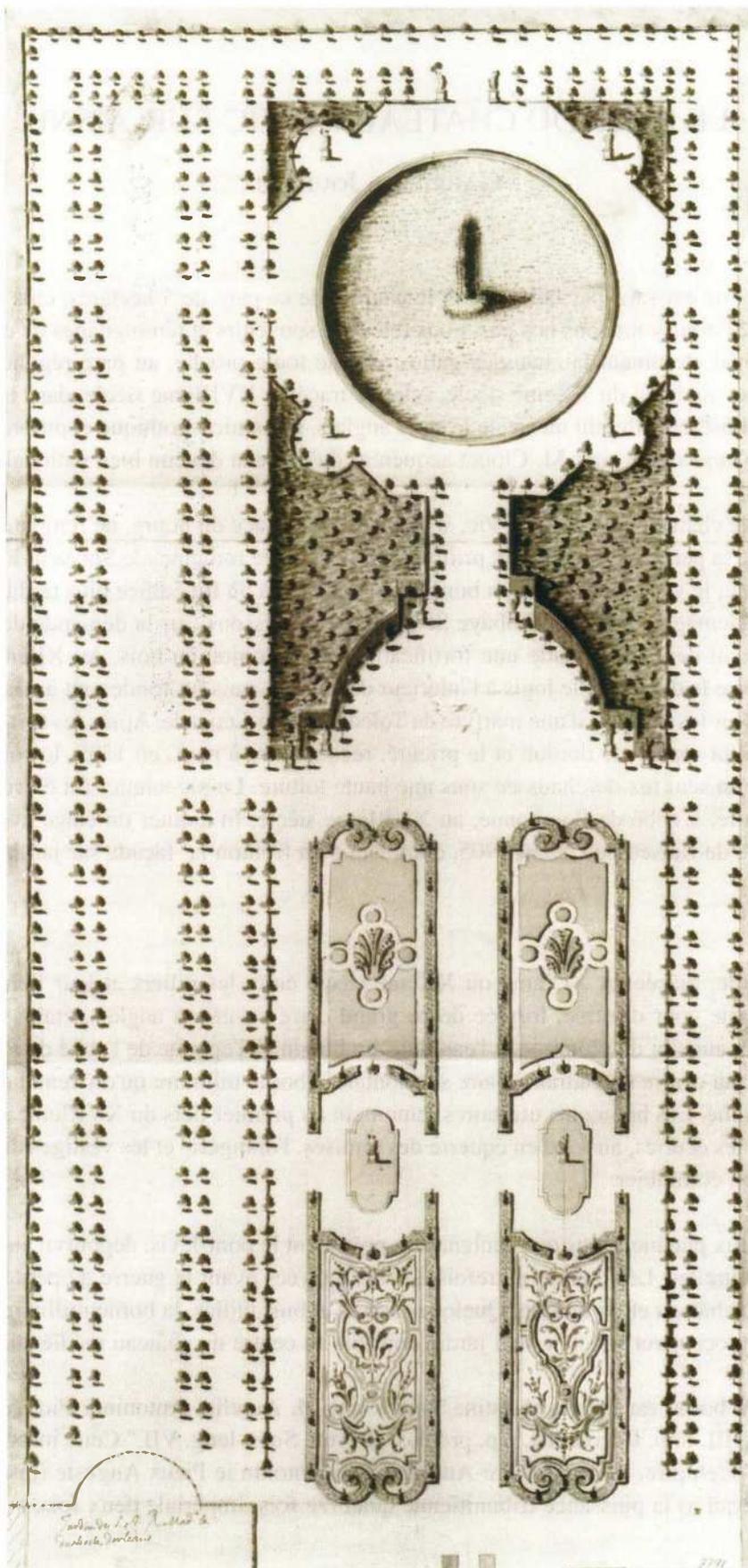
Le jardin haut

La belle grille, placée au XIX^{ème} ou XX^{ème} siècle entre les piliers et leur lion en terre cuite, s'ouvre sur la vaste cour d'entrée, formée de ce grand carré en gazon anglais, établi tout d'abord en quatre pièces. Un angelot de plomb jette l'eau dans un bassin. A l'époque de l'abbé de Pomponne, cette cour était pavée, au centre un cadran solaire surmontait la borne milliaire qu'on venait de retrouver sur la chaussée romaine. Les bâtiments utilitaires remontent au premier tiers du XVIII^{ème} siècle, à gauche le long de la rue les écuries, au fond en équerre des remises, l'orangerie et les vestiges du prieuré Sainte Léocade avec son colombier.

De majestueux platanes, plus que centenaires, précèdent le pont-levis, dépourvu aujourd'hui de ses murs et de ses tourelles. Les douves autrefois en eau, égayées avant la guerre de petites allées, encerclent la motte du château et du donjon. Quelques arbres et buis taillés, la borne milliaire transportée ici par M. de Reiset, occupent l'ancien petit jardin courtois au centre du château médiéval.

Sur cette borne est inscrit en latin: "Imp. Caes M. Aurelio. Antonino. Pio. Aug. Britannico. Max. trib. pot. XIII. imp. II. cos. III. p.p. pro cos. ab Aug. Sues. leng. VII." Cette inscription peut s'interpréter ainsi : "L'empire, (depuis) Marc-Aurèle César, Antonin le Pieux Auguste (jusqu'à) la Grande Bretagne; (celui qui a) la puissance tribunitienne quatorze fois, impériale deux fois, consulaire quatre

1. D. Rolland, « Le Château et les châtelains de Vic-sur-Aisne », Mémoires de la fédérations des sociétés d'histoire... T.XXIX, 1984, p.139 à 176.



2 - Les jardins du Palais Royal. (coll. Tessin Stockholm THC7791)

fois, père de la patrie, proconsul, sept lieues depuis Augusta des Suessiones." Cette borne aurait été posée à sept lieues de Soissons en 212 par Caracalla, quatorze années tribun, deux années empereur, quatre années consul².

Le jardin français

Toute la partie haute du jardin est limitée par une terrasse à l'Ouest au dessus du parc en contrebas. Cette terrasse établie sans doute dans les années 1730 est restée intacte.

Aucun document ni description ne nous livre l'aspect du "parcq" avant 1599³, ni après les grands travaux de reconstruction à la suite des guerres de religion, ni même à l'époque du cardinal Mazarin ou de son neveu l'abbé Philippe de Savoie. Y avait-il encore prairie et bois, ou déjà parterres de broderie? L'abbé de Pomponne installa-t-il son potager dans l'ancien clos, jardin des simples du prieuré ou jardin d'agrément de la Renaissance, ce grand carré, à gauche?

Toujours est-il que nous devons à ce noble et dynamique abbé l'aménagement du parc dans la pure tradition héritée de Le Notre: parterre à regarder du "piano nobile", axe demeure-jardin faisant paraître plus longue la perspective, diversité des bosquets, terrasses autour du jardin pour découvrir la nature hors de l'enceinte. Fils d'Arnaud de Pomponne, ambassadeur et ministre de Louis XIV, lui-même ambassadeur à Venise de 1704 à 1710, Henri-Charles de Pomponne occupa des charges d'église et de cour. Bienfaiteur de son village auquel il s'attacha, il embellit son château et son parc. Nous savons qu'en 1739 le jardin était terminé depuis un certain temps.

Au départ du perron du château et du pont qui enjambe le fossé, établis au XVIIIème siècle, au pied des degrés gardés par de charmantes sphinges en terre cuite, s'allonge le parterre. La perspective se prolonge virtuellement, par delà le talus, l'enceinte et les toits du village, sur la nature et les ors rougissants au coucher du soleil du Valois. Les deux longues pièces de gazon, bordées d'ifs en pyramides tronquées, sont animées de statues en terre cuite sur un socle. Après le croisement des allées, où subsistent de vieux ifs, deux autres pièces plus courtes, à l'origine un seul élément en demi-lune, s'achèvent sur une très élégante colonnade en hémicycle à 3 arcades d'ordre toscan, coiffée de pots à feu en terre cuite. Tel qu'il se présente maintenant ce parterre a été rétabli vers 1900 pour le vicomte de Reiset. En fin du XIXème siècle à la suite d'Edouard André et d'Henri Duchène, on était las de ces jardins paysagers sans originalité avec leur fouillis d'arbres sombres cachant l'horizon. Retrouvant dans les archives du château un relevé ancien daté de 1752⁴, où il crut voir l'oeuvre de Le Notre, M. de Reiset le fit reproduire en l'animant de statues et le décorant de cette charmante colonnade.

Si, grand amateur d'art et collectionneur passionné, il plaça quelques statues originales ou des copies anciennes dans divers coins du parc, les autres ainsi que la colonnade sont l'oeuvre du décorateur-sculpteur Visseaux⁵. Celui-ci exécutait dans son atelier, rue de la Roquette, des copies de grands maîtres des XVIIème et XVIIIème siècles. Hélas, malgré les précautions prises par M. de Reiset, nombreuses furent victimes des combats de la guerre 14-18 et même de ceux de 1940. Une des sphinges

2. Le mur d'Antonin fixa la frontière de l'empire à la ligne de la Clyde et du Forth.

Caracalla (211-217) avait la puissance tribunitienne en tant qu'associé depuis 198 à l'empereur Septime Sévère, son père qui se disait fils adoptif du divin Marc-Aurèle. Septime Sévère mourut à York en 211.

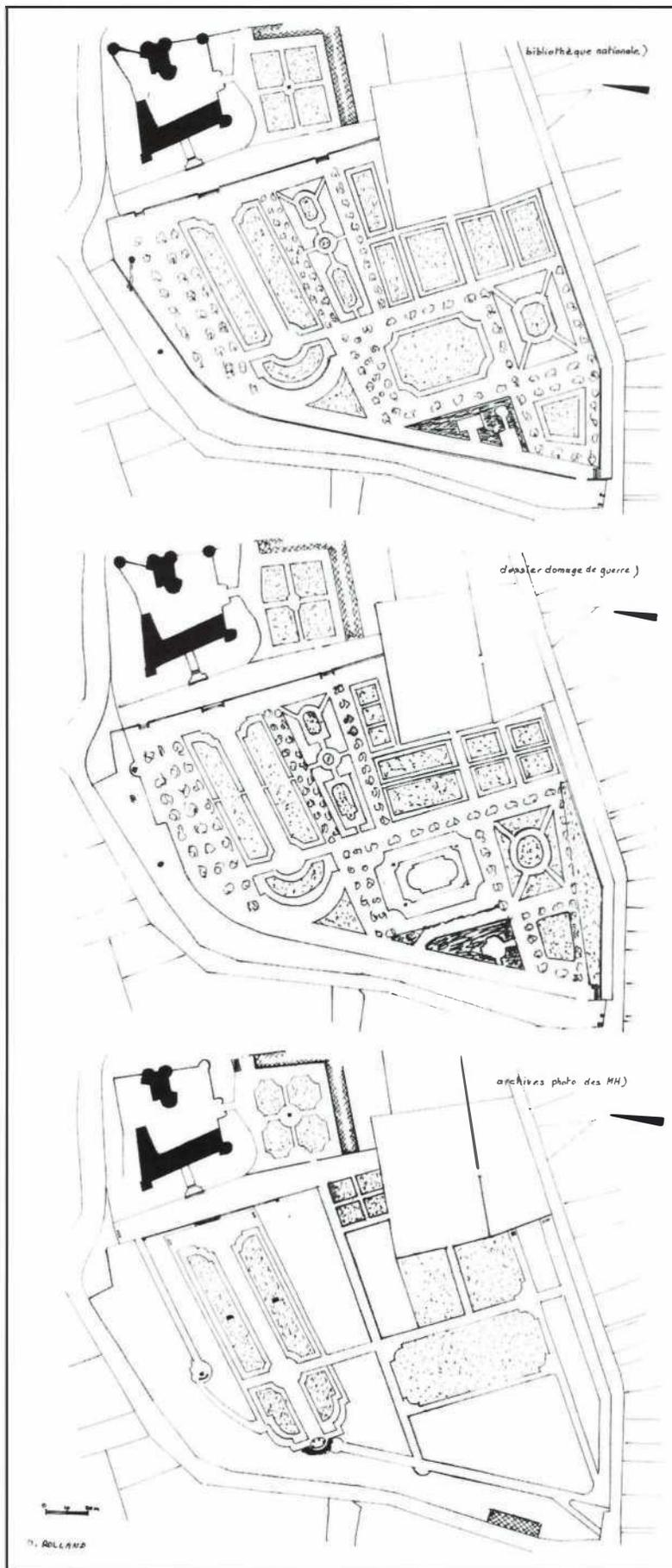
3. Les marchés de reconstruction du château mentionnent la présence du parc, notamment celui de 1599 (Arch. Dép. Aisne, 273E34).

4. Nous en connaissons la copie dans la collection Fleury au cabinet des Estampes de la Bibl. Nat. Ve 140a T.25.

5. Marguerite Charagerat, « *De l'importance du fonds Visseaux pour l'identification de sculptures du XVIII siècle* », Bulletin de l'Histoire de l'Art Français, 1966, p.237 à 245.

« *Le Château de Vic-sur-Aisne* », La Vie à la Campagne, 3^e année n°47, p. 132.

Hamadryade, Nympe des bois qui naissait avec un arbre dont la garde lui était confiée et mourait avec lui. Polymie, la Muse patronne de la poésie lyrique. Endymion, berger d'une grande beauté aimé de Séléne, plongé par Zeus dans le plus profond sommeil pour ne pas veillir.



3- Ces trois plans sont la transcription à la même échelle sur fond du plan cadastral des trois plans connus des jardins de Vic-sur-Aisne.

En haut, plan de la collection Fleury daté 1752 (B.N. cabinet des Estampes).

Au milieu, plan conservé dans le dossier de dommages de guerre du château qui comporte la mention « copie d'un ancien plan ».

En bas, cliché de la Caisse Nationale des monuments et des sites, qui semble devoir être attribué à l'architecte-paysagiste Redon.

Les deux premiers plans sont très comparables et pourraient correspondre à deux états différents XVIIème siècle. Le troisième est probablement une interprétation moderne des précédents.

demeure amputée ainsi que l'Hamadryade d'après Coysevox au milieu de la pièce à gauche et la mélancolique Polymie sous un marronnier. La Baigneuse d'Allegrain⁶ vous attend au bout d'une allée.

L'Endymion d'après Coustou préside maintenant dans les escaliers du château.

Qui a donné au XVIII^{ème} siècle un plan si bien adapté au lieu avec un château situé dans l'angle de ce quadrilatère irrégulier, le parterre placé sur le côté le plus court, en faisant même oublier le décalage de la façade du château? Des oeuvres du célèbre André Le Notre (1613-1700), déjà retiré quand l'abbé de Pomponne arriva à Vic en 1693, retenons simplement Vaux, Versailles, St-Cloud pour le duc d'Orléans, Sceaux pour Colbert et Pomponne, dit-on, pour le secrétaire d'état Simon Arnaud de Pomponne, père de l'abbé de Vic. Jules Hardouin-Mansart, qui avait déjà établi le bosquet de la colonnade à Versailles, aménageait alors Marly. En ce début du XVIII^{ème} siècle Claude Desgots successeur de son oncle Le Notre, avec lequel il avait travaillé depuis longtemps, restait attaché aux Orléans et aux Colbert, et pourquoi pas aux Pomponne. Il fut en effet, à partir de 1711 durant près de vingt ans, l'auteur du château et du parc de Sablé⁷ pour Jean-Baptiste Colbert de Torcy, époux de Catherine-Félicité de Pomponne, soeur de l'abbé. Au Palais-Royal pour le duc Louis d'Orléans, fils du Régent, Desgots aménagea en 1730 un nouveau parterre allongé, soigné mais simplifié, avec deux pièces en gazon tondu ornées en leur milieu d'une statue; de part et d'autre, des allées de tilleuls taillés, pour la promenade; des bancs dans des alvéoles de la palissade, pour la commodité; au delà du grand rondeau, un treillage pour clore la perspective. Le parterre de Vic entre ces deux quinconces de tilleuls, coupé vers l'extrémité par un allée transversale, présente effectivement la même composition et les mêmes proportions que celui du Palais-Royal. Tous deux devaient être vus d'un niveau supérieur, celui de Vic depuis les salons ou de la terrasse, celui du Palais-Royal du haut de la galerie. Le parc de Vic plut au cardinal de Bernis qui, semble-t-il, fit seulement replanter de nouveaux tilleuls. Aucune mention de statues, ce qui semble normal pour un domaine ecclésiastique, dans la description à l'époque de la Révolution pour la vente comme bien national.

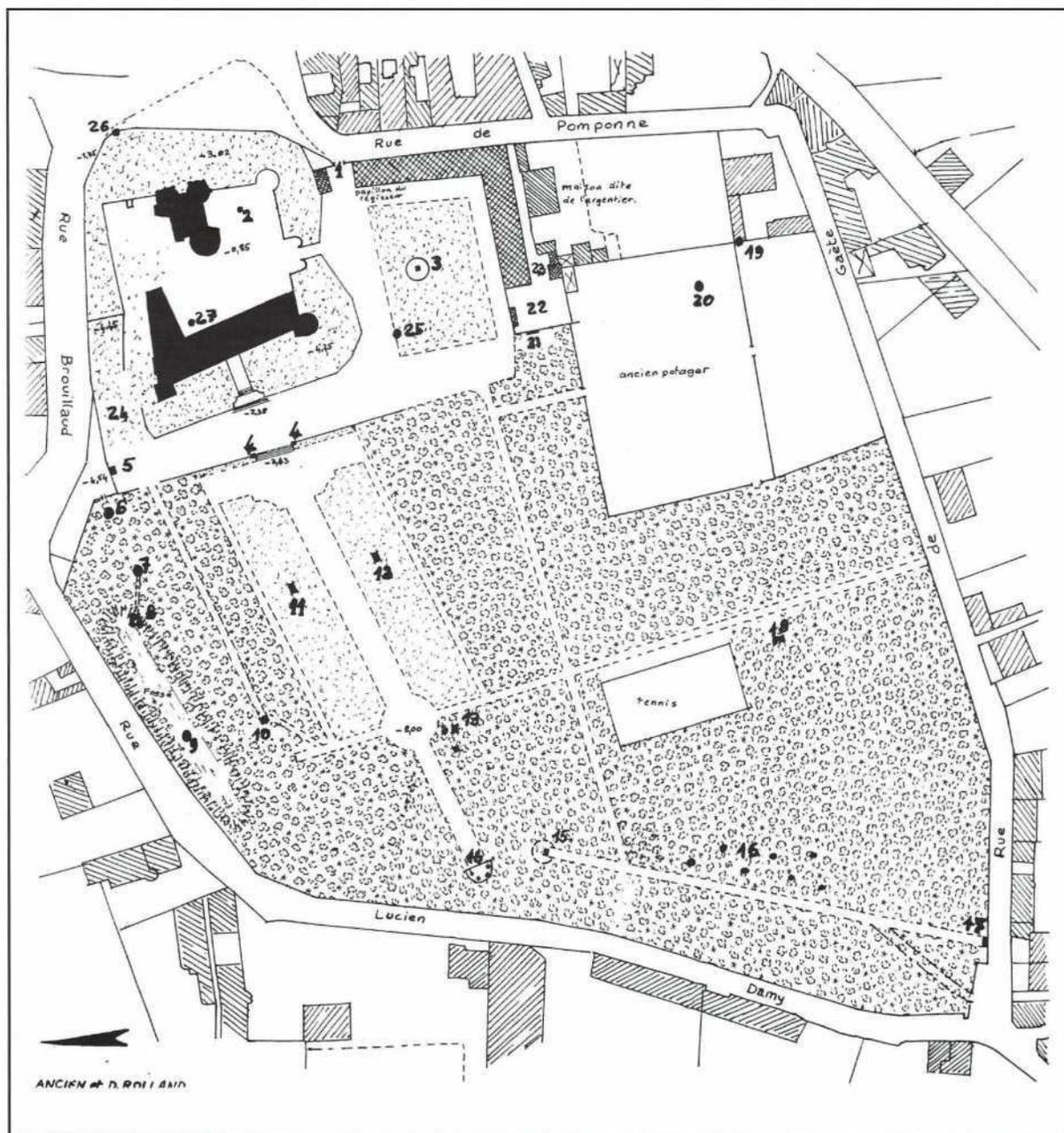
Quoi qu'il en soit, aussitôt propriétaire du château, M. de Reiset fit rétablir le tracé ancien par Redont⁸, "architecte-paysagiste". La trouée axiale du parterre, avec ses pièces de gazon bordées d'un cordon fleuri ponctué de petits ifs, fut rétablie entre deux quinconces d'arbres. Des bosquets furent dessinés au sud, un petit bois fut maintenu au nord. Complétant quelques pièces originales, Visseaux apporta la statuaire en terre cuite, copie d'oeuvres classiques, et dressa cette élégante colonnade. Pour le grand plaisir de M. de Reiset le parc reprenait son aspect d'antan, plus somptueux encore.

Cette colonnade nous appelle. Laissons à droite le fossé et la glacière. Au carrefour, derrière les ifs remontant peut-être au XVIII^{ème} siècle, notre regard porte, à gauche, sur la table et le siège dit de Dagobert. Nous y voyons le souvenir du parc romantique des Clouet du début du XIX^{ème} siècle. Mais depuis la fin de ce siècle, les architectes, les Destailleur, Sanson, Sergent ou d'autres, puisaient leur inspiration dans les oeuvres classiques prestigieuses. Alors que la majestueuse colonnade d'Hardouin-Mansart à Versailles ou celle imposante d'Hippolyte Destailleur à Franconville, toute récente pour le duc de Massa, constituent un bosquet, celle de Vic est un embellissement de la perspective et non son terme. Les fines colonnes toscanes à tailloir saillant scandent les trois arcades largement ouvertes vers l'horizon lointain, et se prolongent sur le couronnement par les quatre pots à feu, si finement sculptés dans la masse de la terre cuite. Visseaux serait l'auteur de tout l'ensemble.

6. Christophe-Gabriel Allegrain, fils du peintre, académicien en 1748, épousa la soeur de Pigalle, Geniève-Charlotte, et collabora aux travaux de son beau-frère. Son oeuvre la plus connue est la Baigneuse, commandée en 1755, présentée au salon de 1767, vantée par Diderot, dont l'originale est au Louvre.

7. Strandberg Runar, « Dessins sur les demeures du marquis de Torcy », Gazette des Beaux Arts, janvier 1982, pp.131-146.

8. Selon un document conservé aux Archives de l'Aisne. Bibl.Nat. Cabinet des Estampes, Va 2 t.12. Plan de 1931 après restauration où figure la colonnade, extrait de la *Gazette des Amateurs de jardins*.



4 - Le jardin et ses curiosités. 1- entrée. 2-borne romaine. 3- bassin et sujet central. 4- statue banc et table de pierre. 5- Sphinx en terre cuite à tête féminine. 6- glacière. 7-9-19-20-25-26-27- puits. 10- fausse grotte éboulée en liaison avec le puits 7 par un conduit souterrain. 10- baigneuse signée Allegrain datée 1767. 11-12, statue de terre cuite. 13- table et chaise de pierre dit « siège de Dagobert » et statue d'athlète cassée. 14- colonnade. 15- rond-point de l'hamadryade avec bancs et grand vase. 16- restes de colonnes consoles chapiteaux etc. provenant d'édifices disparus. 17- tombe des chiens de Reiset tués en 1914. 18- Cave voûtée. 21- bas-relief souvenir du retour de guerre des deux fils de Reiset. 22- place de la chapelle Ste Léocade. 23-pigeonnier.



5 - Vue aérienne du parterre et du château.



6 - Le parterre vu du château.

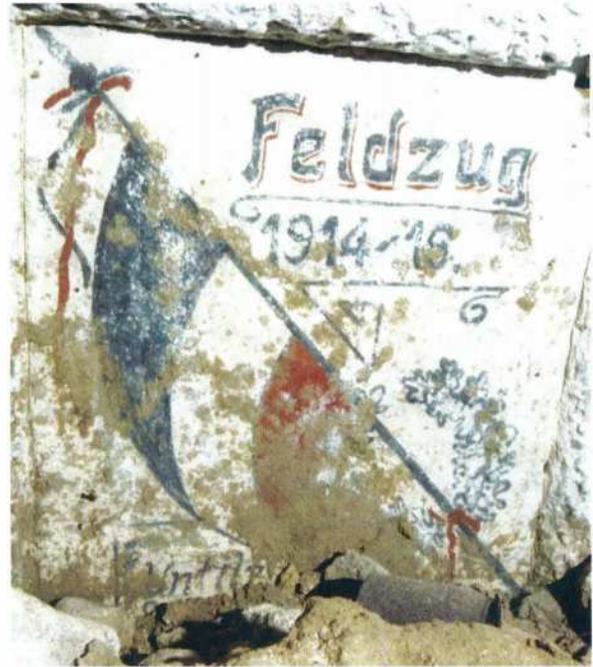
Après avoir admiré le magnifique vase Médicis en pierre, évoquons Madame Clouet, en petits souliers, allant à l'église le dimanche par cette belle allée. Les chapiteaux, les faisceaux de colonnettes, que l'on voit sur le bord du chemin, sont-ils les vestiges de monuments gothiques démolis à la révolution, chapelle de Sainte Léocade par exemple? Télémaque Clouet, ce passionné du moyen-âge, les aurait placés dans son jardin romantique, côtoyant ses propres oeuvres.

A l'extrémité, sur la terrasse, se dresse le tombeau des deux chiens de M. de Reiset tués à ses côtés en 1914. Remontant vers l'ancien potager, nous découvrons un bas-relief, la Vierge dans un médaillon entre les armoiries de Reiset et de Combourg, placé sur le mur en témoignage de reconnaissance pour le retour de la guerre de ses deux fils. Ce grand clos est-il l'ancien jardin utilitaire du prieuré, devenu jardin d'agrément au XVIIème siècle, puis potager au XVIIIème siècle ?

Réjouissons nous de l'importante restauration en cours de ces lieux qui sait respecter et mettre en valeur les étapes successives d'aménagement tant au château que dans le parc.



7 - Bassin avec sujet central en plomb.



En haut à gauche. Fresque de la 12^e compagnie. L'inscription J.R. v. Goeben (Régiment d'infanterie von Goeben) surmonte une banderole aux couleurs allemandes et un blason couronné et décoré d'un aigle impérial chargé d'un écu. Au dessous, des noms de sous-officiers sont à peine lisibles. Deux drapeaux allemands et un casque à pointe entrecroisés soulignent la composition.

En haut à droite. Drapeau allemand avec la mention Feldzug 1914-16 (Campagne 1914-16). Au-dessous une inscription partiellement masquée par la terre : Unt

En bas. Fresque de la 6^e compagnie. L'inscription Dreikönigen 1916 pose un problème d'interprétation. En un seul mot, elle ne peut être traduite par les trois rois. Elle évoque plutôt, un nom de personne (le dessinateur ?), ou de lieu (celui de la carrière ?). Les noms de sous-officiers encadrent un verre de vin, symbole de réconfort pour le soldat. En surcharge, ont été ajoutés en violet : W - M et Göttingen.





Cet ensemble est le plus intéressant de la salle. L'aigle de l'Empire surmonte la croix de fer encadrée des millésimes 1914 et 1916 ! Elle est surchargée d'une couronne et d'un W, symbolisant l'empereur Guillaume II, et de la date 1914. Une cartouche, au-dessous porte la mention : 10. Komp. J.R. v. Goeben 2. Rhein n°28. (10e compagnie du 28e régiment d'infanterie von Goeben, 2e Rhénan). Le panneau inférieur porte en titre Unteroffizierkorps (Corps de sous-officiers) et dans un cartouche : feldwebel-Mei?r (Adjudant Mei?r). Suivent ensuite des noms de sous-officiers et l'inscription IN TREUE FEST (Fidèle jusqu'au bout).

Société Archéologique Historique et Scientifique de Soissons

Bureau de la société en 1998

Présidente d'honneur :	Mme GENEVIÈVE CORDONNIER
Président :	M. DENIS ROLLAND
Vice-présidents :	M. ROBERT ATTAL M. LUCIEN LEVIEL M. MAURICE PERDEREAU
Trésorière :	Mme MADELEINE DAMAS
Secrétaire :	M. GEORGES CALAIS
Bibliothécaire :	M. PIERRE MEYSIREL
Archivistes :	M. MAURICE PERDEREAU
Membres :	Mme JEANNE DUFOUR M. JEAN BOBIN M. RENÉ VERQUIN

Buts et activités

Notre société a pour but de rechercher et d'étudier tous les monuments que la religion, l'histoire, la littérature, les sciences et les arts nous ont laissés. Elle s'occupe de rassembler tous les faits qui concernent l'histoire littéraire, religieuse, militaire, scientifique et industrielle de notre pays, comme aussi tout ce qui concerne l'agriculture, la géologie et l'industrie de la région ainsi que tout ce qui est relatif aux coutumes, usages, croyances ou légendes.

Ses travaux ne se limitent pas à la ville de Soissons, ni même au Soissonnais, mais embrassent une grande partie du département de l'Aisne.

Les réunions avec nos adhérents - ouvertes au public pour qu'il puisse éventuellement nous rejoindre - ont lieu tous les mois, d'octobre à juin. Pour la période allant d'octobre à avril, des sujets variés d'histoire ou d'archéologie y sont développés par des conférenciers, les deux dernières réunions, en mai et juin, sont consacrées à des sorties sur les mêmes thèmes.

Au début de chacun des trois trimestres d'activité est publié un bulletin contenant le programme des réunions, visites ou réceptions ainsi que les sujets des exposés qui seront faits; ce bulletin comporte également un résumé de l'activité du trimestre écoulé.

Indépendamment de ces bulletins, des mémoires ou ouvrages plus étendus sont édités tous les trois ou quatre ans; celui-ci est le 80ème depuis la fondation de la Société en 1847. D'autres ouvrages, oeuvres personnelles de nos adhérents, sont également diffusés en librairie.

Notre bibliothèque comporte plus de 10.000 volumes; à lui seul, le fonds étranger (latin, grec, italien, allemand, anglais) en comprend près de 1.800. Hormis des études sur l'histoire locale et régionale, on y trouve des encyclopédies, des périodiques du 19ème siècle, des ouvrages sur la philosophie et la morale, la religion, les sciences, les arts, la littérature, la géographie, l'histoire, etc. Elle est ouverte aux chercheurs et étudiants qui l'apprécient, même depuis l'étranger.

Notre Société est membre de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne et participe à la rédaction des articles qui composent son tome annuel de mémoires remis à nos adhérents et proposé en librairie.

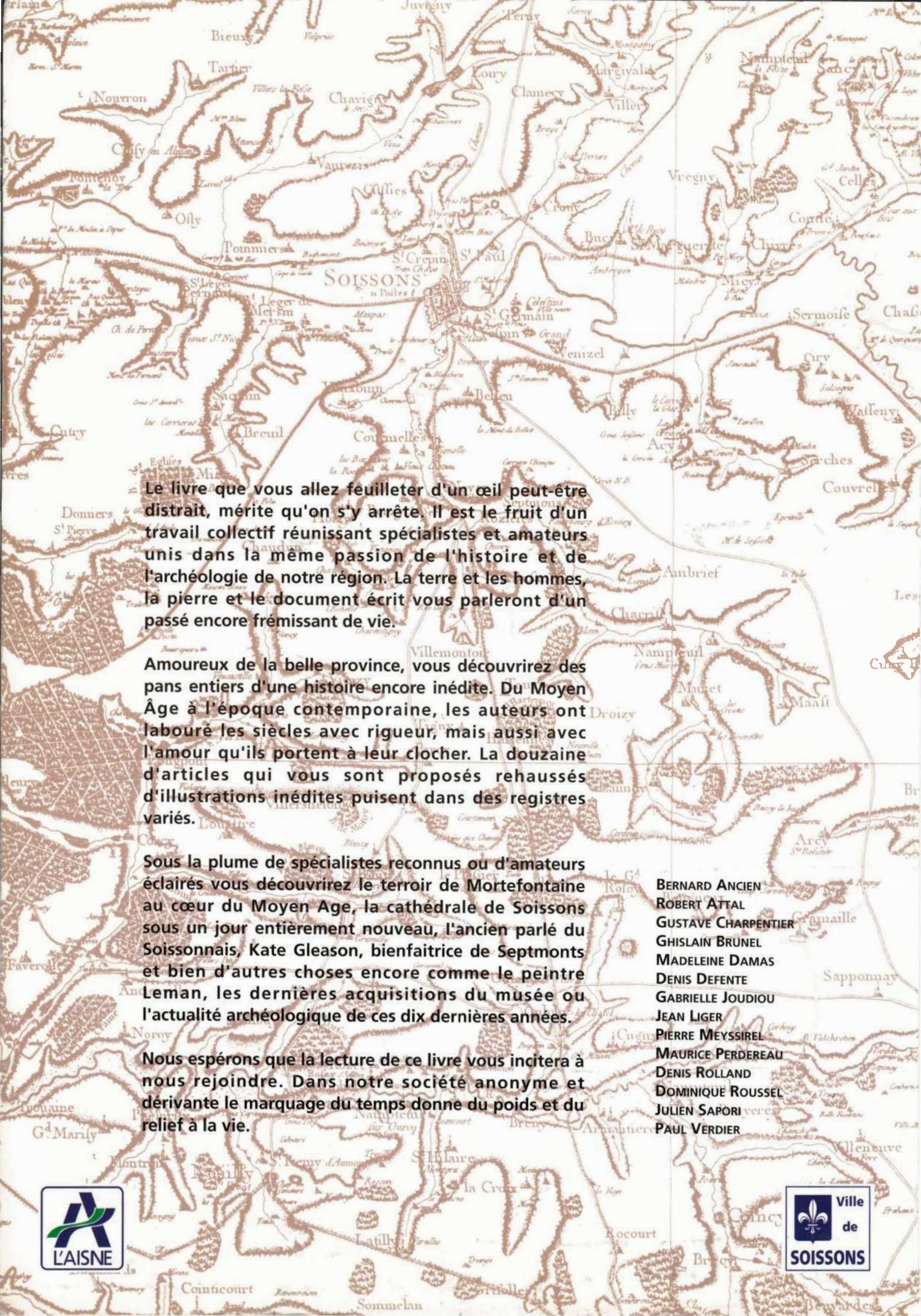
Enfin, elle est désormais reconnue d'intérêt général parce qu'elle renvoie vers un large public le résultat de ses recherches sur tout ce qui concerne l'histoire littéraire, religieuse, militaire, scientifique et industrielle de notre région, elle participe ainsi à la préservation de notre patrimoine culturel pour les générations futures et le rend dès à présent accessible à tous.

Pour nous rejoindre :

Société Archéologique Historique et Scientifique de Soissons.
4 rue de la congrégation 02200 SOISSONS
Tél/fax : 0323593236
Internet : <http://perso.wanadoo.fr/sahs.soissons.net/index.htm>
Permanences les Mercredi et Samedi de 16h.00 à 18h.00

Achévé d'imprimer le 8 Avril 1999
sur les presses de l'Imprimerie DEBREZ à Saint-Quentin

4e de couverture :
Carte Cassini XVIIIe siècle



Le livre que vous allez feuilleter d'un œil peut-être distrait, mérite qu'on s'y arrête. Il est le fruit d'un travail collectif réunissant spécialistes et amateurs unis dans la même passion de l'histoire et de l'archéologie de notre région. La terre et les hommes, la pierre et le document écrit vous parleront d'un passé encore frémissant de vie.

Amoureux de la belle province, vous découvrirez des pans entiers d'une histoire encore inédite. Du Moyen Âge à l'époque contemporaine, les auteurs ont labouré les siècles avec rigueur, mais aussi avec l'amour qu'ils portent à leur clocher. La douzaine d'articles qui vous sont proposés rehaussés d'illustrations inédites puisent dans des registres variés.

Sous la plume de spécialistes reconnus ou d'amateurs éclairés vous découvrirez le terroir de Mortefontaine au cœur du Moyen Age, la cathédrale de Soissons sous un jour entièrement nouveau, l'ancien parlé du Soissonnais, Kate Gleason, bienfaitrice de Septmonts et bien d'autres choses encore comme le peintre Leman, les dernières acquisitions du musée ou l'actualité archéologique de ces dix dernières années.

Nous espérons que la lecture de ce livre vous incitera à nous rejoindre. Dans notre société anonyme et dérivante le marquage du temps donne du poids et du relief à la vie.

**BERNARD ANCIEN
ROBERT ATTAL
GUSTAVE CHARPENTIER
GHISLAIN BRUNEL
MADELEINE DAMAS
DENIS DEFENTE
GABRIELLE JOUDIQU
JEAN LIGER
PIERRE MEYSSIREL
MAURICE PERDEREAU
DENIS ROLLAND
DOMINIQUE ROUSSEL
JULIEN SAPORI
PAUL VERDIER**

